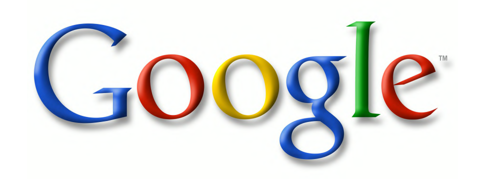




MÉMOIRES

DE

M. L'ABBÉ LIAUTARD,

FONDATEUR DU COLLÉGE STANISLAS,

Mort Archiprêtre, Curé de Fontainebleau,

OU

FRAGMENTS INÉDITS, POLITIQUES ET RELIGIEUX, TRAITANT DE L'AUTEL ET DU TRONE, DU CLERGÉ ET DE SON INFLUENCE SUR L'ESPRIT PUBLIC; DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN FRANCE, CONSIDÉRÉE DANS SES RÉVOLUTIONS, ET EN PARTICULIER DE L'UNIVERSITÉ, ETC, ETC.

Précédés d'un essai biographique sur l'auteur,

RECUEILLIS ET MIS EN ORDRE

par

M. l'Abbé A. DENYS (du clergé de Paris),

Chanoine honoraire de Montpellier, élève et ancien premier vicaire de M. l'abbé Liautard.

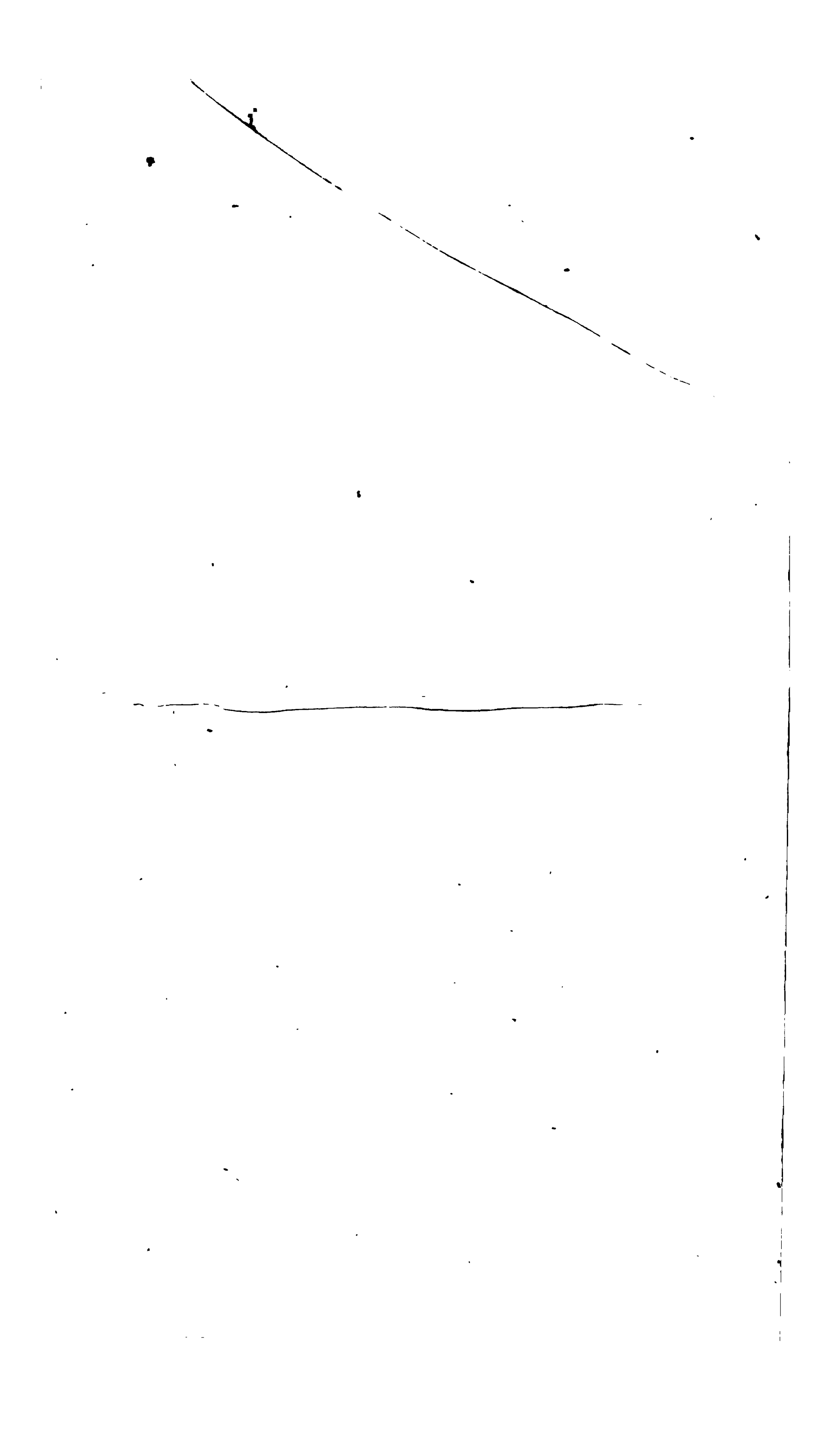
TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ LÉAUTEY, ÉDITEUR,

Rue Saint-Guillaume, 21. F.-St.-G.

1844.



MÉMOIRES

DE

M. L'ABBÉ LIAUTARD.

Imprimerie de Léautey, rue Saint-Guillaume, 21.



CLAUDE ROSALIE LIAUTARD,

Fondateur du Collége Stanislas,

Né à Paris le 7 Avril 1774.

Mort Archiprêtre Curé de Fontainebleau le 17 Xbre 1842

MÉMOIRES



CLAUDE ROSALIE LIAUTARD,

Fondateur du Collége Stanislas,

Né à Paris le 7 Avril 1774.

Mort Archiprêtre Curé de Fontainebleau le 17 X^bre. 1842

MÉMOIRES

AVANT-PROPOS.

Dans le cimetière d'une ville célèbre en France, s'élève une croix qui naguère recueillit à ses pieds les restes mortels d'un homme, dont la vie fut l'observance fidèle de cet avertissement du ciel : « *Tu vaincras par ce signe.* »

Vers les derniers jours de décembre 1842, je me rendis au pied de cette croix, silencieux témoin de mes regrets et de mes larmes. Mes regards indifférents se portèrent sur la cité, qui renferme dans son sein une royale demeure, et le cimetière où je pleurais....

Accablée par la douleur, mon âme laissa bientôt errer la pensée qui, évoquant les souvenirs d'un passé glorieux, reconnut que ce palais des rois, pour être plus illustre dans l'histoire, devait avoir à son côté la tombe qu'abritait la croix vénérée, unique espoir du chrétien.

En effet, le château de Fontainebleau réveillait dans ma pensée les souvenirs de la captivité de Pie VII, de l'abdication de Napoléon et des adieux à la garde, de Louis XVIII, de Charles X et sa famille malheureuse et exilée.......

Et de la tombe auprès de laquelle m'avait conduit le sentiment d'un amour filial, s'élevaient mille souvenirs parmi lesquels, d'abord, la fondation d'un grand collége qui fut mon berceau, de plusieurs maisons d'éducation en Amérique, et d'un certain nombre de séminaires en France; la création d'un *Ministère des affaires ecclésiastiques*, la création de plusieurs diocèses; des services éminents rendus à l'Église de France en particulier, et à la religion du divin Rédempteur en général; puis les souvenirs d'une lutte infatigable contre l'université de Bonaparte et contre l'Empereur lui-même; des mesures de haute politique dignes à la fois d'un grand capitaine, d'un homme d'État habile et d'un fidèle et loyal serviteur, lesquelles contribuèrent si efficacement au retour de Louis XVIII en France, lors de la seconde restauration; les souvenirs encore de conseils d'où émanèrent les plus grands actes de l'administration

sous Louis XVIII, conseils d'une sollicitude sans haleine et d'une ardeur chevaleresque, et qui, aux derniers jours du règne de Charles X, ne furent écoutés qu'à demi, exécutés à peine en quelques points, jusqu'à ce qu'un bouleversement terrible, une révolution prédite par ces conseils généreux, fit reconnaître trop tard leur profonde sagesse.

Oui, certes, la tombe est à sa place auprès de ce palais. Pie VII, c'est-à-dire la religion, Bonaparte, Louis XVIII, Charles X et sa famille, furent l'objet constant des pensées de l'homme, dont les restes mortels reposent au pied de la croix. Rappeler tous ces personnages, c'est arriver au nom de cet homme. Pour parler du trône et de l'autel en France, pour apprécier l'histoire religieuse et l'histoire politique de ce royaume depuis cinquante ans, il faut nommer un des plus ardents défenseurs

de leurs droits, et dire : M. l'abbé Liautard, mort curé de Fontainebleau, — ci-gît. —

A ce nom vénéré, plus de quatre mille poitrines sont émues, et répondent par ce cri : *Mon père!...* Ce cri est répété en Amérique, en Angleterre, en Irlande, en Portugal, en Espagne, en Belgique, et dans d'autres contrées encore... *Mon père!...* et l'écho de ce nom, prononcé sur des plages lointaines, vient retentir dans les salles d'étude du collége Stanislas, foyer de cette nombreuse famille, berceau des croyances saintes, des douces vertus et de solides enseignements...

Mon père!... c'est encore le cri de plus d'un homme, autrefois son élève, aujourd'hui prélat illustre, homme d'État ou savant académicien; le cri du cœur de pasteurs modestes, qui venaient puiser dans sa science

et sa vertu les conseils aux jours d'épreuve, et la bonté de l'affection dans tous les temps. C'est le cri du pauvre pour lequel il était toujours riche, et par lequel il était toujours pauvre lui-même. C'est l'accent de ces âmes qu'il sauva du précipice, qu'il réhabilita après le naufrage, qu'il conduisit à la paix et à la joie par la tendresse, par l'expérience et par le charme de son esprit.

C'est le cri de tous ceux qui l'ont connu, le cri de ses ennemis eux-mêmes...

Et je m'attristais pour tous, en songeant qu'il faut au sentiment le plus profond, un objet qui nous y ramène, et où retrouver vivants et frais des souvenirs amis... *Ecce quam bonum... habitare fratres in unum...* En songeant que, par suite des labeurs sans nombre qui nous enlèvent à l'intimité du cœur, cette tombe, si éloignée du centre où chacun circonscrit un horizon, pouvait devenir sinon oubliée, du moins isolée...;

en songeant surtout que cette vie, si pleine d'œuvres, ne serait plus, à défaut de conseils parlants, un modèle à suivre, un exemple à imiter, une science à consulter, une page pour l'histoire, un bienfait pour la religion, et pour le monde un enseignement...

Ces pensées m'oppressaient encore en rentrant au presbytère, lorsque les mots du testament de M. Liautard, qui me désignent comme dépositaire de tous ses papiers, pour tel usage que j'estimerais le meilleur, c'est-à-dire le plus sage et le plus utile, répandirent dans mon esprit une clarté soudaine, et dans mon cœur la joie d'une douce espérance...

De là ce livre.

J'ai fait précéder les travaux de M. Liautard d'un essai sur la vie de cet homme de bien. J'ai été secondé par des renseignements que j'ai recueillis auprès de quelques-uns de ses nombreux élèves et de ses

illustres amis. Je regrette, en les remerciant de leur généreux empressement, de ne pouvoir les nommer tous ici. Je me borne à exprimer, en particulier, aux deux grands amis du défunt, MM. Augé et Froment, les sentiments de ma vive reconnaissance. Mon travail est rempli de faits constatés exacts. Ces faits exposés, le mérite du travail importe peu. La tâche d'ailleurs était grande pour mes forces, qui sont humbles. Mais je n'ai point dû m'arrêter à cette considération, par le double motif du legs qui m'a été fait des papiers de M. Liautard, et des rapports les plus intimes que j'ai eus, pendant douze ans, avec celui qui m'appelait *son fils choisi*. Dans mon essai, il y a donc des faits, et à la suite de mon travail, M. Liautard se présente lui-même.

Élèves de ce bon maître, condisciples dont j'aime le souvenir; amis qui le vîtes toujours si simple, si loyal, si généreux et

si bon; artistes et poètes, philosophes et penseurs, qui recherchiez le charme de son esprit et la profondeur de son savoir; prêtres de tout rang, qui le consultiez en l'aimant comme un père ou un frère; hommes politiques, qui le trouvâtes toujours sans haine, sinon toujours sans passion; ville de Fontainebleau, dont j'ai béni les enfants, dont j'ai assisté les vieillards sur leur lit de mort, dont j'ai consolé les affligés, guidé par les conseils de ce bon père: vous tous, roi (1), princes, prélats, pairs, députés, magistrats, artistes et savants, ses élèves et ses amis, ses paroissiens... c'est à vous que j'offre ces souvenirs de M. Liautard, comme un monument pour perpétuer le souvenir de cet homme de bien, l'une des plus grande et des plus imposantes figures du clergé contemporain.

A. Denys.

Presbytère de Chaillot (Paris). . . . . . . 1844.

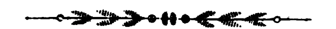
(1) Le roi de Sardaigne, prince de Carignan, qui gouverne ses États avec tant de sagesse, dans les temps difficiles où nous vivons, a été élève de M. Liautard.

ESSAI BIOGRAPHIQUE

SUR

M. L'ABBÉ LIAUTARD,

FONDATEUR DU COLLÉGE STANISLAS.



Claude-Rosalie LIAUTARD, dont nous essayons de raconter la vie, naquit à Paris, le 7 avril 1774. Il fut baptisé le même jour, dans l'église de Saint-Étienne-du-Mont.

Ce fut comme pour entourer les jours de cet enfant d'un fidèle souvenir, qui lui devait redire les tendresses du foyer de la famille, que la mère joignit son nom au nom du père et voulut qu'il fut appelé *Claude-Rosalie*.

Claude Liautard, son père, bourgeois de Paris, appartenait à cette classe honorable de citoyens indépendants par leur fortune et leur position sociale,

et dont le savoir et les vertus faisaient l'illustration de la grande cité.

Sa mère, Rosalie *de la Raimisse,* femme d'un haut mérite, donna à son fils, dès sa première enfance, ces principes solides qui, dans toutes les circonstances de sa vie, le rendirent inébranlable dans ses convictions.

L'enfant entrait dans sa quatrième année, lorsque sa mère tomba gravement malade. Elle avait une amie au palais de Versailles, au sein même de la cour, qui se chargea de l'éducation de l'enfant. Cette amie, femme infiniment recommandable, vivait dans l'intimité de la maréchale de Tallard.

A cinq ans, il était déjà l'enfant gâté de la *grande maison*, ainsi qu'il appelait lui-même alors, dans sa spirituelle naïveté, le plus magnifique palais de France. Les Princes et les Princesses de la Famille royale eux-mêmes daignaient accueillir avec bienveillance le jeune protégé de la maison de la maréchale de Tallard. Plus d'une fois, avec d'autres enfants de son âge, il fut admis auprès de Marie-Antoinette qui, par ses grâces naturelles, par le charme d'une causerie ingénieuse et simple, émerveillait et séduisait tout ce qui l'approchait, surtout les enfants dont elle aimait à s'entourer.

Souvent on vit le prince de Condé lui témoigner un intérêt tout particulier (1), soit en considération de l'estimable *institutrice*, soit par cette noble déférence pour l'extrême jeunesse d'un enfant sur le front duquel le Créateur a, pour ainsi dire, gravé tout ce qu'il a placé de grand et d'élevé dans son cœur et dans son intelligence, que l'on remarque chez quelques hommes d'élite, placés au sommet des positions sociales. L'on dirait que, chez eux, c'est un retour de l'âme vers ce printemps de la vie où les pensées et les émotions sont si pures; et que, frappés de la vanité de tous honneurs et de toute gloire, le titre d'homme, lorsque les passions ne l'ont pas défloré encore, est le titre le plus grand dans leur estime.

Doué d'une intelligence fort active, l'enfant se façonnait aux manières exquises, à la parole élégante, à tout ce qui frappait ses yeux, à tout ce qui remuait son âme. Il était l'objet de mille attentions, et des plus nobles, et déjà sa parole comme son geste exprimaient vivement et avec franchise ce

---

(1) Ce fut, sans doute, cette distinction avec laquelle cet enfant était traité à la cour, qui fut la source du mystère dont, plus tard, on s'est plu à envelopper son berceau. Mais pour admettre, contre la foi des actes de l'état civil, que le sang royal coulait dans ses veines, il faudrait autre chose qu'un simple bruit public.

qu'il sentait, lorsque, dans l'éducation de la famille, l'enfance est soumise à taire ce qu'on est inhabile à bien diriger.

Aussi, dans la maturité de son âge, aussi bien qu'aux jours de son enfance si heureusement privilégiée, les moindres manifestations d'un désir prenaient une expression de commandement, une forme péremptoire, si l'on peut dire, qui semblait refuser toute observation à l'encontre, qui affectait le ton de l'autorité et s'imposait comme une volonté, mais qui n'était chez lui que le produit d'une extrême franchise, ou l'expression vivement définie d'une conviction profonde.

Il grandissait ainsi dans ce palais somptueux où brillait tant de splendeur, mais au-dessus duquel s'amoncelait le plus terrible orage qui ait jamais éclaté sur un peuple et sur ses chefs.

Il y était comblé de caresses et de marques d'affection, de la part de tout ce qu'il y avait de plus grand à la cour et que l'on voyait se presser dans les salons de la maréchale. C'était un aimable enfant qui portait sur les lèvres un permanent sourire, sur ses joues la fraîcheur la plus rosée : comment ne pas l'aimer? On remarquait surtout la vivacité de ses yeux qui semblaient annoncer tout ce qu'il y avait de péné-

tration dans son intelligence. Il se faisait chérir par son langage ingénieux, qui puisait, dans une gaieté de tous les instants, ses étonnantes saillies; de là lui vint le nom de *petit prodige,* que tout le monde, au château, lui donnait volontiers.

Mais ce qui le rendait surprenant, ce qui donnait de la variété à ce brillant babil d'enfant, et ce qui lui assurait aussi une affection dans les cœurs qui se blasent facilement à tout ce qui menace la constance, même à la gaieté et à l'esprit, c'était cette habitude méditative qu'il conserva toujours et qu'il montra dès le jeune âge. On nous a conté que, les yeux fixés sur un objet bien loin de sa pensée, il demeurait immobile et comme absorbé. En vain l'appelait-on par les noms les plus doux, ce n'était qu'avec peine qu'il consentait à descendre des régions où sa jeune âme l'avait transporté; alors il remuait sa tête comme pour chasser les *hôtes mystérieux* qui voulaient le retenir; il ouvrait tout grands ses yeux étonnés, et fixait le noble cercle où il était enfermé avec cet air triste et rêveur qui s'imprime sur nos traits, quand notre âme oppressée se met à la vaine poursuite d'un songe qui se perd.

Après les devoirs de son âge, dans ce royal séjour, il aimait à se retirer dans l'intimité de son *institu-*

trice. Il posait sa tête sur les genoux de sa seconde mère, écoutant tout ravi, et dans un recueillement inexprimable, ce qui lui était enseigné de gracieux et de chaste, en même temps que de sage et de profond; délicieux entretiens! causeries vraiment saintes! car elles étaient avant tout chrétiennes. Les précoces facultés de l'enfant se développaient sous ces bienfaisantes impressions; et, tout jeune encore, il savait ce qu'il devait faire pour se conserver pur au milieu du monde, et pour garder son âme à Dieu à qui il adressait sa prière, pieusement agenouillé auprès de sa chère institutrice.

C'est de notre enfance que nous viennent les sentiments élevés et les nobles pensées. Heureux l'enfant qui, au sortir du berceau, reçoit de grandes leçons chrétiennes et ne peut arrêter son regard que sur des exemples salutaires! Il entre dans la vie avec la moitié du trésor nécessaire au voyage; la sagesse avec l'amour et la crainte du Seigneur, les vertus et la noblesse de l'âme sont ce trésor sans lequel, pour l'homme, tout est erreur et malheur. C'est dans une éducation religieuse et vraiment chrétienne que l'on acquiert ce trésor; c'est là seulement qu'on s'habitue à se revêtir de la robe sainte qui nous rend dignes convives au banquet céleste!

Conséquences admirables d'une semblable éducation ! ces vertus se perpétuent des pères aux enfants, de telle sorte que, chez les hommes supérieurs, on remarque un attachement plus profond, plus solide, plus sincère aux affections de la famille.

Le digne fondateur de Stanislas aimait à rappeler ce temps de son enfance, et dans ces souvenirs si doux, il retrouvait au fond de son cœur toujours reconnaissant, ces émotions pures et tendres qui, dans ces jours lointains, avaient rempli sa jeune âme.

Cependant l'âge arrivait; l'enfant avait huit ans, et son intelligence réclamait les bienfaits de l'instruction. Il ne devait pas être seulement un homme de bien, son esprit annonçait qu'il devait être un homme utile.

On songea donc à le placer dans une bonne maison, où il put recevoir les bienfaits d'une éducation publique dont les avantages sont inappréciables. Nés pour nous aider les uns les autres, pour vivre ensemble, c'est dès nos jeunes années que nous devons nous habituer à la vie commune. Dans le sein d'une école, entre camarades, le sentiment de la patrie se développe ; c'est là que l'on apprend à supporter son frère,

à l'aimer, afin de s'en faire aimer, malgré ses propres imperfections ; c'est dans l'éducation commune que, tout naturellement et sans s'en apercevoir, on s'exerce à comprendre et à reconnaître que, sans l'échange de sacrifices, il n'est pas de société possible, sans l'échange des sentiments de bonté et d'indulgence, point d'amitié durable.

Mais l'éducation privée n'a-t-elle pas aussi ses avantages?

Sans nous arrêter à l'appréciation du meilleur système d'éducation, hâtons-nous de dire que l'enfant, avec les germes admirables qu'il portait en lui, avait reçu, de la personne qui s'en était chargée, les principes d'une *éducation* parfaite et proprement dite qu'elle avait préférée à ce qu'on appelle exclusivement l'*instruction*. Le système de cette femme était celui-ci : à savoir que le moral est la base de l'intelligence, et qu'avec un cœur droit, avec un *bon cœur* on ne saurait être un ignorant. « *Vous* aurez « de l'esprit, disait-elle à son élève ; mais un esprit « bien rare, votre esprit sera l'*esprit du cœur*. » Ce mot n'est pas moins profond que charmant, et prouve assez que l'*institutrice* possédait les belles qualités de cet esprit. Il est bien vrai que, par la droiture du cœur et la noblesse des sentiments, on arrive

bien vîte à la vérité. Tout en lui enseignant ses devoirs envers Dieu et ses *supérieurs*, la pieuse dame dirigeait le cœur de son élève vers l'amour de la bienfaisance; elle fixait cette jeune intelligence sur les notions du juste et de l'injuste, et l'enfant apprenait ce qu'il devait à son semblable, ce qu'il avait à faire à l'égard des malheureux, ce qu'il se devait à lui-même.

C'est par l'éducation du cœur que l'on détruit l'égoïsme, et ce doit être le but de l'éducation bien entendue, Ils sont nombreux et grands les secrets qu'une éducation chrétienne révèle à une jeune âme! — Ce qui sert au plus grand nombre, c'est le juste; ce qui nuit à la généralité, voilà l'injuste dans leur plus grande généralité; mais le juste et l'injuste peuvent aussi s'appliquer isolément aux personnes prises en particulier. — Ces notions ainsi réunies frappèrent l'esprit de l'enfant et se gravèrent dans son cœur; de là cet amour de la bienfaisance qu'il porta si loin, qu'il lui fit oublier jusqu'à ses besoins personnels, dans les situations mêmes les plus pénibles de sa vie.

Ainsi préparé, on pouvait sans crainte le faire entrer au collége.

C'est à Picpus, dans une pension où se trouvait

un grand nombre d'enfants appartenant à des familles distinguées, qu'il fut placé d'abord, puis au collége de Lisieux, enfin à Sainte-Barbe, dont il conserva toujours un précieux et tendre souvenir. Il brilla partout par une aptitude particulière à tout travail ; mais, au contraire des élèves intelligents qui se reposent sur la facile conception avec laquelle ils saisissent les choses de l'étude, il était studieux et appliqué plutôt par un penchant naturel, que par une docilité de raison. Malgré cet avantage d'une rapide intelligence et ce mérite d'une application soutenue, il n'était point pourtant ce que l'on nomme un *sujet modèle*. C'est-à-dire qu'il n'était pas exempt des vivacités de son âge, et l'on se gardait bien de le présenter comme type de perfection. La fierté de son caractère et une certaine indépendance dans les idées, formaient un contraste trop frappant avec les qualités dont nous avons parlé, dans une communauté où la soumission la plus humble est une grande vertu, sinon une vertu indispensable, pour être méritant. Si cette fierté apparaissait, dans ce nouveau séjour, comme un défaut que l'on doit vaincre, lorsqu'en d'autres lieux élevés, et du sommet desquels tout se juge et s'apprécie largement, elle avait été la bienvenue ; à Sainte-Barbe même, bien-

tôt elle fut considérée comme une qualité qu'on estima fort précieuse, et que l'on s'attacha à développer, en appliquant son action à des exemples de justice, de noblesse d'âme et de dignité humaine.

Le directeur des études, sous le titre de *préfet des humanités*, M. l'abbé Nicolle, recteur de l'Académie de Paris, sous la Restauration, surtout, reconnut tout ce qu'il y avait de supérieur dans le jeune Liautard, et le protégeait spécialement. Mais homme à système, M. Nicolle, par la fausse direction qu'il donna aux études et à la discipline, dans un temps où tout en France subissait l'influence d'une indicible agitation, comme le sol d'un pays menacé d'un tremblement de terre; M. Nicolle suscita contre lui un soulèvement violent, dans une maison jusqu'alors si calme et si régulière; proscrit par l'opinion de la maison, le préfet des humanités fut obligé de se retirer devant l'émeute; et avec lui disparut le mauvais esprit qui s'était introduit sous sa direction.

Mais nous devons rendre à M. Nicolle la justice de dire que, s'il avait soulevé contre lui les mauvaises passions des élèves, travaillés par la grande maladie de l'époque, il avait donné aux études une active impulsion.

M. Nicolle fut remplacé par M. l'abbé Formentin,

qui sut comprendre son époque et sa mission, et, jusqu'au moment où la maison de Sainte-Barbe fut fermée par le fait, la gouverner avec la plus grande sagesse. Les élèves lui furent constamment aussi soumis qu'ils avaient été difficiles avec M. Nicolle.

Homme supérieur, le nouveau préfet des humanités ne sut pas moins apprécier le jeune Liautard que ne l'avait fait son prédécesseur. Il dirigea habilement cet élève qu'il captiva par l'affection et le respect, et dont il se fit l'ami. Il employait avec lui les formes sérieuses que l'on échange d'homme à homme, dans la maturité de l'âge; et c'est ainsi que le jeune Liautard puisa dans ce commerce honorable des notions sur l'art de l'éducation, qu'il développa plus tard dans l'enseignement.

Jeune homme hors la ligne commune, il devait trouver des amis dans le cercle, toujours restreint, des élèves capables et distingués. Il se lia d'amitié franche avec MM. Lemaire, Dussault, Delalot, Barbier Dubocage, etc.; M. Borderies, procureur de la communauté et ancien élève de la maison, aussi bien que M. Formentin, le recherchait dans l'intimité. Parmi ses condisciples, il était surtout aimé de M. Miel, esprit éminent qui s'était acquis une grande réputation de probité et de justice dans la tâche pé-

nible qu'il soutint pendant vingt ans, d'examiner le mérite des jeunes personnes au brevet de capacité pour l'instruction primaire. Il a laissé sur les arts et sur l'administration de la ville de Paris, un livre dans lequel, nonobstant la science dont il fait preuve et la hardiesse de ses aperçus nouveaux, apparaissent bien évidentes la bonté de son cœur et l'aménité de son caractère.— Dans ce précieux établissement, la franchise des sentiments du jeune Liautard se déploya tout entière, et il conserva de ce séjour, comme des trésors, des souvenirs et des amis qui l'ont accompagné jusqu'à la dernière heure.

Nous ne le suivrons pas dans les années du développement de ses études. Nous avons nommé quelques-uns de ses condisciples sur lesquels il soutint un glorieux avantage; c'est plus qu'il ne faut pour apprécier l'importance de ses succès.

Mais nous ne saurions trop nous arrêter sur le bon naturel, la bienveillance exquise et l'attachement plein d'ardeur dont il fit preuve envers ses camarades. Nous aurions mille faits à citer, nous nous bornerons à un seul.

Aux premiers jours de la révolution, quelques élèves, dans un moment d'enthousiasme, manifestèrent des sentiments assez peu conformes aux opinions qui

triomphaient en ces temps d'agitation ; une rumeur se fit, qui plaça les directeurs dans la nécessité d'adresser aux pensionnaires des remontrances d'une juste sévérité, afin que, par ce précédent, la douce atmosphère qui vivifiait la maison ne fût pas, en ces temps d'orage, corrompue par des préoccupations politiques. Mais la passion révolutionnaire, avec ses espions, audacieux jusqu'à la calomnie et jusqu'au blasphème, fut bientôt instruite de ce fait, et des soldats se présentèrent pour se saisir du jeune audacieux qui avait osé, le premier, protester contre les principes de la révolution. Indignés, mais atterrés, les élèves se croupèrent, chacun défendant un ami ; vains secours de la bienfaisante amitié, car le nom du pauvre séditieux était connu. Mais voici qu'un jeune homme fend le groupe, saisit vivement par le bras le camarade éperdu, lui arrache, pour ainsi dire, la soutane que lui-même il endosse, le revêt de son habit, et rend ainsi infructueuses les recherches des soi-disant défenseurs de la patrie. — Malheureuse patrie dont ils prenaient les enfants au bout de leurs baïonnettes pour les jeter à la guillotine !

Ce trait, qui appartient à M. Liautard, a-t-il besoin de commentaires pour justifier ce que nous avons dit *de l'abondance* de son cœur ?

Cependant, chargé de quatorze siècle, le trône de Louis XVI allait être balancé dans la main du peuple soulevé. Déjà, en effet, les enseignements funestes des doctrines philosophiques répandaient, dans la France, un souffle corrupteur qui, s'élevant au sein de la ville capitale comme d'un foyer ardent, allait *empoisonner* l'air pur jusqu'alors des plus paisibles retraites.

Le droit et le devoir furent interprétés au gré des sentiments d'orgueil et de haine ; on voulut le *pourquoi* de toute obéissance et de toute soumission : obéissance à la loi et au roi, soumission à Dieu et à ses ministres. Réveillées en sursaut, toutes les autorités, celles-là mêmes qui relevaient de Dieu, furent soumises à la question, c'est-à-dire à l'aveuglement des passions, et, sans songer au lendemain, on brisa le passé. Princes et grands, nobles et prêtres, femmes et vieillards, tous ils marchaient pour être mis à mort sur l'échaffaud.

L'Église, naguère si puissante dans ce royaume très-chrétien, semblait devoir s'anéantir dans ces flots de sang qui teignaient le voile dont elle se recouvrait dans son affliction ; elle avait exercé dans l'État l'influence de ses lumières, l'Église à qui les rois avaient emprunté ses lois et ses règlements, pour gouverner d'après ces modèles.

Cependant, à part cette légère agitation dont nous avons parlé, Sainte-Barbe avait su se préserver de l'effervescence générale des esprits. Les maîtres habiles, qui dirigeaient la maison, maintenaient la discipline dans une sage sévérité, et malgré les sourdes rumeurs de tout un peuple, les études se poursuivaient avec l'assiduité, l'ardeur et la tranquillité que l'on remarque dans les jours calmes de la politique. Dieu semblait avoir réservé cette retraite aux maîtres vigilants et aux élèves ignorants du danger, quand tout-à-coup 91 arriva avec ses menaces effrayantes, dont on ne prévoyait, sans doute, pas les terribles conséquences contre les ministres des autels qui refuseraient de se soumettre à la constitution civile du clergé.

Fidèles à leurs devoirs, les directeurs de Sainte-Barbe protestèrent contre un serment que leur conscience ne pouvait admettre. Cependant, ils demeurèrent fermes à leur poste, résolus à mourir plutôt que de transiger avec leur conscience.

La municipalité de Paris ayant fait de vaines tentatives pour séduire ou entraîner des hommes qu'elle estimait, nomma d'autorité des maîtres et des professeurs pour remplacer ceux qui ne voulaient pas se soumettre à ce qu'on appelait les *lois de la*

Nation, mais qui, en réalité, n'étaient que l'œuvre d'une philosophie haineuse et jalouse. Cédant à la force, les maîtres légitimes de Sainte-Barbe déposèrent, avec noblesse et dignité, sans aucune récrimination, leurs fonctions entre les mains des nouveaux venus, et ils se retirèrent.

Le lendemain du départ de ces maîtres bienaimés, cet asile de la science et de la vertu ne conservait plus un seul de ses élèves.

Mais dans leur vive sollicitude, quelques-uns de ces éminents instituteurs réunirent à Paris d'abord l'élite de leurs élèves. Jeunes intelligences qui se trouvaient abandonnées, avec la sève de leurs seize à dix-huit ans, à la merci d'une société en délire! Le jeune Liautard fut au nombre des élus.

Dans ce petit établissement privilégié, formé au faubourg Saint-Antoine, rue de Montreuil, par M. Formentin et M. Borderies, il s'est passé un fait qui ne doit pas être omis dans ce que nous écrivons sur M. Liautard. Ces Messieurs étaient à peine installés qu'ils furent dénoncés comme rebelles aux lois; c'est-à-dire qu'ils furent accusés de *célébrer* les saints Mystères, dans un temps où tout culte était prohibé. Défense qui rappelait celle que, dans l'aveuglement et la fureur de leur jalousie, les enne-

mis de Daniel et de ses compagnons d'infortunes, faisaient porter, à Babylonne, contre tout hommage qui ne s'adresserait pas aux divinités qu'ils s'étaient eux-mêmes fabriquées.

Dans ces jours, qui feront éternellement la honte de ceux qui les ont amenés, le peuple poussé, comme celui d'Israël contre le Christ, par je ne sais quelle infernale puissance, croyait ne pas devoir attendre que le magistrat exerçât ce qu'il appelait la justice. Il s'érigeait lui-même en magistrat...

Le petit établissement du faubourg Saint-Antoine se vit donc tout-à-coup envahi par une foule nombreuse. La haine était dans tous les cœurs, la menace sur toutes les lèvres. Des signes du culte eussent été des arrêts de mort, et pourtant il y avait dans la maison des ornements de prêtres, des croix, des flambeaux, des calice et tous les autres vases nécessaires à la célébration du saint Sacrifice.

Des recherches minutieuses furent faites, et l'on était parvenu dans une grande chambre où se trouvaient toutes ces pièces accusatrices ; on les touchait, on allait les découvrir, c'en était fait des saints prêtres qui s'étaient dévoués à l'éducation de leurs anciens élèves de Sainte-Barbe. Elles étaient renfermées dans un coffre qui lui-même servait d'autel.

Un jeune homme, le même qui, avec une étonnante présence d'esprit, avait arraché son imprudent camarade aux mains des satellites de la révolution, lorsqu'ils allaient l'emmener dans leurs prisons, se présente à la foule que, jusqu'alors, il avait suivie avec anxiété. Il se met à la tête de la perquisition, il arrive au coffre compromettant, et s'élance dessus avec résolution, il s'y installe comme dans une tribune, et amuse, par son esprit et ses bons mots, les plus exaltés de la troupe; il captive surtout les femmes qui jamais ne se trouvaient en minorité dans de semblables visites domiciliaires. Le succès du jeune Liautard fut si complet dans cette périlleuse entreprise, qu'on le menaça de le porter en triomphe. Son attitude noble et digne, sa présence d'esprit, son langage vif, spirituel, incisif et peut-être aussi sa jeunesse, avaient complètement séduit cette foule ébahie qui se retira dans des sentiments tout différents de ceux qui l'avaient amenée.

Quoique délivrés de cette terrible perplexité, les chefs du petit établissement du faubourg Saint-Antoine crurent cependant qu'il ne serait pas prudent de demeurer à Paris. Ils allèrent se fixer dans les environs de Compiègne, au château de la Douie, appartenant à l'honorable famille de Hémant, dont trois enfants

confiés à leurs soins, ne les avaient jamais quittés. Le courageux élève qui venait de les sauver d'un si grand danger fut emmené avec eux. Mais ils n'y demeurèrent qu'une année, et ce fut à Versailles même, où il avait passé les jours si heureux et si brillants de sa première enfance, qu'il fut donné à M. Liautard d'achever ses études (1).

Mais quelle différence pour lui ! un voile funèbre enveloppait cette *grande maison* où, quelques années auparavant, il avait vu tant de magnificence et de majesté.

Durant tout le temps qu'il demeura dans cette ville, si malheureusement changée, quand il ne pouvait se dispenser de passer devant les grilles fermées, les cours silencieuses de ce palais abandonné, c'est à peine s'il osait y porter ses regards pleins de tristesse. Chaque fois qu'il y pensait, son âme était abreuvée d'amertume; tout son cœur se brisait au souvenir du passé.

Cependant les événements marchaient, la tour-

---

(1) A seize ans il expliquait Homère et Démosthènes, à livre ouvert; il se plaisait, surtout, à la lecture des œuvres de saint Basile, qu'il comprenait comme si elles eussent été écrites en français. Saint Basile était son auteur de prédilection.

mente révolutionnaire ébranlait l'Europe, et la France, plongée dans les horreurs de toute sorte, divisée dans les mille volontés, sentait le besoin de réunir toutes ses forces. De là, cette gigantesque réquisition qui, dès le 23 août 1793, frappa à toutes les portes, et n'eut aucune considération, ni pour l'âge de l'enfant, ni pour la vieillesse du père, ni pour les besoins de la mère. Souvent les moyens d'existence furent brisés par le départ d'un conscrit, lorsque la famille entière vivait du produit de ses labeurs; mais les grandes clameurs de la nation étouffaient les voix désolées de ses jeunes hommes, de ses vieillards et de ses femmes.

Le jeune Liautard, qui n'avait cessé d'habiter Versailles dans la société de ses maîtres, sous la direction desquels il s'était livré à de sérieuses études de philosophie, d'histoire, de mathématiques, etc., fut enveloppé dans cette immense levée d'hommes.

Charme de la vie intime, doux entretien d'une âme ardente et jeune, qui aime à s'épancher avec franchise et liberté dans d'autres âmes qui la comprennent; jours de paix et de prière, où le cœur rapporte à Dieu le trop plein qui déborde, afin que le vase fragile ne se brise, privé de l'équili-

bre divin ; enfance bénie et presque royale ; amis qui l'aimiez comme on aime son frère, maîtres qui l'entouriez d'un amour paternel, et qu'il suivait, docile et reconnaissant, dans les sentiers, par vous préparés, d'une rare tendresse ; trésor qu'il touchait de la main, qu'il adorait des yeux, désormais, hélas ! vous n'êtes que des souvenirs !

Ah ! comment vous retrouver ? quelles déceptions et quels chagrins le ramèneront à vous ? Mais son âme est grande et belle ; ce qui le consolera dans les épreuves, ce sont les souvenirs de votre affection, ô vous, ses amis ! ce qui le sauvera dans les périls, quand vous ne serez plus là pour lui montrer le précipice, ce sont les conseils de votre expérience, ô vous ses nobles et dignes maîtres !

Le jeune conscrit fut envoyé à Maubeuge. Comme il aimait l'histoire ; il en connaissait parfaitement ce qui est enseigné dans un collége. Dans son voyage, il cherchait à se consoler de la cruelle séparation de ses amis, en lisant Virgile et Tacite, qui ne le quittaient jamais, et en songeant qu'il allait se trouver au sein des mouvements militaires, et voir en réalité les choses belliqueuses et les guerriers que son imagination avait suivis dans les événements du passé. Il croyait rencontrer des César et des Alexan-

dre, mais les hommes qui se présentèrent à lui, étaient des mortels les plus simples en apparence. Modeste parce qu'il savait, il fut surpris de voir que des jeunes gens étaient appelés au commandement.

Il comprit cependant que dans ces masses que l'on réunissait dans la confusion, les hommes de quelque instruction étaient en petit nombre, et qu'à ceux-ci, de quelque part qu'ils vinssent, hommes ou adolescents, appartenait l'honneur d'être placés les premiers dans les rangs.

Il entra dans un régiment d'infanterie, puis dans le 3e de dragons, qui avait eu pour colonel le duc de Chartres.

Celui-là eût été taxé de folie qui eût prédit au colonel et au simple soldat, les jours qui leur étaient réservés. En effet, le temps était noir d'orages qui s'amoncelaient à l'horison politique; les armées, sans cesse en présence, se heurtaient sans cesse; les hommes s'entre'tuaient, et l'ancien colonel du 3e de dragons ne prévoyait pas alors les événements qui surgiraient de cette affreuse mêlée... Proscrit, mais homme d'un caractère énergique et persévérant, que le malheur trempa fortement, il se soumit aux rigueurs de l'adversité, comme à une expiation.

Loin de sa patrie, il fut sur la terre étrangère

comme ce philosophe de l'antiquité, portant en soi le seul trésor qui brave les coups de l'inconstante fortune. Plus tard, lorsque, rentré en France, il jouissait des honneurs qu'il avait crus à jamais perdus, il obtint le titre d'altesse royale. Bientôt une tempête nouvelle lui apporta celui de majesté, et il s'appela Louis-Philippe, roi des Français.

Le jeune dragon transporté dans les camps, ainsi que par la fantaisie d'un rêve étrange, ne devinait pas, quoiqu'ingénieux dans les situations difficiles, qu'après avoir obtenu l'honneur d'être admis à l'école polytechnique, ses projets d'avenir allaient s'effacer sous l'impérieuse action d'une vocation sincère et évidente; que le casque du dragon serait remplacé par le chapeau aux larges bords, l'habit militaire par la robe du prêtre, l'épée du soldat par la plume et par la parole; qu'appellé au sacerdoce, tout à coup il se sentirait entraîné à régénérer l'esprit public par l'éducation. Il était loin de prévoir que, par son caractère indépendant, ennemi de toute entrave, par ses écrits et par ses discours, il braverait le corps universitaire, l'*âme de Bonaparte*, comme il l'appelait; qu'il aurait une part immense dans les causes qui ramèneraient ses rois bien-aimés et légitimes souverains de son pays; qu'il serait appelé à

conseiller les rois, à éclairer leurs ministres; qu'il oublierait son intérêt propre et son amour pour la personne royale toutefois que l'intérêt public, la sécurité de la religion et la cause de l'instruction en France, lui imposeraient le devoir, en tant que citoyen et homme de talent et d'influence, de flétrir les mesures dangereuses et les actes injustes, de flageller à l'aide d'une saine raison et de l'indignation soulevée dans un noble cœur, les hommes qui, victimes entraînées ou acteurs en initiatives, par faiblesse ou par audace compromettaient les libertés publiques et, avant celles-ci, les intérêts de l'autel et du trône. Non, il ne prévoyait pas qu'après avoir tenu, derrière le rideau, la position la plus difficile, mais la plus belle, avec une opiniâtreté qui rappelle la force de caractère d'un Richelieu, lorsque ses élèves seraient devenus, les uns les premiers ministres d'un pays voisin ou des prélats renommés de l'Église de France, les autres, les premiers magistrats du royaume, ou des généraux distingués, la Providence lui réservait la retraite la plus modeste pour son talent; la conduite des âmes avec le titre de curé dans une ville (1) renommée par le château royal confié à sa garde

(1) Fontainebleau.

et dont les honneurs allaient appartenir à l'ancien colonel de son régiment de dragon !... Mais il sut se faire petit !...

Il avait compris la parole de notre divin Maître, qui nous ordonne d'être humbles et simples dans le cœur et dans l'esprit, et à la mesure des imperfections humaines, comme le Fils de l'homme, il a mérité que l'on proclame à sa louange : *Il marchait dans la vie en répandant des bienfaits.*

Mais n'anticipons pas sur les événements, et, rétrogradant à travers ce sommaire, allons retrouver le conscrit de Versaillès, au moment où il entra dans le 3e de dragons.

Après avoir passé quelque temps à Maubeuge, il fut chargé de conduire sa compagnie à Compiègne. Ces hommes qu'il commandait, soldats improvisés de la république, malgré l'effervescence des idées, à cette époque, n'avaient point cet enthousiasme militaire qui naît souvent de la conquête et de la gloire. Les uns, arrachés du sillon qu'ils arrosaient de leur sueur, espérant de la Providence et de leurs travaux le pain qui devait soutenir la famille; les autres enlevés à la science, aux lettres et aux arts qu'ils cultivaient avec le goût, l'ambition ou le génie ; presque tous enfants dans la fraîcheur de l'adolescence,

dont les parents pleuraient l'absence dans l'épouvante du sort réservé à des têtes si chères ; tous, ou presque tous, regrettaient la paix du foyer, une mère, une sœur, quelquefois encore une épouse..... Aussi, les soldats, sous les ordres de M. Liautard, saisirent-ils, dans le trajet de Maubeuge à Compiègne, l'occasion d'abandonner les drapeaux, de sorte que, arrivée à sa destination, la compagnie était réduite à la moitié de ses soldats. En ces temps, il est vrai, la désertion était fréquente, on en comprend les motifs ; celui qui commandait la compagnie ne pouvait rien d'ailleurs contre la volonté qui s'appuie sur la force.

Le jeune dragon épuisait en vain sa philosophie, afin de se soumettre paisiblement à cette vie militaire. Quelque puissante que fut sa volonté dans les occasions où il fallait être résigné, il y avait en lui une voix qui l'appelait loin des camps. Il chercha un moyen de se dispenser de ce service si matériel, et l'École polytechnique trancha la difficulté. Bien déterminé à en faire partie, il demanda à son capitaine l'autorisation de se présenter aux examens d'admission.

C'était une bonne nature d'homme, que ce capitaine. Il ne trouva pas le nom de son père suffisam-

ment harmonieux, militairement parlant; il se débaptisa pour se nommer définitivement le capitaine *Hunion*. Bon homme jusqu'à l'extrême naïveté, brusque en ses manières, comme pour faire preuve d'un caractère ferme, le capitaine Hunion était un brave soldat. Il était capitaine et n'en était point étonné; on l'eût fait maréchal de France, qu'un tel honneur, à son avis, eût été justifié par son mérite. Savait-il écrire? — C'est un mystère; mais, du moins, lisait-il? — La question est délicate, et, avant tout, il faut de la discrétion.

Le capitaine Hunion affectionnait le jeune dragon, et désirait vivement le retenir auprès de lui. Qu'on nous permette de citer, dans leur naïveté, les motifs qu'il faisait valoir auprès de son soldat de prédilection, pour l'engager à ne pas quitter les drapeaux. L'anecdote est curieuse et tout-à-fait prise dans les mœurs militaires de cette époque, où le *dernier manœuvre* pouvait arriver à commander un régiment. Il est vrai que s'ils n'étaient pas forts en science et en littérature, ces officiers improvisés étaient des géants quand il s'agissait de se battre. Voici donc les arguments que le capitaine du 3e de dragons développait à son conscrit :

— « Voyez-vous, disait-il, n'y a que ça; le ser-

« vice !... et puis, marchez toujours !,.. Eh ! mon « Dieu, j'étais comme vous simple soldat, et puis, « voilà !... on est capitaine, sans compter la suite... « Le service, jeune homme, le service ! je ne vous « dis que ça... et je me charge du reste », ajoutait-il très-mystérieusement en clignant des yeux et d'une voix basse.

Ce qui était fort flatteur pour le jeune dragon, mais ce qui ne l'empêcha pas de demander à ce bon capitaine la permission de se présenter à l'examen préparatoire pour entrer à l'École polytechnique.

..... « Tout ça, voyez-vous, répondit le capitaine, « c'est une idée, mais c'est des bêtises... Qu'allez-« vous donc faire à l'*École polytechinique* (1) ? »

M. Liautard développa le programme d'études de l'École, et appuya principalement sur l'importance des sciences mathématiques.

— « Oui, oui, sans doute, reprit le capitaine... » Et, pour la première fois peut-être, il se vit dans toute son ignorance. Il mesura la distance qui le séparait de ce jeune homme, et les rôles étaient près de s'intervertir. Mais l'amour-propre du capitaine le releva à ses propres yeux, et, prenant un ton solen-

---

(1) Historique.

nel : « Moi aussi, dit-il, j'aime beaucoup la *ma-*
« *tik* (1)... Mais puisque c'est votre idée, allez-y...,
« sans compter que vous auriez fait votre affaire
« avec moi... Vous avez un œil... s...tie, quel œil !...
« je m'y connais....... C'est égal, je vous regret-
« terai tout de même. Jeune homme, si vous
« vous repentez jamais d'avoir quitté le capi-
« taine Hunion, venez le retrouver, on vous
recevra... »

M. Liautard excellait à raconter cette conversation ; il ne la rappelait jamais sans se porter à la plus grande hilarité. C'est que le brave Hunion était là, posant dans sa solennelle naïveté.

Le jeune soldat, après une épreuve brillante, fut admis à l'École nouvellement ouverte. Monge et Lagrange étaient à la tête de cet établissement dont ils faisaient un foyer de science et de solide instruction. M. Liautard mérita d'être distingué par ces deux savants, comme un élève remarquable parmi les plus habiles

L'École polytechnique elle-même fut attaquée par la tourmente révolutionnaire. En fait, pourquoi cette retraite de la science aurait-elle été respectée par la

---

(1) Historique.

république? Dans ce sanctuaire se trouvaient, non-seulement des têtes, mais encore des consciences; elle fut heurter à leur porte, se proposant d'exiger de tous les élèves, sans exception, un serment de haine à la royauté.

C'est une grave question que celle du serment. M. Liautard l'examina sérieusement ainsi, que ceux de ses camarades qui pensaient comme lui, et le nombre en fut encore grand. Sous le rapport moral, se dirent-ils, le serment est un engagement sacré auquel on ne saurait contrevenir sans être parjure. En politique, si quelques hommes considèrent le serment comme une chose inviolable, d'autres hommes, et c'est le plus grand nombre, l'estiment un acte sans conséquence; ils se soumettent à une formalité, et c'est tout. N'est-ce pas, en effet, disent-ils, une affaire de logique individuelle? Dès qu'il est soumis à la loi et au système établi, en vue du bon ordre et de la paix publique, l'homme ne reste-t-il pas libre de ses idées? J'aime Pierre, vous aimez Paul, n'est-ce pas notre droit à chacun, si tel est notre goût? Et de ce que Paul est à la place de Pierre, devons-nous nous jeter l'insulte? Ces personnalités, ridicules au fond et malheureuses dans leurs manifestations, n'amusent qu'un moment le public, lequel ne se trompe point

sur la valeur du serment, de la part d'un homme attaché de cœur au gouvernement qui n'est plus.

Ceux qui reçoivent ce serment, disent-ils encore, ne se font pas illusion davantage sur sa sincérité. Si donc ils l'exigent ; si cet homme, pour servir son pays, prête un serment contraire au penchant du cœur ou à sa logique individuelle, il ne trompe personne, ni vous qui l'y forcez, ni sa conscience qui n'a rien à voir dans une formalité insignifiante, imposée par les uns et à laquelle l'autre est forcé de se soumettre. Mais, malgré la difficulté des temps, malgré l'anarchie dans les idées, à cette époque où tout était mis en question, ce serment fut pris au sérieux par tout ce qu'il y avait de cœurs droits et de consciences, honnêtes parmi la jeunesse de cette École naissante, à laquelle était réservé un si brillant avenir de science, et l'élite des élèves quitta l'école.

M. Liautard n'attendit pas qu'on le mit dans la nécessité de se prononcer, pour donner sa démission, Il partit l'un des premiers, retourna à Versailles, et ne songea point au brave capitaine Hunion. Comme il avait perdu son père et sa mère, il se réfugia de nouveau sous la tutelle de MM. Formentin et Borderies, ses anciens maîtres et amis. Il vécut ainsi dans leur intimité et les seconda dans les soins qu'ils don-

naient à quelques jeunes gens choisis. Par la suite, on lui en confia même personnellement plusieurs, appartenant à des familles distinguées. Il en fut chargé exclusivement, et s'acquitta, dès ce début, si parfaitement de sa tâche, qu'il ne s'attira pas moins l'estime et la confiance des familles que l'affection de ses élèves (1).

Plusieurs années se passèrent de la sorte. Cependant, depuis longtemps déjà, à une époque où l'on vivait si vite, Robespierre n'était plus, et les membres de la Convention, hommes étranges par leurs passions misérables et par ces jets d'intelligence quelquefois sublimes, étaient arrivés au terme de leur puissance. Si les masses se préoccupaient de pensées de gloire et d'ambition, les cœur droits, les esprits sages, les nobles intelligences pouvaient consacrer leurs loisirs au développement d'une saine philosophie et aux grandes questions de la religion.

Car aux jours de l'impiété succédaient les jours de la prière. La foi, sans laquelle il n'y a point de

---

(2) De ce nombre furent M. le général d'Haupoul, M. l'amiral de Moges, M. Simonneau, conseiller à la cour de cossation

salut possible, et qui se trouvait bannie de ce pays autrefois si chrétien, revenait au fidèle, plus resplendissante de ses divines clartés. C'est l'histoire de la religion ; c'est la destinée de l'Église de s'affaiblir à certaines époques de la vie, pour reparaître plus triomphante dans l'avenir. Les hommes de ce beau royaume, frappés de la lèpre d'une horrible philosophie, se firent orgueilleux comme le mauvais ange. Ils abandonnèrent Dieu et le renièrent ; ils se défirent de leur roi, et se plongèrent dans l'orgie la plus éhontée, au sein des ténèbres, où s'élevaient pâles et hideuses des torches sanguinaires, où se répétaient de bouche en bouche les blasphèmes de l'enfer. Mais un tel état de violence ne peut jamais durer qu'un temps, et ce temps était passé. . . . .

. . . .

. . . .

Dans la douce et pieuse société de MM. Formentin et Borderies, M. Liautard avait gémi sur les désastres de la France. Il entendait les gémissements des ministres de la religion, qui avaient refusé de se soumettre au serment exigé et qu'on égorgeait sur les débris des autels et des temples sacrés livrés alors à la fantaisie du sacrilége. Naturellement penseur, il porta un regard sur le passé, se livrant à l'axamen

des grandes questions de l'âme humaine. Il fit avec ses maîtres un cours de haute philosophie, dans lequel il approfondit la véritable destinée de l'homme. M. Formentin qui connaissait les dispositions de l'esprit et du cœur de son élève, l'avait scrupuleusement étudié; il attendit toutefois que ce jeune homme, ardent et plein de foi, vint à lui, de son propre mouvement, pour le consulter sur la question d'avenir, sur sa vocation que l'excellent abbé avait découverte, ce qui le rendait si heureux!

Le jeune Liautard était devenu silencieux et très-méditatif; le fait d'une vocation sincère l'absorbait tout entier dans cette retraite mentale, à laquelle il se soumit et qu'il s'était imposée. Un soir, après avoir, dans la prière, imploré du Seigneur le bienfait de sa grâce, un rayon de sa lumière, afin de connaître le chemin qu'il devait suivre dans les vues de la divine sagesse, il se rendit auprès de ses maîtres, ses amis et tuteurs, et, les yeux remplis de larmes, la joie la plus pure sur ses traits répandue, il leur fit part, avec une conviction vivement exprimée, du sentiment de sa vocation qui le portait à l'état ecclésiastique.

Ces hommes graves et sérieux en toutes choses, ces prêtres instruits, versés dans les sciences ecclésias-

tiques, connaissaient les sévères exigences de l'Église envers ceux qui se présentent pour devenir ses ministres. Ils l'écoutèrent avec bienveillance et furent ravis ; mais ils lui dirent :

— Quand le ciel vous appelle au ministère de la religion, songez-vous au laborieux état que vous voulez embrasser ? Votre âme s'est-elle exercée aux luttes d'un ferme et généreux courage contre les malveillants conseils de la faiblesse humaine ? Lorsque les prêtres de Jésus-Christ, fidèles à leur maître, le bénissaient dans le martyre, vous êtes-vous senti ce courage et cette vertu ?

— Oui, répondit le jeune Lieutard. « Quand les « cris des saintes victimes frappaient mes oreilles, « une voix intérieure m'appelait dans les rangs de « cette légion fidèle dont les membres, en France, « proclamaient, en livrant leurs têtes à l'insatiable « guillotine, la vérité de la religion du Seigneur. Au « sein de la tempête, quand le navire sombrait, que « les chefs étaient garrotés et jetés à la mer, enfant « éperdu sur le rivage, une voix s'est fait entendre à « mon âme, une voix du Ciel qui m'a dit d'entrer « dans le navire, de combattre dans la mesure de « mes forces pour la gloire du Tout-Puissant, et mon « âme s'est agrandie dans le courage à la vue de ces

« pilotes qui montaient au ciel pour recueillir les
« palmes du martyre. »

— Ami, lui dirent ses maîtres, qu'il soit fait selon la volonté de Dieu !

Nous l'avons déjà dit, la vocation de M. Liautard était évidente.

Rien n'est commun comme d'entendre parler de vocation. Tout homme prétend avoir la sienne, mais il en est de la vocation comme de l'amitié, s'il était permis d'en faire la comparaison.

« Ordinairement, ce que nous appelons amis et
« amitiez, dit Montaigne, ce ne sont qu'accointances
« et familiaritez nouées par quelque occasion ou com-
« modité, par le moyen de laquelle nos âmes s'en-
« tretiennent. » Souvent, en effet, l'amitié n'est qu'un résultat de nos habitudes : l'amour-propre, les besoins infinis de la vie, et pour tout exprimer, en un mot, l'intérêt compris dans une vaste acception, est presque toujours le principe de ce sentiment que, par illusion sans doute, l'on confond avec le sentiment de la véritable amitié. Aussi, l'on dit avec assez de logique, que nos meilleures affections se trouvent dans nos habitudes. A quoi le sceptique Montaigne répond que *la liaison n'est pas nouée en manière qu'on n'ait aulcunement à s'en défier*. « La vé-

« ritable amitié, ajoute-t-il, n'a pas à se règler au pa-
« tron des amitiez molles et régulières, auxquelles il
« faut tant de précautions, de longue préalable con-
« versation .... Elle vient, je croys, par quelque
« ordonnance du Ciel........ A notre première ren-
« contre (1) qui feut par hazard en une grande feste
« et compagnie de ville, nous nous trouvasmes si
« prins, si cogneus, si obligez entre nous, que rien
« dez lors ne nous feut si proche que l'un à l'aultre....
« Cette amitié n'a point d'aultre idée que d'elle
« mesme et ne se peult rapporter qu'à soy....... »

Ces considérations remarquables peuvent être appliquées au sentiment de la vocation en général. L'enfant, selon qu'il est élevé auprès de l'enclume ou près du rabot, aimera à exercer l'état de forgeron ou celui de menuisier. C'est-là, non point une vocation, mais le produit de l'habitude où s'est concentrée l'action des sens......, *accointances et familiaritez*.

Mais que le fils d'un boulanger, par le fait de l'habitude, devienne boulanger; s'il est en lui une secrète voix qui l'appelle à chanter sur la lyre des poëtes; et si, entraîné par la puissante influence de cette voix

---

(1) Montaigne fait allusion à l'amitié qui l'unissait si vivement à La Boëtie.

intime, il nous vient dire le bonheur d'un enfant endormi et qu'un ange emporte sur son aîle pour le réveiller dans la céleste patrie; par l'habitude ce jeune homme était boulanger, et par vocation, poète. Tel sera, par exemple, Jean Reboul, de Nîmes. Il en sera de même du potier de Rouen, de l'ouvrier maçon de Toulon, du menuisier de Fontainebleau, etc. Mais ce n'est là qu'une vocation humaine, ou plutôt temporelle.

Élève de l'École polytechnique, ou soldat dans les camps, M. Liautard ne sentit en lui que des aptitudes. Sa vaste intelligence l'aurait fait remarquer dans les sciences mathématiques ou dans les travaux historiques; mais l'exercice de l'intelligence, guidée par la raison et enchaînée, pour ainsi dire, à la volonté, n'est point ce *mens divinior*, cette voix qui indique le chemin sur lequel Dieu nous appelle pour notre bonheur à venir et pour le bien de l'humanité; car il s'agit là d'une vocation religieuse, divine qui intéresse l'homme, dans tout ce qu'il y a de plus important pour lui : son salut personnel et celui de ses frères. *Notum faciet Dominus qui ad se pertineant.:. et quos elegerit appropinquabunt ei.* (Num. 16-5.)

Enfin, c'est la doctrine constante des saints que

« des grâces spéciales, si nécessaires pour réussir « dans un état, ne sont accordées, surtout dans l'é- « tat ecclésiastique, qu'à ceux qui sont véritablement « appelés. *Sufficientia nostra ex Deo est qui et ido-* « *neos nos fecit ministros.* » (II, Cor., 3-5.)

Voilà pourquoi il se renferma dans l'être intime, afin de connaître sa véritable vocation; voilà aussi pourquoi, aux arguments de MM. Formentin et Borderies qui semblaient le dissuader d'une semblable détermination, par le sombre tableau qu'ils lui firent de l'Église attristée, à ces arguments qui n'avaient pour but que d'éprouver son âme et la force de sa conviction, M. Liautard répondit comme un homme inspiré par une puissance surhumaine... Cette puissance n'était que le sentiment d'une vocation sincère, évidente, profonde. *Hæc dicit Dominus : Elegi eum mihi in sacerdotem ut ascenderet ad altare meum.* (I, Regum, 12.). . . . .

. . . .

La nation, fatiguée de désordres, d'excès et de malheurs, considérant la profondeur de l'abîme que l'impiété avait creusé sous ses pieds, et ne voyant devant soi qu'une voie de corruption, tournait enfin ses regards vers le ciel; elle sentait le besoin d'une nouvelle alliance avec le créateur.

C'est à cette époque, après les longues convulsions et les cruels déchirements de plusieurs années d'indicibles souffrances, pendant qué cet indéfinissable sentiment religieux fermentait au cœur du peuple, que Bonaparte parut.

Il domina tous les partis des hauteurs de son génie, et jeta bientôt le plus brillant éclat. Il éblouissait et fascinait par le prestige de sa gloire, par le renom de sa grande armée, devant l'ombre de laquelle l'Europe s'arrêtait craintive et consternée; mais le grand capitaine jugea bien vite que ce n'était pas assez, il comprit la nécessité de rétablir l'exercice de la religion.

Bientôt l'ordre parut se consolider. Les écoles du sanctuaire ouvrirent de nouveau leurs portes; Saint-Sulpice, cette pieuse communauté de prêtres non moins savants que modestes, qui a formé tant de prêtres et de prélats aussi éclairés que saints, aussi pieux que zélés, qui font la gloire de l'Église de France et des autres contrées du monde; Saint-Sulpice reprenait ses sublimes enseignements de la science sacerdotale, pour former de nouveau des élèves du sanctuaire, capables de répandre, dans la société française, les principes et les sentiments religieux puisés à la source la plus pure. Cette moderne

Sorbonne les disposait, dans son admirable dévouement, comme des soldats intrépides, savamment préparés aux luttes incessantes, qui font la gloire et sont le triomphe du catholicisme.

L'Église avait besoin de ces gardiens zélés des saines doctrines, de ces courageux défenseurs de ses droits, de ces prêtres indépendants et purs, alors que, par le concordat de 1801, quelques-uns des plus beaux siéges de France étaient livrés à des constitutionnels, âmes vendues et stigmatisées par des scandales, ou à des vieillards décrépits dont l'autorité menaçait l'Église des plus affligeantes épreuves, alors surtout que les vides étaient si grands dans le sanctuaire.

M. Liautard entra au séminaire de Saint-Sulpice, dès les premiers temps de son ouverture (1). Il était

---

(1) Pour donner une idée des sentiments de M. Liautard, lorsqu'il fut admis au séminaire, nous citerons un fragment d'une lettre qu'il écrivait, peu de temps après y être entré, à un de ses anciens élèves, M. Simonneau, maintenant conseiller à la cour de cassation.

13 octobre 1802.

« Vous devez être bien impatient, mon cher ami, de savoir où je « demeure et ce que je deviens : mon adresse exacte est rue Saint-« Jacques, n° 181, aux Dames Sainte-Marie, au troisième. Je deviens, « ou du moins je tâche de devenir moins amoureux de mes aises,

alors dirigé par M. Emery, assisté de MM. Duclaux, Garnier, (1) Montagne, Frayssinous et Boyer, tous esprits, à bon droit, réputés supérieurs. Nous nommerons parmi les condisciples de M. Liautard, MM. de Quélen, mort archevêque de Paris; Feutrier, évêque de Beauvais et ministre des cultes après M. Frayssinous; M. de la Croix d'Azolette, archevêque actuel d'Auch; M. Letourneur, qui vient de mourir évêque de Verdun; M. Despinassous, doyen du chapitre royal de Saint-Denis, et une infinité d'autres ecclésiastiques

« moins, moins, moins, tout ce que j'étais auparavant et que je « n'aurais pas dû être. Il ne s'agit pas ici d'un examen à faire subir, « devant trois enfants et deux personnes raisonnables, ni d'un dis- « cours de quatre pages, que de bonnes âmes veulent bien arroser « de leurs larmes, mais d'un état le plus difficile et le plus terrible « de tous, où il faut mépriser richesse, plaisir, considération ; où la « plus grande science est nécessaire, et où la vertu est plus néces- « saire que la science. Voilà la tâche que je me suis imposée, ou pour « mieux dire, avant de le faire j'ai dû examiner mes forces..... « Vous parlez de venir me voir, mon cher ami... Nous n'avons « guère de liberté... Venez cependant, donnez-moi aussi de vos « nouvelles par écrit, mais n'attendez point de moi de longues let- « tres, mon temps ne me le permettrait pas, surtout dans les com- « mencements où il faut que je me mette au courant des examens .. « Chargez-vous pour tous mes petits enfants de mille amitiés......

(1) Supérieur-général actuel de la communauté des prêtres de Saint-Sulpice, et l'un des plus savants professeur d'Écriture-Sainte et d'hébreu.

qui ont jeté un grand éclat dans l'Église de France.

Mais, de l'aveu de ses brillants antagonistes eux-mêmes, M. Liautard était le sujet le plus distingué de son cours.

Les catéchismes si célèbres de Saint-Sulpice, où tant de générations de jeunes ecclésiastiques ont répandu la science de la religion et la piété, étaient alors dirigés par M. de Sambucy, frère aîné de trois saints prêtres de la même famille.

M. Liautard fut placé à la tête de celui des filles. Ce fut celui qui, par un règlement des plus habilement combinés, leur donna peut-être en grande partie cette impulsion que depuis ils ont constamment suivie. Il préludait ainsi au gouvernement et à la direction de sa maison. Ce règlement des catéchismes était si complet, et pour l'instruction et pour la piété, que jamais il n'a cessé d'être en vigueur, sans que probablement on se rappelle que M. Liautard en est l'auteur. Si la différence des temps y a fait apporter quelques modifications légères, le fonds n'en est pas moins resté comme base et principe de tout ce qui se fait à Saint-Sulpice pour l'instruction religieuse des enfants.

De temps en temps, M. Borderies, ce maître habile qui avait dirigé les études de M. Liautard, l'invitait

à venir faire des instructions au catéchisme de Saint-Thomas-d'Aquin dont il avait la direction, comme vicaire de la paroisse. Là encore, le jeune élève du sanctuaire se fit remarquer par son talent et sa facilité. Plus de vingt ans après, Madame la vicomtesse de Larochefoucault parlait encore avec enthousiasme, des éloquentes et profondes instructions de M. Liautard, qu'elle y avait entendues.

Comme il avait étudié la théologie avec ses anciens maîtres de Sainte-Barbe, bientôt après avoir, selon l'usage, subi quelques épreuves qui furent encore l'occasion de justifier sa réputation d'homme éminemment capable, il fut tonsuré et reçut successivement les ordres de différents évêques ; ainsi la tonsure et les ordres mineurs lui furent conférés le même jour, 4 juillet 1803, par S. E. le cardinal de Belloy ; le sous-diaconat, par Mgr l'évêque de Versailles, 17 septembre 1803 ; il reçut le diaconat des mains de Mgr l'évêque de Namur, le 26 mai 1804 ; enfin, il fut ordonné prêtre, le 22 décembre 1804, dans la chapelle de Saint-Sulpice, par Mgr de Belmont, évêque de Saint-Flour, prélat à hautes pensées et à vues larges. Il célébra sa première messe solennelle, à minuit, dans la chapelle de sa maison, le surlendemain du jour de son ordination, assisté de ses amis

l'enseignement, non-seulement pour élever les jeunes hommes destinés à vivre au milieu du monde, mais aussi et surtout pour former de jeunes lévites destinés au sacerdoce.

M. Liautard avait encore cette pensée, et il en était convaincu comme d'une vérité fondamentale, c'est que le jeune prêtre, élevé dans la même maison que le jeune homme du monde, contracte avec lui une de ces liaisons vraies, qui durent autant que la vie. Or, ces sortes de liaisons, disait-il, ces rapports intimes de confiance et d'amitié ne sont-ils pas de bien puissants moyens pour faciliter à la religion l'exercice de son influence sur la société? C'était-là son système, et toute sa vie fut consacrée à le développer et à le faire admettre en pratique. Ses souvenirs de Sainte-Barbe, ses longs entretiens avec ceux qui en avaient été les principaux chefs, lui avaient donné des idées positives sur le plan et la direction d'une maison ainsi organisée. Il en conçut les bases et ne songea plus qu'à en faire l'application sur une grande échelle.

L'entreprise était généreuse et hardie, à une pareille époque. Le gouvernement nouveau, qui se formait, s'appuyait principalement sur l'épée du soldat qui l'organisait. Homme de génie, le chef de ce gou-

vernement avait su rétablir l'ordre, à la suite de la plus incroyable anarchie dont il ait jamais été fait mention dans les annales des peuples ; et il comprenait la nécessité de la religion, celui qui venait de relever les autels ; mais les bruits sourds d'une philosophie haineuse et impie grondaient encore contre le clergé. Les ruines des anciennes institutions, aussi bien que celles de la religion, couvraient encore le sol de la patrie.

M. Liautard avait senti son courage s'animer à la vue de la grandeur et des difficultés du travail, et il brûlait de le commencer, mais il ne voulut rien entreprendre sans l'assentiment de ses supérieurs. Le vénérable M. Duclaux, particulièrement, l'encouragea dans son œuvre et lui aplanit les difficultés autant qu'il le put. Il devinait tout le bien que son intelligent disciple était appelé à faire, tous les services qu'il pourrait rendre à la religion.

M. Liautard avait sévèrement gardé son secret vis-à-vis de ses jeunes confrères, mais il confia ses projets à M. l'abbé Froment (1), comme lui ancien

(1) Après avoir été au séminaire de Saint-Sulpice, de 89 à 90, M. Froment s'était retiré à Tulle, dans sa famille, pour rétablir sa

volontaire forcé de la république, avec qui il s'était lié d'étroite amitié depuis qu'ils étaient au séminaire; cette liaison fait l'éloge de ces deux prêtres, si remarquables chacun dans son genre. Ils ne se ressemblaient nullement par le caractère, car M. Froment est aussi calme que M. Liautard était vif et ardent, mais ils avaient, tous les deux, la même foi et les mêmes désirs du bien. M. Froment était tout-à-fait digne des confidences de son confrère et se dévoua comme lui à l'éducation, avec zèle et persévérance. Leur liaison ne fit que se consolider et se fortifier avec le temps, sans jamais s'altérer pendant quarante ans. M. Froment avait fait de brillantes études, dans la maison des oratoriens de Juilly, jusqu'en philosophie. Il était venu à Paris pour faire cette importante classe, dans laquelle le jeune homme apprend à penser par lui-même. Il en suivit le cours, au collége Louis-le-Grand, sous le célèbre abbé Royou, et, dès-lors, il avait songé à l'éducation; aussi, le

santé et attendre que l'effervescence de ces jours d'agitation fut un peu calmée; mais elle ne fit qu'augmenter, comme on sait, et M. Froment fut enveloppé dans la levée de 300,000 hommes du 5 avril 1793. Il fut incorporé dans le régiment du Doubs qu'il quitta en mars 1794, pour retourner dans sa famille. Il rentra au séminaire de Saint-Sulpice en 1801.

trouva-t-on tout disposé, quand on lui en fit la proposition au séminaire Saint-Sulpice.

Poursuivi par le besoin de commencer sa maison, M. Liautard n'attendit pas qu'il fût revêtu du sacerdoce pour l'ouvrir. Dès le 15 du mois d'août 1804, quoiqu'il ne fût encore que diacre, de concert avec M. Froment, il inaugura son établissement et le mit sous la protection de la très-sainte Vierge. La messe du Saint-Esprit, pour l'ouverture de la maison, fut dite, le 20 août, par M. Froment, ordonné prêtre peu de temps auparavant.

Il s'était installé rue Notre-Dame-des-Champs, n° 28, dans l'hôtel où les sulpiciens s'étaient provisoirement réunis, avant que le premier consul ne leur eut concédé les bâtiments de l'instruction chrétienne, où le séminaire est resté établi jusqu'à ce que le gouvernement eut fait construire, dans le voisinage, le monument qu'il occupe maintenant sur la place Saint-Sulpice.

C'est non-seulement avec les conseils et l'aide de ces prêtres dévoués à tout bien qui l'avaient préparé aux vertus sacerdotales, mais sous leur patronage, que M. Liautard fonda son établissement. Il fut puissamment secondé par M. Borderies et par M. Legris Duval, le Fénélon de ces temps difficiles, si connu dans

tout Paris, et particulièrement dans le noble faubourg Saint-Germain, par son éloquence douce et persuasive et par ses œuvres (1).

M. Liautard, indépendamment de M. l'abbé Froment, eut pour collaborateurs, en commençant sa maison, M. l'abbé Gally, curé de Saint-Pierre, à Nevers, et M. l'abbé Douillac qui, lui même, sous la direction de M. Liautard, a fondé un petit séminaire à Tours, et qui, après avoir été grand-vicaire de M. Feutrier, est mort, depuis peu de temps, à Paris.

Bientôt, sur la recommandation de M. Legris Duval et des sulpiciens, ces messieurs s'adjoignirent M. l'abbé Augé, docteur de Sorbonne, ancien vicaire général de M. Asseline, évêque de Boulogne.

Homme de savoir et d'expérience, M. Augé apportait dans le nouvel établissement une belle réputation, justement acquise à la tête du petit séminaire de Boulogne où, à peine reçu docteur, il avait été appelé par M. de Pressy, prédécesseur de M. Asseline. Pen-

(1) M. Legris Duval s'était proposé pour confesser Louis XVI, et s'était constitué prisonnier dans cette intention. Il n'échappa à la mort qu'à l'aide d'un de ses condisciples de Sainte-Barbe qui, à son tour, se dévoua pour son ami.

dant sa jeunesse, il avait vécu avec les condisciples et amis de Décalogne, à Louis-le-Grand, et il avait fait son apprentissage pour l'éducation dans cette même maison de Louis-le-Grand, si célèbre pour la force de ses études et la sagesse de sa discipline. Il s'y était rencontré avec un homme qui, plus tard, s'est rendu bien tristement célèbre au milieu des tempêtes de la révolution : pendant qu'il étudiait la théologie, le trop fameux Robespierre y étudiait le droit, en même temps que plusieurs autres qui suivirent ses errements. Mais à côté de ces hommes aveuglés ou entraînés par la force des événements, M. Augé avait pu étudier d'heureuses natures qui ont donné d'admirables exemples de dévouement à leurs devoirs : il avait pu comparer et juger ; aussi, avait-il une connaissance approfondie des hommes, surtout de la jeunesse. Un prêtre du mérite de M. Augé était une bien précieuse acquisition pour l'établissement qui se formait, et devait puissamment contribuer à lui assurer la confiance des familles.

Le sort de la maison de M. Liautard ne fut pas longtemps à être fixé ; avant les vacances de 1805, elle renfermait plus de quatre-vingts élèves ; à la rentrée de cette même année 1805, elle en recevait plus de deux cents ; enfin, en 1806, elle en réunissait

plus de trois cents, tous appartenant à des familles recommandables.

Ce succès, qui tient du prodige, peut s'expliquer et par la nature de l'établissement, à l'époque où l'on se trouvait, alors que rien n'était organisé, et par la qualité des chefs qui le dirigeaient. On estima d'abord que cette maison était destinée à propager, parmi la jeunesse, les principes de la religion, à préparer des chrétiens pour les parsemer, si l'on peut dire, dans les hautes classes de la société, et par elles dans les rangs plus étendus de la classe moyenne dont le contact est immédiat avec la classe inférieure. Bientôt, en effet, la grande partie des élèves appartenait à des familles d'élite du faubourg Saint-Germain, des provinces, de la Belgique, du Piémont, des électorats, de l'Irlande, de l'Angleterre, etc., etc. C'est que l'enseignement de M. Liautard surprenait, jusqu'à l'admiration, ceux-là mêmes qui l'avaient encouragé et conseillé dans cette grande entreprise. Au seuil de la carrière, M. Liautard leur avait paru un homme de théorie ; mais sentir, raisonner et agir sont trois facultés distinctes, et comment croire qu'une même intelligence les possède ?

Or, l'enseignement de M. Liautard ne se bornait pas exclusivement à l'instruction, ainsi que dans les

écoles publiques de tous les temps ; il n'avait pas davantage pour but unique la vertu, la sagesse, la morale, la religion : il était pour ainsi dire la réalisation de tout ce que les siècles précédents avaient préparé, l'heureuse application des méthodes des philosophes qui avaient traité convenablement ce sujet, la réunion de tout ce que les grands corps enseignants, de tous les âges, avaient fait de mieux. On pourrait dire que sa méthode était le système parfait du développement de l'esprit et du cœur, marchant graduellement d'un mouvement simultané. C'était le sentiment comme au temps des époques religieuses; c'était le raisonnement, comme aux jours de la réforme ; c'était sous ces deux influences que s'élevait et grandissait cette nouvelle maison d'éducation. Elle ne devait pas former des natures tièdes, dont on ne dit ni du bien ni du mal, hommes qui ne voient rien au delà des devoirs et des exigences que la société leur impose, qui voient l'humanité dans quelques salons où se meuvent quelques hommes.

Cet enseignement s'occupait activement de la science du cœur, de la morale qui éclaire chacun de nos pas dans la vie, de notre sainte religion qui donne le courage, la grandeur et l'héroïsme dans

les fortes épreuves. Il traitait encore du savoir vivre, de cette urbanité qui, dans tous les temps, distingua les Français des autres peuples, de ce sentiment exquis du tact et des convenances, parfum de l'âme, trésor de la charité et de l'esprit, de toutes choses, enfin, qui sont la règle des sociétés choisies. Il indiquait l'esprit qui doit guider l'homme en contact avec l'homme, la mutualité des efforts, le dévouement, la noblesse des sentiments, la fierté dans le sens de la dignité humaine, la modestie dans le sens de notre pauvreté personnelle.

M. Lieutard voulait doter la société d'hommes distingués, instruits non-seulement par l'esprit, mais par le cœur, de prêtres initiés à toutes les sciences et à toutes les connaissances nécessaires dans la vie. L'intelligence étant comprise par lui comme il comprenait l'âme, l'union de l'esprit et du cœur : l'un étant l'action, l'autre la volonté. Il instruisait, mais il ne voulait pas exclusivement des savants, — cœurs froids, esprits secs, s'obstinant à certaines choses hors desquelles non-seulement ils ne trouvent ni joie, ni satisfaction, mais ils deviennent vulgaires et incapables. Aussi, auprès des très-jeunes élèves, il s'attachait au caractère plutôt qu'au savoir, au cœur plutôt qu'à l'esprit, à l'éducation avant d'arriver à

l'instruction. Il disait, au reste, que l'éducation était déjà de l'instruction. Cette préférence n'avait qu'un temps, après lequel il s'occupait également de l'action simultanée des deux puissances de l'âme; en général, il ornait l'esprit et ne laissait pas le cœur se refroidir, il formait le caractère et augmentait le savoir.

M. Liautard avait pour les enfants des soins dignes de la mère la plus tendre et la plus intelligente, sans en avoir la faiblesse si naturelle, comme on le comprend facilement : c'est ce qui lui gagnait l'affection de ces enfants, en même temps que la confiance des parents. Puis, il avait soin de relever ses plus jeunes élèves à leurs propres yeux. A l'âge où l'enfant peut entrer au collége, déjà se fait sentir en lui le besoin du contentement de soi ; déjà, comme tous les êtres créés pour vivre ici-bas, le plaisir et la douleur sont ses compagnons qui doivent être ses guides.

L'homme désire la joie et fuit la souffrance ; mais son but étant placé hors de lui, c'est dans l'accomplissement de ses devoirs, bien plus que dans la satisfaction des besoins, que doit être son bonheur, et la moralité l'y accompagne. C'est ainsi que M. Liautard élevait le cœur des enfants et dirigeait leur esprit dans l'amour de Dieu et l'amour du prochain, dans l'amour de la justice. Habituer l'enfant à trou-

ver hors de soi la cause de ses plaisirs, c'était détruire tout égoïsme naissant et ouvrir cette mystérieuse fontaine d'où s'échappent des larmes, à l'approche de toute infortune.

M. Liautard considérait la mémoire plutôt comme un écueil à éviter, que comme un moyen puissant et fécond que l'on doit appliquer à tout. La mémoire n'était jamais exercée qu'avec le raisonnement, quelquefois auxiliaire et quelquefois moteur. L'emploi de cette faculté est d'une grande séduction pour l'enfant, parce qu'elle n'exige pas une longue attention et qu'elle flatte son indolence naturelle. Dans le jeune âge, nous sommes tout sensation ; la sensation qu'excitent les objets extérieurs rend la mémoire plus précoce que le raisonnement.

En maître habile, M. Liautard comprit cet écueil qui grandissait dans sa pensée à mesure qu'il considérait attentivement les livres élémentaires, dont les leçons sont si obscures pour les jeunes intelligences. C'est tout un travail à faire, et dans toutes les parties des connaissances humaines, que de soumettre l'instruction élémentaire à la portée de ceux auxquels elle s'adresse. Les auteurs, tous sans exception, se placent à une grande distance de ce petit public auquel le titre de leurs travaux s'adresse directement.

Ils parlent à des enfants, et ils emploient le langage de la science. Pourquoi cela? serait-ce qu'après de longues années, un labeur opiniâtre qui les honore, leur a rendu familiers et simples les principes qu'ils démontrent, et le langage pour ainsi dire officiel et scientifique auquel ils empruntent leurs expresions? C'est ce qu'il faut croire. D'autres, au contraire, et M. Liautard était de ce nombre, prétendent que ces professeurs, tout en s'occupant des enfants, songent aussi à leur esprit, persuadés qu'avant d'être livrés entre les mains des enfants, le public intelligent, la critique sévère, l'Université et le corps royal de l'instruction publique prennent connaissance de leurs livres, surnommés élémentaires ; auquel cas, le modeste rôle de maître Pierre est au-dessous de leur mérite et de leurs prétentions qu'ils justifient, d'ailleurs, au détriment des jeunes élèves. . . . .

. . . .

Chaque jour, M. Liautard consacrait sept heures à rendre élémentaires les principes des ouvrages qui portaient ce nom, dans les classes de mathématiques, d'histoire et de littérature grecque, dont il s'était

chargé. Partout il appliqua le raisonnement pour éviter l'aridité dans l'étude, et flatta l'amour-propre des jeunes élèves, en frappant leur esprit d'une lumière qui éclairait jusqu'aux intelligences les plus bornées. Dès que l'enfant saisissait une idée, il éprouvait, en cette possession, une joie bien plus grande que celle qu'il trouvait dans les jeux, alors même que M. Liautard les partageait avec lui.

M. Liautard donnait l'exemple d'une obéissance absolue à la règle. Levé dès cinq heures, il présidait ordinairement les exercices religieux. Il faisait lui-même la prière et une lecture aux plus grands élèves, ou la méditation aux jeunes ecclésiastiques. Pendant l'étude, durant la Messe, aux heures de la récréation, sa sollicitude l'appelait auprès de ses chers enfants, qui tous avaient une égale part d'affection dans son cœur paternel. Il les suivait ainsi, à toutes heures, pour étudier la nature de leur esprit, leurs penchants, leur caractère. Observateur profond, il dressait avec la patience, la fermeté, l'intelligence et la sagacité d'une conscience éclairée, ces jeunes plantes confiées à sa culture. Sa vivacité et son impétuosité naturelles semblaient bien quelquefois lui échapper; mais il savait toujours se maîtriser à temps et à propos; ces explosions n'étaient

le plus souvent, qu'un calcul de sagesse ou de raison.

La maison de la rue Notre-Dame-des-Champs devint la maison du clergé en même temps que de la noblesse; et de toutes les parties de la France, les évêques y adressaient leurs sujets les plus distingués. Semblable à un général habile dont l'œil pénétrant devine, dans les rangs où les têtes s'égalisent, une tête que l'intelligence élève au-dessus de toutes, il observait ceux des enfants qui lui étaient confiés, dont l'esprit et le cœur étaient portés vers la méditation. Aussi, parmi ses autres élèves, savait-il discerner, avec une sagacité merveilleuse, ceux qui étaient appelés à Dieu et les diriger dans leur vocation. C'est ainsi qu'il s'appliqua à former de jeunes lévites; mais il confondait tous ses élèves dans une même sollicitude, et l'on ne saurait dire la bonne harmonie, le doux accord qui régnaient entre les élèves destinés au sacerdoce et leurs camarades, et cette union que l'on remarquait entre les élèves qui devaient embrasser les carrières les plus diverses; cette fraternité chrétienne, dont le sentiment s'appuyait sur le seul fondement vrai des amitiés durables, se perpétue après plus de quarante années de séparation.

Ce seul fait ne serait-il pas, à lui seul suffisant pour faire apprécier une maison où régnait une harmonie semblable à celle des premiers disciples du christianisme! Il est vrai que le *cor unum et anima una*, n'était pas moins sur les lèvres que dans les cœurs des élèves comme des maîtres.

Foyer de science, et l'on pourrait dire encore point de ralliement de tout ce qui avait conservé les sentiments religieux et les idées monarchiques, la maison de M. Liautard réveilla des sentiments de jalousie dans le cœur de quelques hommes du pouvoir qui voyaient d'un mauvais œil la réunion des enfants de certaines familles, dont les opinions n'étaient pas un mystère.

Voilà comment il fut conseillé à l'empereur de supprimer la maison, ou, tout au moins, d'y faire exercer une surveillance active. Le chef de l'empire rendit justice au mérite de M. Liautard, en le défendant lui-même contre les conseils des malveillants et inhabiles accusateurs, et contre les propositions de Fouché qui voulait fermer cette école, dont il redoutait l'influence qu'il connaissait mieux que tout autre; mais il n'osa jamais l'attaquer en face, du moins ostensiblement, et elle poursuivit les destinées...... La sagesse y conduisait la discipline et maintenait

l'ordre dans les études; la science, accessible à toutes les intelligences, malgré sa variété, ou plutôt à cause de sa variété même, faisait des hommes vraiment instruits de tous les élèves; et la religion, base fondamentale de l'édifice, jetait dans tous les cœurs des principes de christianisme ineffaçables.

Tels furent les résultats de cet enseignement, que pour citer un exemple il suffit de rappeler le nom de l'un des élèves, Aronio de Fontenelle, mort en 1808, et qui mérita d'être placé au rang des écoliers vertueux, dans le livre où se trouvent tant de jeunes élèves offerts par M. Carron, comme modèles à ceux qui doivent leur succéder dans la carrière des études.

Si la douceur de la discipline, bien plus encore que la force de ses études, était la gloire de cet établissement, dans aucun autre on n'apprenait autant de choses utiles; dans aucun autre on n'apprenait à bien vivre et à gouverner les hommes, comme dans celui-là, car rien n'était beau comme la tendre affection des élèves pour leurs maîtres. Commerce intime dans lequel chacun restant à sa place, l'élève juge et apprécie la conduite qu'il devra tenir envers ses inférieurs, par celle qu'on tient à son égard.

Comme beaucoup de jeunes prêtres capables, de tous les diocèses de France, furent formés dans cette

institution, ils en emportèrent les idées, les principes et les systèmes, en retournant dans leurs diocèses; aussi, ne fut elle pas étrangère au système par lequel, dans les petits séminaires, les surveillants, les professeurs des premières classes sont choisis parmi les sujets les plus distingués. Ces maîtres acquièrent bientôt le talent et l'expérience nécessaires dans les emplois les plus élevés. Tel est le secret à l'aide duquel le même esprit se conserve et se transmet, de jour en jour et perpétuellement, dans une maison d'éducation; secret merveilleux pour donner de l'ardeur aux natures tièdes, un élan à leur amour-propre, un aiguillon à l'émulation; secret plus merveilleux encore qui apaise cette activité de la pensée, ces inquiétudes intimes que l'on remarque dans les intelligences précoces, et qui sont comme le cachet de leur supériorité. Ces jeunes hommes, natures vives et ardentes, ne peuvent, sans froisser leur amour-propre, se soumettre à l'humble monotonie du programme des études et de la discipline. Ils trouvent donc dans la direction d'une classe, dans la surveillance d'une étude, dans une charge de confiance, ou dans un travail spécial quelconque, une nourriture pour leur juste ambition, et une prudente distraction pour les bruits intérieurs qui se font entendre, dans un âge critique et qui étouffe la voix

de l'ange.... ou plutôt la voix de Dieu qui, lui même, parle au cœur de ses enfants.

L'administration générale de la maison devint plus compliquée, et l'affluence des élèves nécessita la fondation de Gentilly (1), ancienne maison de campagne de Sainte-Barbe, et qui fut vendue par M. Planche, l'helléniste distingué. Confiée d'abord à M. Froment (2), ensuite à M. Augé, Gentilly devint aussi la maison de campagne de l'institution Notre-Dame-des-Champs, et une autre importante maison d'éducation, dans laquelle le système de Paris fut parfaitement appliqué par les deux directeurs.

M. Liautard avait gagné l'estime de M. de Quélen

(1) La maison de Gentilly fut fondée dès 1805, et définitivement ouverte le 6 octobre 1806.

(2) M. Froment quitta la direction de la maison de Gentilly en 1813, lors de l'invasion des troupes étrangères; il revint à Paris, et comme la présence des étrangers inspirait des craintes, les enfants furent rendus aux familles; mais les prêtres de la maison Notre-Dame-des-Champs ne demeurèrent pas oisifs; une maladie contagieuse encombrait les hôpitaux, ils se dévouèrent au service des malades. M. Froment fut atteint de la terrible maladie et conduit aux portes du tombeau; un de ses confrères en mourut. Ce fut alors que M. Augé prit la direction de la maison de Gentilly, pour ne plus l'abandonner qu'au moment où il se sépara de ses confrères, dans le dessein de fonder un ordre religieux.

pendant le temps où ils se trouvèrent ensemble au séminaire. Cet ecclésiastique si distingué qui, plus tard, devint archevêque du premier diocèse de France, lui en donna une preuve marquée, en 1805, par son généreux concours à l'acquisition du petit hôtel Traversaire, lequel, avec le grand hôtel du même nom, a formé la totalité de l'établissement jusqu'au 25 décembre 1815, époque à laquelle M. Liautard, de concert avec MM. Augé et Froment, fit l'acquisition de l'ancien hôtel Fleury. Tout cet ensemble d'hôtels et de bâtiments compose maintenant le collége Stanislas, celui de tous les colléges de Paris qui est le mieux situé.

Dès les premiers moments de l'existence de la maison, M. d'Astros, alors grand vicaire de Paris, apprécia le but éminemment religieux de l'établissement et le seconda de toute l'autorité de sa position. M. Liautard en avait gardé un profond souvenir qu'il manifesta particulièrement au temps de la persécution que le grand vicaire eut à éprouver à l'occasion de la bulle de Pie VII contre Bonaparte.

M. Liautard fut un de ses plus ardents défenseurs lorsqu'il fut envoyé à Vincennes. Plus tard, M. d'Astros lui confia successivement l'éducation de ses deux neveux. Mais ce que l'illustre prélat ignore, peut-

être, c'est que pendant que le vicaire générale de Paris était à Vincennes, M. Liautard écrivit un grand nombre de lettres en sa faveur, toutes empreintes de cette force qu'il puisait dans sa conscience si pure, dans ses intentions si droites, et dans le sentiment d'un admirable dévouement. Pour braver ainsi les fureurs du maître de l'Europe, l'amitié ne suffisait pas, il fallait ces hautes inspirations, qu'en des circonstances critiques et solennelles, la religion fait pénétrer dans l'âme des ministres de ses autels.

La maison était dans toute sa force, et malgré les bruits du dehors, le fracas de la guerre et de la chute des empires que Napoléon culbutait, elle faisait tranquillement le bien. Elle préparait des générations capables d'opposer quelque digue à la dépravation des principes, et de conserver avec l'amour de la religion, l'attachement au souverain légitime. Les familles dévouées à la religion, à leurs princes et à leur pays, se félicitaient de pouvoir placer leurs enfants dans un asile où ils trouvaient une éducation chrétienne, une instruction solide et variée, et des principes toujours inaltérables.

Cependant l'éducation exercée jusques-là, sous la haute surveillance du gouvernement, n'avait pas encore reçu d'organisation générale. Bonaparte pu-

blia un décret qui créait la colossale institution connue sous le nom d'Université.

Université ! ce nom rappelait de si magnifiques souvenirs en fait d'éducation ! Mais celle que Bonaparte créa en 1808, n'avait de rapport avec la fille aînée des rois de France que le nom. . . . . .

. . . .

. . . .

M. Liautard jugea l'œuvre, en comprit les tendances et lui déclara la guerre. Jouteur infatigable, sa résistance fut opiniâtre et sa persistance invincible.

Dès ce moment il dut renoncer, en grande partie, aux détails d'enseignement dans sa maison, afin de lutter contre les efforts envahissants et les ruses de l'Université. Il rédigea plusieurs mémoires, il écrivit une infinité de lettres : on pourrait dire qu'il était comme le conseiller-maître de toutes les institutions qui n'appartenaient pas exclusivement à l'Université. Il s'appliquait à y maintenir ou à y introduire les principes de la justice et de la vérité. De toutes les parties de la France, les chefs d'établissements, les directeurs de maisons d'éducation recouraient à lui, comme au représentant des saines doctrines et au courageux défenseur d'une sage liberté

d'enseignement : tous le consultaient comme un père ou un ami. Cette correspondance multipliait ses affaires à 'infini, cependant il faisait face à tout.

Les évêques ne venaient point à Paris sans chercher à le voir et à s'entendre avec ce prêtre non moins actif et zélé, que courageux. Ils avaient, d'ailleurs, besoin de se concerter avec lui pour les sujets qu'ils lui confiaient et auxquels ils destinaient les emplois les plus importants de leurs diocèses. Mais M. Liautard ne se bornait pas à former ces ecclésiastiques capables. c'était lui qui les dirigeait encore quand ils étaient installés dans leurs fonctions. Dans ces temps difficiles, surtout, il s'efforça constamment de vivifier, chez tous ceux qu'il avait élevés, l'amour pour la religion et l'esprit d'une résistance éclairée, contre toute mauvaise tendance, qu'il s'était appliqué à leur inspirer : « Ne nous laissons pas déborder, leur écri-
« vait-il sans cesse, le mal est à nos portes, il nous
« envahit de toute part...., veillons...., travaillons,
« combattons-nous ; défendons les intérêts des fa-
« milles, de Dieu, de la religion de la société.... ;
« ne nous laissons pas effrayer ; nos pères ne viennent-
« ils pas de nous donner de généreux exemples de
« courage et de dévouement à leurs devoirs ! Ne
« sommes-nous pas les enfants des saints, les dépo-

» sitaires de l'autorité du Seigneur?... S'il faut mou-
» rir, qui de nous pourrait reculer?... un soldat de
» Jésus-Christ ne doit-il pas affronter tous les dan-
» gers, quand il s'agit de défendre les intérêts de la
» religion?... »

C'est ainsi qu'il entretenait ou répandait son esprit partout. . . . .

. . . .

La guerre était ouverte, mais c'était de la part de M. Liautard, une guerre loyale; car, il ne cachait jamais son opinion. Napoléon n'ignorait pas ces dispositions de M. Liautard, mais il les respectait, et, jusqu'en 1814, il lui laissa l'indépendance de sa maison.

Vers cette époque, M. Liautard publia sur l'Université différentes brochures qui firent sensation; il y établit que, pour affermir sa puissance, le chef de l'empire voulut former une génération nouvelle d'*esclaves*, façonnée dès l'enfance à la servitude, et aveuglée par de fausses théories sur la gloire et sur l'honneur. Bonaparte voulait être maître absolu; il lui fallait des *hommes pour ce monde-ci et non pour l'autre*.

« Il ne fallait pas, disait M. Liautard, un génie bien pénétrant pour reconnaître combien le succès

était facile. Pour s'en assurer, il suffisait à Bonaparte de jeter un coup-d'œil sur ce qu'avait été l'éducation en France, et sur ce qu'elle était devenue » Tout le monde est d'accord en cela, que depuis la destruction des jésuites, elle avait toujours été en déclinant. A l'aide des oratoriens, des doctrinaires, des bénédictins et de quelques autres ordres, il fut bien possible de remplir les places que l'expulsion des jésuites rendait vacantes; mais ce n'était plus ni le même concert pour l'ensemble de la discipline, ni le même système d'instruction, ni la même adresse pour soutenir dans la pratique du bien, une jeunesse faible et chancelante, ni la même influence au dehors, lorsque, la première éducation terminée, elle était livrée à elle-même dans le monde et exposée à toutes les séductions.

Dès qu'il s'agit d'éducation de la jeunesse, il n'y a qu'une voix sur cette Société fameuse dont on a dit tant de bien et tant de mal. Leurs ennemis même sont forcés d'avouer qu'ils avaient porté cette science au plus haut degré de perfection. Aussi, est-ce peu d'années après leur destruction, que les systèmes philosophiques commencèrent à prévaloir dans les premières classes de la société. . . .

. . . .

Malgré les tracasseries du pouvoir si ombrageux, M, Liautard atteignit donc 1814. A cette époque, la formidable puissance de Napoléon, à laquelle on avait si souvent promis l'immortalité, alla se briser contre les glaces du Nord. Le grand empereur, effrayé de sa position qu'il jugeait, afin de relever la confiance ébranlée dans son autorité et d'inspirer une sécurité qu'il n'avait pas, avait dicté, sur les ruines fumantes de Moscou, des décrets qui réglaient jusqu'à des intérêts de la plus mince importance. Mais son heure était sonnée. Tous les États de l'Europe, ligués contre lui, le pressent de toute part; on le poursuit jusqu'aux portes de la capitale; et Fontainebleau fut témoin des adieux de l'*immortel* capitaine à ses braves.

Sans entrer dans le détail de ce qui s'est passé dans ces jours d'étrange péripétie, nous dirons que M. Liautard fut au comble de ses vœux, en voyant les fils de ses anciens rois remonter sur le trône de leurs ancêtres. Il crut que tout allait bientôt rentrer dans l'ordre, et que l'éducation, en particulier, ne serait plus opprimée sous des lois injustes et tyranniques.

Mais la restauration qui avait si vivement réjoui le cœur de M. Liautard, ne changea rien au régime de l'instruction.

Il s'en affligea profondément; il s'en plaignit amèrement à ses amis, au pouvoir, aux royalistes, aux hommes religieux.

« Ne dites donc plus que Bonaparte le voulait « ainsi, diait-il, puisqu'aujourd'hui qu'il n'y a plus « de Bonaparte, l'Université défend son terrain pied « à pied, et se bat pour les institutions de Bonaparte « comme pour l'arche sainte. »

Il continua donc la guerre contre le colosse enseignant, avec la même énergie. Ses amis l'encourageaient dans sa lutte, parce qu'ils étaient persuadés que, tôt ou tard, il devait, à force de persévérance, amener une réforme dans les lois de l'enseignement, tant on avait confiance dans ses lumières et dans ses vues justes et vraies.

« Il me tarde de savoir, écrivait M. l'abbé d'Aubonne (1) à M. Liautard, si vous avez souffert dans « ce grand, mais bienheureux bouleversement, et que « vous avez salué avec tant d'enthousiasme. Je vou« drais bien savoir aussi ce que vous augurez des « changements qui ne sauraient manquer d'avoir

(1) M. l'abbé d'Aubonne avait placé ses trois neveux dans la maison de M. Liautard.

« lieu dans l'enseignement; enfin, s'il est dans vos pro-
« jets de continuer l'éducation de la jeunesse, si avan-
« tageusement confiée dans vos mains... Il est temps
« que tout rentre dans l'ordre; que l'éducation soit
« dirigée vers l'utilité générale de la société, et surtout
« que la religion en devienne sérieusement la base...
« J'apprendrai avec bien de la satisfaction que l'on
« songe à recréer un esprit enseignant et religieux, en
« procédant successivement, comme vous l'entendez
« si sagement, à l'organisation et à l'épuration des
« établissements à créer ou à réformer... Combien
« il serait fâcheux que, dans le système de conser-
« vation, louable sous d'autres rapports, on vînt à
« enter une génération nouvelle d'élèves sur celle
« qui existe présentement dans les établissements;
« et qu'il faudrait de temps pour renouveler, dans
« cette hypothèse, le mauvais esprit de la jeunesse
« actuelle, lorsque, dans un établissement tout com-
« posé de de jeunes et nouveaux élèves, on pourrait
« si aisément leur inspirer l'esprit qu'ils doivent
« avoir, pour la sécurité de la famille et de la société,
« aussi bien que pour leurs âmes !... Il faut à toute
« force faire prévaloir vos idées, mais se bien garder
« de rien brusquer. »

Comme le régime universitaire restait le même,

M. Liautard ne se lassait point d'en signaler les dangereuses tendances. Des hommes d'élite, dans tous les rangs de la société, secondaient ses intentions et agitaient la question dans des entretiens particuliers ou par correspondance... Cependant quelques-uns de ses amis se permettaient de modérer son ardeur, sans pour cela l'engager à déserter ses convictions.

...... « Point d'éducation, lui mandait un personnage haut placé par sa position sociale ; point « d'éducation, si l'éducation ne redevient une portion du ministère ecclésiastique. Nous autres laïques, tous tant que nous sommes, nous ne valons « rien pour ces religieuses fonctions. Ce que vous nous « dites est vrai : où vous indiquez le bien et le mal, « là, sont le bien et le mal ; mais pour planter l'un « et pour extirper l'autre, il faut du temps, il faut du « grain. Ce grain n'est pas encore semé, il n'est pas « mûr ; s'il est mûr, ce qu'il y a de mûr n'est pas assez « abondant... Mon avis est celui de vos amis qui pensent comme vous et s'inspirent de vos sentiments. « L'avis est donc que vous devez vous réunir à l'autorité qui existe, autorité qu'on a la volonté et le « besoin de maintenir, et qui sera à la fois maintenue par la force des circonstances et par l'horreur

« et la peur du vide, dont *sa* disparution montrerait, « au moins l'apparence aux yeux de la majeure par- « tie du public, — dans un siècle et dans un mo- « ment où les sciences sont évidemmet préférées à « la vertu...... »

« Il y a une vérité dont M. de Saint-V.... vou- « drait bien que vous fussiez persuadé et dont « M. E.... n'a cessé d'être convaincu, c'est que, de « tous les hommes possibles, le plus propre à vou- « loir et à faire ce que désirent les gens de bien, « pour peu qu'on voulut bien prendre la peine de « l'aider et qu'on eut dè la patience, serait le chef « actuel de l'Université (1).

« Ce qu'il a de fixe et d'invariable et ce qu'il a « de mobilité, en feraient un homme unique pour « les desseins de la Providence, si les ministres, au « lieu de se défier de lui et de s'en éloigner, vou- « laient l'environner et s'y fier, sans aucune ré- « serve.

« ..... Vous aurez tort de secouer la tête à ce pas- « sage, car ce qu'on vous dit est certain..... »

Nous avons cru devoir transcrire la presque tota-

(1) M. de Fontanc.

lité de cette lettre où l'on ne sait ce qui charme le plus, des conseils aimables et les plus sages, de cette finesse d'observation qui découvre le vrai mérite et lui rend justice, ou de cet esprit qui cause appuyé sur le sentiment. Bien des passages de cette lettre, écrite en 1814, seraient applicables de nos jours aux hommes que la passion d'une part, et peut-être aussi un zèle outré de l'autre, entraînent loin des limites où se resserre l'esprit du sage. M. Liautard était loin de repousser ces idées de conciliation. Il écoutait les conseils de ses amis, il les pesait, il les discutait avec eux ; mais il n'en poursuivait pas avec moins d'ardeur ses réclamations de réformes. Il ne se lassait point de crier. On eût dit un de ces anciens prophètes inspirés de Dieu, qui, au milieu du peuple d'Israël, avaient reçu la mission d'avertir ce peuple prévaricateur et de le ramener à ses devoirs.

Cependant il ne se contentait pas d'élever la voix, il agissait, ou du moins il cherchait à agir.

Comme la religion seule est capable de résister aux plus redoutables attaques, quoiqu'à toutes les époques et à toutes les heures elle ait des combats à soutenir, il chercha à lui mettre entre les mains des armes puissantes, les seules armes à l'aide desquel-

les elle puisse soutenir le combat . . . .
Afin de contrebalancer, autant que possible, l'influence de l'Université, il résolut de mettre à éxécution une grande pensée. Il en regardait le succès comme la seule planche de salut dans la position qu'on avait faite à l'éducation.

Éclairé par les secousses terribles qui avaient ébranlé les autels du Seigneur, et la situation des esprits, la marche des idées lui faisant comprendre la nécessité de préparer, pour l'avenir, des hommes de science et de courage, il conçut le projet d'établir, dans chaque diocèse, une école préparatoire aux études théologiques, mais aussi destinée à connaître les vocations dans lesquelles, par conséquent, on recevrait les plus jeunes enfants; c'est-à-dire qu'il voulut faire dans tous les diocèses, ce qu'il avait si heureusement tenté à Paris. Il en conféra avec plusieurs évêques qui approuvèrent les vues larges et les idées éclairées de ce projet, et delà furent fondés, dans plusieurs diocèses, ces petits séminaires, pépinières saintes où se recrutent les ministres de la religion. Pour sa part, M. Liautard en fonda à Versailles, à Mantes, à Châlons, à Reims et à Terminiers, dans le diocèse de Chartres, et contribua à l'établissement d'un grand nombre d'autres dans différents dio-

cèses.... Malgré la puissante volonté qui brisait de grands obstacles, cette grande pensée rencontra des difficultés, là même où elle avait droit à un solide appui; mais il sut les surmonter en prêtre qui comprend l'humilité, le zèle et la charité sous leur véritable jour.... M. Liautard ne borna pas son zèle à la France, il l'étendit jusque dans l'Amérique du nord. Bientôt, en effet, il fonda deux maisons, à Saint-Louis et à la Nouvelle-Orléans; ces maisons, établies sur les mêmes principes et dans les mêmes systèmes que les maisons de France, étaient destinées à contribuer puissamment au développement de la religion de Jésus-Christ dans cette partie du monde. Dirigées par d'anciens élèves de M. Liautard, la pensée du maître se retrouvait, dans les pays lointains, ce qu'elle était dans la rue Notre-Dame-des-Champs.

Les évêques de la Louisiane et du Kentucky avaient une confiance entière en M. Liautard. Les maisons d'éducation répandues dans leurs immenses diocèses étaient, par le fait, sous la haute et suprême direction de M. Liautard, que les évêques consultaient, à qui ils donnaient les détails de l'administration et soumettaient les cas difficultueux pour recevoir ses avis, qui se transformaient en conseils de sagesse, en ordres fidèlement exécutés.

Mais il devenait important d'entretenir dans les différentes maisons qu'il avait établies, ou qu'il se proposait d'établir, les principes, l'harmonie et l'unité de direction qui les vivifiaient. C'est dans ce but que M. Liautard avait fondé une société d'ecclésiastiques. Aidé de M. Augé et de M. Froment, il fit un règlement par lequel tous les professeurs des diverses maisons, établies par lui, devaient être agrégés à cette société dont la devise était *Amor Jesu*. Dans cette devise se trouvait encore l'esprit de foi de M. Liautard.

Une maison de noviciat, établie dans le voisinage ou plutôt dans une partie même de la maison principale, à Paris, était destinée, sous le nom de *Solitude*, à former les professeurs, les maîtres et les surveillants. On y enseignait la théologie; M. Liautard y faisait, chaque jour, la méditation. Deux conférences ecclésiastiques avaient lieu chaque semaine, et M. Liautard s'en était chargé, afin de traiter les questions d'une manière à la fois pratique et scientifique. M. Froment y continua le cours de théologie depuis longtemps établi dans la maison; et après avoir été enseignée par différents professeurs, elle fut confiée à M. Ravinet(1) qui la professa pendant plusieurs années.

(1) Actuellement vicaire général de Paris.

L'association subsista jusqu'à l'époque où M. Liautard quitta le collége Stanislas. Alors des arrangements furent pris avec les missionnaires de France, et tous les associés de M. Liautard devinrent *Pères de la Miséricorde* : c'est ainsi que cette œuvre religieuse subsiste toujours. M. Augé n'a repris le collége Stanislas que comme appartenant à la Société des Péres de la Miséricorde, et M. Froment y demeura attaché jusqu'en 1841.

Lorsqu'il fut question de quitter sa maison, M. Liautard aurait pu vendre, par portions détachées, les terrains dont il était propriétaire, un prix beaucoup plus élevé que celui pour lequel ils furent cédés à la ville de Paris, et se créer ainsi une existence indépendante.

Mais afin de conserver l'établissement qu'il avait fondé, il fit des sacrifices et se retira sans fortune après vingt ans de travail, lorsque chaque année, d'ailleurs, il lui eût été facile de faire des économies.

Des sacrifices!... au lieu d'économies ; il en faisait chaque année en faveur des enfants de certaines familles honorables que la révolution avait ruinées. Combien de nobles gentilshommes lui doivent leur instruction, disons plutôt leur position ? combien d'ecclésiastiques ont été élevés à ses frais ? Sur plus

de cent prêtres, sortis de sa maison, qui exercent dans le diocèse de Paris, Dieu seul en sait le nombre; et pourtant, il n'a pas même été chanoine honoraire de Paris!!!

« La providence est grande, lui écrivait M. l'abbé « Barruel en 1809. Puisse-t-elle vous récompen- « ser, vous, du bien que vous avez fait à M***..... « et que vous faites à tant d'autres..... Si j'abuse « de votre complaisance (il est question d'un élève « qui recevait à peu près gratuitement le bienfait de « l'éducation), n'en accusez que vous-même et l'es- « time et la confiance qu'inspire votre école à tous « ceux qui la connaissent.

Les services qu'il a rendus, les sacrifices qu'il a faits sont incalculables. Pour lui, d'ailleurs, il ne les calculait jamais.

Des sacrifices!..... mais il en fit jusqu'à se mettre lui-même dans la gêne et la position la plus difficile, tant les sentiments de la générosité et de l'amour du prochain étaient profonds dans son cœur.

Il ne se contentait pas de faire du bien à ses élèves dans sa maison, sa sollicitude les poursuivait encore au delà, et avec une délicatesse et un tact qu'un fait aidera à juger dans leur généralité.

Un jeune ecclésiastique, qu'il avait élevé et formé, était arrivé au moment où, comme maître, il pouvait se rendre utile à la maison à laquelle il devait tout; M. Liautard comptait sur lui. Mais à cette époque les vides du sanctuaire étaient encore immenses : c'était en 1810; l'évêque dans le diocèse duquel était né le jeune prêtre, crut devoir le rappeler, il lui destinait une cure de village. M. Liautard ne fit aucune réclamation et rendit au jeune prêtre sa liberté, non-seulement sans lui parler des droits qu'il avait sur lui, mais, le jour de son départ, après lui avoir donné ses dernières instructions, il lui remit une lettre cachetée, avec l'injonction de ne l'ouvrir qu'à Versailles.

Le jeune prêtre respecta les intentions de son maître vénéré, non sans vivement soupirer après le moment de son arrivée au chef-lieu de Seine-et-Oise. Il partait sans ressource et sans argent, le pauvre curé de village! M. Liautard le savait. La lettre contenait trois bons de deux cents francs chacun, payables à la caisse du receveur général de son département. Le premier aussitôt son arrivée, et les deux autres de trois mois en trois mois.

C'est ainsi que M. Liautard savait rendre des services et faire du bien.

Voilà pourquoi, il est triste de le dire, il a eu, au nombre de ses ennemis, des ingrats qu'il plaignait de tout son cœur. Mais ce n'était pas des hommes qu'il attendait sa récompense. . . . .

. . . .

. . . .

Il est temps que nous considérions qu'elle a été la part de M. Liautard dans les événements politiques, et qu'elle fut son influence. Cet essai sur sa vie ne peut être qu'un abrégé de faits ; mais de ces faits, ceux qui appartiennent à la politique prouveront que les plus étonnants résultats sont tous les jours obtenus sans que l'on s'inquiète d'en pénétrer la cause, sans qu'il soit possible de jamais la pénétrer. L'histoire de Napoléon, les événements qui ont eu lieu sous la restauration, sont-ils suffisamment connus? Non, et tout ce qui a été écrit sur ces époques est loin d'être complet. Tout le monde le sait et le sent, ce qui va suivre en sera une nouvelle preuve.

S'il était donné à un homme de faire connaître les causes secrètes des grands événements, et les influences exercées par des hommes quelquefois obscurs et toujours ignorés, combien de gloires seraient dépouillées de leur éclat ! combien de réputations usurpées, exposées à la dérision et au mépris ! Que

de leçons aussi pour ceux qui se flattent qu'avec un peu d'étude rien n'échappe à leur pénétration d'historien, et que leurs jugements, fondés sur la plus parfaite équité, devront demeurer sans appel.

Un tel homme n'existe pas, mais le temps a cette puissance.

Pour apprécier les faits qui vont suivre, résumons, par un trait rapide, les circonstances de la vie de M. Liautard.

Il avait passé les premières années de son enfance à Versailles, où il vit les fêtes qui eurent lieu lors de la naissance du fils aîné de Louis XVI; il avait vécu dans la maison de la maréchale de Tallard où il vit la cour et les grands de l'époque, et où il fut traité avec une bienveillance qu'il n'oublia jamais. A Picpus où il commença ses études, à Sainte-Barbe où il les continua, dans la société de ses maîtres avec lesquels il les termina; il avait lu des histoires qui l'avaient rempli d'amour pour la France et pour ses rois. Plus tard, par une naturelle réunion de circonstances, il s'était entretenu dans la haine de la révolution, de ses nouveautés et de ses forfaits. 1804 le trouva tel que l'avait ébauché 89, c'est-à-dire plein de regret du passé, refusant toute affection et toute

admiration au présent, soupirant vers un avenir qu'il entrevoyait meilleur.

Louis XIV et les Bourbons, le grand siècle et la postérité de Saint-Louis, c'était là son unique pensée. Son esprit en était si fortement pénétré que de tous les élèves sortis de sa maison avant 1814, il ne s'en est pas rencontré dix un peu notables qui ne soient devenus au moment de la restauration d'excellents royalistes. Plusieurs rendirent dès-lors des services importants (1). Ce feu sacré conservé si précieusement sous la domination ombrageuse de Bonaparte, suppose dans celui qui a veillé à sa garde, prudence, intelligence et courage.

Toutefois, ce n'était pas son unique souci. Il fallait former de jeunes lévites et réparer les ruines du sanctuaire. Dans l'origine, c'était là le but principal de l'établissement formé avec de si grands travaux, soutenu avec tant de constance au milieu de tant de périls, et pendant que se préparaient et commençaient à s'exécuter les lois universitaires. Le système de M. Liautard était de toujours aller

(1) Ici nous placerons une observation qu'on nous a faite, et qui nous a paru fort juste, c'est que cet esprit de royalisme s'entretenait dans la maison, sans que jamais on y parlât politique.

en avant, quoi qu'il put advenir, et de défendre le terrain jusqu'à la dernière extrémité. Les lycées s'élevaient de toutes parts, les congrégations pieuses étaient détruites ; il n'y avait plus que quelques maisons qui se glissaient, pour ainsi dire, inaperçues. La mort moissonnait le corps épiscopal. Les petits séminaires étaient condamnés à fréquenter les écoles de l'Empire, et les grands séminaires exposés à devenir les fauteurs du schisme. M. Liautard qui avait mesuré la profondeur et l'étendue du mal, s'était posé en défenseur intrépide des vrais principes. Sa fermeté ne demeura pas sans imitateurs.

On connaissait les vœux de M. Liautard pour le retour des Bourbons, ses espérances de la chute de Bonaparte, et son ardeur à les communiquer autour de lui. Bien des personnes pourraient aussi se vanter d'avoir lu clairement dans l'avenir, depuis l'incendie de Moscou jusqu'à cette nuit mémorable du 30 au 31 mars 1814, où Paris commença à connaître la destinée de l'empereur. Tant d'années après l'événement, faire un mérite à M. Liautard de ses prévisions, n'est-ce pas s'exposer au ridicule de la forfanterie et au reproche du mensonge? Non; plusieurs personnages qui vivent encore savent que

je dis vrai ; et « plus de *mille* lettres écrites sur tous « les points de la France, dans cet intervalle de « quinze à dix-huit mois, dont quelques-unes ont « été certainement conservées, » prouveraient que cet homme mesura d'un œil ferme et assuré la profondeur de l'abîme où se précipitait Bonaparte, et calcula sans erreur le moment de sa chute et la rapidité de sa ruine.

Trop pénétré de joie, après la restauration, pour conserver la moindre défiance, il ne prévit les événements des cent jours, qu'au moment même où ils vinrent fondre sur la tête des royalistes. Aveuglement inexplicable d'un ministère averti de toutes parts ! « Abbé de Montesquiou, si tendrement aimé par « Louis XVIII, âme si noble et si désintéressée, qu'a« viez-vous fait de votre pénétration et de vos lumiè« res, s'écriait M. Liautard ? Chancelier Dambray, « pourquoi n'avez-vous pas écouté les avis brusques « et pressants de la marquise de Seuil ? »

Les Bourbons avaient été rendus à la France et aux royalistes, il fallut travailler pour reconquérir leur trésor. Combien d'efforts généreux dans toutes les classes de la société! Dans cette lutte solennelle, la maison des La Rochefoucault Doudeauville ajouta encore à son illustration.

Waterloo devient le témoin d'un combat décisif,

l'armée victorieuse étonnée et comme écrasée sous le poids de son triomphe, après s'être un moment arrêtée près de Marles, sur la Serres, se dirigeait sur Paris.

Les dispositions de cette multitude de troupes composées de tant de nations diverses, ne se réunissaient que sur un seul point, le sentiment d'une haine ardente et profonde contre une capitale, d'où tant d'ordres funestes à tous les peuples qui la composaient, étaient partis. Et tandis que nos phalanges, dominées par une terreur qui leur avait été si longtemps inconnue, s'accumulaient jusqu'aux portes de notre capitale menacée, Wellington et Blücker avançaient avec défiance et hésitation, mais décidés à brûler Paris, si l'on ne pouvait en finir autrement, et s'inquiétant peu de l'avenir de la France.

Cependant, au milieu des comités royalistes, formés à Paris, on connaissait les intentions des deux généraux influents, et l'on voulait, à toute force, en paralyser les effets. Mais, après le désastre de Waterloo, il était évident que nos troupes, si braves quelles soient, ne pouvaient tenir contre ces masses énormes qui se pressaient sur toutes les routes.

Or, dans des moments de crise aussi difficile, toutes les opinions se confondent dans un même

sentiment, celui de la nationalité, il n'y a plus de nuances politiques ; et, quoi qu'on en ait si souvent dit, les dispositions des comités royalistes étaient telles qu'ils ne songeaient qu'à préserver Paris de la vengeance des étrangers. Ils n'étaient occupés que des intérêts de la France, à laquelle, dans leur opinion, les Bourbons seuls pouvaient rendre la paix, et dont seuls ils pouvaient faire le bonheur, parce que là, il y avait un principe consacré par les siècles et des garanties fondées sur un passé connu de tout le monde.

M. Liautard, dans ces conjonctures si graves, fut une des lumières de ces comités. Les hommes les plus influents et les plus actifs venaient prendre ses conseils; il rédigeait des notes, écrivait des lettres à l'infini, et faisait presque constamment prévaloir ses idées.

Son action fut si persévérante, que nous ne craignons pas d'avancer que Paris doit pour beaucoup à ce prêtre intelligent et dévoué à son pays, de n'avoir pas été bouleversé de fond en comble, en 1815, et les Bourbons d'être rentrés en France.

Oui, si malgré la mauvaise volonté des Prussiens et autres étrangers, malgré la résistance du peu de troupes qu'il fut possible de leur opposer; malgré les

menées de la Chambre des représentants qui était disposée à vendre la France au plus offrant; malgré la duplicité de Fouché qui trompait les républicains et les royalistes, Paris fut rendu sans l'effusion du sang de ses citoyens, sans l'incendie de ses maisons, sans la ruine de son commerce, personne n'y contribua plus puissamment que M. Liautard, non-seulement par son zèle et son activité, mais par la hardiesse de ses démarches (1). Auparavant objet de terreur, centre d'une police ombrageuse et souvent cruelle, la capitale est devenue de toutes les résidences de l'Europe, la plus sûre comme la plus agréable. Que serait-elle devenue, on n'y pense pas sans frémir, si elle eût soutenu un siége? s'il eût fallu attendre, pour la réduire, la jonction des forces d'Autriche et de Russie à celles de Blücker et de Wellington? si les fédérés eussent eu le temps d'exécuter leurs horribles desseins de pillage et d'incendie?

Quoiqu'à cette seconde restauration Paris se soit rendu sans résistance sérieuse, nous ne pouvons cependant pas omettre de faire observer que les étrangers, en 1815, furent aussi peu généreux qu'ils avaient été désintéressés en 1814.

---

(1) Nous avons entre les mains la preuve de ce que nous avançons ici.

Le Roi remonte sur le trône. La Chambre de 1815, cette Chambre, dite *introuvable*, s'épuise en efforts pour l'y affermir. Mal environné et trop confiant, ou plutôt se croyant moins fort qu'il ne l'était en réalité, Louis XVIII donna tout-à-coup à son gouvernement une direction qui aurait pu amener sa ruine. L'ordonnance du 5 septembre 1816 anéantit la Chambre royaliste. MM. Decaze, Lainé, etc., étaient ministres. Voulaient-ils la perte du pays ? ce serait un crime de le soupçonner. Toutefois, aucun n'y eût trouvé son intérêt. Mais en politique qu'importe l'intention ? l'action fait tout. Et certes, est-il rien de plus constant que l'audace toujours croissante des factions républicaine et impériale, que le danger inévitable d'une révolution qui nous menaçait d'un 91 ou de l'anarchie des cortès espagnoles.

Plein d'inquiétude pour l'avenir, un jour, ainsi qu'il le faisait de temps en temps, M. Liautard était allé causer avec l'abbé Legris Duval, son ami, hôtel de La Rochefoucault, dans la rue de Varennes. Là, il se consolait par les grandes vues de la religion, lorsque l'horizon politique lui présentait un trop affligeant et trop lugubre aspect. Dans la cour de l'hôtel il remarqua un plus grand nombre de voitures que de coutume. L'abbé Legris Duval lui apprit alors qu'un rappro-

chement se faisait dans la Chambre des Pairs entre l'extrême droite, où se trouvait MM. de Montmorency, de Châteaubriand, etc., et le centre droit qui avait nommé pour ses représentants le duc de Doudeauville, le marquis de Pastoret, etc. Peu de temps après eut lieu la motion du marquis Barthelémy.

L'abbé Duval, d'une santé faible, succomba vers cette mémorable époque : c'était au mois de janvier 1819. M. le vicomte de La Rochefoucault, son élève, reporta sur M. Liautard la confiance et l'attachement qui l'unissaient à son digne précepteur. Il lui communiqua ses idées, la plupart grandes et nobles, et toujours utiles. M. Liautard lui faisait part de son opinion sur des hommes dont on ne se défiait pas assez, et de la sorte s'établissait entre eux une réciprocité de communications où chacun retrouvait son profit. Par sa position, le vicomte était à portée de connaître beaucoup de faits qui ne pénétraient point dans le fond d'un collége. Ce fut dès-lors un échange fréquent de notes, d'avis, d'éclaircissements et de discussions. Bientôt ce commerce devint et plus actif et plus étendu : voici à quelle occasion.

Madame la comtesse du Cayla, née Talon, dans des circonstances non moins délicates que difficiles pour elle, fut amenée à voir M. Liautard. La fran-

chise, la droiture, la noblesse, la grandeur des pensées, l'élévation des vues, et toutes les qualités que que nous avons admirées dans cet estimable ecclésiastique, frappèrent la comtesse qui lui accorda toute sa confiance. Elle sut si bien le juger, qu'elle le considéra comme le meilleur conseil à consulter pour ses enfants, et crut ne pouvoir déposer en des mains plus habiles son fils unique âgé de quatre ans, enfant d'une santé fort délicate.

Des motifs respectables qu'il ne nous est pas permis de discuter, mettaient Madame la comtesse du Cayla, par suite de la perte de son procès, dans la nécessité de ne pas laisser son fils à Paris. Pour le recevoir, M. Liautard offrit sa maison de Terminiers, on l'accepta, et le jeune Ugolin du Cayla, sous la surveillance et la direction de M. Liautard, y fût confié aux soins de M. l'abbé Bernier que l'évêque de Chartres, M. de Latil, accorda sur la demande de *Monsieur*.

Il fallut correspondre, et M. de la Rochefoucault qui, depuis son enfance, avait appris à estimer madame du Cayla qu'il voyait souvent, servit d'intermédiaire.

Pendant trois ans que le fils de madame du Cayla resta caché dans ce bourg de la Beauce, à trois lieues d'Artenay et à six lieues d'Orléans, personne ne connut sa retraite.

Au milieu de ses tribulations, madame du Cayla, tendrement aimée de sa belle-mère (1), avait été recommandée par elle, vers la fin de sa vie, à la bienveillance du roi. Sa Majesté témoigna plusieurs fois le désir de voir la comtesse, et lui fit exprimer tout l'intérêt que lui avaient inspiré les recommandations de sa belle-mère; mais renfermée dans le sanctuaire de sa douleur, madame du Cayla, pleine de réserves et de délicatesse, avait longtemps refusé de faire cette démarche. Enfin, conseillée par tous ses amis, elle se rendit aux ordres du roi, auquel M. le comte Achille du Cayla son mari s'était lui-même adressé.

Appelé tout à la fois par elle et par son mari à juger leurs différends, le Roi avait donné raison au sexe le plus faible, et, guidé d'abord uniquement par l'intérêt qu'inspire le malheur, il avait cédé plus tard à un autre sentiment, celui de l'estime et de l'amitié.

Au milieu des chagrins dévorants qui le consumaient, le prince trouvait bien doux de converser avec une femme d'esprit, sans entamer aucune question politique, de lui écrire des riens et d'en recevoir

---

(1) Madame la comtesse du Cayla, née de Jaucourt, avait fait, comme dame de la reine, partie de la maison de sa majesté.

des réponses aimables. On sait quel luxe d'esprit possédait ce prince, dont les grandes qualités ne seront appréciées que par nos descendants, et tout le besoin qu'il éprouvait de s'épancher dans l'intimité du cœur des personnes capables de le goûter et de l'entendre.

Ce n'est pas que toujours les entretiens fussent d'une nature élevée. Le roi ne haïssait pas les commérages, et ses ministres flattaient cette petite passion qui, même dans un grand monarque, a son côté utile : rien ne doit échapper aux regards du chef d'un puissant état, les moindres anecdotes peuvent l'éclairer. Et puis, dans les premiers temps de ces singulières réunions, on éprouvait quelquefois de l'embarras à remplir les vides de la conversation ; il était nécessaire que le temps et l'habitude comblassent en partie la distance des rangs.

— « J'ai vu, sur le pont royal, un beau pain bénit! »

— « Que me dites-vous là, ma fille? Un pain bénit! sur le pont royal, et l'on ne dit rien ?... »

Force était alors d'expliquer qu'un pain bénit, que mille autre objets destinés au culte, circulaient librement dans la capitale ; que le peuple n'avait pas pour la religion et ses ministres cette haine qu'on lui supposait. Le roi qui déjà ne pouvait presque plus

rien considérer par lui-même, par ses propres yeux, reconnaissait, de la sorte, que tous les jours il était trompé, qu'on abusait de sa confiance, que la police était, dans la main des hommes qui la dirigeaient, une arme à deux tranchants, encore plus funeste à l'autorité suprême qu'elle tenait asservie, qu'aux ennemis de l'ordre encouragés au mal par sa marche équivoque et son défaut d'ensemble et d'énergie.

— « Vous êtes arrivée bien tard aujourd'hui?

— « Madame *** m'a retardée.

— « Vous connaissez Madame ***, disait le roi, avec un sentiment d'horreur! Une femme si décriée pour ses mœurs, si hautement déclarée contre ma personne! Pour votre honneur, *Madame*, rompez tout commerce avec elle! »

Dans combien d'explications n'était-il pas nécessaire d'entrer, pour rétablir la réputation d'une femme attaquée par la calomnie la plus adroite, et que Louis XVIII regardait comme son ennemie. La bonté, l'amitié, l'esprit triomphent de bien des obstacles. Non-seulement Madame *** fut pleinement justifiée auprès du roi, mais le roi lui-même devint plus défiant de son jugement propre. Il entrevit qu'on avait pu le tromper..... et madame du Cayla

ne tarda pas à reconnaître que, par un système des plus coupables, on s'était appliqué à tenir le monarque dans une erreur invincible et sur les hommes et sur les choses; qu'on l'avait environné de mensonges et circonvenu par la déception.

A ce système elle opposa un autre système; elle fut ainsi amenée à traiter les questions de la politique les plus importantes. Les rendez-vous devinrent plus fréquents, ils furent bientôt fixés au mercredi, après le conseil que le roi tenait régulièrement avec ses ministres. Au lieu d'une seule lettre par jour, on en écrivait deux qui toujours passaient par diverses mains; la plupart du temps, par celles de M. le duc de Doudeauville et du premier gentilhomme de la chambre de service. Le roi se dérobait aux regards de ses *entours*, comme on disait alors.

Comment une personne désintéressée, droite et sans ambition, dans une position si nouvelle, ne ferait-elle pas quelques ouvertures à ses amis? M. le vicomte de la Larochefoucault avait soutenu madame du Cayla dans les moments les plus difficiles; il lui avait témoigné un dévouement sans bornes, alors qu'elle était dans l'affliction; c'était même en grande partie par ses conseils qu'elle était allée jusqu'au roi. C'était donc au vicomte qu'elle était comme

redevable du crédit dont elle commençait à jouir.

D'un autre côté, la nécessité de correspondre avec M. Liautard pour avoir des nouvelles d'Ugolin, auquel le roi prenait un vif intérêt, faisait entrer M. Liautard dans beaucoup de confidences. L'année 1819 s'écoula de la sorte, sans que l'on put encore prévoir les résultats immenses de l'amitié et de la confiance étendue que le roi avait conçues pour madame du Cayla.

La prudence faisait un devoir à M. Liautard de voir rarement la comtesse. Depuis longtemps il ne l'avait point rencontrée, lorsqu'un jour que madame de Croisy réunissait chez elle des amis et de hauts personnages, il y fut invité en même temps que madame du Cayla. Il se trouva bientôt au milieu d'un cercle nombreux des femmes les plus estimables et des hommes les plus recommandables de France, qui tous étaient les plus dévoués au roi.

On le fit parler sur les affaires et particulièrement sur M. de C..ze, au sujet duquel les opinions étaient incertaines et partagées. — « Je le regarde, dit « M. Liautard, comme l'ennemi le plus dangereux « de la monarchie. » ..... Les récits et les réflexions de M. Liautard ne furent point perdus.

Jusqu'alors le faubourg Saint-Germain, resté dans

une pénible incertitude, commença à mieux juger ce
« dangereux favori qui n'était pas assez méchant pour
« perdre son roi, mais qui n'était pas assez habile
« pour soutenir le trône et se maintenir en crédit au-
« près d'un souverain tel que Louis XVIII (1); » et que
peut-être, enfin, on avait eu le tort de blesser dès son
début sous M. le duc de Richelieu.

Cette occasion que le hasard lui présenta de porter
le premier coup à la puissance d'un homme qu'il
estimait redoutable, encouragea M. Liautard à continuer sa surveillance. Dans la multitude de rapports
que sa position, l'estime qu'il s'était acquise depuis
longtemps, et la confiance qu'on avait en ses lumières, le forçaient d'entretenir, il lui était facile de
recueillir beaucoup de données intéressantes sur
MM. Pasquier, Siméon, *Royer-Collard*, Anglès, et
autres personnages entre les mains desquels reposaient, plus ou moins, les destinées de la France. Il
lui parut, à tort ou à raison, qu'ils aspiraient à détruire dans le pays tous les sentiments monarchiques,
à confier les affaires à des partisans de la république
ou de l'empire; qu'ils voulaient enlever à la reli-

(1) Conversation de M. Liautard avec madame de Croisy.

gion son influence, et sutout dépouiller les membres de la famille royale de l'amour des peuples, et même de l'attachement de leur auguste chef.

Ces idées étaient fortement imprimées dans l'esprit de M, Liautard. Hors d'état d'arrêter les progrès d'un mal qui, chaque jour, prenait de funestes accroissements, il était, le plus souvent, livré à une mélancolie profonde qui ne l'abandonna pas depuis cette époque, ainsi que souvent il nous l'a répété et que souvent nous l'avons remarqué. Sans désespérer du salut de son pays, il craignait pour lui quelque révolution nouvelle, la guerre civile, l'intervention des puissances étrangères; et il ne voyait la paix et le repos qu'à la suite de plusieurs années de désolation et de trouble.

M. Liautard regardait l'influence religieuse comme l'arme la plus puissante contre les dangers que lui présentait l'avenir. Et sans parler des établissements formés en Amérique, aux États-Unis, .dans des vues tout-à-fait religieuses et politiques, c'est pour cela qu'il donna tous ses soins, ainsi que nous l'avons déjà dit, à créer, dans les diocèses les moins riches en prêtres, des petits séminaires destinés à remplir, plus tard, les vides immenses causés par la révolution, et qu'une association de jeunes ecclésiastiques

Formés à la solitude) fournissait les sujets nécessaires aux principaux emplois de ces établissements qui tous ont rempli leur destination.

Mais ce remède, tout puissant qu'il était, ne devait agir qu'avec beaucoup de lenteur sur le corps politique. De jour en jour les dangers devenaient plus pressants.

Pendant que les vrais amis du trône éclairaient le roi, détruisaient ses préventions, ébranlaient sa confiance qui, selon l'esprit de bien des royalistes, perdait tout, la France courait à grands pas vers sa ruine. Lisez, pour vous convaincre, l'histoire et les journaux des derniers mois de 1819 et du commencement de 1820. Les hommes du pouvoir ignoraient encore s'ils se rapprocheraient du côté droit, ou s'ils se jetteraient, les yeux fermés et tête baissée, dans les bras de l'anarchie et de la terreur.

Ce fut au moment où la crise paraissait le plus menaçante, au moment où le mal semblait tout-à-fait sans remède, que M. le vicomte de La Rochefoucault communiqua à M. Liautard un plan, en détail, dont l'exécution fut jugée chimérique.

— « Nos ennemis, disait le vicomte, ont brouillé le roi avec les royalistes : il faut ménager leur rapprochement et assurer leur réconciliation. »

— « Comment, répondait M. Liautard, comment détruire des préventions fondées sur trois années de persécutions et d'injustice, exercées au nom du roi et en vertu de son autorité suprême? Nous sommes tous enchaînés par l'obéissance; mais combien sont-ils ceux que l'amour enchaîne? Qu'ai-je à faire dans une aussi vaste opération? Me charger du clergé et des séminaires, dire du bien du roi, le louer, le justifier, recommander à mes jeunes supérieurs d'agir de même, enfin d'avoir confiance...., je ferai cela. »

Ce qu'il avait promis, il le fit; toute sa correspondance, toutes ses relations furent dirigées dans ce sens. Ce n'était qu'un point dans l'espace, mais c'était un point, et dans le même temps, une autre opération se poursuivait avec une intelligence admirable, avec une constance que rien ne pouvait rebuter; c'était celle qui avait pour but de détruire les préventions du roi contre les royalistes. On avait persuadé à Louis XVIII qu'il était détesté des royalistes, qu'il n'en était pas un, depuis l'héritier présomptif du trône jusqu'au plus obscur gentilhomme de province, dans tous les ordres, dans le clergé, dans la magistrature, dans l'armée, qui ne soupirât après le moment de sa mort. Les rapports de la police, des

extraits de lettres supposées ou interceptées (1), le travail qui se faisait, tous les jours, au bureau secret de la poste, la vérité, la vraisamblance, les suppositions, les exagérations, les falsifications, les mensonges, tout servait, chaque jour, à entretenir le roi dans la conviction que ses plus grands ennemis c'étaient les royalistes les plus dévoués. On s'inquiétait peu du trouble que l'on jetait dans son esprit, de la tristesse profonde qui le dévorait, des risques continuels que courait une santé chancelante, si violemment ébranlée par la pensée d'une haine générale. « Pourvu que M. de C...ze et les siens restassent maîtres du pouvoir, il leur importait peu que le roi jouît du repos, ou fut le plus malheureux des hommes (2). »

---

(1) Entre autres lettres, ainsi habilement mises sous les yeux du roi, on lui en présenta une attribuée à un garde-du-corps. Ce jeune homme rendant compte à ses parents du service qu'il faisait, écrivait cette phrase élégante et affectueuse : « Aujourd'hui j'ai accompagné « le gros C..... dans sa promenade. Nous avons passé par Saint-De- « nis..... Quand l'y conduirons-nous tout-à-fait ? »

Si tels étaient les sentiments de ceux qui entouraient Sa Majesté, de ceux à la garde desquels elle était confiée, il est facile de se figurer que le champ des inquiétudes et des conjectures n'avait plus de limites.

(2) Notes de M. Liautard.

Louis XVIII passait les nuits dans une cruelle agitation : *il avait désiré mourir*.

Mais pour détruire les préventions du monarque, il ne suffisait pas d'une simple dénégation ; tous les faits lui étaient présents ; il avait toujours quelque objection en réserve à opposer aux apologies.

Mille renseignements étaient à chaque instant nécessaires ; M. le vicomte de La Rochefoucault ne se lassait pas d'en fournir ; de son côté, M. Liautard ne les épargnait pas. Ainsi furent rétablis dans l'estime et l'affection du prince, et M. de Villèle, et M. de Corbière, et M. Frayssinous, et un grand nombre d'autres qui sont, depuis, parvenus aux plus importants emplois. On se figure sans peine combien il fallut de soins et de minutieuses attentions pour dépouiller le roi de ses propres idées, pour refaire, en quelque sorte, son cerveau, sa mémoire, son cœur, toutes ses facultés, toutes ses affections.

Dans cet ouvrage si difficile, M. Liautard fut pour beaucoup, bien que la gloire du triomphe appartînt à d'autres personnages, à qui leur position permettait d'approcher le monarque, et qui ne furent ni effrayés par les obstacles, ni rebutés par la résistance souvent opiniâtre du roi.

De la part d'une certaine classe de royalistes,

M. Liautard obtint plus de réserve dans leur conduite, plus de prudence dans leurs moindres actions; dans leur correspondance, plus de circonspection et de sagesse. Divers discours qu'il faisait relever à propos, des extraits de lettres, mille petits moyens concouraient à faire réussir le plan suivi, auprès de Louis XVIII, avec une si admirable constance.

A l'époque de l'assassinat du duc de Berry, le roi était déjà désabusé, ou du moins très-près de l'être.

A la veille de partir pour son ambassade d'Angleterre, M. Dec...ze fit ses adieux au roi, à peu près en ces termes : — « En m'éloignant de V. M., en me
« séparant d'une partie de ce qui m'est cher, je laissé
« ici des amis fidèles qui veilleront à mes intérêts,
« qui me défendront contre d'injustes attaques. Mais
« vous, Sire, vous êtes seul, sans appui, personne
« auprès de vous qui vous aime pour vous. Que dis-je !
« votre famille elle-même....., je m'arrête.... Ah !
« combien aurai-je à souffrir dans le cours de ma
« mission, à la seule pensée de tout ce que V. M. souf-
« frira !... » — C'est ainsi qu'on essayait d'entretenir dans l'esprit du roi ses anciennes défiances : système de déception par lequel on voulait surtout éloigner toute réconciliation entre les deux frères,

dont la Cour entière pouvait remarquer la froideur réciproque.

S. A. R. *Monsieur*, auquel certains hommes semblaient s'appliquer à causer des désagréments par leurs menées dans Paris, et de sanglants articles dans les journaux de Londres, était si profondément irrité qu'il se détermina à quitter la capitale, et à se retirer au-delà de la Loire. D'un autre part, *Monsieur* était entouré d'amis dont le dévouement exagéré alimentait l'irritation du prince et nuisait ainsi, en même temps, à la cause nationale et aux propres intérêts de S. A. R. En cet état de choses, l'aveuglement était si grand qu'on eût dit que ce prince, si loyal et si bon, semblait prendre à tâche de rendre, lui même, son avénement au trône impossible.

Le roi, de son côté, accordant sa confiance à des hommes qui perdaient la monarchie, était soigneusement entretenu dans des dispositions malveillantes pour son frère. Blessé de la conduite du prince, on dit qu'il conçut, un moment, la pensée de déroger aux règles ordinaires de la succession au trône, en faisant passer, immédiatement après lui, la couronne sur la tête du duc d'Angoulême.

L'exagération des dévouements, les efforts des perfidies, pour amener un résultat aussi important, tout

fut vain, tout fut brisé, anéanti. En même temps que les amis imprudents et les ennemis emportés préparaient de graves embarras pour l'avenir par des voies contraires, mais qui aboutissaient à un même point, à empêcher une réunion qu'on pouvait regarder comme l'événement le plus important de l'époque, M. Liautard et M. de La Rochefoucault travaillaient à un plan des plus habilement combinés pour amener la réconciliation du roi avec son auguste frère. — Ce plan, on peut le résumer ainsi :

Faire arriver dans la confiance de Monsieur *des esprits sages et éclairés qui combattent victorieusement une exagération funeste et lui fassent adopter, en grande partie du moins, les sages idées du Roi. Attaquer auprès de Louis XVIII les influences dangereuses, compromettantes pour le salut du trône, pour sa personne, pour le pays; attaquer et détruire ces influences, les détruire et les remplacer. — Faire accepter au Roi les hommes qui auraient gagné la confiance de* Monsieur. — *Enfin réconcilier les deux frères.*

Une partie de ce plan fut respectueusement soumise à *Monsieur* par M. de La Rochefoucault. *Monsieur,* tout en en reconnaissant l'importance, la taxa de folie et la supposa impossible dans son exécution.

Le temps, le zèle des auteurs de ce grand projet, leur infatigable persévérance, firent de cette folie une sagesse, de cette impossibilité une chose réalisée.

C'était, si nous sommes précis dans nos dates, dans l'été de 1821. Rien n'était beau, rien n'était admirable comme ces inspirations produites par le plus pur dévouement, ces nobles artifices qui devaient nécessairement amener les deux frères dans les bras l'un de l'autre et resserrer pour jamais, entre eux, les liens d'une amitié sincère et profonde.

Dans cette négociation, l'admirable conduite de madame la comtesse du Cayla fut appréciée par les deux princes. Nous devons faire observer que lorsqu'on lui exposa le plan qui avait été arrêté, la comtesse en rejeta bien loin la pensée. Sa délicatesse lui disait que c'était trop exiger de son zèle. Cependant elle comprit que la question personnelle devait s'effacer devant les hautes considérations politiques qui intéressaient aussi bien la nation que la famille royale, et madame du Cayla accepta résolument cette position difficile et si délicate que les circonstances semblaient lui avoir faite.

Enfin, tout étant disposé, ce fut Louis XVIII lui-même qui, revenant à une ancienne habitude, fit les premières avances auprès de son premier sujet.

Louis XVIII, dans cette circonstance, ne se montra pas moins roi par l'intelligence et le cœur, que par le sceptre et la couronne; mais cette entrevue fut remarquable par la dignité et la noblesse des deux princes. Pendant plus d'une heure, *Monsieur* eut avec son frère les explications si nécessaires, si désirées, si généreusement préparées. L'heureux avénement de Charles X à la couronne date de cette entrevue. Dès-lors, toutes les pensées de Louis XVIII eurent pour but de ménager à son frère une succession au trône exempte de résistance, d'incertitude et de trouble; et ce fut grâce à la sollicitude de ce monarque que, malgré la vigilance des factions, la couronne passa paisiblement sur la tête du comte d'Artois. — Comme on était loin de 1830!

Dès-lors cependant Louis XVIII, dans ses hautes prévisions, entrevoyait avec effroi les conséquences funestes de la fausse politique que son frère avait abandonnée, mais à laquelle il craignait qu'il ne fût un jour ramené.

Chose remarquable! ce furent les mêmes personnages, un moment exclus de la confiance de *Monsieur*, dont le règne commença sous de si heureux auspices, qui, plus tard, en s'emparant de l'esprit de Charles X, furent peut-être cause que ce prince, qui aimait tant

la France, alla finir sa vie dans une terre étrangère. Chose remarquable ! oui, sans doute, et chose triste pour le cœur humain ; mais chose ordinaire pour l'historien, chose de tous les temps pour le penseur.

Après la réconciliation des deux princes, à laquelle madame du Cayla avait si heureusement contribué, la comtesse, fatiguée des attaques qui offensaient ses sentiments si désintéressés et si loyaux, résolut de s'éloigner de la Cour. Le frère du roi, par la lettre qui suit, adressée à M. de La Rochefoucault, la dissuadait de cette détermination.

5 septembre 1821.

« Je suis fâché de vous savoir souffrant, mon cher
« Sosthènes. Paressez et soignez-vous quelques jours.

« J'ai deux commissions à vous donner pour ma-
« dame du Cayla. La première est de me féliciter avec
« elle du meilleur état de la santé du roi, et la se-
« conde de lui dire que c'est à nous à nous mettre en
« colère contre des gens qui ne seraient que sots s'ils
« n'étaient encore plus méchants et plus bêtes. Dites
« lui bien d'être tranquille, et de jouir en paix du no-
« ble usage qu'elle fait de l'affection et de la confiance
« de mon excellent frère.

« Bonjour, mon cher Sosthènes.

« CHARLES. »

La mort du duc de Berry fut, pour un grand nombre de royalistes abusés par le ministère ou dominés par son influence, le plus sensible et le plus salutaire avertissement. On mesura avec effroi la profondeur de l'abîme où la France pouvait être plongée.... Avant même les élections de 1820, le royalisme, dans la Chambre, tendait à la majorité qui lui fut assurée par les élections.

Cependant le ministère avait peine à quitter ses anciens errements, et ce ne fut point sans une vive résistance qu'il accorda des directions générales à MM. de Chabrol et Benoît, et l'entrée dans le conseil, *sans portefeuille*, à MM. de Villèle et Corbière. Les deux premiers firent peu pour la cause qu'ils étaient chargés de défendre ; et les deux autres se bornèrent à étudier le terrain nouveau sur lequel l'aveugle fortune les avait placés d'un seul coup. On eût dit même qu'ils ne restaient dans ce poste de confiance qu'avec répugnance et presque du dégoût ; et ce n'était pas sans boucoup d'hésitation que le côté droit avait accepté ce qui, à tout considérer, faisait la sûreté de la monarchie et présageait son prochain triomphe.

Fatigués d'un rôle équivoque, affectant plus de mécontentement qu'ils n'en ressentaient en effet, mais pouvant avec vérité se plaindre des

tergiversations du duc de Richelieu. MM. Corbière et Villèle résolurent de quitter le ministère au moment de la dissolution des Chambres. Obligé par des affaires importantes de conférer avec le premier, M. Liautard n'en retira, pour ce qui le concernait, qu'un parti médiocre. Faute de mieux, il se jeta aussitôt sur la question de la future retraite de l'homme d'État. — « Pourquoi, lui dit-il, n'imite-« riez-vous pas le baron Pasquier? Faites pour le sa-« lut de la monarchie ce qu'il fait par l'intérêt de sa « vanité. »

M. de Corbière répondit sensément et même avec noblesse. M. Liautard n'était pas moins effrayé de voir avec quelle facilité on abandonnait des avantages inappréciables, obtenus après quinze mois de la lutte la plus pénible. La résolution de MM. Corbière et de Villèle était irrévocablement prise. « Elle flattait « la paresse de l'avocat breton, et, de la part du dé-« puté toulousain, l'on prétend que c'était une de « ces ruses profondes d'une ambition qui se cache, « pour parvenir plus sûrement à ses fins. »

Un grand nombre d'amis de la cause royale en furent consternés. Ce fut à cette occasion que, par l'inspiration *de ces amis,* madame du Cayla adressa à Louis XVIII une longue lettre (de onze pages) où

elle lui parlait avec une courageuse fermeté, lui rappelait les dangers des années précédentes, lui peignait les crises nouvelles qui allaient suivre, etc. etc. Après avoir eu la force de l'écrire, elle tremblait à la seule pensée de paraître devant celui à qui elle l'avait adressée. M. Liautard lui écrivit alors. « ..... Vous « serez grondée, Madame, baissez la tête, humiliez- « vous profondément, donnez-vous tous les torts pos- « sibles ; l'orage passera, la vérité restera, et la vérité « portera ses fruits. » Le roi ne dit mot ; elle comprit à l'instant que le roi ne lui donnait pas tort ; elle ne dit rien non plus de cette lettre diplomatique dont je ne crois pas qu'il ait jamais été question. Le trait lancé d'une main sûre était entré bien avant dans cette grande âme, avide de vérité, mais trop fière pour se plier à la servitude d'une leçon.

Cependant les amis de M. de Villèle s'inquiétaient du rôle qu'ils avaient voulu lui faire jouer. M. de la Panouze l'exhortait vivement à rester à Toulouse. — « On ne pourra se passer de vous, lui « disait-il, vous serez prié de revenir ; votre retour « ici sera un triomphe. » M. de La Rochefoucault était loin de penser ainsi, et vers le mois de septembre ou d'octobre 1821, il donna communication à M. Liautard d'une lettre que ce dernier n'admira

pas moins pour la force des raisonnements, que pour la profondeur des pensées et la sagesse des vues, afin de presser M. de Villèle de quitter Toulouse et de venir diriger la marche incertaine du parti royaliste. Dans la crainte que cette lettre ne fut interceptée par la poste, M. Liautard écrivit de son côté; et prenant un ton différent de celui du vicomte, il engagea l'*honorable* député à se rendre sans délai auprès du duc de Richelieu, et là à n'épargner ni caresses, ni flatteries pour regagner le terrain immense qu'un peu d'humeur et de bouderie lui avait fait perdre; il lui disait que pour sauver la monarchie tout devenait noble, grand et légitime; que s'il tardait encore huit jours, la place serait prise et resterait au premier occupant. M. Liautard avait une occasion sûre pour faire parvenir ses sollicitations écrites; son commissionnaire y en ajouta de vive voix de très-pressantes.

M. de Villèle partit sur-le-champ, laissant son père dangereusement malade. A peine arrivé à Paris, il apprit la mort de son père. Ce douloureux événement eût retenu le député quinze jours de plus, et ce fut dans cette quinzaine décisive que se prépara la révolution qui fit passer définitivement M. de Villèle au ministère.

M. de Lalot et ses amis se sont attribué l'honneur de ce changement brusque et inespéré : c'est à tort. M. de Lalot, par la véhémence et l'inopportunité de sa sortie contre M. Siméon, faillit tout perdre. Pendant que cette scène dramatique se passait au palais Bourbon, M. Liautard était allé chez M. de Lalot avec M. de Loisson, M. Olivier de Paris, et quelques autres personnages. Le but de M. Liautard était de lui faire adopter son plan qui consistait à s'assurer la majorité dans le conseil des ministres, d'où l'on aurait fait sortir MM. Siméon, Pasquier, Mounier, pour les remplacer par MM. de Villèle, Corbière et Ravez. On était sûr de M. de Serres; mais ces Messieurs arrivèrent trop tard pour prévenir les effets de la fougueuse éloquence du député champenois.

A la nouvelle de la sortie de M. de Lalot à la Chambre, le roi furieux voulait revenir sur tout ce qu'il avait promis avant la séance, parce qu'il ne craignait rien tant que de paraître laisser passer l'autorité dans la Chambre, ou céder aux exigences de la majorité. Il pensa même sérieusement à dissoudre la Chambre. C'était le conseil de M. Pasquier. Pendant environ une semaine, les destinées de la France, par l'opiniâtreté d'un seul homme, furent mises en problème. Qui pourra dire ce qu'il fallut employer de

ménagements et de persévérance, ce qu'il fallut d'adresse et de courage pour garantir le roi des piéges d'hommes féconds en ruse et remplis d'ambition, plus occupés des intérêts de leur vanité que du salut de la France !

Jusqu'au 12 décembre, le roi avait paru indécis, irrésolu. — « C'est demain, lui dit-on, l'anniversaire « de la naissance d'Henri IV. » Et le 13 décembre parut l'ordonnance qui remplaçait l'ancien ministère par MM. de Villèle, Corbière, Peyronnet, etc.

Dès-lors, les royalistes commencèrent à respirer. M. de Châteaubriand remplaça M. de C..ze à l'ambassade d'Angleterre, et pour cette nomination si convenable sous tous les rapports, M. Liautard est loin d'avoir été sans influence.

C'est lui qui insista pour faire comprendre combien la France serait dignement représentée, à Londres, par ce grand génie dont la France a le droit d'être si fière. . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

Nous pouvons dire, à la louange de ceux qui l'avaient poussé, qu'à peine M. de Villèle se vit affermi

dans son ministère, il essaya de leur enlever leur influence; il ne ménageait que ceux dont il croyait avoir encore besoin. Avec une générosité rare, ils lui dirent : « Monsieur, c'est par nous que vous « avez été élevé, non pour vous que nous ne con« naissons pas, mais pour le bien de l'Etat auquel « nous vous avons cru propre; c'est par vos œu« vres seulement que vous pouvez vous soutenir, « sans doute; mais ne croyez pas que, seul et sans « appui, il vous soit possible de vous maintenir aux « affaires et de faire le bien. Sur qui voulez-vous « donc compter si vous écartez les vrais amis du « roi? Que tout sentiment d'orgueil et d'ambition « fléchisse devant les intérêts de la monarchie,

« Le roi avant tout. »

« Cette leçon, M. de Villèle mérita qu'elle lui « fût encore donnée deux ans plus tard, et jusqu'en « 1824. Fidèle à son système, et craignant de per« dre quelques hochets de sa gloire, jusqu'alors il « ne fit rien pour le vicomte qui avait travaillé si « généreusement à son élévation. Nous ne savons « même s'il ne lui causa pas quelques vifs désagré« ments, ou si, du moins, M. de Corbière ne se char« gea pas d'être l'instrument des petites vengeances « et des tristes jalousies du tout puissant minis-

« tre. Généralement M. de Villèle n'estimait pas as-
« sez les hommes, et ne savait pas distinguer ceux
« qui étaient dignes de son estime. Il n'avait de con-
« fiance qu'en lui-même (1). »

Quoi qu'il en soit, le ministère du 13 décembre 1821 se maintint, à peu près, dans son intégrité jusqu'au milieu de 1824. A cette époque, la guerre, les affaires étrangères, la marine et la plupart des directions changèrent tout-à-coup de main, sans que le public pût se rendre compte de ces mutations si nuisibles à la marche des affaires.

A cette occasion, M. le vicomte de La Rochefoucault écrivit à M. Liautard pour avoir son avis sur ce qu'il devait entreprendre.

« Vous ne pouvez, lui répondit M. Liautard, vous
« fier à M. de Villèle ni à ses promesses. Si vous avez
« directement ou indirectement quelque influence
« sur l'esprit du roi, profitez-en pour vous et pour

(1) Ce jugement sur M. de Villèle paraîtra peut-être bien sévère, car, animé des sentiments les plus sincères et les plus droits, le député de Toulouse crut, sans doute, qu'il avait besoin de posséder seul la confiance du roi, pour gouverner selon ses vues qu'il regardait comme les meilleures.

Cette manière d'envisager sa position de premier ministre paraît assez logique; mais en agissant de la sorte, on blesse ses amis et on s'aliène les cœurs.

« ceux qui, en partageant vos opinions, sont dévoués « à sa cause et en position de lui être utile. »

M. de Lauriston fut élevé à la dignié de grand veneur, et M. le duc de Doudeauville le remplaça au ministère de la maison du roi. Quelques semaines plus tard, M. Liautard ayant témoigné à un personnage influent sa surprise de la nullité dans laquelle on tenait le vicomte, celui-ci fut nommé à la direction générale des beaux-arts. Les derniers conseils de M. Liautard déterminèrent seuls cette nomination et celle des conseillers d'État pris dans le corps des évêques.

En 1823, M. Liautard demanda avec instance la création d'un *ministère de la religion*. Le roi accueillit cette grande pensée, et peu de temps après les instances réitérées de M. Liautard, sur son indication, Sa Majesté éleva à cette haute et importante position, le prêtre dont la science et l'éloquence jetaient le plus brillant éclat à cette époque. M. Frayssinous, récemment consacré évêque d'Hermopolis, fut nommé ministre secrétaire d'État au département *des affaires ecclésiastiques* et de l'instruction publique. Le plan de ce ministère avait été dressé par M. Liautard, et il subit peu de changements pour son exécution. Seulement aux mots de *Minis-*

tère de la religion on substitua ceux de *Ministère des affaires ecclésiastiques.* M. Frayssinous avait été désigné par M. Liautard plus de dix-huit mois auparavant.

Ceci nous met dans la nécessité de remonter à 1819, époque où la correspondance de M. Liautard avec le vicomte acquit de l'activité et exerça quelque influence, ainsi que nous l'avons déjà exposé.

M. Liautard partait de ce principe, ou plutôt de cet enchaînement de principes :

— La France ne sera sauvée que par les Bourbons, dont le trône ne peut se soutenir que par l'appui de la religion. Qu'est-ce qu'une religion sans clergé, un clergé sans épiscopat, et tout le reste?...

Il disait encore :

— C'est de la capitale que sont parties la révolution et ses fureurs, c'est principalement dans la capitale que la religion doit être protégée. Accordez à son archevêque de grandes prérogatives ; tout ce que vous ferez pour lui, disait-il, tournera au profit de la France entière.

M. Liautard pensait que l'Église doit tenir peu de compte des factions qui dominent; que sous M. Decaze et M. Siméon, comme sous M. Frayssinous ou le cardinal Fleury, elle doit pousser ses solli-

citations, et ne rien négliger pour obtenir la protection et l'indépendance qui lui sont nécessaires.

Plus on avait à craindre l'esprit d'impiété et d'anarchie, plus il semblait à M. Liautard qu'il importait de préparer des moyens de résistance. De là son ardeur à créer les divers établissements dont nous avons parlé plus haut, lorsque l'épiscopat français paraissait n'avoir entre les mains que des armes si faibles pour défendre la religion.... « Ainsi, se di-« sait-il, tout ne sera pas détruit à la fois. Une mai-« son servira d'asile aux fugitifs des autres maisons. « Imitons le laboureur qui ensemence son champ « derrière l'armée prête à livrer bataille, et qui, « dans sa retraite, anéantira peut-être le fruit de ses « pénibles travaux. »

Mais c'était vers le rétablissement de l'épiscopat français que M. Liautard dirigeait plus ardemment ses vœux, et vers ce but que tendaient ses notes multipliées. Il disait, il répétait sans cesse, et encore, et jusqu'à satiété, et toujours : — « Rendez-nous les « anciens siéges, ou quelques-uns des plus nécessai-« res ; que Chartres, Blois, Rhodez, Sens, etc., re-« couvrent, avec leurs évêques, quelque chose de leur « première illustration. Coupez en deux ces immen-

« ses territoires auxquels ne suffisent ni les forces ni « la sollicitude d'un seul homme. »

M. Liautard était surtout préoccupé de la crainte qu'on n'essayât de maintenir le concordat de Bonaparte. Aussi, à son retour de Reims, où il venait de jeter les fondements du petit séminaire, à l'instant même de la naissance du duc de Bordeaux, il passa la matinée entière en sollicitations et en démarches pour que la mère de Dieu-donné demandât, comme récompense d'un si heureux accouchement, l'envoi en possession de M. de Coucy, désigné depuis trois ans pour l'archevêché de la ville du sacre. Mal secondé dans sa demande, il échoua en cette circonstance; dans la suite il fut plus heureux. Et successivement, *selon les plans qu'il avait tracés, et dans l'ordre même qu'il avait indiqué*, à deux exceptions près, les anciens siéges furent remplis, et *trente* nouveaux diocèses furent créés et occupés, malgré des obstacles sans nombre et sans cesse renaissants, dont la plupart furent surmontés d'après les seuls moyens indiqués et tracés par M. Liautard.

Il est superflu de faire remarquer que si l'Église de France a le bonheur d'être relevée de ses ruines et de reprendre son influence sur la société, elle le doit à la création de ces trente nouveaux siéges, dont le

moindre résultat a dû être l'érection de soixante écoles ecclésiastiques, tant pour les grandes études que pour la latinité, sans que les anciennes aient nulle part diminué en nombre et en ressources. — Une émulation nouvelle a dû se répandre dans tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique, et la foi se ranimer dans un grand nombre de paroissses où la voix des premiers pasteurs a pu enfin se faire entendre.

Ce que M. Liautard a fait en cela pour la religion, pour le clergé et pour les fidèles, n'est pas encore tout ce qu'il a tenté et obtenu.

C'est à lui que l'on dut la création des huit pairs ecclésiastiques, qui eut lieu vers la fin de 1822. La liste en fut dressée et arrêtée d'après les notes de M. Liautard (1). Et si, depuis 1822, quelques autres l'ont grossie, leurs noms avaient été tracés par M. Liautard qui les désigna comme dignes de cette faveur.

---

(1) Les pairs ecclésiastiques nommés, à cette époque, par ordonnance du 31 octobre, furent : MM. du Chileau, archevêque de Tours; de La Fare, de Sens; de Coucy, de Reims; de Quélen, de Paris; et MM. de Boulogne, évêque de Troyes; de La Til, de Chartres, et Frayssinous, d'Hermopolis. M. Liautard pensait que tous les archevêques devaient être pairs de France.

Mais ce qui semblait promettre au clergé de plus grands avantages, c'était d'avoir un ministre propre, indépendant de l'intérieur, un évêque, en un mot, capable de défendre aux Chambres les intérêts de la religion et de les discuter dans les conseils du roi. Pour donner au ministère des affaires ecclésiastiques plus de puissance et d'autorité, on joignit à ses attributions une partie de celles du Grand Aumônier.

Plusieurs ont trouvé depuis que l'évêque d'Hermopolis était au-dessous de sa double fonction de ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique. Sans nous arrêter à défendre un choix généralement approuvé, nous devons dire que M. Liautard croyait à l'apologiste de la religion, de la force d'âme, un grand et noble caractère, enfin un talent supérieur.

En supposant que M. Frayssinous n'ait pas complétement répondu à l'opinion qu'on s'en était faite, où rencontrer cependant plus de droiture et de probité, moins d'ambition et d'intrigues (1)? D'ail-

(1) Nous disons surtout ceci pour ceux qui ne savent pas combien Louis XVIII redoutait les hommes qui cherchaient à faire leurs affaires plutôt que les affaires de la France. Aussi s'appliqua-t-il constamment à rendre impossible, même après lui, M. de La Til, dont les sentiments ambitieux s'étaient trop souvent montrés à découvert.

leurs le but essentiel était atteint : la direction du culte catholique et de l'éducation n'était plus entre les mains des laïques.

Cependant ce n'était pas tout, il aurait encore fallu ou supprimer le conseil royal d'instruction publique, ou lui assurer une majorité religieuse et monarchique. Ces sortes d'opérations ne sont conduites à bonne fin qu'avec le temps ; il n'y faut que patience et volonté; patience et volonté avec une immense intelligence : c'était tout M. Liautard.

M. Liautard avait dit : « Un gouvernement ne « marche librement et ne se soutient qu'autant qu'il « n'est pas entravé par les aggrégations, corps, « corporations, etc., Parlements, Solitaires de P. R., « Académie, etc. : c'est assez pour embarrasser le plus « puissant monarque. Jetez donc dans la Cour de « cassation, dans les Cours royales, dans les Conseils « académiques, à l'Institut, au Luxembourg, jetez « de nombreux éléments de royalisme et de religion. « Les morts, les démissions, les mutations laissent « à l'autorité toute latitude pour qu'en moins de dix « années il ne règne plus, dans toutes les réunions de « quelque importance, qu'un même esprit, entière- « ment porté pour le trône, entièrement dévoué à « l'autel. A ceux que devraient arrêter trop long-

« temps vos projets de régénération, faites un pont « d'or, prodiguez certains honneurs. Le point essen- « tiel c'est de les dépouiller de leur influence »

Ainsi fut-il fait pour quelques proviseurs, ainsi aurait-on dû faire pour tous les hommes de principes équivoques, de conduite si peu en harmonie avec leurs fonctions ; mais on trembla devant une dépense de quelques centaines de mille francs ! ! !

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cet article qui nous conduit naturellement à parler du système que M. Liautard aurait voulu que l'on suivît à l'égard des dissidents de toutes les nuances. . .

. . . .

. . . .

. . . .

C'est principalement depuis les succès du dauphin en Espagne, et les élections si prodigieusement royalistes de 1823, que M. Liautard s'était arrêté à ce système, se fondant sur l'exemple d'Henri IV, qui d'abord faisait des vieux ligueurs de bons royalistes, et ensuite faisait rentrer au sein de l'Église catholique les plus opiniâtres calvinistes. Encore quelques années de ce règne si fécond en prodiges, et la France n'aurait plus formé, sous un père si tendre, si ferme, si éclairé, qu'une seule famille. Ainsi

M. Liautard a-t-il souvent manifesté le désir que personne ne fût inquiété pour ses erreurs, ni dépouillé sans dédommagement, et que l'espérance fût rendue à tous. En même temps, il voulait que l'on travaillât, par le détail, à effacer toutes les nuances tranchantes d'opinions et de partis. Il s'occupa de cette question capitale pour la société, il en examina les conséquences et les difficultés, il les approfondit avec sa supériorité ordinaire, puis il indiqua les plans à suivre, les moyens à employer. Des écrivains outrés et exagérés renoncèrent à tout mettre en question, dès qu'il leur fut permis d'espérer appui et protection. Toutefois des rapprochements importants des chefs de coterie, hommes si redoutables par leur vanité et leurs ridicules prétentions, avaient déjà été ménagés. M. Liautard affirmait aux hommes du pouvoir que, par une bienveillance inépuisable, on calmerait les esprits les plus inquiets et les plus ombrageux, pourvu que l'on fût exact à récompenser les gens de bien, et ferme avec les mécontents, et justement plus ferme dans la punition des rebelles. Mais M. Corbière avait-il l'esprit assez vaste pour concevoir un plan aussi simple, ou assez actif pour ne pas reculer devant l'exécution? Le cœur de M. de Villèle n'était-il pas trop dominé par la jalousie pour

ne pas repousser un plan qui exigeait le sacrifice absolu de toutes passions.

Nous devons dire encore ce que M. Liautard a conseillé d'utile relativement à la police extérieure, et à la conduite à tenir au-dehors.

Une des premières opérations qu'il proposa, ce fut de chercher à rentrer dans nos possessions d'outre-mer. Pour ménager, en particulier, à la France les moyens de se rétablir plus tard dans la jouissance de la Louisiane, il voulait envoyer dans ce pays des missionnaires à l'aide desquels on y aurait entretenu des intelligences, et formé des liens d'une fraternité fondée sur la conformité de croyances et de mœurs.

Louis XVIII, préoccupé des grands intérêts de la France dont il connaissait à fond tous les besoins, crut que le temps n'était pas encore venu de songer à s'agrandir au delà des mers; puis, jamais prince n'a plus sévèrement respecté les traités conclus. Il allait jusqu'à regarder toute entreprise de cette espèce, dans l'état de nos rapports avec nos anciennes colonies, comme contraire au droit des gens.

Le respect dut arrêter la plume de M. Liautard et l'empêcher de présenter ses plans, même sous le

jour le plus favorable. Il se borna alors à demander que l'on favorisât l'envoi, aux États-Unis, de missionnaires catholiques accompagnés de présents pour les églises pauvres..... De la sorte, ces provinces conservaient le souvenir de nos rois, l'amour de notre France : il s'établissait entre elles et nous des communications d'amitiés et de services réciproques.

M. Liautard proposa à M. Lainé, alors ministre, la formation d'un collége américain sur le modèle de celui des Irlandais. L'entremetteur était son ami, Mgr Dubourg évêque de la Nouvelle-Orléans (1). Il fut assez mal reçu. M. Liautard était *trop royaliste* pour M. Lainé. Les extravagances d'un certain abbé Inglesi, l'excessive crédulité de l'évêque qui lui avait donné sa confiance, nuisirent beaucoup au développement de ce plan, qui reçut néanmoins un commencement d'exécution. . . . .

. . . .

Nous parlerons très-brièvement de la politique par rapport à la Grèce et à l'Italie.

---

(1) M. Dubourg fut depuis évêque de Montauban, il est mort archevêque de Besançon.

Lorsque Naples, imitant l'Espagne, se donna un gouvernement représentatif, avec *un général Pépé*, manière de singe de Lafayette, chacun sait que le feu révolutionnaire se communiqua rapidement au Piémont et, de là, menaçait d'incendier le royaume Lombardo-Vénitien. L'Autriche intervint sans hésitation. Turin fut rendue à sa légitime dynastie, et Naples, avec les forfanteries de ses libéraux, n'opposa pas un quart d'heure de résistance.

Dans ce même temps, M. Liautard était assiégé par le nommé Félix Wibert, l'un des plus hardis espions de M. Decaze, à qui il eut la témérité de dire que : « Tant qu'on ne le prendrait pas en flagrant délit, il se moquait de son maître ; que son « maître ne pouvait le toucher du bout du doigt sans « que le coup en retentit dans toute la France ; que « ce serait sa perte infaillible, parcequ'on verrait « clairement qu'il ne le persécutait qu'à cause de « son dévouement au roi et à la religion, et que ses « intentions secrètes, assez adroitement dissimulées « jusques-là, paraîtraient aussitôt à découvert (1). »

Quoi qu'il en soit, M. Liautard dit à Wibert, au sujet des affaires d'Italie : « Il était facile à vos mi-

(1) Notes de M. Liautard.

« nistres d'arrêter la rébellion de Naples; quinze « cents Français, par leur présence, auraient calmé « ce *feu de paille* (1). Mais tandis qu'ici vous favorisez « les libéraux, vous auriez mauvaise grâce à les com- « battre ailleurs. Cependant, qu'arrivera-t-il? L'Au- « triche interviendra avec ses fidèles Hongrois et ses « stupides Croates. Et qui vous répond qu'après « avoir mis le pied dans le midi de l'Italie, elle ne « profite pas de nos troubles politiques pour s'em- « parer de la Péninsule entière? »

Un peu surpris de ce langage, Wibert pria M. Liautard de lui donner par écrit ces réflexions. Avec la police, il faut être complaisant; M. Liautard le fut. Et plus tard, en revanche, lorsque l'étoile de M. Decaze commençait à pâlir, ce même Wibert livra à M. Liautard les copies de plusieurs rapports faits au roi, depuis 1817, contre sa personne. Il y était représenté comme l'un des chefs de la guerre des vendéens, le sabre dans une main, le crucifix dans l'autre; comme l'âme de toutes les opérations du clergé, comme ayant avec Rome et Londres la plus active correspondance, etc., etc. — Or, jamais M. Liautard n'avait mis le pied dans

(1) Expression propre de M. Liautard.

la Vendée ; jamais il ne passa la Loire, si ce n'est à Orléans, vers 1817. Il n'avait pas écrit à Rome, ni à Londres, dix lettres dans l'intervalle de vingt-cinq ans, et jamais le clergé, ni ceux qui géraient ses intérêts, ne l'avaient chargé d'aucune commission pour le souverain pontife.

Louis XVIII eut communication de ces notes ; ce que Wibert avait fait pour M. Liautard, M. Liautard le fit pour le roi qui dut juger l'importance qu'il convenait d'attacher à des rapports de la police.

La question de la Grèce se présentait sous un jour équivoque. L'intérêt de la religion, de l'humanité, de la civilisation se trouvait mêlé à celui des révolutions. Quel parti prendre? — Maintenir la paix entre la Porte et la Russie. En effet, une fois ces deux puissances brouillées, toute l'Europe prenait parti. — Et, pendant la lutte entre tant de rois, les révolutionnaires profitant de la confusion générale, portaient au corps social un de ces coups terribles dont il ne se relèverait pas de longtemps. Le même malheur nous menaçait depuis, si nous rompions avec l'Angleterre! — M. Liautard insista vivement pour le maintien d'une paix constante. — Il disait : « Que les libéraux soufflent le feu de la discorde, je « n'en suis pas surpris ; mais que des royalistes, avec

« les mots magiques d'honneur, de dignité de la « couronne, viennent presser pour que, dans la « grande crise européenne, on rende le mal sans re« mède par une guerre qu'il importe si fort d'évi« ter, c'est une doctrine que je combats de toutes « mes forces et que je combattrai sans cesse. » — Le dernier avis qu'il donna à M. de Rainneville (1), pour son ministre, en 1825, fut celui-ci : — « Évi« tez la guerre avec les Anglais. »

— Nous y faisons de notre mieux, répondit M. de Rainneville.

D'après cette manière de voir, il n'aurait donc pas fallu se mêler des affaires d'Espagne? Sans entrer dans cette discussion dont, aujourd'hui, l'intérêt serait nul pour le passé, selon quelques-uns, et très-grand pour les choses présentes, selon quelques autres, nous nous contenterons d'exposer ce que fit M. Liautard au sujet de la guerre de 1823.

Son opinion intime était que toutes les puissances envoyassent des troupes pour aider les nôtres, 1° afin de montrer la bonne harmonie qui régnait entre toutes les puissances, et que la France ne fut pas

(1) M. de Rainneville, l'homme de confiance de M. de Villèle, avait été élève de M. Liautard.

exposée à être bouleversée chez elle, pendant qu'elle occuperait ses soldats à étouffer une révolution dans un pays ami ; 2° afin que le succès fut rapide et qu'il ne vint pas à l'esprit des Français de ne pas servir franchement la cause royale. M. de La Rochefoucault lui répondit que ce n'était pas nécessaire, que notre armée ferait face à tout sans que la France eut rien à redouter, et que le drapeau blanc, comme toujours, saurait se montrer avec gloire au champ de l'honneur.

« Mais alors, reprit M. Liautard, à la suite de « l'armée qui se met en marche, envoyez-en une se- « conde et tenez la troisième prête à tout événe- « ment, » et le général Lauriston fut envoyé à la tête d'un corps considérable.

— M. Liautard ajouta : « Avec chaque régiment « ayez un trésor, prodiguez l'or sans ménager la « poudre. Achetez, achetez !.... »

On sait combien il y eut de défections dans l'armée espagnole, et comme tout l'édifice révolutionnaire tomba en ruines par une espèce d'enchantement. A Séville on refusa aux cortès quelques millions ; on faillit tout perdre. . . . .

. . . .

Dans ces diverses affaires, dont nous avons tracé

une ébauche si imparfaite, jamais M. Liautard n'agit ni par amour-propre, ni par intérêt. Jamais il n'avança rien contre la vérité, ni par un sentiment de vengeance ou de haine. Il rechercha constamment le bien public, l'avantage de la religion et du trône, rendant exactement justice à ceux-là même qu'il savait mal intentionnés contre sa personne. Chose étonnante, *triste* et à la fois noble! De ce prodigieux embarras de questions de toute espèce, d'intérêts si variés et si grands, il sortit sans avoir le moindre reproche à se faire sous le double rapport de la probité et de la vérité; — un peu surpris, sans doute, qu'entre tant de personnes qui ont connu tout cela, il ne s'en soit pas trouvé une seule de celles qui pouvaient lui en donner des preuves efficaces, qui ait jamais paru l'apprécier, ni même s'en souvenir.

On disait de lui : *C'est un homme terrible.... qui, maître des affaires, couperait bras et jambes.*

Jamais jugement n'a été plus mal fondé. Il était de ces hommes supérieurs qui montent au faîte du pouvoir, mais dont la modestie sert les capacités ambitieuses, tout en se tenant à l'écart, à moins qu'on ne les appelle. Et s'il avait une imagination ardente et active, jamais homme ne sut mieux écouter la vérité et se rendre à la raison. Sans doute, il

n'était pas homme à plier sous le joug d'un nouveau Bonaparte ou d'un second comité du salut public ; mais alors même qu'il agissait avec le plus d'enthousiasme et d'ardeur, il considérait, comme certain, que la modération seule pouvait réussir, que toute violence devait être soigneusement évitée, etc.

Mais pour justement et sainement apprécier la façon de voir de M. Liautard, il suffit de lire avec quelque attention l'éloge funèbre de Louis XVIII, qui fait partie de ses mémoires. Là, il sera facile de reconnaître ses vues les plus secrètes et ses désirs les plus ardents. A chaque ligne, vous reconnaîtrez, dans la pensée du citoyen et dans les sentiments du politique, l'esprit le plus conciliant et le plus indulgent. Mais il faut quitter l'arène où nous combattons avec les changements survenus et les nouveaux principes, et, rétrogradant vers le passé, étudier cet écrit avec la donnée des idées du temps où il fut produit. Ce qu'il indique dans ce monument de pensées et de style, M. Liautard l'estimait « le seul remède aux « maux qu'il nous restait encore à guérir, à la suite « de quarante années d'erreurs, de bouleversements, « de spoliations et de crimes (1). » . . . . .

(1) Expressions de M. Liautard.

Nous croyons faire plaisir aux lecteurs en transcrivant les deux premières lettres de M. Liautard à M. le vicomte de La Rochefoucauld.

« Monsieur le vicomte,

« En attendant...... permettez-moi de conférer « avec vous, de temps en temps, sur diverses ques- « tions d'un haut intérêt. Je le ferai par écrit, me « tenant à vos ordres pour tous les développements « que vous exigeriez de vive voix.

« C'est à vous, M. le vicomte, à vous de préfé- « rence que je m'adresse, parce que j'en ai l'habi- « tude; et la facilité que j'ai prise à vous exposer « mes idées, fait que je vous les présente sans ambi- « guïté, ni ménagements, ni détours. Vous aimez la « vérité et la franchise, vous en avez le besoin. Et « puis, vous êtes, par votre âge, par la force de votre « caractère, comme par votre naissance et votre for- « tune, appelé à exercer toujours, ne fût-ce qu'indi- « rectement, une grande influence dans la conduite « de l'État.

« D'ailleurs, mieux que personne, vous connaissez « le point de départ, les difficultés que les hommes « et les choses ont présentées, ce qu'il a fallu faire « pour les vaincre. Vous avez peut-être pour le PAYS » un amour plus éclairé, plus pur, plus désintéressé

« que bien d'autres. Enfin, la reconnaissance m'at-
« tache à vous. S'il me peut venir quelque idée utile,
« je vous en dois le tribut plus qu'à tout autre.

« Il me resterait à m'excuser du peu de modestie
« qu'il y a, ce semble, à prendre ainsi l'initiative
« dans des questions qui ne devraient être touchées
« que par des hommes d'État, constitués en dignité.
« Mais, sans disputer ici sur les mots de vaine gloire
« ou d'abnégation, ce qui est certain, c'est que, pour
« réfléchir, et plus encore pour écrire un peu longue-
« ment, il faut ce qui manque aux gens en place :
« du temps et du repos. D'autre part, je ne dis pas
« encore : *Faites!* Je me borne à indiquer ce que je
« crois qu'il peut ne pas être inutile de faire, soit
« aujourd'hui, soit demain, dans cinq comme dans
« quinze ou vingt ans.

« Vous êtes impatient, M. le vicomte, de savoir
« quel plan je suivrai, — ce sera le sujet d'une se-
« conde lettre. — ...... »

Le fonds, aussi bien que la forme de cette lettre, rappelle la manière des grands écrivains du siècle de Louis XIV ; il semble que l'on suit des yeux les conseils des célèbres précepteurs d'Enfants de France. „

La seconde lettre nous fera juger de la profondeur des pensées de M. Liautard et de son talent

particulier à résumer, en quelques lignes, un plan vaste, dans lequel sont coordonnées mille questions qui s'y rattachent.

...... « Avant d'entrer dans l'exposition du plan, « il est à propos d'insister sur une observation qui, « si elle n'était pas exacte, nous imposerait l'obliga- « tion de quitter aussitôt la plume.

« Dans une révolution, dans une crise momen- « tanée, tous les instants sont précieux : les lenteurs « de la réflexion peuvent tout perdre ; le point es- « sentiel, c'est de bien démêler toutes choses, pour « reconnaître où gît la difficulté. Par exemple, lors- « qu'il a fallu un ministère royaliste, tout se rédui- « sait à ce seul point ; et de sages et constants efforts « soutenus, pendant dix-huit mois, ont amené ce « ministère.

« Aujourd'hui que nous jouissons d'une parfaite « sécurité, n'imitons pas le malheureux qui, saisi « d'une vaine terreur, passerait les nuits et les jours « à garantir sa maison de l'invasion des brigands. « Faisons plutôt comme ce riche propriétaire qui, « jouissant d'un doux loisir, parcourt successivement « ses biens pour les améliorer et les embellir. Il « s'inquiète peu du revenu de l'année et de celle « qui suivra. Il ne songe qu'à l'avenir et à tous

« les avantages qu'il est sûr de s'y réserver.

« Ainsi devons-nous faire dans notre France, si « heureuse, si florissante et calme. Le présent ne « nous doit être de rien, en ce sens qu'il est tout ce « que nous pouvons désirer; mais il faut garantir, « consolider, perfectionner l'avenir.

« Pour cela, une marche constante est nécessaire. « Une marche constante, qui ne dépende ni de tel « ministre, ni de tel roi; une marche à laquelle on « revienne opiniâtrément, si des accidents de mino- « rité, de guerre, de famine ou autres, forçaient « à s'en écarter. Ainsi Louis XIV acheva-t-il l'a- « baissement de la maison d'Autriche, conçu par « Henri IV, et si heureusement commencé par Ri- « chelieu.

« La destinée des États ne se règle pas comme la » fortune des particuliers. Les États ne meurent pas: « ils ont toujours devant eux les années, les généra- « tions, les siècles.

« Nos aïeux ont eu besoin de trois cents ans pour « repousser les Anglais dans leur île. — Et les Espa- « gnols n'ont conquis la Péninsule sur les Arabes, « qu'après huit siècles d'invasion.

« Nous ne devons pas nous effrayer de la lenteur « dans l'exécution, ni des obstacles. Il faut MARCHER,

« et TOUJOURS, sinon sur la même ligne, du moins « vers le même but.

« Et remarquez le grand avantage de cette inva- « riable fermeté. Il n'est rien à quoi l'on ne soit « sûr d'arriver, tôt ou tard, pour la gloire de la mo- « narchie, pour la prospérité des citoyens, pour le « triomphe et la stabilité de la religion.

« Il est vrai que lorsque, d'un œil attentif, on « sonde les plaies de l'État, il n'est que trop facile « d'en apercevoir toute la profondeur, on pourrait « ajouter tout le *venin*. Mais que conclure? Reculera- « t-on devant le mal? Ce serait le consolider et le per- « pétuer à jamais. — A Dieu ne plaise!

« Donc, tâchons de bien connaître notre situation. « Ce qui est bon et sagement établi, il importe de le « conserver pour le perfectionner. Ce qui est mau- « vais, ce qui résulte d'une révolution de trente-cinq « années, prenons nos mesures pour le réformer, « sans secousse, sans précipitation, mais avec mesure « et prudence, soigneux d'éviter, autant que possible, « de froisser et de mécontenter personne. Le bon- « heur commun ne doit pas coûter trop cher au bon- « heur des particuliers. Il n'en est pas de la prospé- « rité de l'État comme de sa sûreté; celle-ci ne « souffre ni le plus ni le moins, et rien ne doit coû-

« ter quand on est en péril de la perdre. » . . .

. . . .

. . . .

Nous venons de donner quelques aperçus de l'action prise par M. Liautard sur les choses politiques. Mais cet homme, de qui émanaient, souvent peut-être, les grandes décisions du gouvernement, attribuées à tel ou à tel autre homme d'État, soutint, jusqu'à la fin de sa carrière, une lutte constante avec l'Université. Les hommes du conseil royal étaient décidément, et comme avec préméditation, les ennemis de M. Liautard. La lutte de M. Liautard était à la fois le combat du chef de maison d'éducation et le combat de l'homme public, du prêtre, du citoyen. Comme directeur de l'établissement de la rue Notre-Dame-des-Champs, il eut à subir mille contrariétés, dont les détails occuperaient deux grands volumes, et qui seraient, au temps présent, une histoire pleine d'intérêt. Nous n'abuserons pas de notre position de biographe, et nous nous bornerons à quelques faits, que nous relaterons le plus sommairement possible.

— « M. le Directeur, lui écrivait, le 28 juin 1822, le conseiller-recteur de l'Académie de Paris (M. Nicolle), j'ai l'honneur de vous adresser ci-jointe une

copie du programme des questions de géographie ancienne et comparée, qui ont été rédigées par MM. les professeurs de sixième des colléges royaux de Paris, pour les compositions de la classe de sixième au concours général.

« Je vous prie, M. le Directeur, de remettre cette copie à M. le professeur de sixième de votre collége.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

— M. Liautard répondit, le 1er juillet suivant : — « M. le Recteur, je viens de lire le programme des questions de géographie ancienne et comparée. Ce titre est défectueux, car il n'y a de comparaison établie qu'à l'article 45. Tout le reste n'est que de la géographie ancienne pure, et sans rapprochement ni parallèle.

« Je me permettrai d'objecter le nombre et la difficulté des matières ; c'est trop pour un an.

« Je ne dis rien du plan singulièrement monotone, ni de cette froide uniformité qui applique à la géographie les principes d'égalité que les révolutionnaires essaient d'appliquer à la société.

« Ainsi, la Syrie, la Phénicie, la Palestine, pays si féconds en souvenirs, ont un article comme l'Hyrcanie, la Parthie, la Drangiaine et l'Arachosie, dont

les plus habiles savent les noms, et conjecturent à peine les positions respectives. Les îles de la Grèce, partie si étendue de l'ancienne géographie, si difficile et si importante, ne font le sujet que d'une seule question, qui aura pour pendant la Chersonèse Cimbrique et la Scandinavie.

« Ajoutez que ces questions comprennent toute la science; elles seraient bonnes, tout au plus, au commencement des cours; mais à la fin de l'année, on devrait les réduire à moitié, et ne laisser (sauf quelques exceptions, pour ne pas favoriser la paresse) que ce qui concerne la Grèce, l'Italie, la Gaule et les plus célèbres contrées des temps anciens.

« Des questions, à l'usage des sixièmes, ne doivent pas être traitées sur le plan d'une table générale des matières.

« Enfin, comme chef de collége, et d'un collége de plein exercice, je me plaindrai de n'avoir pas été convoqué dans ma personne ou dans celle de MM. les professeurs du collége Stanislas, pour la rédaction du programme.

« Et j'en fais, sans bruit, M. le Recteur, ma protestation dans vos mains, pour servir à ce que de droit, vous priant de croire au respect avec lequel je suis, etc. »

La question du baccalauréat, que quelques illustres prélats ont récemment traitée dans leurs écrits sur la *liberté d'enseignement,* donna à M. Liautard, en 1823, l'occasion d'écrire une lettre au grand maître, dans laquelle le directeur du collége Stanislas devance les hautes considérations exposées par Mgr l'archevêque de Paris et par Mgr l'évêque de Chartres.

Voici cette lettre :

« Monseigneur, je ne craindrai jamais d'être importun lorsqu'il s'agira de faire connaître à Votre Excellence des vérités qu'il lui est aussi difficile de découvrir qu'important de bien connaître.

« D'après les règlements universitaires, les examens pour les grades sont confiés aux professeurs des Facultés, inspecteurs et autres. Or, la plupart de ces Messieurs, élevés à toutes les dignités de l'enseignement sous la Convention, le Directoire et l'Empire, professent hautement les principes qui ont dû leur mériter la confiance de ces gouvernements usurpateurs. Tels sont MM. Guizot, Thureau, etc., lesquels se font, en outre, un jeu de tourner en ridicule les élèves formés dans les maisons connues par leur attachement à la religion catholique et à la dynastie légitime.

« Nous en avons eu plusieurs exemples, et la crainte que ces tracasseries ne se renouvellent, décourage les sujets les plus habiles.

« D'ailleurs, la matière des examens est très-vague et abandonnée au caprice de celui qui interroge. Sur l'histoire et la géographie, par exemple, une question bizarre suffit pour déconcerter les candidats les mieux préparés.

« Je viens donc, Monseigneur, plein de confiance aux vues droites et équitables de Votre Excellence, solliciter d'elle un arrêté qui détermine, comme pour l'aggrégation, à chaque trimestre, la matière des examens.

« Et, en outre, qu'il soit permis aux royalistes et aux gens qui croient en Dieu, de récuser les hommes révolutionnaires que les règlements leur imposent pour juges, jusqu'à ce que Votre Excellence les ait dépouillés de toute influence.

« Je suis, etc. »

Quant aux dernières grandes luttes que M. Liautard soutint contre l'Université, nous en parlerons plus loin. Ce fut à l'occasion des ordonnances de 1828 qu'il écrivit les pages qui sont l'une des plus intéressantes parties de ses Mémoires, en même temps qu'elles sont, à notre avis, l'œuvre la plus profonde qui ait

été produite sur ce sujet, en comprenant même les travaux des écrivains de tous les partis et de toutes les croyances qui, naguère encore, ont donné leur avis sur la question de la liberté d'enseignement.

A plusieurs reprises, il fut question de faire entrer M. Liautard au conseil royal de l'instruction publique; mais comme ses opinions étaient connues, les hommes de l'autorité auxquels il avait fait la guerre, tremblèrent à la pensée de le voir remplir une aussi haute fonction. M. Frayssinous lui-même fut effrayé et recula. On redoutait l'ascendant de sa parole, dans ce conseil, dont l'action peut être si grande pour l'éducation de la jeunesse, parce qu'on savait jusqu'à quel point il avait le courage de ses idées et de ses principes. Mais s'il tenait si fortement à ses idées, c'est que, dans sa conviction, elles n'étaient que l'expression des sentiments de tous les hommes religieux et sages; s'il mettait tant de chaleur à défendre ses principes, c'est qu'ils n'étaient que les principes mêmes de l'enseignement catholique. . . . .

. . . .

Désigné par Louis XVIII pour être précepteur du duc de Bordeaux, M. Liautard ne voulut pas quitter sa maison qu'il ne lui eut assuré l'avenir pour l'enseignement.

C'est pourquoi, érigé en collége de plein exercice en 1822, d'abord sous le nom de *collége Notre-Dame-des-Champs,* ensuite, protégé particulièrement par le roi, sous le nom de *collége Stanislas* (1), l'établissement de M. Liautard devait poursuivre ces précieuses destinées.

Jusqu'à son érection en collége de plein exercice, la maison de la rue Notre-Dame-des-Champs n'envoyait aux classes des colléges royaux qu'un petit nombre d'élèves (2), cependant elle y avait toujours

---

(1) Le nom de *Collége Notre-Dame-des-Champs,* donné à la maison de M. Liautard, lors de son érection en collége de plein exercice, n'avait eu d'autre motif que le nom de la rue où elle était située. Celui de *Stanislas* lui fut substitué peu de temps après, à la demande de M. Liautard qui, enhardi par les bontés du Roi, sollicita ce nom, parce qu'il était un de ceux que portait Sa Majesté et qu'il avait été illustré par un de ses maîtres. Le Roi fut flatté de cette attention délicate, et accorda ce nom de *Stanislas,* aussi bien comme marque de distinction et de protection que comme récompense.

(2) L'obligation de fréquenter les cours des lycées ou colléges de l'Université était, ainsi qu'il résulte des écrits de M. Liautard, un

eu des succès. Plusieurs étaient, chaque année, couronnés ou, du moins, nommés au concours général. Quand elle fut en mesure de se présenter dans la grande lutte, appuyée sur ses seules forces, sans autre enseignement que celui qui se donnait dans l'intérieur du nouveau collége, comparaison faite du nombre de ses élèves avec ceux des colléges royaux, la maison de M. Liautard se plaça bientôt parmi les premiers établissements de Paris, dans l'ordre du mérite constaté par le succès. Et jusqu'à présent sous la direction de M, l'abbé Gratry, directeur actuel, comme sous celle de M. l'abbé Buquet (1), ancien élève de la maison, qui, après M. Augé, la gouverna pendant près de quatre années, le collége Stanislas s'est constamment soutenu à sa hauteur.

Lorsque l'existence de sa maison, comme collége, fut inébranlablement assise, M. Liautard qui, d'ailleurs, avait besoin de repos et de temps, pour se pré-

---

des principaux reproches qu'il adressait à cette institution dont il ne redoutait pas moins les doctrines que l'envahissement. Sous la restauration comme sous l'empire, et fit tout ce qu'il put pour s'en dispenser, il ne céda qu'à la dernière extrémité; il n'envoya ses élèves aux cours de l'Université que quand il ne put absolument faire autrement.

(1) Actuellement vicaire général et promoteur du diocèse de Paris.

parer aux nouvelles fonctions qu'on lui destinait, songea à se retirer.

Mais, dans sa sollicitude pour sa chère maison, dans laquelle il avait placé toutes ses affections et où il laissait son esprit, M. Liautard voulut, avant de la quitter, pourvoir à son remplacement. Il proposa, pour continuer son œuvre, trois candidats qui avaient toute sa confiance : M. Augé, son ancien collaborateur; M. l'abbé Rollin, un de ses anciens élèves, qu'il avait placé à la tête de sa maison de Châlons; et M. Chauvel, supérieur de son petit séminaire de Versailles.

Le choix du ministre ne pouvait être douteux, il se fixa sur M. Augé, que M. Liautard avait inscrit le premier sur sa liste.

M. Augé avait fait ses preuves; il connaissait la maison depuis sa fondation, il en avait suivi les développements, il avait pu apprécier l'esprit et les doctrines de M. Liautard ; il en reprit franchement les traditions, et s'en montra constamment le fidèle dépositaire.

Sous la conduite de son nouveau directeur, qui ne lui était pas étranger, le collége Stanislas continua donc de marcher dans les voies que lui avait tracées son fondateur.

Tout ce qui concernait la direction de son collége étant réglé, son avenir assuré, M. Liautard adressa sa démission au ministre, et, le 15 mai 1824, il quitta une maison qu'il avait créée et dans laquelle, pendant vingt ans, il avait fait tant de bien.

Il avait tout disposé de telle sorte, que son successeur put entrer sans secousse et sans que l'on s'aperçut du changement.

Dans toutes les circonstances solennelles, difficiles ou délicates, M. Liautard montrait un tact et une générosité qu'on n'appréciait peut-être pas assez. Il en fit surtout preuve en quittant son collége.

Avant de montrer M. Liautard dans une autre position, ce serait ici le lieu de grouper les services qu'il a rendus à l'Église, et de signaler la part qu'il a prise en tout ce qui s'est fait de bien à Paris et même en France, pendant les vingt années qu'il a passées à la tête de sa maison ; mais il nous faudrait dépasser de beaucoup la mesure du travail que nous nous sommes proposé. Cependant nous ne saurions nous dispenser de rappeler l'appui qu'il a donné, en particulier, à deux des plus grandes œuvres établies à cette époque; nous voulons parler des missions de France et des missions étrangères du Saint-Esprit.

Un de nos orateurs sacrés les plus éloquents, M. l'abbé Rauzan, conçut la généreuse pensée d'évangéliser la France. Il ne pouvait, sans une affliction profonde, y voir les ténèbres de l'impiété répandues, comme autrefois les ténèbres de l'idolâtrie sur les peuples de l'ancien monde. A ce spectacle désolant, son zèle s'enflamma.

Persuadé que, malgré les efforts de la philosophie, la foi n'était point éteinte au fond des cœurs, et que des prédications faites dans les grands centres des populations pourraient en ranimer les étincelles, il voulut fonder un établissement de missions pour son pays : œuvre ni moins belle, ni moins courageuse, ni moins difficile, que celle des missions chez les sauvages.

M. l'abbé Rauzan réunit donc plusieurs ecclésiastiques à l'âme ardente et pieuse. Il s'attacha plus particulièrement M. l'abbé de Forbin-Janson (1), jeune prêtre dévoré du zèle de la maison de Dieu et du besoin de la conversion des âmes.

(1) On sait que M. l'abbé de Forbin-Janson qui, comme missionnaire, s'est fait connaître par un grand talent pour la parole, est devenu évêque de Nancy.

Ces deux apôtres et leurs jeunes collaborateurs, arrêtèrent des plans inspirés par la plus grande générosité, et les conseils de M. Liautard, avec lequel ils se concertèrent, leur furent d'une utilité infinie. Il sut trouver, dans la fécondité de son esprit, des ressources qui leur devinrent de précieux éléments de succès.

Les correspondances suivies qu'il entretenait avec ces Messieurs, le mettaient au courant du bien que produisaient les missions, des conversions qu'elles opéraient, etc., etc. Ainsi, quoiqu'il n'ait point précisément appartenu à la société des missionnaires de France, M. Liautard partagea avec MM. Rauzan et de Forbin Janson, l'honneur du premier établissement et du développement des missions; il leur fut toujours attaché de cœur, et travailla de toutes ses forces à leur succès.

Les missionnaires du Saint-Esprit avaient pour supérieur M. l'abbé Bertout, vénérable prêtre des temps anciens, avec lequel M. Liautard était lié d'étroite amitié. L'institution du Saint-Esprit n'entrait pas moins dans les vues de M. Liautard que celle des missions de France; son but est de former de jeunes ecclésiastiques, qui se destinent à la conversion des peuples idolâtres et de les envoyer dans des pays

barbares, pour y annoncer les vérités du christianisme, et quelquefois y cueillir la palme du martyre.

Après avoir secondé M. Bertout dans l'établissement de son séminaire, M. Liautard voulut lui faire rendre l'ancienne maison de l'ordre du Saint-Esprit, dont il n'était que la continuation, et auquel M. Bertout avait appartenu. Cette maison qui n'avait point été vendue, était livrée à l'école normale.

M. Liautard, par ses démarches, son crédit, nous dirions presque ses importunités, obtint que cette propriété fut rendue à ses maîtres légitimes. Il put se flatter d'avoir, par cet acte, consolidé un établissement jusque-là mal assuré et incertain de son avenir.

Mais lui, ce prêtre si dévoué pour les autres, peu de temps après, il devait quitter sa maison, en abandonner la direction, parce que Dieu l'appelait ailleurs.

Sa mission à Paris était finie. . . . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

. . . .

Quand il eut repris sa liberté, M. Liautard se retira aux Missions étrangères en attendant la réalisa-

tion des promesses nombreuses, brillantes et surtout très-justes qui lui avaient été faites.

Tout-à-coup l'Europe retentit de ce cri funèbre : Louis XVIII est mort!...

Dès ce moment, les idées qu'on avait sur l'éducation du jeune prince furent modifiées, et M. Tharin, évêque de Strasbourg, fut préféré à l'homme qui, depuis Bossuet et Fénélon, réunissait au plus haut degré les qualités nécessaires pour élever un roi de France. Foi vive, science profonde et variée, connaissance des hommes, expérience de la vie, intelligence élevée, idées larges, etc., etc.

Quelque temps avant la mort de Louis XVIII, M. Liautard, pour des motifs qui font le plus grand honneur à l'extrême délicatesse de sa conscience et à la vivacité de sa foi, avait refusé la proposition de l'évêché de Limoges. Il craignait de n'être pas suffisamment préparé pour remplir les hautes et difficiles fonctions de pontife. M. l'abbé P...., actuellement Père de la Miséricorde, envoyé vers lui par un personnage haut placé dans la confiance du monarque, insista vivement, mais il trouva une résistance invincible pour le moment. M. le vicomte de La Rochefoucauld fit la même démarche de la part du roi, et n'eut pas plus de succès.

Cependant, s'il eût été nommé précepteur du jeune prince, il eût accepté l'imposition des mains pour la plénitude du sacerdoce.

Dès que la nomination de l'évêque de Strasbourg fut arrêtée, la cure de Fontainebleau étant vacante, sur la demande du nouveau roi, M. de Cosnac, évêque de Meaux, digne et saint prélat qui, d'ailleurs, comme tous ses collègues, avait pu apprécier le mérite de M. Liautard, lui fit offrir cette première paroisse de son diocèse. Bien que cette position fût peu en harmonie avec ses goûts, et les besoins de son intelligence exercée aux grands travaux de la politique intérieure et extérieure du gouvernement de son pays, prêtre avant tout, comme la charge de curé n'emporte pas la même responsabilité que celle d'évêque, M. Liautard accepta la proposition de Mgr de Cosnac (1).

Ainsi, cet homme qui, en fait, dirigea en grande partie les affaires du pays, et contribua à l'éléva-

(1) M. Liautard n'accepta la cure de Fontainebleau qu'après avoir consulté M. Frayssinous, non-seulement à titre d'ami, mais parce que, par suite des ouvertures qui lui avaient été faites, il savait qu'on avait des intentions sur lui.

Mais ce qu'il ignorait et ne sut jamais, c'est que Charles X n'avait

tion des personnages qui gouvernaient alors la France, s'en allait, simple pasteur, conduire un troupeau sous le modeste titre de curé.

On peut dire, toutefois, que son installation à Fontainebleau fut un véritable triomphe. Jamais solennité ne fut ni plus brillante, ni plus pompeuse. Toute la ville voulut voir son nouveau pasteur et lui témoigner sa sympathie en se pressant dans son église.

Sa réputation l'avait précédé dans sa paroisse et lui avait déjà conquis tous les cœurs.

M. Liautard était connu ; mais on admira le curé dans sa première allocution à ses paroissiens. L'éloquente simplicité de ses paroles, sa doctrine sage, firent pressentir sa conduite pastorale. C'est que ce prêtre d'intelligence et de foi, dont la science était si profonde et si étendue, savait aussi se faire tout à tous ; la charité enseignée par le divin maître, débordait de son cœur pour se répandre à flots sur toutes les souffrances.

---

demandé la cure de Fontainebleau que pour faciliter le passage à une position plus élevée. Si les intentions du prince n'ont point été réalisées, c'est que l'envie, la jalousie, les petites passions de la médiocrité ont trouvé un trop facile accès auprès des hommes à l'élévation desquels M. Liautard avait contribué plus que qui que ce soit, et dont quelques-uns peut-être redoutaient sa supériorité.

Humainement parlant, il se fit humble; mais il se relevait à ses yeux mêmes en songeant que, dans la maison du Seigneur, toutes les fonctions sont grandes et nobles..... *pasce oves meas..... pasce agnos meos.....*

A peine arrivé à Fontainebleau, afin de faire avec le troupeau qui lui était confié cette connaissance dans laquelle le pasteur et les ouailles apprennent à s'estimer réciproquement et à se donner cette confiance mutuelle sans laquelle le bien est impossible, il voulut voir tous ses paroissiens chez eux.

Il commença donc immédiatement une visite pastorale. Dans cette visite, il n'oublia personne et vit tout le monde avec un égal empressement. Il apportait, en pénétrant dans le réduit ou la mansarde du pauvre, la même affabilité qu'en entrant dans l'hôtel des grands du siècle, ou dans l'élégante maison du bourgeois opulent.

Il ne voulut pas même excepter de sa visite les familles des cultes dissidents ou étrangers, et fut accueilli avec reconnaissance et bonheur par les protestants et les juifs.

Dans cette visite, il apportait l'attention qu'il donnait aux choses les plus sérieuses. Il écoutait les pauvres, les malheureux, les affligés. Il s'informait

des malades, des dispositions dans lesquelles ils se trouvaient, il prenait des notes en rentrant chez lui; de sorte qu'après quelques mois de résidence dans sa paroisse, il la connaissait aussi bien que s'il y eût fait un séjour de plusieurs années.

Plus de dix ans après cette première visite, nous l'avons entendu en raconter les détails avec une incroyable précision, et quand ceux, dont il avait écouté les plaintes ou les confidences, venaient le consulter, il leur donnait immédiatement des réponses satisfaisantes et motivées.

Cette visite fut loin d'être la seule. Chaque année, à l'occasion du jour de l'an, il voyait une grande partie de son troupeau, tant il avait pris au sérieux sa position de curé. Persuadé que plus un pasteur a de rapports avec ses paroissiens, plus il est à même de faire le bien. Il ne négligeait aucune occasion de se mettre en relations avec toutes les familles indifféremment; il en était peu dont il ne connut toute la parenté, depuis l'aïeul aux plus longues années, jusqu'au dernier de ses arrière-petits-enfants, jusqu'aux cousins les plus éloignés; de sorte que quand il les rencontrait ou se trouvait en rapport avec eux, il pouvait leur parler de ce qui les touchait le plus intimement, gagner ainsi leur affection et les amener à

Dieu ; il aimait à écouter les confidences des pauvres, à entendre le détail de leurs affaires, et quand il ne pouvait les soulager de sa bourse, il les aidait de ses conseils, de son crédit ou de ses démarches.

Au souvenir de ce que faisait M. Liautard, qu'on nous permette de demander si l'isolement dans lequel se tient le clergé français n'est pas une des principales causes de son peu d'influence sur les masses.

Voyez ce qui se passe en Irlande, où le clergé a tant de puissance. D'où lui vient son ascendant? n'est-ce pas parce que le prêtre se fait l'homme du peuple ? de même dans certains pays catholiques d'Allemagne et dans toute la Belgique.

Comme homme politique, si M. Liautard avait de grandes et larges idées d'administration et de gouvernement, comme curé, il sut appliquer ces idées sublimes et s'élever d'autant plus qu'il descendait davantage dans les plus petits intérêts de ses plus pauvres paroissiens.

Quand il fut question d'organiser l'administration de son église, l'étonnante précision des détails qui forment un grand tout et qui le rendait supérieur dans le maniement théorique des affaires politiques et dans l'administration pratique de sa maison, se retrouva aussi active, aussi féconde dans les soins

qu'il prit du règlement des offices, instructions, catéchismes et sermons (1).

---

(1) Nous ne saurions mieux faire que de prouver en citant textuellement.

Règlement de MM. les Vicaires.

MM. les vicaires sont chargés, chacun pendant une semaine, de l'administration des sacrements, des enterrements, relevailles, etc., selon l'usage.

Le vicaire de semaine préside dans toutes les cérémonies auxquelles n'assiste pas M. le curé, ou dont M. le curé présent ne s'acquitterait pas lui-même.

Il remplace de droit M. le curé absent de la ville, à moins qu'il n'y ait des facilités pour lui demander ses ordres.

Toutefois, le rang dans le chœur et aux processions se règle sur l'ancienneté.

M. le vicaire de semaine ne doit point quitter son logement pour aller dans le voisinage, sans prévenir son domestique, le sacristain ou le bedeau, du lieu où l'on sera assuré de le trouver.

Il ne peut sortir de la ville, ni s'absenter pour un temps notable, sans avoir pourvu lui-même à son remplacement.

Les fonctions particulières sont réparties par M. le curé, selon les convenances, la commodité de chacun, et pour le plus grand bien des fidèles, et enfin d'après le vœu des personnes intéressées.

Ces fonctions sont : les prônes, sermons et autres instructions;

Les catéchismes ;

Le soin des congrégations ;

La surveillance ou préfecture des enfants de chœur ;

Le collége ;

Les écoles et pensions ;

La prison ;

Il commença par prendre pour lui-même, la plus grande et la plus pénible partie du travail. Il se char-

---

Le paiement des honoraires, du casuel et des autres sommes à répartir;

La visite des pauvres, des vieillards, des infirmes et des malades, soit d'après la division établie par les dames de charité, soit d'après une autre division.

Aumônier du Collége.

Ses obligations doivent être déterminées comme de gré à gré avec M. le principal.

Elles consistent principalement dans ce qui suit :

1° *Les dimanches et fêtes* ; messe basse et instruction, qui, réunies, n'excèdent pas une heure et n'occupent pas moins de trois-quarts d'heure;

2° Dans la semaine, un catéchisme commun aux grands et aux moyens;

3° Confession des enfants au collége;

4° Instructions extraordinaires, — deux fois par semaine, pendant les trois mois qui précèdent la première communion, et pour ceux seulement qui s'y préparent.

M. l'aumônier, de concert avec le principal, avisera à l'instruction religieuse des petits et très-petits enfants, aux lectures de piété, selon les classes, et à tout ce qui intéresse le maintien de la religion dans le collége.

Aumônier de la Prison.

Dans la prison, les dimanches et les fêtes on dira la messe pendant laquelle une instruction sera faite. Le tout ne durera que trois-quarts d'heure à une heure entière au plus.

Dans la semaine, à jour et heure fixes, il sera adressé une instruc-

gea de la direction des frères des écoles chrétiennes et d'une partie de leurs enfants ; de celle de sœurs

---

tion aux prisonniers, fait une lecture ou tout autre exercice pieux pendant une demi-heure.

Il sera opportun de visiter la prison tous les deux jours, afin d'écouter les réclamations, subvenir aux besoins, donner des consolations, apporter le calme...

Au temps de carême, trois instructions auront lieu chaque semaine.

On s'entendra avec la commission des prisons, pour aviser aux moyens de procurer aux détenus et plus de secours et plus d'instructions, et plus de visites, en créant *ad hoc* des commissaires laïques.

Dispositions particulières.

Quand il s'absentait, M. Liautard règlait tout ce qui devait se faire pendant son absence. Si elle se prolongeait au delà de ses prévisions, il envoyait à temps, les instructions nécessaires. Ainsi, en 1831, lorsque reconnu pour prêtre, il fut arrêté à Paris le jour du pillage de l'archevêché, son premier soin fut d'adresser ses recommandations à M. l'abbé D... son premier vicaire.

Vos obligations pour samedi et dimanche, comme représentant le curé, dépendront :

1° *Des instructions de l'Evêché* — si elles arrivent à temps, et vous voudrez bien vous y conformer sans examen ;

2° *Des avis qui peuvent être donnés par l'autorité civile.* — En tout ce qu'ils n'auraient pas de contraire *évidemment* aux règles canoniques, vous y aurez pleinement égard, pourvu qu'ils vous soient communiqués par écrit. Tout ce qui vous serait communiqué de vive voix par les gens zélés et peureux, regardez-le comme nul et non avenu ;

3° S'il survenait quelqu'incident imprévu, embarrassant, qui pût devenir la source ou le prétexte de quelques désordre ou dommage,

et des élèves d'un couvent de Saint-Joseph de Cluny (1), auquel il portait un intérêt tout paternel.... etc., etc., etc.

Sans entrer dans le détail des instructions, prônes ou sermons qu'il faisait régulièrement, nous dirons que rarement il se passait une semaine qu'il n'annonçât la parole de Dieu. En Avent et en Carême, tous les dimanches, à la Messe paroissiale, il traitait les principaux articles de la morale et, alternativement avec son premier vicaire, les vérités fondamentales de la religion, dans deux conférences chaque semaine.

Tous les ans, chaque corporation d'ouvriers fait dire une messe solennelle le jour de la fête de son patron, pieux usage conservé des anciens jours où la foi était si vive au cœur de nos pères; M. Liautard

---

vous vous règlerez d'après les circonstances, prenant toujours, dans le doute, le parti le plus pacifique et la décision la plus conciliante.

LIAUTARD.

Les fonctions des sacristains, bedeaux, suisses, chantres, etc., et même des enfants de chœurs, avaient été déterminées par M. Liautard, comme celles de ses collaborateurs.

(1) Cette maison de sœurs de Saint-Joseph, dirigée par la même supérieure depuis sa fondation, a rendu d'importants services à la ville et à l'arrondissement de Fontainebleau pour l'éducation des jeunes filles; elle jouit d'une réputation justement méritée.

voulait lui-même dire cette messe. Il profitait de l'occasion pour rappeler à ces pauvres gens qui entendent si rarement parler de Dieu, les salutaires enseignements de la religion.

En un mot, il payait de sa personne dans la mesure de ses forces et de son temps, comme il l'avait fait dans son collége.

L'éducation chrétienne des enfants attira surtout son attention. Il dictait les plans des instructions dans les catéchismes, en surveillait l'exécution sans blesser en rien ses collaborateurs. Il professait pour ceux-ci une estime qui se faisait remarquer par des égards, des prévenances, du respect qu'on a droit d'attendre de la part d'un homme de bonne compagnie, et que l'on souhaite dans un curé. Ses collaborateurs étaient ses frères et quelquefois ses enfants, quoique au chef-lieu du diocèse on lui eût fait une réputation d'homme exigeant et sévère jusqu'à l'excès, laquelle effrayait à l'avance les jeunes ecclésiastiques qui lui étaient envoyés.

Dès que ceux-ci avaient appris à connaître leur curé, au sentiment de crainte qui les conduisait à lui, succédait le plus grand dévouement et la plus tendre des affections. De nombreuses lettres, éparses dans ses papiers, écrites par des ecclésiastiques ainsi ve-

nus avec des préventions, attestent la vérité de nos assertions.

Il fut à peine installé à Fontainebleau, que, de toutes les parties de la France, ses élèves de la rue Notre-Dame-des-Champs y vinrent, en foule, visiter leur ancien maître. Chaque année, jusqu'à la fin de sa vie, il eut la consolation d'en voir un nombre considérable se presser, de temps en temps, autour de lui, réclamer ses conseils et le consulter sur leurs affaires les plus délicates.

Il est peu de maîtres qui aient si longtemps et si constamment conservé la confiance exclusive et l'affection de leurs élèves. Son ascendant s'étendait jusque sur ceux qui ne partageaient pas ses opinions.

Un ministre qui tient dans ses mains une partie des destinées de la France, ne reçoit pas plus de lettres que n'en recevait M. Liautard; mais il avait soin de répondre exactement à toutes, et de détruire aussitôt celles qui ne devaient être vues que de lui. Personne ne sut jamais mieux respecter un secret, de quelque manière qu'il lui fût confié.

Ses anciens élèves ne furent pas les seuls à le consulter. Les ecclésiastiques au milieu desquels il était venu se fixer s'estimèrent bienheureux de pouvoir profiter de ses lumières et de son expérience. Bien-

tôt l'élite des prêtres du diocèse eut recours à son jugement dans les difficultés qui se rencontrent dans l'exercice des fonctions délicates des ecclésiastiques. Cette confiance sans limites portait ombrage à quelques hommes qui, plus d'une fois, tentèrent d'inspirer leurs préventions à Meaux. Témoin de bien des menées et de bien des intrigues, nous renfermons dans notre cœur ces faits qui nous attristèrent souvent, lorsque, dans la société intime de celui qui en était l'objet, nous nous étonnions pourtant de la noble résignation qui les supportait. Que le Dieu juste, qui est aussi le Dieu miséricordieux, pardonne aux méchants!.... Qu'il soit indulgent pour tous ceux qui se trompent ou se laissent tromper.

Dans ses rapports avec l'autorité, juste ou injuste dans ses actes, M. Liautard apporta constamment son intelligence qui conciliait toutes choses par l'ascendant de sa supériorité. . . . .

. . . .

Quoique, comme pasteur zélé, il fut tout entier à sa paroisse, il n'en suivait pas moins, avec une sollicitude désolée, la marche effrayante des affaires, surtout vers la fin du ministère de M. de Villèle. Il crut

de son devoir d'avertir le prince qui régnait alors sur la France. Il regardait les dangers du trône comme imminents.

Il eut, au pavillon Marsan, des conférences particulières avec Charles X. Le roi écouta des vérités sérieuses, mais les courtisans détruisaient bien vite les graves impressions que lui laissaient les considérations politiques de l'ancien conseiller, par entremise, de Louis XVIII. C'est alors que M. Liautard, sur la demande qui lui fut faite, rédigea des notes pour avertir le roi du danger qui menaçait le trône et l'autel. De ces importants travaux placés entre les mains d'hommes hauts placés à l'époque, il ne nous reste que le fragment, que l'on retrouvera dans ses mémoires intitulés : *Le Trône et l'Autel.*

On est surpris de voir en si peu de mots, dans quelques pages, toute une révolution prévue et que l'on veut repousser ou prévenir par une autre révolution. L'esprit se perd dans la considération d'un tel produit de l'intelligence d'un seul homme, saisissant tous les détails, toutes les parties, les dégageant une à une de ce que celle-ci emprunte à celle-là, brisant, conservant, coordonnant un choix qu'on agrandit par des moyens nouveaux, on dirait un feu

du ciel qui anéantit, et une main providentielle qui fonde. Il y a dans ce travail le cachet d'un esprit qui commande, de l'homme de génie qui parle dans l'avenir. Nous pensons que ce fragment sera un des plus précieux documents pour l'histoire contemporaine. On dira, sans doute, que c'est l'œuvre d'un véritable logicien de la contre-révolution, tout en s'émerveillant à bon droit de cette vaste intelligence qui jouait, pour ainsi dire, avec tous les ressorts de l'administration. — On admirera cette grande entreprise pour l'exécution de laquelle il traçait d'un trait rapide, mais profond, l'action à prendre par l'archevêque et par ses curés, le préfet de police et ses commissaires de quartier, le ministre de l'intérieur et ses bureaux de la librairie et de l'imprimerie, les huissiers publics dans les ventes, le grand maître et les chefs de maison d'éducation, le procureur général, etc., etc.

Ce projet, cette œuvre, ce conseil, étonna, épouvanta des personnages qui entouraient le roi. On recula, mais le mal était si évident qu'on essaya timidement des demi-mesures. — On sait le reste; le reste donna raison à l'avertissement.

Les historiens sauront, sans doute, nous l'espérons, raisonner de ce travail en se plaçant au point

de vue de la situation de l'époque, de l'esprit de l'auteur, esprit logique, conscience droite, intelligence, avant tout, faite pour la direction des affaires d'un grand état.

Le plan d'attaque générale contre les mauvais livres recevra l'approbation des hommes expérimentés; et l'on sera surpris de la forme heureuse répandue dans les termes du meilleur choix, dans la partie de ce travail qui traite de la tenue de l'État civil.

Au point où sont fixées les idées du jour, et à cette époque où l'esprit général est casematé dans les quatre pages d'un journal, le passage de ce travail qui s'occupe d'une gazette, *journal de la pluie et du beau temps, accordé aux vœux de la bourgeoisie modeste,* offensera, dès l'abord, le journaliste et son lecteur. Mais si l'on veut faire abstraction de la forme spirituelle, cette idée vous montre du doigt le *Moniteur Universel* ou le *Messager*, moins le thermomètre qui n'a plus les honneurs de la publicité. Ces variantes de l'atmosphère sont en effet du luxe, les feuilles publiques ont assez d'autres variantes à constater dans les événements de chaque jour. Nous nous attendons cependant à des réflexions sévères; on parlera de l'inexcusable légèreté, sinon de la perfidie, de la profonde malice des conseillers de l'an-

cienne cour. Et ces réflexions auront le tort, nous le répétons, de se baser sur des principes pris dans les habitudes du moment, dans l'opiniâtre despotisme du système de tel ou tel autre parti, en vertu de tel avantage et de tel intérêt.

Pour nous, simple historien de faits, nous nous abstiendrons de tout avis ; mais à propos de journaux, de liberté de la presse, de tous ces bienfaits, de tous ces avantages, nous citerons, avec plaisir, en réponse à l'apologiste des journaux, les pensées d'un journaliste (1) qui diront mieux que nous ce que nous pourrions objecter, si telle était notre obligation.

« ..... Je crois que vous vous exagérez étrange-
« ment, d'ailleurs, avec des intentions honorables
« auxquelles je m'associe, les avantages de la presse,
« introduite en France par le dix-huitième siècle, et
« il ne faut, voyez-vous, s'aveugler sur rien, pas
« même sur ses affections. Si vous vouliez compter
« sur vos doigts les grandes choses produites par
« la liberté de la presse, vous auriez bientôt fini,
« et c'est tout simple. Après tout, enfin, la liberté
« de la presse, cela ne peut pas être plus que la li-
« berté de dire tout ce qu'on sait ; mais si l'on ne sait

(1) 1839.

« rien, on est bien obligé de se taire, sous peine de « dire des sottises, — et c'est justement cette der- « nière chose que l'on fait en France depuis cin- « quante ans.

« *On s'est tellement engoué tout d'un coup de cette « liberté, qu'on s'est imaginé qu'elle tenait lieu de « tout, d'étude, de réflexion, de savoir, d'expérience, « de sagesse, de respect pour le passé, de défiance « pour l'avenir. Voilà donc cinquante ans qu'on a la « liberté de dire du nouveau et qu'on ne dit que du « vieux, et cela tout naturellement, parce qu'on n'a « rien appris* (1). Les journaux politiques délayent « le *Contrat social*, l'*Esprit des lois* et les brochures « de l'abbé Sieyès; les journaux littéraires délayent « le *Cours de littérature* de Laharpe et la critique de « Voltaire. Du reste, pas une idée qui ne soit ridée « et vermoulue; pas un livre hardi qui n'ait, dans le « siècle passé, un modèle plus hardi encore. Qui « donc a été plus osé que Rousseau en politique, plus « osé que l'abbé Raynal en morale, plus osé que La- « métrie en religion, plus osé que l'abbé de Saint- « Pierre en utopies sociales? Et pourtant, *tous ces « hommes audacieux, qui ont jeté dans le monde des*

(1) A. D.

« en fraude aux délibérations du parlement, et de « recueillir les discussions debout, sans table ni « chaise, parmi les cinquante personnes étrangères « que la chambre des communes ou la chambre des « lords peuvent contenir. Vous voyez d'ici les con- « séquences de cet ilotisme. Les journalistes, tenus « en dehors des affaires, ne peuvent pas les savoir. « Ne les sachant pas, et étant obligés de les raconter, « ils les inventent. Ce que je dis là des affaires est « encore vrai de toute espèce d'infamation. *La presse « périodique est donc, par nécessité de position, et « malgré qu'elle fasse, toujours ou presque toujours « à côté de la vérité.*

« Ajoutez à cela la cohue générale de notre société « sans hiérarchie et sans droits déterminés, où les « positions et les places se distribuent comme les « cervelas aux fêtes patriotiques, et vous compren- « drez les antagonismes, les luttes, les haines aux- « quelles la presse sert d'instrument. On ne peut « pas donner un coup de poing, on donne un coup « d'article; on ne peut pas renverser, on désho- « nore.

« *Voilà la source, source incessamment ouverte, « des violences faites, par l'intermédiaire des jour- « naux, aux personnes, aux mœurs domestiques, aux*

« *consciences; violence odieuse, violence horrible,*
« *violence infâme, qui fait douter de tout,* MÊME
« DE LA LIBERTÉ. Savez-vous ce que pensait de la li-
« berté de la presse le patriarche du libéralisme
« moderne, l'ami de Voltaire, le bon et vénérable
« Franklin? Voici ce qu'il écrivait, le 12 sep-
« tembre 1789, dans la *Gazette fédérale* des États-
« Unis :

« Je pense, dit-il, avoir découvert un contrôle qui,
« au lieu de diminuer la masse générale de la liberté,
« l'augmentera; il consiste à rendre au pays un
« genre de liberté dont il a été privé par nos lois,
« *je veux dire la liberté du bâton.* Dans l'enfance de
« la société, si un homme en insultait un autre par
« de mauvais propos, l'insulté pouvait lui répondre
« par un coup de poing sur l'oreille, et s'il récidivait,
« par une *bonne volée de coups de bâton,* et cela sans of-
« fenser aucune loi. Mais maintenant le droit de faire
« de pareilles réponses est interdit, et elles sont punies
« comme des violations de la paix, tandis que le
« droit d'injurier semble être resté en pleine vigueur,
« *les lois étant frappées d'impuissance par la liberté*
« *de la presse.* — Ma proposition est donc de laisser
« la liberté de la presse sans y toucher, pour être
« exercée dans la plénitude de son étendue, force

« et vigueur, *mais de permettre à la liberté du bâton* « de marcher avec elle, *pari passu*. Alors, mes con- « citoyens, si un imprudent écrivain attaque votre « réputation, qui vous est peut-être plus chère que « la vie, et s'il met son nom à son manifeste, vous « pouvez aller à lui ouvertement et lui fendre la « tête. S'il se cache derrière l'imprimeur, et que « vous puissiez néanmoins découvrir qui il est, vous « pouvez, à son exemple, lui tendre la nuit une em- « buscade, *et lui donner une bonne volée de coups de* « *bâton*. S'il paie des écrivains plus habiles que lui « pour vous calomnier, vous paierez aussi de robus- « tes portefaix, qui auront des bras meilleurs que « les vôtres, et qui vous aideront à le châtier plus « vigoureusement. C'est jusque-là que va mon « projet. »

« Je répète que ces paroles sont de Benjamin Fran- « klin, et peu de gens, sans doute, oseraient se dire « plus ami de la liberté que lui......

. . . .

« .... *La presse est aujourd'hui comme une superbe* « *machine qui ne marche pas ou qui marche à faux*. A « l'œil et à l'esprit, rien de plus magnifique et de « plus auguste. C'est la pensée qui vole, c'est l'intel- « ligence qui s'infiltre, c'est la civilisation qui fleu-

« rit; mais à l'expérience et au résultat, rien de plus
« contestable et de plus médiocre. C'est un grand
« bruit autour de rien, c'est une science fausse, c'est
« une vertu postiche, *c'est un empêchement opposé*
« *à tout ce qui est grand, au nom de tout ce qui est*
« *petit;* et les hommes qui ne voient pas les causes
« réelles de ce mécompte, s'étonnent, s'irritent, se
« désespèrent et se demandent pourquoi donc la li-
« berté de la presse, cet admirable instrument appli-
« qué aux idées, FONCTIONNE POUR LA PERTE DES PEU-
« PLES et non pour leur salut..... »

. . . .

Autrefois on criait : *les mauvais livres!* de nos jours on a crié : *les journaux!* Le morceau critique que nous venons de citer semble destiné à justifier le travail de M. Liautard, abstraction faite du temps, des circonstances, de l'opinion politique de chacun.

Mais revenons à l'Université. Tout en s'occupant de sa paroisse et des intérêts de haute politique, M. Liautard ne négligea jamais un seul instant l'intérêt de la jeunesse dans l'éducation. Sentinelle vigilante, ses yeux étaient constamment ouverts sur le corps enseignant et ceux qui le dirigeaient.

Dès que la clameur publique annonça le projet

d'ordonnance qui devait supprimer les maisons des jésuites et attaquer les petits séminaires; aussitôt que les ordonnances reçurent un caractère officiel, et plus tard encore, M. Liautard retrouva l'énergie qui combattit, en d'autre temps, les hommes de l'Université, depuis Bonaparte jusqu'à la fin du règne de Louis XVIII.

Il a écrit sur la question un tel nombre de pages, qu'elles constitueraient six ou huit grands volumes. Dans ce combat, lutteur infatigable, il saisissait dans l'arène n'importe quelle arme. Intrépide, mais loyal, il profitait de toute occasion, et tantôt dans le journal, tantôt dans une brochure, tantôt enfin dans une note particulière, il brisait les sophismes et dévoilait l'esprit d'intérêt et d'anti-libéralisme des hommes soi-disant libéraux, qui furent toujours ses ennemis, les ennemis surtout de sa sollicitude, de sa science et de sa vigoureuse manière d'argumenter. Il parlait presque toujours de façon à ce que sa phrase pût devenir un axiome ou un principe. On s'apercevra de cette qualité par la lecture attentive de ses Mémoires. Il entre tout d'abord en matière, et n'est jamais arrêté par le mot propre; il y a dans chaque période presque autant d'idées que de phrases partielles, de telle sorte qu'il serait très-facile de faire un ou deux

volumes, sans autres recherches, avec le seul canevas de ses divers travaux, et nous n'exceptons pas un seul de ses écrits qui ne revendique cette étonnante qualité.

M. Liautard comprit la nécessité de traiter la question au point de vue du journalisme ; et pour rendre les considérations principales moins arides et plus accessibles à l'intelligence du grand nombre des lecteurs, il les dégagea de toute prétention scientifique, et parsema sa critique de traits spirituels, sous forme de causerie aimable et surtout originale. Il écrivait sous le nom de *Nirée.* « C'est le nom que « m'ont donné mes amis, disait-il ; le grec est donc « bon à quelque chose ! »

On ne nous blâmera pas de transcrire ici le portrait qu'il faisait un jour de ce *Nirée.* C'est une charmante silhouette, quoiqu'elle ne ressemble nullement à celui qui le traçait.

« Monsieur le rédacteur,

« .... Quoi qu'il en soit, comme chacun est « responsable de ses œuvres, et afin que le public ne « me confonde pas avec le personnage que vous an- « noncez (1), trouvez bon que, d'avance, je trace

(1) Ce personnage n'était autre que M. Liautard lui-même.

« mon portrait. Ce sera, aux yeux de ce même pu-
« blic, une preuve de ma véracité autant que de ma
« modestie.

« Si ce n'est les yeux et le nez que j'ai eu fort
« beaux dans ma jeunesse, le reste de mon individu
« n'a rien de séduisant, surtout depuis l'accident fâ-
« cheux arrivé à ma mâchoire. Un peu curieux de
« mon naturel, je me trouvais dans la bagarre de.....
« et regardais très-innocemment les illuminations
« des braves citoyens, lorsque l'un d'eux, me pre-
« nant pour un gendarme, d'une main exercée à
« manier le crochet, me lança à travers le visage un
« corps plus dur que des chiffons. Cinq ou six dents
« que je conservais avec grand soin, ont cédé à la
« violence du projectile. Vraiment, Monsieur, si ce
« trop habile frondeur avait montré dans cette af-
« faire autant de discernement que la cour royale,
« aujourd'hui mon menton se tiendrait encore à une
« distance honnête de mon nez. Mais le zèle ne rai-
« sonne pas toujours : un chiffonnier n'a pas sur ses
« passions le même empire qu'un magistrat, le petit
« crochet et la hotte n'inspirent pas l'impartialité à
« un aussi haut degré que la main de justice et les
« fleurs de lis. Autrement, il aurait remarqué en moi
« un être inoffensif, aussi peu propre à former qu'à

« arrêter les séditions. Et faisant toutes enquêtes à « ce nécessaire, il se serait assuré de la double iné« galité de mes jambes. En effet, pour la longueur, « la droite l'emporte de 33 millimètres sur la gau« che, et celle-ci, pour la grosseur, l'emporte d'au« tant sur sa rivale. M. Azaïs ne verrait là qu'une « compensation. Ma tricoteuse de bas, qui, soyez-en « sûr, n'a pas été à l'école de Robespierre ni dans les « tribunes de la Convention, ne voit dans cette double « inégalité qu'un double embarras. Mon tailleur a bien « aussi ses peines ; car une de mes omoplates a telle« ment conquis de terrain sur l'autre, que mon « oreille droite est presque à l'abri du vent. C'est « peut-être, soit dit en passant, ce qui fait que de ce « côté je suis un peu moins sourd que de l'autre. J'ai « la voix sonore, mais la respiration un peu courte, « ce que les anatomistes attribuent à la proéminence « du sternum. Ma peau est noire, quoique j'évite le « grand soleil, et mon corps, en dépit des bons « dîners que je lui procure avec une industrie dont « un ventru tirerait vanité, mon corps, hélas ! s'a« maigrit, que c'est pitié ! et s'affaiblit de jour en « jour !....

« Il est vrai que je me donne beaucoup de mouve« ment. Les lieux les plus fréquentés, le Luxem-

« bourg, les cafés, les Tuileries, les cours des profes-
« seurs les plus célèbres, les séances académiques,
« c'est là que je me plais. Plusieurs fois même je me
« suis introduit dans les classes des colléges : j'ai vu
« comme les choses s'y passent aujourd'hui. Mon
« bonheur est de voir et d'être vu, d'entendre ce qui
« se dit, de voir ce que l'on fait. Il n'est pas de sa-
« vant à prétention, de petit maître incroyable,
« d'industriel grave, de rentier pensif dont je ne sa-
« che les noms et ne reconnaisse la figure. Ma mé-
« moire est comme l'airain et le marbre. Je vous di-
« rais sans broncher la couleur des moustaches du
« marquis de Lafayette aux 5 et 6 octobre, la coupe
« de l'habit que portait Robespierre à la fête de
« l'Être-Suprême, le format du bréviaire que récitait
« l'abbé Grégoire en janvier 93, et même chez quel
« marchand M. le Recteur de l'Académie de Paris a
« fait emplète de velours pour sa robe de cérémonie.
« Ce dernier trait d'érudition nous ramène naturel-
« lement et sans effort à l'Université, dont j'aurai
« l'honneur, si vous le permettez, de m'entretenir
« avec vous, selon l'étendue, l'importance et la diver-
« sité des matières.

« Je suis, etc. »

La partie des Mémoires que cet essai biographique

précède, et qui a pour titre : DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN FRANCE, *considérée dans ses révolutions*, — plan de réforme de l'Université, est une œuvre qui résume complétement et l'histoire et les actes de cette institution. Ce travail se subdivise en quatre parties distinctes et qui forment un tout ; car l'auteur est en 1828 ce qu'il était en 1808, ce qu'il se montra dès 1815.

Dans la première partie, après avoir établi l'histoire de l'instruction publique en France, il passe en revue les diverses phases qu'elle subit sous la république, et s'arrête à l'époque de la création de l'Université. Critique sévère, et juge plus terrible, il appelle à son tribunal de prêtre du Seigneur, de ministre de sa religion, les hommes de Bonaparte et Bonaparte lui-même. Citoyen dévoué à sa patrie, il élève sa voix noble et éloquente pour stigmatiser leurs actes dont il dévoile les secrètes intentions et les malveillances que la forme de style et la symétrie de mots à l'usage des ignorants cachent en vain dans les décrets et ordonnances. Sous le gouvernement du roi qu'il aime et au retour duquel il a si puissamment contribué, au bonheur duquel il consacre sa vie et ses forces, s'il est convaincu des nobles dispositions du monarque pour le bien public, il connaît

les hommes qui entourent le prince, et c'est encore sous la restauration qu'il continue à combattre pour l'éducation publique. « La société est menacée, s'é« crie-t-il; sans vous perdre en conjectures, raison« nez d'après ce qui existe, d'après ce que vous avez « sous les yeux. » On ne l'écoute pas, et il continue le combat contre des hommes formés à l'école de l'empire, et qui apportaient l'esprit de cette école dans les conseils du roi et dans les actes de leur administration.

Intelligence à peu près universelle, mais avant tout homme de gouvernement, lorsqu'il traitait de la politique, l'éducation était comprise pour une grande part dans l'appréciation générale de son travail; s'il s'occupait de l'éducation, toute la politique venait se joindre aux éléments qu'il proposait pour la régénération de l'esprit public. Le trône, l'autel, la société, la famille, Dieu, la France, le roi, tous ces objets sacrés faisaient le fond de l'œuvre la moins importanto qui tombait de sa plume en arguments irrésistibles, en paroles chaleureuses, comme sont les pensées d'un bon père et les sentiments d'un homme que l'Éternel inspire.

Ainsi, dans le fragment *Le Trône et l'Autel*, M. Liautard prend place parmi les hommes supérieurs que

quelques rares siècles produisent en politique ; car il ne s'agit pas de s'épuiser en vaines comparaisons entre telle supériorité politique, telle grande figure de l'histoire politique ou de l'histoire religieuse et M. Liautard. Nous ne nous arrêterons pas davantage sur le mérite de cette œuvre qui se suffit à elle-même et qui dédaigne nos éloges ; nous dirons seulement que si Richelieu était, lui, comme Mazarin était Mazarin ; si tels personnages augustes et sacrés, si saint Chrysostôme ou saint Augustin étaient l'un et l'autre de sublimes et saintes personnalités, nous ne nous permettrons que cette vague appréciation que nous ne pouvons rendre plus développée, à savoir que M. Liautard était lui-même ; qu'il ne ressemblait exactement ni aux grands hommes du passé ni aux célébrités contemporaines, dont l'illustration se fait à tant la ligne, et qui, pour la plupart, sinon toutes, souffriraient d'une horrible gêne à poser épaule contre épaule avec l'homme dont nous disons faiblement la vie.

Nous pouvons le dire, le travail sur l'Université ne trouvera pas une publication qui lui soit comparable. Du principal au maître d'étude, de l'élève au grand maître, de la famille à l'État, de l'État au roi, tout est prévu, tout est apprécié à sa valeur la plus juste.

Cette partie de l'œuvre est un modèle de style et de précision. Chaque individu, chaque personnage a son portrait particulier encadré dans de magnifiques illustrations de critique vive, ardente et spirituelle. Mais l'homme d'esprit fait place souvent au philosophe, au penseur profond, à l'homme de gouvernement, au prêtre et au père de famille. C'est un modèle, nous aimons à le répéter, comme il en existe peu. Dans ce travail encore, le conseiller sans titre officiel du trône et l'avocat des autels, embrasse la politique générale de la France et termine par une funèbre et terrible sentence, dont les événements ont justifié la prophétie.

Mais cette partie ne pouvait être l'œuvre entière. Cet exposé critique n'était pas fait pour le seul plaisir d'écrire une page dans l'histoire des révolutions de l'Université en France. Non ; il avait pour but d'indiquer le mal, de prouver l'opportunité d'appliquer le remède. Toutefois, le remède était-il trouvé? Quoi qu'en dise M. Liautard, nous ne le pensons pas. A l'époque où il écrivait, il était loin de prévoir qu'une chartre *promettrait*, en 1830, la liberté d'enseignement. Son travail n'est donc, en aucune sorte, une application de ce principe, ni davantage le développement d'une telle promesse. Ce serait une

grave erreur de croire que cette œuvre renferme des considérations analogues à celles qui forment le fond des divers écrits qui ont paru, tout récemment, sur la question de la liberté d'enseignement : on méconnaîtrait les principes de M. Liautard en matière de gouvernement. Jamais il ne parla dans ce sens; il ne voulait et ne pouvait vouloir de liberté comme bien des écrivains l'entendent, et comme la Charte en fait la promesse. Esprit d'ordre, dévoué au trône, il n'attaquait l'Université que dans son enseignement, dans son despotisme prévilégié et dans les hommes qui la dirigeaient. Il voulait une réforme et en traça le plan. Mais il entendait que le roi, que le gouvernement, que l'État, en un mot, conservât ses droits, son action, toutes ses prérogatives. Remplacer les hommes, changer les principes, renouveler l'organisation, donner la liberté de fonder des écoles, diriger des établissements sans attaquer la puissante intervention du gouvernement; mais au contraire en lui assurant tous ses avantages et les augmentant, s'il était possible, c'était là son projet, c'était le but vers lequel tendaient ses efforts. Il disait donc : *Nous indiquerons le remède*. Et nous avons objecté : Le remède était-il possible?

A Rome, sous les Césars, l'extrême profusion du

luxe fit ouvrir les yeux au sénat alarmé qui en demanda la réforme à Tibère (1). Cet empereur ne se sentant pas assez d'autorité pour arrêter le torrent qui débordait, ne se rendit point à leurs prières et n'employa que des secours du moment; *car la gangrène ne souffre point de remède, elle n'admet que des palliatifs.*

Dans la dernière partie de son travail sur l'Université, M. Liautard tient l'engagement qu'il a pris d'indiquer le remède; mais ce remède, nous le répétons, n'est qu'un palliatif, palliatif indispensable, ainsi qu'il le prouve dans le premier alinéa qui sert d'introduction au plan de réforme qu'il conseille. Nous citons :

L'UNIVERSITÉ DANS L'AVENIR. *Avant de mettre le « marteau à l'édifice,* je voudrais que les droits de « chacun fussent garantis, depuis les conseillers jus- « qu'aux maîtres de pension, jusqu'au dernier « élève, jusqu'au dernier domestique. *Rien ne se fe- « rait qu'avec le temps, avec lenteur et maturité, sans « secousse, vexation ni destitution* (2). Plus, dans ce

(1) Sed Tiberius sæpe apud se pensitans, an coerceri tam profusæ cupiditates possent, etc. (Tacite, lib. 3.)

(2) A. D.

« régime si compliqué, il y aurait de changements, « de réformes à faire, — parlons franchement, — de « destructions à opérer, de ruines à amonceler, et plus « il serait nécessaire de pourvoir grandement, noble- « ment, solidement aux intérêts de chacun. Le trésor « ne devrait se refuser à aucun sacrifice ; car de cet « avenir de l'Université dépend l'avenir de la France. « *Et cet avenir ne saurait être fondé sur la spoliation* « *et l'injustice.* »

Un peu plus loin : « A mesure que j'aurais des « recteurs de quelque bon sens..... versés dans la « partie, qui n'auraient pas oublié le peu d'études de « leur jeunesse, j'étendrais leur autorité. Grand maî- « tre, je me déchargerais sur eux d'une partie du poids « qui m'accable. Et en même temps que les autorités « municipales et départementales seraient affran- « chies du joug des commis des bureaux ministériels, « je m'appliquerais à rendre aux *universités partiel-* « *les,* dans la personne des recteurs, une partie de « l'influence qu'elles exerçaient autrefois (1). »

---

(1) Ces *universités partielles* ne pouvaient être après tout, dans la pensée de M. Liautard, que les académies telles qu'elles existent dans leur organisation, et auxquelles il accordait des droits étendus qui impliquaient des devoirs nombreux à remplir et une grave responsabilité. La difficulté n'existait réellement que dans le choix

Le paragraphe qui termine cette période prouve évidemment que M. Liautard était peu partisan de liberté sans contrôle et sans frein.

« Les Conseils académiques, ajoute-t-il, sage-
« ment composés seraient restreints dans leurs attri-
« butions.

« *Il faut que dans une monarchie, la monarchie*
« *prédomine*; *il faut que le chef donne l'impulsion*
« *aux membres.*

« *Le despotisme est préférable à l'anarchie.* »

Nous ne voulons point donner ici un résumé de la réforme proposée par M. Liautard. Outre qu'elle serait imparfaite parce que le travail lui-même est une espèce d'argument dont les développements restent à faire, et pour l'exécution desquels peu de personnes pourraient se flatter, d'une aptitude digne des prémices, nous nous chargerions maladroitement de prévenir les impressions qui resteront des lectures de cette œuvre si remarquable.

Nous parlerons sur l'ensemble des idées, et nous

---

d'hommes dignes d'une telle position. Quant à l'influence de ces académies, elle avait peu de rapport avec celle qu'exerçaient les anciennes universités, maîtresses chez elles, quand les académies organisées selon le projet de M. Liautard sont dépendantes de l'autorité supérieure. (A. D.)

dirons d'abord que, contrairement aux écrivains qui se sont occupés de la question, et qui presque tous ont renfermé leurs idées et la verve de leur esprit dans le cercle étroit des personnalités, M. Liautard a dirigé les élans de son cœur et porté sa sollicitude et son talent vers la jeunesse. Tandis que de toutes parts on discute les droits, que le fiel, la haine, quelquefois la justice sévère, irritent les esprits et réveillent des sentiments qui obscurcissent la question plutôt qu'elles ne l'éclairent, qui l'enlaidissent lorsqu'elle est si belle, qui lui enlèvent tous ses avantages au lieu de concourir à leurs succès et à leur essor, M. Liautard dédaigne cette lutte d'homme à homme, et, placé au sommet de l'échelle sociale, il regarde, groupés auprès du premier degré, cette foule de jeunes enfants, l'espoir de la patrie qui est elle-même un enfant de la patrie céleste.

Ce dont on sera frappé comme nous l'avons été nous-mêmes, c'est que ce travail de M. Liautard concilie si bien les avantages de tous, que de tous les écrits publiés, il est le seul qui proclame les droits du gouvernement. On admirera, nous en sommes certains, cette vive argumentation par laquelle il répond aux hommes qui redoutent tout changement et qui cachent la peur qu'ils ont de toute ré-

forme sous la bannière de l'*unité*. Et comme le propre du génie est de parler dans l'avenir, la discussion soulevée entre l'Université et l'Épiscopat se trouve apaisée par les conseils que M. Liautard adresse au pouvoir, lorsqu'il parle de l'intervention du clergé dans l'éducation et de l'influence à exercer par l'Épiscopat.

Les *notes et documents divers relatifs à l'Université* renferment une lettre à M. le marquis de *** à propos des deux congrégations de M. de Bonald.

Cette lettre qui n'a rien du genre épistolaire que l'esprit généralement répandu dans tout ce qui est tombé de la plume de l'écrivain, présente un fait important que nous ne devons point omettre dans l'appréciation des œuvres de M. Liautard. Ce fait le voici tel qu'on le remarquera dès les premières lignes de cette lettre, c'est que M. Liautard, homme public, conseiller des rois, prêtre, n'avait point l'audace du génie de M. Liautard, homme privé, individu tout à part au point de vue d'une réforme.

Cette lettre est fort importante, elle répond victorieusement aux esprits encadrés dans un étroit horison, qui ne sauraient comprendre que M. Liautard a pu s'occuper de cette grande question sans méri-

ter les reproches que l'on a le droit d'adresser aux brouillons, aux intrigants ou aux tracassiers.

Comme si l'homme, vraiment chrétien, lorsqu'il a conscience de ses bonnes inspirations, n'en devait pas la manifestation au public pour la gloire du Seigneur et le bonheur de la société ! — Nous espérons que les quelques lignes, qui sont comme l'introduction de cette lettre, feront justice de ces misérables critiques, et que les hommes qui raisonnent admireront M. Liautard, l'écrivain animé de l'amour du bien, mais l'écrivain du génie qui savait sacrifier ses désirs intimes, pour ne point inquiéter même ses ennemis.

Tout est prévu dans ce travail, sur l'Université, qui restera comme une perle sur le terrain de la question qu'on a fait fangeux. La Charte avait promis, on réclame la réalisation de la promesse et aussitôt on crie à l'injustice. Enfin, par un jeu incroyable de la bonté d'esprit des masses, on répond par ce cri : *Prenez garde! voici les Jésuites!* Et tout se réduit à savoir si les Jésuites sont aujourd'hui, par les lois qui nous régissent et la liberté dont on est si fier, aussi puissants qu'autrefois, ou bien encore s'ils peuvent être puissants, et à connaître quels sont leurs moyens.

Les journaux, d'ailleurs, ceux-là dont la publicité est infinie, s'unissent comme des soldats dévoués et les meilleurs des frères, ils font cause commune, et crient à tue-tête : *Les Jésuites!* Si des professeurs parlent et écrivent contre les Jésuites, tout aussitôt leurs paroles et leurs livres ont les honneurs des colonnes de la presse : on commente, on brode l'injure, on se donne raison après avoir proclamé le génie des émérites. Que si des hommes érudits et expérimentés prouvent le contraire de tout cet étalage d'absurdes et surtout très-pauvres calomnies, les journaux ne les entendent point; mais si de vénérables caractères, entraînés par un saint zèle, laissent tomber de leur plume des mots qui, détachés de la phrase ou du chapitre qui en modifie le sens et l'importance, prêtent à l'interprétation malveillante de la critique des armes pour combattre déloyalement, aussitôt ce n'est qu'un cri général qui vous étourdit comme un impertinent non sens, qui vous fait douter du bon sens public et vous fait demander si c'est bien de nos jours, sous l'empire de nos lois, sous la Charte, quand toute réunion du Clergé est impossible, lorsque l'évêque a charge d'âmes, lorsqu'il n'a que la publicité comme le reste des citoyens, pour éclairer, faire entendre sa voix, repousser la calom-

nie, réclamer ses droits (1), si c'est en cet état de choses que l'on crie à l'injustice et que l'on veut avoir raison. Calomnier n'est pas répondre; répondre à la question de la liberté d'enseignement, par la question des Jésuites, n'est pas prouver.

Mais que l'on s'avise de dévoiler les intentions insidieuses, et aussitôt une espèce de rage jette des cris

---

(1)..... Si, depuis treize ans, tous les évêques de France avaient eu recours aux nombreux moyens de publicité autorisés par la loi, pour réclamer une liberté sincère et étendue, ils n'auraient fait qu'exercer un droit bien légitime et que personne ne peut leur contester. Toutefois, telle n'a pas été leur conduite : pendant onze ans ils ont gardé le silence le plus absolu.

...... On s'est plaint qu'ils aient plaidé cette cause dans les journaux. Mais où pouvaient-ils la plaider? Dans des lettres particulières au ministre des cultes? En 1837 elles étaient demeurées ignorées, et ils ont craint qu'elles n'eussent le même sort en 1841. Dans des mandements? on menace de les déférer au conseil d'État. Dans des pétitions aux Chambres! mais les pétitions auraient pu n'être discutées qu'après la loi et devenir ainsi complétement inutiles. Les évêques redoutaient d'autant plus ce dernier inconvénient que, d'après des renseignements peu exacts, plusieurs journaux leur faisaient craindre une prompte discussion. S'il était permis aux évêques de se réunir pour délibérer sur les grands intérêts de la religion, il est probable qu'ils se dispenseraient de recourir à la presse quotidienne.

Observations de Mgr l'archevêque de Paris sur la controverse élevée à l'occasion de la liberté d'enseignement, p. 7.

en deux cent mille exemplaires. Non contents de cette tactique, ces écrivains se font théologiens, et, pareils à des membres d'un concile, ils jettent l'anathème sur des enseignements dont il n'ont pas le premier mot. Voyez encore comment ils ont répondu aux lettres de Mgr de Chartres. Noble tête d'évêque, écrivain d'un style épuré qui rappelle les beaux produits de l'intelligence au XVII[e] siècle, caractère ferme, cœur plein de sève, âme ardente et chaleureuse, homme de grand savoir, prélat illustre qui nous fait souvenir de Bossuet, dont un penseur disait qu'*il était évêque à la cour;* quel accueil a-t-on fait à ses lettres sur la question de l'enseignement? Il a prouvé, on n'a pu présenter contre ses preuves le moindre argument. Aux spéculations d'esprit, seule manière de se présenter à la lutte, Monseigneur répondait par une inflexible logique, par des connaissances spéciales et profondes, et par ce style aux allures grandes et pour ainsi dire péremptoires qui est le cachet de son talent.

Lorsque Mgr l'archevêque de Paris a dit au nom du clergé (1) : « Nous ne cherchons pas

(1) Observations sur la controverse élevée à l'occasion de la liberté d'enseignement, p. 84.

« l'influence politique et administative, bien que « dans tous les temps on nous l'ait demandée, « et que ceux qui redoutent le plus fussent en« core portés à la réclamer, si nous étions dis« posés à la mettre au service de leur politique. « Loin de la rechercher, Dieu nous fait la grâce de « ne la point désirer. Elle pourrait servir certains « intérêts de la société politique et religieuse; mais « pour l'une comme pour l'autre, il vaut mieux que « le clergé, tout en restant parfaitement soumis aux « lois, et plein de déférence pour le Pouvoir, s'oc« cupe exclusivement de l'intérêt moral et religieux « de la France. La liberté lui va mieux que la for« tune..... » — On a applaudi à ces belles paroles, et on a répondu : « *Que pourrions-nous dire de mieux?*

Lorsque le prélat vénéré a dit, à propos de la liberté d'enseignement : « Il n'existe au sein d'au« cune nation civilisée une liberté sans limite et « sans garanties; appliquée aux institutions vouées à « l'enseignement ou à toute autre institution, une « telle liberté ne pourrait être que funeste. Des hom« mes prudents, amis de l'ordre, des mœurs, de la « piété, s'abstiendront de réclamer une faculté illi« mitée, ou de se déclarer satisfaits par une liberté

« fictives, destinée à servir de manteau à un mono-
« pole dangereux, et à devenir ainsi une cause d'a-
« baissement et de ruine morale pour la France. »
— On a donné de justes éloges à cette heureuse définition de la liberté, et tout d'abord on a applaudi à l'esprit de modération, au langage noble, digne d'un archevêque de Paris, qui se faisait remarquer dans l'ensemble du travail. Mais arrivé à la conclusion et aux considérations de la position des professeurs dans les petits séminaires, la critique a été injuste, car en bien des parties de la controverse, elle a éludé l'argument principal, et pour en finir plus à son aise, elle s'est occupée de sa manière de voir, elle qui se fait juge lorsqu'elle est partie, répondant à la généralité des attaques de tous les écrivains catholiques parmi lesquels, à cause des conclusions de son œuvre, Mgr l'archevêque a été confondu.

Nous avons lu, avec la plus grande attention et le plus respectueux dévouement, le beau travail de notre archevêque, et l'on comprendra combien nous nous sommes trouvé heureux de remarquer que les considérations qu'il expose sur les petits séminaires sont à la fois, par rapport au travail de M. Liautard, l'exposé et le résumé de cette dernière œuvre. Ce que Monseigneur établit en fait, M. Liautard le développe et le prouve

par des détails qui ne laissent rien à désirer, rien à ajouter ; et à la suite de la lecture des *Considérations sur l'Université,* par M. Liautard, intitulées : *Petits Séminaires,* on remarquera que les considérations de Monseigneur sur les petits séminaires en sont le résumé ou plutôt la synthèse.

L'estime que M. Liautard professait pour Mgr l'archevêque, et dont nous donnerons une preuve un peu plus loin, nous autorise à croire que l'homme de génie, dont nous apprécions en ce moment les œuvres, aurait été flatté de cette heureuse unité de pensée, et nous pensons en même temps, que Monseigneur sera flatté de s'être rencontré en conformité de sentiment avec M. Liautard.

En parlant des petits séminaires, M. Liautard indique sinon ce qu'ils sont, du moins ce qu'ils sont à peu près et ce qu'ils devraient être. Il s'occupa aussi d'un plan de réforme des grands séminaires. Il avait bien des précautions à prendre, soit à cause des défiances du clergé en matière de doctrine, soit encore pour ne pas blesser l'amour-propre des vieux docteurs. — Gail ne pouvait pardonner à Burnouf, qui avait fait une grammaire grecque meilleure que celle de son maître. . . . .

. . . .

Dans l'enseignement destiné aux séminaristes, la philosophie, disait M. Liautard (1), devra être dégagée des questions inutiles. On ne se bornera pas à une mauvaise improvisation latine, comme avant 1789, et on cessera de s'y rompre la tête, comme l'on fait aujourd'hui, à des dissertations généralement creuses, où M. de Bonald ne comprendrait rien. La philosophie, outre la logique, sera un abrégé des preuves de la religion naturelle. Les élèves s'appliqueront à l'argumentation de vive voix et à la discussion écrite, suivant un plan qui tienne le milieu entre l'ancienne méthode et la nouvelle. On y joindra les principes généraux de chimie, de physique et d'astronomie.

Pour les études préparatoires ou humanités, à dix-huit ans, tout sera terminé pour le grand nombre; les traînards iront juqu'à vingt ans.

Trois années seront nécessaires pour le cours de théologie. Ce cours comprendra encore l'histoire ecclésiastique, les cérémonies et le chant. On fera des leçons plus étendues que de coutume sur les catéchismes, la confession, le gouvernement des paroisses, la

(1) Ce plan de réforme n'existe qu'en notes, dans les papiers de M. Liautard : ce qui nous contraint à en faire le résumé (A. D.).

tenue des actes. On donnera quelques notions de droit civil et de droit canonique ; mais force leçons *de prudence, de modestie et de défiance de soi-même*, et l'on ne devrait pas être ordonné prêtre avant vingt-cinq ans révolus, sauf les exceptions.

De vingt-un à vingt-quatre ans, les cours seront à leur fin.

Comment remplir le vide entre les cours ordinaires et la prêtrise.

Renverra-t-on les jeunes abbés (1) sous le toit paternel, où ils courent risque de perdre leur vocation ? Les emploiera-t-on dans des colléges ? — Ce serait le mieux, si les colléges étaient bons et si nos gens y étaient aptes. Mais cette double condition manquera souvent, et d'ailleurs le nombre des places est borné.

Il est donc nécessaire que l'évêque puisse garder ses sujets deux ou trois ans de plus que de coutume, et que dans cette prolongation de séminaire, chacun trouve moyen de s'occuper utilement.

Mais comment remplir ces deux ou trois années? Suivre deux fois le même cours, c'est temps perdu,

---

(1) Comme cela eut lieu à Metz. (A. D.)

même pour le sujet médiocre. On n'y trouve que de l'ennui. Il est donc nécessaire que, dans l'intervalle qui sépare l'ordination sacerdotale de la fin des cours ordinaires, il y ait un supplément d'études.

Pour moi, continue M. Liautard, je voudrais que la plupart des étudiants fussent liés par le sous-diaconat; et que, dans ces deux ou trois années, ils fussent fortifiés dans la littérature latine, exercés à traduire et à composer. Et consultant leur goût, leur aptitude, la destination que les supérieurs auraient en vue, je voudrais qu'ils fussent appliqués à la prédication, à l'histoire, à la morale, aux mathématiques, aux sciences naturelles, au droit, aux éléments de médecine, etc., etc. Tout me serait bon, pourvu que mon monde eut ses moments remplis. Bien entendu que les exercices seraient ainsi disposés et le temps partagé de telle sorte, que ce qui aurait un rapport direct avec l'état ecclésiastique tiendrait toujours une place importante et la plus grande. D'autre part, l'enseignement même des matières les plus étrangères à la théologie, serait habilement dirigé vers le but de former des prêtres habiles dans leur état.

Ce n'est qu'à grand'peine que beaucoup d'évêchés pourraient exécuter ce plan. De là, nécessité des

grandes écoles. Après celle de Paris, il en faudrait, pour l'*est,* à Strasbourg ou à Besançon : pour le *midi,* à Lyon, Toulouse, Bordeaux : à l'*ouest*, Rennes et Caen; au *nord,* Cambrai, seraient aisément remplis, au *centre,* Tours, s'il y avait dans cette ville une plus grande émulation. Je n'ose parler de Bourges.

Chaque évêque aurait un nombre déterminé de bourses, petites pour son diocèse, plus grandes pour les écoles ci-dessus, et doubles pour Paris. On y fournirait à l'aide des extinctions des pensions ecclésiastiques, ou de toute autre manière.

De la sorte, dit M. Liautard en terminant, le clergé se relèverait peu à peu de l'abaissement où l'ont jeté la perte de ses biens et le trop petit nombre de ses membres, ainsi que la défectuosité des études des dernières années. Mais il ne faudrait pas aller trop vite, 1° pour éviter les résistances des congrégations et de quelques évêques; 2° parce qu'il n'y aurait pas d'abord assez de sujets instruits pour faciliter l'exécution des plans; 3° à cause du surcroît de dépense.

Après avoir médité le plus beau projet, arrêtez-vous toujours un moment sur ce mot : le *budget.*

Mais ces idées admises, ces plans mis à exécution, les sujets ainsi préparés ne devraient pas garder pour

eux seuls la science et les talents qu'ils tiendraient de la sollicitude de leur évêque. Rien de plus pauvre, à mon avis, que le saint zèle d'un nouveau prêtre qui, pour être bien sûr de ne pas offenser Dieu, reste des années entières dans la sainte maison où il a été promu au sacerdoce. Que ne se faisait-il trapiste?

Le prêtre n'est pas fait pour demeurer dans l'isolement, et il n'y a pas une grande vertu pour lui à se tenir à l'écart. Il faut aller au combat, courir des risques; autrement n'entrez pas dans les saints ordres. . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

Après avoir vainement, tant de fois, jeté le cri d'alarme, quand les faits de 1830 furent accomplis, on comprend qu'elle dût être la tristesse de cet homme dont on méconnut la prophétique voix!

Peu de temps après la révolution, M. Liautard eut besoin de son caractère ferme et de son talent pour défendre son terrain, si humble qu'il fût, et rendre vaines les tentatives malveillantes contre lesquelles souvent le droit et l'innocence n'ont aucun avantage.

Si un tout jeune homme s'est surpris, un jour, à la tête d'un arrondissement avec un titre de sous-préfet; si, pour donner à la révolution de la veille des gages de son dévouement, il a pensé que la persécution du clergé et des entraves au libre exercice du culte de la religion catholique étaient de la haute politique, ce sous-préfet n'était, en fin de compte, qu'un jeune homme très-mal avisé dans son plan d'attaque contre M. Liautard, son ancien maître au collége Stanislas. Pour tout dire, en un mot, il n'avait pas la taille; mais il fallut, obstiné qu'il était à s'aveugler, il fallut le lui faire comprendre (1).

Mais vivre en mésintelligence avec l'autorité diocésaine, c'est une situation autrement grave, et dont

---

(1) Plus tard, l'arrondissement a été administré par un homme dont M. Liautard faisait le plus grand cas, et qui apporta dans ce nouveau poste la sagesse, l'esprit conciliant, la dignité et une longue expérience qui l'ont fait remarquer partout où le gouvernement l'a placé. Nous voulons parler de M. le Terme, aujourd'hui chef de section au secrétariat général du ministère de l'intérieur; et qui, dans l'arrondissement de Marennes (Charente-Inférieure), où il était sous-préfet, a fait un bien inestimable, par l'assainissement des marais auquel il a, dit-on, sacrifié plus de cent mille francs de ses deniers. C'est M. le Terme qui, à Fontainebleau, de concert avec M. Liautard et un certain nombre de notables habitants de la ville, a organisé un conseil et une caisse de ressources pour l'extinction de la mendicité.

les fâcheuses conséquences sont incalculables. Le droit de l'un, les devoirs de l'autre, c'était, dans l'espèce, plus qu'une lutte ordinaire de curé à évêque. Il n'était pas facile à M. Liautard de se faire, dans le sens absolu du mot, le simple curé d'une paroisse. Il avait l'esprit modeste, mais son talent était contre sa modestie, quoi que celle-ci tentât pour cacher celui-là. Les conseils si multipliés qu'on venait de toutes parts lui demander, purent porter ombrage aux prérogatives des supérieurs. Et si l'on faisait remarquer à M. Liautard qu'il n'était pas l'évêque, mais simplement le curé, la dignité de l'homme, la dignité même du curé se relevaient du coin où l'humilité les cachait, et souvent l'homme défendait le curé avec cette inflexibilité de langage qui avait su, en d'autres temps, s'adresser aux rois de France.

Nous ne reviendrons qu'une seule fois sur ce sujet trop délicat pour les hommes en cause, trop pénible pour celui qui trace ces lignes. Par devers lui-même, d'une part, et dans les papiers de M. Liautard, de l'autre, il a de nombreux documents dont il a jugé convenable de faire un entier sacrifice. La vengeance pas plus que la colère, celle-ci pas plus que l'amertume, ne seront ni dans sa bouche ni sous sa plume.

Des personnages haut placés le consultèrent sur la question du serment, vers le commencement de 1831. Il les renvoyait à leur propre conscience, connaissant d'ailleurs le penchant de leur cœur et les principes qui dirigeaient leur esprit. Il ne blâmait personne, ils avaient raison, selon lui, avec M. de Fitz-James aussi bien qu'avec le duc de Noailles. Ce fut à cette occasion qu'il écrivit quelques pages pour combattre le système de l'un par la manière de voir de l'autre; mais au fond, en donnant raison à tous, en les engageant à agir *cum scientiâ :* c'était son expression (1). Quant à lui, il était curé, et le prêtre marchait avant l'homme politique. Le Roi des rois

---

(1) *Du serment politique.* (Extraits.)

« .... Il existe des questions que le temps seul peut éclaircir. Telle est celle du serment politique, sans lequel les électeurs ne pourraient exercer leurs droits.

« ..... Vous dites que, pour vous, homme d'honneur et craignant Dieu, dès qu'il s'agit de promettre fidélité à Louis-Philippe et soumission à sa Charte, d'abord votre âme se soulève et vous sentez votre bon sens se révolter; et, entraîné par l'enthousiasme, vous ajoutez que si jamais vous subissiez la flétrissure d'une pareille démarche, vous auriez éternellement honte de vous-même.

« Vainement vous allègue-t-on l'exemple d'un duc de Noailles, d'un marquis de Dreux Brézé, à la Chambre des Pairs; d'un Berryer à la Chambre des Députés; de tant de magistrats si noblement désintéressés; et dans l'épiscopat français les autorités les plus imposantes, vous fermez l'oreille et repoussez d'avance toute explication; un seul sentiment vous domine, la répugnance et le dégoût.

était d'abord son premier maître ; il le servait avec toute l'ardeur, toute l'humilité, tout le dévouement dont il était capable.

« ..... Mais tandis que vous regardez en pitié ceux qui essaient de combattre votre opinion et de la modifier, un avocat s'obstine à vous faire de la morale, il en a le droit, dit-il, et, soit dit en passant, il a été bâtonnier.

« ..... Faites donc attention, vous dit le bâtonnier, que d'après les principes de droit public qui ont prévalu depuis juillet, il y a entre les habitants du pays et celui qui en est censé le chef, en vertu de leur prétendu choix, un contrat synallagmatique, un engagement réciproque. Si l'une des parties viole le contrat, manque à l'engagement, l'autre partie, par là même, est affranchie de toute obligation. Or, Louis-Philippe et l'électeur pèsent d'un même poids dans la balance politique. — D'ailleurs, n'êtes-vous pas souverain, originairement par l'investiture royale que vous auriez donnée au duc d'Orléans, et chaque fois que, par la loi, vous êtes appelé aux élections ? »

..... Le bâtonnier parle si bien et si résolument que vous entendez, malgré vous-même, son argumentation, et vous répondez, vous levant en sursaut : « — Vous dites juste ; mais je ne prêterai point serment ; je ne prendrai pas Dieu à témoin d'une soumission qui n'est point dans mon cœur ; je ne me souillerai point par le plus abominable des parjures. Comment me résoudrai-je à tenir dans un collége électoral un langage que je ne soutiendrais pas dans mon salon ? »

..... Alors le bâtonnier : Ne le prenez pas sur un si haut ton, vous dit-il. Dans nos affaires d'élection Dieu n'est pour rien ; c'est comme dans les tribunaux où le juge se garderait bien de l'accepter pour caution. Si toutefois il tolère qu'un Juif ou qu'un Belge l'invoque dans la rédaction définitive de la sentence, il protestera contre l'intuition illégale de la divinité. La loi est athée : le serment judiciaire n'est

Il fit un voyage à Paris, en février 1831, à l'occasion du sacre de son évêque; il avait d'ailleurs à s'occuper par lui-même, auprès du gouvernement, des

---

valide qu'autant que Dieu n'y est pour rien : le serment des électeurs est le même...

« .... Et vous de répliquer avec force : Mais comment dire la chose qui n'est pas? Je ne révère pas plus le roi imposé que la Charte bâclée... — Arrière le mensonge.

..... Le bâtonnier ne s'emporte pas comme vous, il vous répond avec la science du notaire. Dans ses actes, vous fait-il observer, le notaire ne fait-il pas intervenir comme présent son confrère qui ne vous a jamais vu? Il y a donc par convention des altérations, des déguisements de vérité, des assertions fausses, qui ne portent point le caractère odieux du mensonge, qui sont généralement admises, et qui même, remarquez-le bien, ne portent aucune atteinte à la validité des actes les plus importants. Or, avant de voter, soit par lui-même et directement, soit par les organes avoués et connus de sa noble cause, tout électeur légitimiste n'a-t-il pas déclaré qu'il n'entendait nullement se lier envers Louis-Philippe, qu'il exerçait un droit, remplissait un devoir? Lors donc qu'il va prononcer cette formule imaginée par le génie étroit de la tyrannie doctrinaire, il ne trompe personne, pas plus que le roi d'Angleterre lorsqu'il prenait le titre de roi de France, ou que l'émigré qui se faisait délivrer par neuf témoins des certificats de résidence... »

« Le bâtonnier se sentant en veine vous dit...... Que ne dit-il sur le serment à la constitution civile du clergé, sur la déclaration de haine à la royauté dont il n'a compris le sens que depuis la lecture des éloquentes mais funestes pages du *Croyant*, et sur les serments aux constitutions de brumaire an III, brumaire an VIII, aux consuls, à l'empereur, à nos pauvres rois, et sur le constant abus que l'on a fait de tous ces serments pour écarter des affaires les gens d'honneur et de conscience...

affaires de sa fabrique, et ses nombreux amis l'attendaient avec impatience.

Le lundi 14, de deux à quatre heures de l'après-

« Il parlait encore lorsque j'ouvre la Bible, édition de Genoude, au livre des Mach., chapitre 2, et je lis ce qui suit :

« C'était au temps de la persécution : Les Juifs, persécutés par An-
» tiochus, s'étant retirés sur les montagnes, furent poursuivis par
« les soldats du roi qui leur présentèrent la bataille le jour du sabbat.
« Par respect pour ce saint jour, les Juifs ne préparèrent aucun
« moyen de résistance, et s'écrièrent : *Mourons dans notre simpli-
« cité ; le ciel et la terre nous seront témoins de votre injustice.*
« Sans respect pour le jour du repos de Dieu, aussitôt les soldats du
« roi commencèrent l'attaque ; et dans cette seule rencontre il périt
« mille de ces Juifs fidèles. — A cette nouvelle, Mathatias et ses
« amis se dirent : Si nous faisons comme nos frères, bientôt nous
« serons anéantis. Si l'on nous attaque le jour du sabbat, nous nous
« défendrons, et nous ne mourrons pas tous comme nos frères. »

« Je m'arrête; et le bâtonnier, infatigable avocat, vous dit : Le droit est pour tous. Vous avez eu affaire jusqu'à présent à des hommes qui se sont joués des serments les plus sacrés, des engagements les plus solennels ; qui se sont vantés d'avoir, pendant quinze ans, joué la plus triste, la plus honteuse comédie. N'est-il pas évident que pour eux l'honneur n'est qu'un piége où ils cherchent à faire tomber leurs adversaires? Pourquoi demeurer à leur égard esclave d'un joug qu'ils ont secoué de leurs épaules et foulé sous leurs pieds?.... Voyez ce que veut le droit des nations : L'effroyable faculté d'user de barbaries réciproques a pu seule mettre un frein à la barbarie...

.... Je le dis à votre louange ; vous arrêtez ce flux d'éloquence et vous répondez au bâtonnier : Convenez que c'est un triste droit des gens que celui qui permet de passer au fil de l'épée des prisonniers de guerre, et qu'une société est bien à plaindre lorsque le serment n'est plus qu'une formule vaine...

. . . .

midi, il avait parcouru tous les quais, depuis le Pont-Neuf jusqu'à l'Arsenal; il examina avec intérêt le pont de la Grève, et le soir, vers dix heures, il se rendait à pied du Marais à son hôtel, rue Saint-André-des-Arcs, lorsque, malgré qu'il portât un habit de laïque, il fut assailli, près de l'arcade Saint-Jean, par ce cri : « *Voilà un Jésuite! à bas le Jésuite!* » Ces premières insultes devinrent et plus nombreuses et plus violentes au pont Nôtre-Dame : *C'est un Jésuite,* s'écria-t-on, *à l'eau! à l'eau le Jésuite!* Était-ce la conséquence de l'effervescence populaire ou un odieux guet-apens ménagé par une habile scélératesse? Nous l'ignorons. Cependant, deux hommes le saisirent par le bras, à droite et à gauche, tandis qu'un troisième s'établissait sur ses épaules, soit pour l'empêcher de fuir, soit peut-être pour le préserver des fureurs de la multitude. Le calme et la présence d'esprit de M. Liautard déconcertèrent la fureur de cette incroyable attaque, lorsqu'il dit à ses assaillants : *Que voulez-vous enfin; quand vous m'aurez jeté à l'eau, vous n'en serez pas plus avancés; allons au corps-de-garde, et là nous nous expliquerons.* Cette parole fut aussitôt comprise, et ils coururent à pas précipités. Toutefois, ce n'était pas l'avis de la majorité; car à peine entrés au corps-de-garde, la foule,

croissant en nombre et redoublant de rage, poussa des cris horribles, lança des pierres, essaya de briser les portes, de désarmer et de forcer le faible poste, composé de dix-sept hommes du 19e de ligne. Ce désordre se prolongea près d'une demi-heure, et dans cet intervalle accoururent, non sans peine ni sans péril, plusieurs gardes nationaux, parmi lesquels se trouvaient M. Charles, peintre d'histoire, dont une forte contusion à la tête fit éclater le courage et le dévouement; M. Moreau, ancien écolier de Stanislas; M. Leblanc, frère du docteur Leblanc de Fontainebleau; M. Goubeaux, chef d'institution, rue Chantereine, si connu par ses succès comme élève et comme maître; enfin, M. Devaux, grenadier de la 7e légion, qui fit venir le premier secours. Lorsqu'on fut assez nombreux pour imposer aux séditieux, on s'empressa, afin de mettre M. Liautard en sûreté, de le conduire à la Préfecture de police avec une nombreuse escorte commandée par M. le capitaine Leclerc, propriétaire, rue des Martyrs.

Mais loin de trouver dans M. de Baude, alors préfet, un nouveau protecteur, il ne rencontra qu'un inquisiteur ombrageux, qu'un accusateur inquiet. La première question de M. de Baude fut celle-ci :

Étiez-vous au service de Saint-Germain-l'Auxerrois?

Aux réflexions étranges de M. le préfet, à ses assertions hasardées, au soin qu'il avait pris de cacher derrière son bureau un secrétaire qui se trahit par ses mouvements, il fut aisé, à celui qui venait d'échapper à la mort, de pressentir qu'il n'échapperait pas à la prison.

En effet, au lieu d'être, dès le mardi, interrogé pour la forme, comme il fut fait à l'égard de ceux qui, la veille, avaient été arrêtés, il fut gardé soigneusement, et son nom servit, le lendemain mercredi, à enfler une liste de prétendus conspirateurs qui fut affichée sur tous les murs de la capitale. Il fallait à la rage de ces hommes et de leurs secrets meneurs un autre aliment que des fleurs de lis, des croix et des monuments insensibles. Et c'était sans doute pour leur complaire, que M. de Baude publiait les préliminaires d'un arrêt de proscription.

Dès lors, M. Liautard devait craindre que l'affaire de son assassinat ne fût évoquée à la Cour royale, ce qui aurait entraîné de funestes lenteurs.

Mais par un incident dont il ne put connaître la cause, il fut mandé, dès le mercredi, devant M. Zangiacomi, juge d'instruction. Là, il lui fut facile de

reconnaître que si les commotions politiques rendent l'administration soupçonneuse et quelquefois injuste, ces commotions ne peuvent rien sur la justice dont l'esprit est calme et le cœur impartial. Toutefois, la question obligée de l'assistance au service de Saint-Germain-l'Auxerrois se représenta, c'était la chimère du jour. M. Zangiacomi crut sur parole à la dénégation de M. Liautard qui donna la preuve matérielle de l'impossibilité de sa présence à Paris à l'occasion du service en question.

De concert avec M. le procureur du roi, le juge d'instruction rendit M. Liautard à la liberté. A quelques jours de là, M. Liautard retourna paisiblement à Fontainebleau où il reçut la visite du général d'Hautpoul, son ancien élève, qui voulait ses conseils avant d'entreprendre son voyage à Goritz.

A son retour M. d'Hautpoul s'empressa de faire part à son illustre ami des détails de son pèlerinage; car on ne saurait donner un autre nom aux courts instants pendant lesquels il fut chargé de l'éducation du jeune prince exilé. C'est à cette occasion qu'ils allèrent ensemble visiter le général Latour-Maubourg qui, dans sa terre du Lys, consacre, à adoucir les infortunes qui entourent son domaine, des

jours qu'il consacrait autrefois à la défense et au gouvernement de sa patrie (1).

On a vu, par l'événement de février de 1831, que l'administration était loin d'être en coquetterie avec M. Liautard. Elle le faisait surveiller avec une infatiguable sévérité. Il était signalé comme un des ennemis les plus redoutables de l'ordre de choses nouvellement établi, ses moindres actes étaient considérés comme des hostilités.

Au mois de juin 1832, une de ses lettres, écrite à M. l'abbé Chartier (2), principal du collége d'Argentan, ayant été saisie dans une visite domiciliaire faite chez le principal, on crut y trouver un *délit suffisant* pour frapper le curé de Fontainebleau, et on lui supprima son modique traitement. Il fit ses observations à son évêque qui ne put rien pour lui. Alors il s'adressa directement au ministère et lui écrivit, en date du 29 juin 1832, la lettre suivante :

« Monsieur le Ministre,

« Mon évêque m'envoie copie de votre lettre du

(1) On connaît ce mot, éminemment français, du général ; ayant perdu une jambe sur le champ de bataille, il répondit à son domestique qui se lamentait : « *De quoi te plains-tu? Tu auras une botte de moins à cirer.* »

(2) M. l'abbé Chartier est un ancien élève de M. Liautard.

« 22, dont la conclusion porte suspension de toute » délivrance de mandat (1).

« Vous la motivez sur la saisie d'une de mes let- « tres à Argentan, veuillez m'en donner communi- « tion : peut-être les interprétations de l'auteur « affaibliront-elles les conjectures défavorables de « ceux qui s'en sont emparé.

« Quant aux faits recueillis dans la correspon- « dance de vos prédécesseurs, j'en ai connu quel- « ques-uns; j'en ai victorieusement démontré l'ab- « surdité. Il y a même eu une circonstance fort « délicate, en juillet dernier, où mon évêque, « muni d'une plaidoirie tout entière, a fait « triompher ma cause en présence d'un juge as- « sez élevé en dignité : il n'y a manqué que les « dépens.

« Je croyais que toutes les délations anciennes « étaient périmées par le temps, si elles ne l'étaient « pas par une réfutation claire et décisive. Autre- « ment où en serions-nous? M. Frochot, en 1806, a « procédé à une enquête secrète de ma maison d'é-

---

(1) Cette suspension dura près d'une année..... Les pauvres s'en ressentirent, M. Liautard se trouva réduit à la nécessité de restreindre ses abondantes aumônes (A. D.)

« ducation, et m'a, par suite, avantageusement « noté. En 1813, l'Université a pris ma défense au-« près de l'homme qui venait de vaincre à Lutzen et « à Budissen. En 1819, elle a dû juger un procès « ridicule que m'avait intenté la police d'alors, fort « ingénieuse à indisposer Louis XVIII contre cer-« taine classe de citoyens. Enfin, dans les derniers « temps du règne de Charles X, on m'a fait l'hon-« neur de mettre des espions à mes trousses. Je m'en « suis plaint à M. de La Bourdonnaye alors ministre « de l'intérieur, qui s'en est excusé, mais qui n'a « pas eu le temps de découvrir d'où venait cette « mystification.

« A diverses époques, j'ai pris communication des « notes les plus secrètes de la police. En 1821, j'ai « eu entre les mains mon propre dossier. C'était un « tissu de mensonges, de niaiseries et d'absurdités, « où se trouvaient noyés quelques faits véritables « avec un jugement sur ma personne, dont j'aurais « vivement désiré d'être digne. Tout récemment en-« core, d'après des interrogatoires que l'on a fait su-« bir à des hommes de marque, non-seulement j'ai « acquis la conviction que l'on était mal instruit, « mais encore que l'on se persuadait le con-« traire de ce qui est. La question était impor-

« tante : c'était celle de la fameuse congrégation.

« — C'est assez sur l'impuissance, l'inhabilité et « la méchanceté stupide de la police.

« Je n'examinerai pas avec vous, M. le Ministre, « qui êtes si versé dans le droit, si une lettre an- « cienne, écrite dans un simple but d'amitié, peut « donner matière à une condamnation, et si c'est « au ministre à la prononcer. Nous ne manquerons « pas de jusrisconsultes qui aideront à la solution, « s'il est besoin.

« Mais en supposant que je sois repréhensible et « même punissable, je vous prierai, M. le Ministre, « de faire entrer en compensation le danger de mort « que j'ai essuyé le 14 février 1831, et les déboires « de quarante heures de prison. Il n'entre pas dans « les vues de l'autorité que l'on assomme les pas- « sants, et si elle est responsable des propriétés, ne « doit-elle pas l'être aussi de l'existence? Or, le dé- « dommagement auquel j'ai acquis de si tristes « droits, je le regarderais comme suffisant, si l'on « veut bien me laisser en paix exercer, tant que j'en « aurai la force, les fonctions que mon évêque m'a « confiées, et ne pas m'imposer d'amendes pécuniai- « res pour les lettres qu'il plaira à la police de con- « fisquer. Libre à elle, si elle m'estime vraiment cou-

« pable, d'intenter contre moi une action selon les « formes.

« Hors delà, je ne verrais qu'arbitraire et tracas- « serie. Votre but, M. le Ministre, comme celui de « vos collègues, est que les lois soient respectées, et « que chacun jouisse, sous leur protection, des pré- « rogatives et des émoluments de son emploi.

« C'est dans cette confiance que je vous adresse « directement la présente, vous priant d'y faire « droit et de croire à la haute considération avec la- « quelle je suis, etc. »

On ne sait lequel l'emporte, dans cette lettre, de la force des arguments, de la verve d'esprit, de la dignité de l'homme ou de la simplicité du chrétien. Cette lettre n'eut pas plus de succès, pour le moment, que les réclamations à l'évêché. Le traitement ne fut rendu que vers le milieu de 1833.

En 1833, appelé à Goritz pour achever l'éducation du jeune prince exilé, M. Frayssinous, qui se reprochait, peut-être, d'avoir laissé à Fontainebleau, dans une position modeste, un des prêtres les plus éminents de l'époque, alla préalablement consulter M. Liautard sur ses nouveaux devoirs. Ce témoignage, rendu à ses connaissances et à sa supériorité, dut, sans doute, flatter le cœur du curé de Fontaine-

bleau; mais il n'en était pas moins stérile pour la religion.

Quelques jours après, M. Boyer passa une journée avec le curé de Fontainebleau. Dans l'entretien qui eut lieu entre ces deux personnages, il fut longuement question de M. de Lamennais que M. Liautard voulait absolument qu'on ramenât à l'unité catholique. M. Boyer promit d'user, pour atteindre ce but, de tout le dévouement possible, et d'agir avec la prudence et le calme que cette grande entreprise demandait.

Nous avons vu, à Saint-Sulpice, M. de Quélen uni à M. Liautard par la plus étroite amitié. Peu à peu les circonstances et les événements modifièrent leurs rapports ; enfin, un jour arriva où l'Archevêque de Paris oublia tout à fait son ancien condisciple dont il redoutait toujours le talent et l'influence.

. . . .

Mais en 1835, Monseigneur eut occasion d'écrire à M. Liautard. La lettre de l'Archevêque est très-longue ; la réponse du curé de Fontainebleau, fort courte. Dans ces deux écrits, il y a une pensée de regret et peut-être une pensée d'amertume. Tout ce que nous pourrions dire des rapports de ces deux

amis d'autrefois, se trouve résumé dans la lettre de M. Liautard. D'ailleurs, nous n'abandonnerons point, en cette circonstance fort importante des relations de M. Liautard avec M. de Quélen, cette réserve que nous nous sommes promise dans l'appréciation des faits accomplis par des hommes qui furent très-souvent injustes, presque toujours ingrats. Nous tenons, pour les détruire, des notes fort détaillées sur la personne et touchant l'administration du défunt prélat, qui nous ont porté, plus qu'en toute autre occasion, à fermer les yeux sur des actes qui feraient la gloire de l'homme dont nous essayons de tracer la vie, si cet homme n'était, avant tout, grand par lui-même, par son talent et par ses vertus et par le rôle, d'une humilité sans exemple, qu'il a rempli, de conseiller intime des rois et de citoyen le plus dévoué à sa patrie.

Voici la lettre de Mgr de Quélen.

30 mai 1835.

« M. le curé,

« Un homme jeune encore, il ne m'a pas paru « avoir plus de vingt-cinq ans, est venu dernière- « ment m'exposer sa détresse ; il m'a rappelé que « l'année dernière vous lui aviez écrit une petite « lettre qu'il avait laissée au secrétariat et qui s'est

« retrouvée : elle est entre mes mains. Cette lettre, « datée du 1er juillet, est bien de votre écriture, et » M. l'évêque de Meaux, qui était chez moi, l'a aussi « bien reconnue. Vous y appelez M*** votre cher « ami, et vous lui donnez des témoignages d'intérêt « et d'affection ; vous lui dites que si vous étiez pro- « voqué sur son compte, vous vous empresseriez de « le recommander. M*** se réclame en outre d'une « dame de L***, mais dans la conversation, il paraît « vouloir lui cacher sa situation, et cependant il « m'assure que cette dame lui a fait obtenir un em- « ploi à Alger ; il est, dit-il, prêt à partir ; mais dans « l'état de dénuement et de souffrance où il se « trouve, il ne peut ni faire le voyage ni se présen- « ter décemment, de là, il lui faudrait de quoi s'é- « quiper et s'embarquer, et moyennant ce secours, « il serait tiré d'affaire ; c'est là l'espoir qu'il « conçoit.

« Je ne connais nullement ce jeune homme, son « extérieur lui est favorable ; il se présente, s'ex- « prime bien, et c'est précisément ce qui me fait à « la fois et désirer de lui être utile et douter si je dois « m'occuper de lui. Comment, en effet, croire à des « malheurs si profonds, sans craindre de l'incon- « duite ? Il se réclame encore de M. P...., chanoine

« de Tours, et M. le curé de Saint-Roch, à qui « M. P.... a écrit l'année dernière en sa faveur, lui « a donné un secours pour retourner dans la Tou- « raine; et le voilà revenu. Il invoque madame la « *baronne* de S...., et je ne connais que la *comtesse* de « S...., qui n'est pas actuellement à Paris.

« Bref, je voudrais essayer si cette bonne œuvre, « de tirer ce jeune homme des douleurs et des dan- « gers de la capitale, est possible. Personnellement, « je ne puis lui offrir qu'une légère aumône, c'est « tout ce que ma situation me permet au milieu de « tant de charges et de besoins réels dont je suis en- « vironné; mais il s'est formé, depuis à peine un « an, une association dite *de la Miséricorde,* destinée « surtout à ce genre de bien à l'égard des pauvres « honteux. Je suis le président de cette œuvre compo- « sée d'hommes et de dames qui s'occupent de secou- « rir ces sortes de malheureux, et peut-être y aurait-il « moyen d'atteindre M ***. Mais, comme je le lui ai « dit, il faut des renseignements les plus positifs; « vous savez que dans cette grande ville il faut dou- « bler les précautions, et d'ailleurs je ne pourrais « prendre sur moi de recommander un homme sur « le compte duquel, après les investigations, il s'é- « leverait de fâcheux antécédents. Je sais bien que

« la charité n'y doit pas peut-être trop regarder ; « cependant il y aurait de l'inconvénient pour l'exer- « cice de la charité elle-même de ne pas s'enquérir ; « et puis, il y a tant de pauvres honnêtes que l'on ne « peut pas tous secourir !

« Donc j'ai pensé que vous pourriez me fournir des « renseignements capables de me rassurer, de ras- « surer ceux auxquels je serais dans le cas de recom- « mander M. ***, ou bien suffisants, du moins, pour « me faire renoncer à parler de lui.

« Si, comme je le souhaite de tout mon cœur, « M. *** vous est connu, et connu sous de bons rap- « ports, j'aurai un double contentement à lui être « utile, parce qu'il est malheureux et parce qu'il « vous intéresse. Je crois inutile de vous envoyer votre « lettre du 1er juillet ; si cependant vous désiriez la « voir, je vous la ferais passer.

« Il y a bien longtemps déjà, M. le curé, que nous « ne nous sommes vus. J'ai su que vous aviez eu aussi « une part de tribulations, et qu'il vous a été donné « de boire au calice du Seigneur. Je ne puis que « vous en féliciter, tout en souhaitant que les « consolations et la patience vous soient accordées « en proportion des épreuves et de la souffrance : *Do-* « *mine adde ad dolorem dummodò addas ad patientiam*.

« Je voulais être court ; encore faut-il le temps de
« s'expliquer. Veuillez, je vous prie, me fournir une
« occasion de servir un de vos amis, et vous verrez
« comme je m'empresserai de la saisir. Croyez que
« j'en serai très-heureux, comme de toutes celles qui
« se présenteront, de vous renouveler l'assurance du
« parfait dévouement, avec lequel j'ai l'honneur d'ê-
« tre, M. le curé,

« Votre très-humble serviteur,

« † HYACINTHE, *archevêque de Paris*. »

M. Liautard répondit par le même courrier :

31 mai 1835.

« Monseigneur,

« Je m'empresse de répondre à la lettre de Votre
« Grandeur du 30 courant, relative au jeune M. ***, et
« je joins une note en conséquence. La dame de L....
« dont il se réclame, est sans doute la comtesse ***.

« Vous avez la bonté, Monseigneur, de vous rap-
« peler qu'il y a longtemps que *nous ne nous sommes*
« *vus*. En effet, ma dernière visite à l'archevêché est
« du 17 mai 1824. J'avais cinquante ans. Là j'ai ren-
« contré MM. Borderies, Feutrier, Jalabert et Des-
« jardins. Depuis cette époque, que d'événements !
« que de calamités imprévues !....

« Votre Grandeur daigne aussi s'occuper de la part « que j'ai prise au calice d'amertume. Par compa- « raison avec vous, Monseigneur, c'est dans une bien « faible proportion ; dans la proportion de Paris à « Fontainebleau ; c'est dans celle d'une faction « toute-puissante à un magistrat subalterne. Com- « bien la lutte était inégale ! Vous en êtes sorti « triomphant. Dès à présent, les fruits de votre vic- « toire sont immenses ; que sera-ce dans des temps « meilleurs !

« Veuillez toujours me conserver une place dans « votre souvenir, et agréez l'hommage du profond « respect avec lequel je suis,

« Monseigneur,

« De Votre Grandeur,

« Le très-humble et très-obéissant serviteur,

« LIAUTARD. »

C'est au sous-préfet, dont nous avons déjà parlé, que fait allusion M. Liautard, dans sa réponse à M. de Quélen, par les mots de *magistrat subalterne*. M. Paillard de Villeneuve, il faut le dire, chercha tous les moyens de nuire à son ancien maître. Il ne peut être indifférent que nous citions des faits à l'appui d'une telle assertion.

Ce fut d'abord à l'occasion de l'anniversaire de la mort du roi-martyr : M. Liautard fit célébrer le service accoutumé, et contre l'accomplissement duquel il n'avait reçu aucun ordre. Furieux, le sous-préfet écrivit au Curé une lettre véritablement incroyable sous tous les rapports, voire même sous le rapport de l'orthographe. Il écrivait *ostensiblement* par un *h* en tête, *hostensiblement*. La colère seule a pu porter le sous-préfet à l'aspiration de la première syllabe de cet adverbe, de sa nature si douce.

Lorsque M. Liautard, ainsi que nous l'avons raconté, se trouvait dans la prison de la préfecture de police, le lendemain de l'anniversaire de la triste mort du duc de Berry, le sous-préfet faisait enlever les papiers du Curé ainsi que ceux de son vicaire (1). On examina, et on ne trouva rien.... de répréhensible....

Mais quelles terribles époques que celles des révolutions! Au moment où l'on y pense le moins, on se voit exposé à la violation de ce qu'il y a de plus sacré au monde, les confidences intimes et les épanchements du cœur. Le chrétien scrupuleux, inquiet ou agité, qui va déposer ses secrets dans le sein du prêtre,

(1) M. l'abbé Denys.

ou demander, en toute confiance, des conseils qui lui sont nécessaires, n'est pas même sûr que ses secrets et sa confiance ne serviront point d'aliment et de pâture à la curiosité des *ambitieux* ou *autres*, qui tiennent à prouver leur dévouement au parti le plus fort.

A peine rentré dans son presbytère, M. Liautard se vit contraint de le quitter. Le sous-préfet avait obtenu du domaine que cette habitation du curé, connue sous le nom de *Mission*, fut divisée en deux parties égales, dont l'une serait donnée à la ville, et l'autre à l'arrondissement.

Depuis longtemps ce presbytère, magnifique bâtiment construit par les Lazaristes qui desservaient la paroisse de Fontainebleau, était convoité par le tribunal, auquel un des anciens curés avait provisoirement accordé quelques pièces pour y rendre la justice. Sous les gouvernements précédents, le droit des curés avait été respecté; mais après 1830, alors que le vent de l'impiété, qui s'était levé à la chute du trône, soufflait avec violence, on se hâta d'en finir. Le partage du lion fait, M. Liautard reçut congé de sa maison, au nom de la force. Il fut recueilli par une pieuse dame de sa paroisse, animée de la foi des beaux jours du christianisme et des sentiments généreux du temps des persécutions, madame la comtesse

de Charpin, si connue, à Fontainebleau, par les abondantes aumônes qu'elle y répandait.

Cependant la ville, dans la partie qui lui fut remise par le domaine, fit disposer un logement pour l'usage du curé et pour celui de ses vicaires. Tous, ils y rentrèrent au bout d'une année.

Mais à l'empressement qui fut mis à envahir le jardin, pour le convertir en place publique, on reconnut le zèle constamment vigilant du sous-préfet. Toutefois, il était séant et presque convenable d'avoir en cette affaire, au moins pour la forme, l'assentiment du curé. Celui-ci, qui eût vainement refusé, adhéra avec restriction, et formula pour condition l'agrandissement de son église. On promit et on ne tint pas; le curé n'espérait, il est vrai, que médiocrement, cependant il espérait. Mais on l'accusa de faiblesse et de crainte. Que pourrait-il contre la violence, sinon en affaiblir l'expression, dans l'intérêt de la religion et de l'opinion publique, en stipulant des conditions par pure forme?

Le sous-préfet, désappointé dans l'examen des papiers du clergé, et pendant que M. Liautard était en prison, fit enlever la croix de la mission, placée dans la cour du presbytère. Le vicaire (1) protesta au nom

(1) M. l'abbé Denys.

de la religion, ce qui n'empêcha pas le sous-préfet d'abattre toutes les croix, et ce jour-là il put se glorifier d'en avoir fait tomber jusqu'à onze.

Quand vint le jour anniversaire des événements de 1830, le sous-préfet voulut exiger que M. Liautard fît lui-même le service religieux. « Monsieur, lui répon-« dit M. Liautard, lorsque vous viendrez avec une « injonction de mon évêque, le curé verra ce qu'il lui « reste à faire ; jusque-là trouvez bon que je vous ren-« voie à vos bureaux et à vos maires. »

Malheureusement, deux hommes placés par l'autorité auprès de M. Liautard, dirigés par le sous-préfet, d'espions d'abord, devinrent, dans la suite, les dénonciateurs de leur curé. Frappés plus tard par leur supérieur, ces deux hommes n'eurent d'autre défenseur que M. Liautard, qui les sauva d'une triste position, et leur tendit la main dans tous les temps.

C'était un service hebdomadaire que la dénonciation dont M. Liautard était l'objet, chaque dimanche, à l'occasion de *la prière pour le roi*. Le curé donnait, chaque fois, un démenti à la dénonciation, en chantant : *Domine salvum fac regem*. Mais il n'ajoutait pas *Philippum, indè iræ*. C'est pourquoi, l'orgue exécuta, avec ses grandes harmonies, la pre-

mière partie de la prière, le chœur disait la seconde, et tout finit ainsi.

C'était encore, de la part de M. Liautard, un double sentiment de faiblesse et de peur....

M. Liautard répondait : *Comment dit-on à la cour? —Le Roi. — Et dans la prière, ce roi il faut le nommer? Vous avez donc peur que le peuple s'y trompe?... Comme s'il dépendait d'un curé de campagne, d'un chantre de village ou d'un enfant de chœur, de faire que ce qui est ne soit pas, et que ce qui n'est pas soit... Comme si le corps épiscopal tout entier pouvait changer la nature des choses... Ne dites pas que nos chants et nos prières sont de pures feintes... Gardez-vous d'accuser tant de respectables ecclésiastiques... Lorsqu'on prie solennellement pour le roi, qu'on le désigne ou non par son nom, n'est-il pas clair que ce ne peut être pour un autre que pour le roi de fait, auquel il importe si fort que Dieu donne sagesse et lumière pour le bonheur du peuple!... Ainsi ais-je entendu prier, en 1803, à Saint-Sulpice, pour la république et pour les consuls :* Domine salvam fac rempublicam, Domine salvos fac consules. *Ainsi, aux Cent-Jours, le cardinal de La Luzerne n'a-t-il pas hésité à conseiller aux ecclésiastiques de chanter le* Domine salvum fac imperatorem. *Jamais les peuples n'ont plus*

besoin de prières que dans les temps de calamités et d'oppression.... »

Cependant des gens, que M. Liautard désignait par ce mot, les *zélés*, disaient, en se frottant les mains : « Les légitimistes ne lui pardonne-« ront pas cette concession ; s'il gagne d'un côté, « que ne perd-il de l'autre ! Il ne voulait pas prier « pour Louis-Philippe, il a eu peur et s'est exé-« cuté. » — Hommes bien étranges que ceux-là qui se seraient réjouis d'avoir effrayé un vieux prêtre sans défense, à qui l'Église défend l'usage des armes, — qui auraient été enchantés de l'entraîner à une démarche contraire à sa conscience !... Inconséquence bizarre ! Ils ne priaient pas, ces hommes..... ils triomphèrent à la pensée que ce vénérable prêtre aurait prié malgré lui, ou fait semblant de prier. La possibilité d'une hypocrisie d'un instant, dans un pasteur effrayé, leur semblait une victoire.

Si cet estimable curé avait ses sympathies ailleurs, que ne les respectiez-vous ? Le curé était le prêtre du Seigneur, et l'homme politique ne l'atteignait jamais. C'était un homme grave, et l'homme qui change ses affections à mesure que les principes changent, peut-il inspirer de la confiance, peut-il être un homme grave ? Celui qui aima la République

peut-il aimer l'Empire? Celui qui aima Louis XVI, qui conseilla Louis XVIII peut-il, davantage, délaisser de pieux souvenirs ainsi qu'on fait d'un habit, et ne pas entretenir, pour une famille exilée et malheureuse, la constante affection dont, en des jours heureux, il donna de si généreuses marques? Oui, le curé de Fontainebleau priait pour le roi Louis-Philippe, il priait encore pour le sous-préfet. Le *Missel* renferme une oraison, *pro persecutoribus Ecclesiæ*. En supposant même que, agenouillé devant l'autel, M. Liautard fût encore homme politique, il devait faire l'action de grâces pour la conservation du chef de l'État.

1. Parce que sa mort eût amené des malheurs peut-être pour la France, et que la patrie était l'objet constant de la sollicitude de M. Liautard ;

2. Parce que David épargna Saül. — Le sang appelle le sang, — car (raisonnant toujours en nous plaçant au point de vue où l'on eût supposé M. Liautard) si le prince établi par le peuple fût tombé sous le fer des assassins, il n'eût plus été possible d'arrêter le poignard dirigé contre le prince appelé au trône par droit héréditaire.

Mais les *zélés* ne raisonnaient pas, ils tranchaient les questions d'un ton d'autorité, et là où M. Liau-

tard fit preuve de dignité, de sagesse, de haute prudence, de vertu ecclésiastique, on ne remarqua que *peur* et *faiblesse*.

Jamais cet homme n'eut *peur!*

Il avait des *craintes,* parce qu'il savait le passé et disait l'avenir.

Jamais il ne commit un acte de *faiblesse*. Lui, faible! ah! vous ne le connaissiez pas, vous qui l'accusiez.

Lorsque le temps de la persécution fut passé, ce fut celui de la calomnie. Il ne manquait à ce vénérable pasteur que ce baptême de grandeur. Mais qui la colomnie n'a-t-elle pas tenté de flétrir? Comme dans tous les temps il s'est rencontré des gens inquiets, ombrageux, jaloux du mérite, il se rencontre aussi des gens méchants, injustes ou passionnés qui semblent se faire un malin plaisir d'attaquer les hommes les plus estimables, par cela seul qu'on en dit du bien. Quand on a dit que toujours il reste quelque chose de la calomnie, on a dit vrai; mais seulement dans l'esprit de ceux qui sont capables de calomnier ou qui n'ont pas assez de portée pour bien juger.

Saint François-de-Sales, saint Vincent-de-Paul, Bossuet, Fénélon, sainte Thérèse, n'ont pas été exempts de la méchanceté des hommes; mais leur

gloire en a-t-elle été ternie? Jésus-Christ d'ailleurs ne met-il pas au nombre de ses béatitudes l'avantage d'être victime de la calomnie? *Beati estis cùm maledixerint vobis et persecuti vos fuerint, et dixerint omne malum adversùm vos mentientes propter me* (1).

M. Liautard, que des âmes charitables eurent l'attention délicate d'avertir, en souffrit, mais ne s'en inquiéta pas, et de la calomnie il ne resta que le péché sur la conscience de ceux qui l'avaient inventée ou méchamment répétée. . . . .

. . . .

A la fin de mai 1837 eut lieu, dans la chapelle du château de Fontainebleau, le mariage du feu prince royal, le duc d'Orléans. Mais pour apprécier la conduite de M. Liautard en cette solennité, il importe d'exposer quels furent les rapports du curé de Fontainebleau avec la famille d'Orléans.

Plusieurs fois la Cour était venue à Fontainebleau, et chaque fois le curé était absent de la ville. Mais Mgr Gallard lui écrivit, en 1833, que devant se rendre à Fontainebleau, en même temps que le roi des Français, il le priait de ne pas s'absenter. Fidèle observateur des communications épiscopales, le curé,

(1) S. Matth., chap. 5, v. 11.

à la tête de son clergé, fut présenté à Louis-Philippe. Le roi adressa ces paroles à M. Liautard :

« Vous donnez le bon exemple en venant chez « moi, M. le curé, soyez persuadé que je l'appré- « cie..... Je sais tout le bien que vous faites à Fon- « tainebleau, combien vous vous occupez des pau- « vres, et quelle est votre sollicitude pour tous les « malheureux ; vous pouvez compter que je vous ai- « derai autant que je le pourrai..... Je connais aussi « les services que vous avez rendus à l'éducation, « dans d'autres temps..... »

M. Liautard s'inclina profondément pour toute réponse.

L'évêque se chargea de répondre par des paroles, et plus tard fit un crime au curé de son silence vis-à-vis du prince qui lui avait dit des choses si flatteuses. Mais le curé s'efforça de faire bien comprendre qu'il avait fait une démarche en sa qualité de curé, et qu'à ce titre, c'était à l'évêque, placé entre *l'humble* prêtre de son diocèse et le chef du gouvernement, qu'il appartenait de répondre. — Il y avait quelque temps à peine qu'il avait été reçu, dans ce même château, par madame la duchesse de Berry qui y conduisait le roi de Naples, son père. C'est dans ce même palais qu'il avait eu, naguère encore, d'inti-

mes entretiens avec Charles X; c'est là que l'auguste fille de Louis XVI lui remettait ses abondantes aumônes; là que, le 30 juillet 1830, à son retour de Vichy, elle l'accueillit dans une solennelle intimité. C'est de ce chateau qu'elle était allée rejoindre, à Rambouillet, le pauvre roi que la mort attendait sur la terre d'exil..... Dans ce même château, il avait vu le duc de Bordeaux, instruit par deux de ses élèves, MM. Barrandes et Martin de Noislieu..... Plusieurs fois il avait dîné à côté du jeune prince, qu'il avait encore reçu dans son église et qu'il accompagnait aux divers établissements de bienfaisance.....

Ces faits ont une portée que notre plume ne saurait rendre aussi bien que notre cœur la comprend. Que d'émotions devaient agiter l'âme de cet homme si fidèle, si dévoué que le curé, en remplissant son devoir, accablait de tristesse et froissait sans pitié!....

Cette démarche si belle, si victorieuse fut encore l'occasion d'une amère interprétation de la part des *zélés*, mais il ne convient pas de s'y arrêter.

Après cette première visite au roi des Français, M. Liautard, pendant quelques années, n'eut point l'occasion de le revoir. Cependant son église avait besoin de réparations, et l'on devait se hâter : la toi-

ture menaçait de tomber; et bien que les ressources de la fabrique fussent limitées, un devis fut dressé, s'élevant à somme de 77,000 francs. Le conseil de fabrique réalisait à peine 6,000 francs; et le conseil municipal était loin de pouvoir couvrir le reste de la dépense. M. Liautard s'adressa directement au Gouvernement qui répondit que la demande serait prise en favorable considération, si le curé la faisait personnellement *au Roi* en le visitant à Fontainebleau.

M. Liautard, c'est-à-dire le curé de Fontainebleau, fit sa visite à l'heure qui lui fut indiquée. Sa conversation agréa fort à Louis-Philippe.

« Sire, dit le curé, la santé de Votre Majesté paraît « parfaite.

« — C'est mon opinion, Monsieur le curé, quoique « les journaux me fassent souvent malade.

« — Oui, Sire, mais l'invention ne date pas de « votre régne. On vous ménage plus encore que « Louis XIV que les feuilles hollandaises faisaient « régulièrement tomber malade une fois par mois, « de temps en temps mourir, et lorsque le monarque « se portait au mieux. »

Comme on voit, l'entretien était charmant. Il était quatre heures; bientôt les portes de la salle à manger s'ouvrent, et le Roi fit placer à ses côtés le

curé de Fontainebleau. Après le dîner, les dames entourèrent le curé qui répondit par infiniment d'esprit aux paroles gracieuses qui lui étaient adressées, et le curé fut curé parfait.

Le mariage du Prince royal fut célébré à neuf heures du soir par Mgr l'évêque de Meaux. Le curé, c'était son devoir, assista l'évêque et présenta les registres à signer. Voici le discours que M. Liautard fit à cette occasion, et dont une double copie fut remise à la princesse Hélène et à la Reine des Français :

« Qu'il nous soit permis, Monseigneur, de rappe-
« ler à Votre Altesse royale les paroles du grand
« Apôtre (1) : Époux, chérissez vos épouses, comme
« le Christ a chéri son Église ; affection sans bornes,
« amour sans mesure, que ne sauraient affaiblir ni
« le temps ni les âges, selon cette solennelle pro-
« messe de l'Homme-Dieu : Voici que je suis avec
« vous, tous les jours, jusqu'à la consommation des
« siècles (2).

« Nous ne devons pas cependant nous dissimuler,

---

(1) *Viri, diligite uxores vestras, sicut et Christus dilexit ecclesiam.* Eph., v, 5.

(2) *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem seculi.* Mat., xxviii, 20.

« ni encore moins, ô Prince, vous céler à vous-même « tout ce qu'il y a de piéges et de séductions dans ce « haut rang où la Providence vous a fait naître ; et « combien ce qui, pour le vulgaire, serait facile et « doux, présente aux puissants de la terre d'empê- « chements et d'obstacles. Mais vous n'oublierez pas « que dans vos veines coule le sang d'un roi, moins « célèbre peut-être par la sagesse de ses lois et l'éclat « de ses exploits guerriers, que par sa vénération « profonde pour la sainteté du lien conjugal. Non, « Monseigneur, vous n'oublierez pas que déjà, de- « puis l'union de saint Louis avec son épouse bien- « aimée, il s'est écoulé 600 ans. Et, néanmoins, « combien de trônes encore remplis par leur royale « postérité ! Combien de précieux rejetons, garan- « tie du bonheur des peuples, sortis de cette tige « glorieuse et féconde !... Tandis que, dès la pre- « mière génération, la descendance d'Henri VIII est « allée s'éteindre dans une honteuse et criminelle « stérilité (1) ! Entre les époux de Marguerite de « Provence et de Catherine d'Aragon, quel con- « traste ! Et de ce contraste, Monseigneur, quels « enseignements !

---

(1) Voyez Cobbett et Lingard au sujet d'Élisabeth.

« Pour vous, Madame, qui êtes assise si près du « trône conquis à l'Église du Christ par les prières « de la pieuse reine Clotilde, s'il est vrai qu'aucune « de nos anciennes controverses ne vous est étran- « gère, plus d'une fois, au récit de celle qui s'est « établie entre les deux plus puissants dialecticiens « du XVIIe siècle, votre noble cœur aura tressailli ; « plus d'une fois, avec toutes les âmes vraiment chré- « tiennes, vous aurez regretté l'inutilité de leurs ef- « forts ; plus d'une fois, mais surtout à la veille de « cette cérémonie décisive, vous aurez supplié le ciel « d'accorder à tous les enfants de Dieu, régénérés « dans les eaux du baptême, le bienfait d'une récon- « ciliation générale. Car c'est une vérité reconnue, « que si de la fidélité conjugale dépendent la gloire « et la durée des familles, c'est plus encore sur l'u- « nité religieuse, comme sur un fondement inébran- « lable, que reposent la stabilité des empires et la « paix des nations. Quoi donc, Madame, de plus « utile que le retour de toutes les communions dans « une communion unique ? Quoi de plus glorieux « que l'achèvement de l'œuvre conçue par le cœur et « par le génie de Bossuet et de Leibnitz ?

« Nous vivons, Madame, dans une époque de pro- « diges ; l'avenir en présage de plus grands encore.

« Toute créature s'agite et pousse des gémissements, « dit saint Paul (1), comme dans les vagues douleurs « d'un enfantement mystérieux. Mais qui pourra son« der, ô mon Dieu, la profondeur des richesses de « votre science (2) ? Qui pourra descendre dans l'a« bîme des trésors de votre sagesse? Ce que nous sa« vons, c'est que votre miséricorde est infinie. Or, « celui que vous avez envoyé pour l'exercer parmi « nous, a déclaré qu'il avait des brebis qui n'étaient « point dans son bercail de prédilection (3). Par « quelle voix, Madame, ces brebis seront-elles appe« lées, sinon par la voix qui leur est connue ? Quelle « main leur ouvrira la porte de la bergerie qui leur « est vénérable et chère?

« Notre espérance ne sera pas vaine ; nos désirs, « Seigneur, ne seront point confondus. Docile aux « inspirations d'une miséricordieuse Providence, « éclairée par un vif rayon de la grâce divine, Ma« dame, il vous sera donné (nous en avons l'intime « conviction) de détruire le mur de division qui sé-

---

(1) *Omnis creatura ingemiscit et parturit usque adhuc.* Rom., VIII, 22.

(2) *O altitudo divitiarum sapientiæ et scienticæ Dei.* Rom., XI, 33.

(3) *Alias oves habeo, quæ non sunt ex hoc ovili...* Joan., X, 16.

« pare les articles d'Ausbourg des saintes décisions « de Trente. Oui , ce que fit pour la France demi-« barbare la courageuse Clotilde, il sera donné à la « pieuse et savante Hélène de le faire pour l'Europe « civilisée. Ainsi éclatera (1) la sagesse d'un Dieu « qui dispose avec autant de douceur que de force les « choses d'ici-bas ; de ce même Dieu qui, se jouant « des vains projets du fils de Siphor , ne laisse sortir « de la bouche du prophète que des cantiques de « louange et des accents de bénédiction (2). Ainsi « s'accomplira la prédiction du Sauveur du monde : « J'ai encore d'autres brebis qui ne sont point dans « cette bergerie ; il faut que je les y amène ; elles en-« tendront ma voix, et désormais il n'y aura plus « qu'un seul troupeau sous la conduite du même pas-« teur (3). »

Le *Journal des Débats* rendit compte, en ces termes, de la présence de M. Liautard au mariage du fils aîné de Louis-Philippe :

« Hier, pendant la cérémonie du mariage dans la « chapelle de la Sainte-Trinité, on a remarqué que

---

(1) *Attingit ergo à fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter.* Sap., VIII, 1.

(2) Chap. XXII , XXIII et XXIV du *Livre des Nombres.*

(3) Joan., X, 16.

« c'était M. le curé de Fontainebleau qui présentait « au roi le registre sur lequel l'acte religieux a été « signé. M. l'abbé Liautard s'était rendu *spontané-* « *ment* à cette cérémonie, et c'est lui qui a exprimé « le désir de recevoir les signatures des augustes pa- « rents du Prince royal. »

Un autre journal se chargea du soin de répondre aux *Débats* par les lignes qui suivent :

« M. l'abbé Liautard n'avait pas de désir à expri- « mer, mais un devoir à remplir. Le mariage se fai- « sait dans le ressort de sa juridiction religieuse, et « devait être consigné sur les registres dont il est le « dépositaire et le gardien. Il a dû se présenter pour « recevoir les signatures, que l'on ne pouvait donner « hors de sa présence ou celle de son suppléant. « Quels que soient ses sentiments personnels, il a « donc fait ce que le devoir lui prescrivait d'accom- « plir, et nous pensons que ce respectable ecclésias- « tique sera fort surpris de la *spontanéité* et du désir « que le journal ministériel lui a si bénévolement « prêtés. »

La réponse est parfaite, et nous n'ajouterons qu'un mot, c'est que le rédacteur des *Débats*, en rendant compte de la présence de M. Liautard au mariage du Prince, était loin de savoir que le curé de Fontaine-

bleau avait fait aux augustes époux une allocution qui est un chef-d'œuvre d'habileté et de science, où l'homme politique, constamment sur le terrain brûlant, échappe à toutes les difficultés de sa situation, en parlant en même temps la langue de Bossuet et celle de Fénélon, sous la forme modeste du langage d'un curé de village.

A cette même époque, sans parler de conditions, M. Liautard avertit son évêque de l'intention où il était de se retirer l'année suivante. Fatigué de ses longs travaux, il sentait le besoin de la retraite. Il en fixa le jour, et continua ses services en atendant le 15 juin 1838.

L'évêque prévint le château de la détermination de M. Liautard, et des arrangements furent pris entre le prélat et le gouvernement.

Mais à l'époque fixée, quand il fut pour donner sa démission, M. Liautard posa ses conditions : « Je « me retirerai, dit-il à Mgr Gallard, mais à la « condition seule que vous nommerez mon premier « vicaire (1) successeur de mon administration. »

Les arrangements, pris en haut lieu, n'étant pas

---

(1) M. l'abbé Denys.

conformes aux désirs de M. Liautard, en vertu de son *sine quâ non*, il resta.

Peu de temps après il eut la pensée de revenir sur sa détermination et de quitter sans condition. Il avait même fait, pour son évêque, une lettre en conséquence (1). Mais sur les observations de ses amis

---

(1) Quoique cette lettre n'ait point été envoyée, nous croyons devoir la transcrire ici, pour faire juger M. Liautard dans cette circonstance.

Lettre de M. Liautard à Mgr l'évêque de Meaux.

Du presbytère de Fontainebleau, 28 novembre 1838.

« Monseigneur,

« Je viens d'apprendre votre décision, je me flattais qu'elle serait tout autre. Déterminé, de puis plusieurs années, à quitter Fontainebleau, pour les raisons que je vous ai fait connaître dans ma lettre du 12 octobre, j'espérais que vous me donneriez pour successeur M. l'abbé Denys qui, depuis douze ans, travaille ici avec autant de zèle que de succès; qui s'est acquis l'estime, la confiance et l'attachement de toutes les classes; qui a constamment montré de la modération, et ménagé, après nos crises politiques, les rapprochements les plus désirables.

« Vous en avez jugé autrement, Monseigneur, non-seulement dans votre sagesse, mais encore d'après des insinuations qu'un évêque, dépositaire d'intérêts si délicats, doit toujours respecter. Je l'ai bien compris, depuis huit ans que la Fabrique est en instance, et, en vain, pour la réparation si urgente de la toiture de l'église. Or, je serais au désespoir d'être un obstacle invincible au bien de toute espèce, qui ne serait qu'un jeu pour ceux qui viendraient après moi.

« Je vous remets donc, Monseigneur, le titre que votre prédécesseur m'avait confié au mois de juillet 1825 : à dater du 1er janvier

et les instances de ses paroissiens, il se décida à ne pas quitter encore, et n'envoya pas sa lettre.

M. l'abbé Denys, au contraire, d'après les conseils de M. Liautard, n'ayant point cru devoir accepter les offres bienveillantes de Mgr Gallard, revint à Paris.

---

prochain, il sera à votre disposition. D'ici là, je tâcherai de mettre ordre à toutes les affaires : la station de l'Avent sera remplie, la fête de Noël célébrée, etc.; avec l'année 1839, une nouvelle ère commencera.

« Dans ma longue lettre du 12 octobre, je vous rappelais ma retraite du collége Stanislas. Il eût dépendu de moi de la différer; mais quinze années de nouveaux labeurs étaient indispensables. N'était-ce pas assez de vingt années? Et pouvais-je compter sur la vigueur et la santé nécessaires? la vieillesse était à la porte. — De même aujourd'hui, après treize ans et plus de contradictions et de fatigues, achevant ma soixante-cinquième année, n'ai-je pas à redouter la prolongation des peines premières? Et tout près de là, non plus la vieillesse, mais la mort (1)?

« Au reste, par un enchaînement de combinaisons qui n'étaient point dans ma volonté, j'ai la perspective, à la fin de ma carrière, de jouir d'un repos et d'un isolement que m'avaient toujours interdits d'impérieuses circonstances. J'aurais tort de me plaindre : j'ai atteint mon but.

« Je n'ai donc plus qu'à pardonner à ceux qui, dès l'origine, à tort ou à raison, ont entravé le bien.

« J'exhorte tous les habitants de la ville, et notamment ceux qui fréquentent l'Église et se distinguent par leur régularité, à bien accueillir ceux qu'il plaira à Votre Grandeur d'envoyer à notre place,

---

(1) Hélas ! comme il prédisait juste ! (A. D.)

Après le départ de son premier vicaire, le curé vit tout son clergé renouvelé ; il persista enfin dans sa première résolution, et ses nouveaux vicaires, venus à Fontainebleau avec des préventions et des craintes, s'applaudirent bientôt de se trouver sous la direction d'un curé aussi habile, qu'ils affectionnèrent tou-

---

à se défendre de toute prévention, et à ne pas renouveler les petites coteries, les sourdes menées, qui, depuis douze ans, ont fait tant de mal.

« Je les prie tous, quels qu'ils soient, amis et ennemis, de me pardonner et d'oublier à jamais tout ce qui aurait pu les offenser, les choquer ou les scandaliser, dans mes discours et dans ma conduite. Au milieu de cette multitude de rapports, de cette complication d'affaires, de ces embarras sans cesse renaissants, la bonne volonté ne suffit pas toujours, et quelquefois la force manque, pour exécuter ce que l'on conseille à d'autres.

« Dans la position obscure où je vais être bientôt, et que j'ai désirée toute ma vie, je ne cesserai de penser à la paroisse de Saint-Louis et de faire des vœux pour sa prospérité : heureux si, malgré mon éloignement, je pouvais y contribuer en quelque chose. Je conserverai un doux souvenir de ce que tant de personnes ont fait pour moi, des témoignages précieux d'intérêt et d'estime que j'en ai reçus ; comme aussi j'ose espérer qu'on se rappellera quelquefois la droiture de mes conseils, mon habituelle abnégation et la loyauté de mon dévouement.

« J'aurais désiré me répandre davantage dans la société ; c'eût été pour moi une source de jouissances bien pures, et l'occasion des plus honorables relations ; on m'excusera en pensant que rarement j'ai manqué aux visites des malades, et à prendre ma large part des peines et des angoisses des familles.

« Quant à vous, Monseigneur, je vous devrai une sensible gratitude au sujet de ce que vous m'avez adressé de flatteur et d'hono-

jours dans la vénération, et qu'ils apprécient encore davantage depuis qu'ils l'ont perdu.

Peu de temps après, l'évêque de Meaux accepta la coadjutorerie de Reims avec future succession. Avant son départ, sentant que dans sa conduite avec M. Liautard il n'était point sans avoir des torts, il

---

rable dans votre lettre du 20 octobre, et de votre attention délicate à le répéter à M. l'abbé Denys dans votre entrevue de mardi dernier. Et ma mémoire se reportera avec une vive satisfaction aux époques déjà si reculées de juillet 1831 et du voyage de 1833.

« Il ne me resterait rien à désirer, Monseigneur, s'il m'était permis de penser qu'après avoir éprouvé dans ses fonctions nouvelles ce que vaut M. l'abbé Denys, vous ne laisseriez qu'un court intervalle entre sa sortie de Fontainebleau et sa rentrée. Si le curé de votre cathédrale ne vous a quitté que pour devenir évêque, pourquoi ne procureriez-vous pas le même honneur à celui qui, en me remplaçant dans la ville royale, ne serait que le prédécesseur de M. l'abbé Denys? Elle vous en conserverait une éternelle reconnaissance.

« C'est dans cet espoir, et avec un profond respect, que je suis,

« Monseigneur,

« De votre Grandeur,

« Le très-humble et très-obéissant serviteur.

« LIAUTARD.

« N. B. — 1° Jusqu'à la lettre du 29 novembre par laquelle vous appelez M. l'abbé Denys pour lui manifester vos intentions, j'ai dû laisser toutes choses *in statu quo*. Cet état provisoire va cesser.

« 2° Cette lettre que je termine dans la nuit du mercredi au jeudi, ne sera mise à la poste que le samedi. Au moment où vous la recevrez, je la lirai au prône. »

Mais, ainsi que nous l'avons dit, les amis de M. Liautard le déterminèrent à rester et il garda cette lettre.

écrivit au curé de Fontainebleau une lettre qui honorait l'évêque, et portait de nobles dédommagements à M. Liautard. M. Gallard mourut peu de temps après sa nouvelle installation comme coadjuteur. L'évêque qui lui succéda à Meaux, vécut avec M. Liautard dans la plus heureuse entente. L'évêque était jeune par les années, et M. Liautard l'avait vu venir prendre la direction du petit séminaire d'Avon. La bonne harmonie, entre l'évêque et le curé, ne cessa point un seul instant jusqu'à la mort de M. Liautard (1).

---

(1) Un grand nombre de lettres, du nouvel évêque de Meaux à M. Liautard, que nous avons trouvées dans ses papiers, prouvent que le jeune prélat sut rendre justice à cet éminent ecclésiastique qui a rendu de si grands services à la religion, et dont la supériorité avait si souvent porté ombrage.

Ces lettres, toutes également affectueuses, remplies de marques de déférences, d'estime et de confiance, ne font pas moins d'honneur à celui qui les écrivait qu'à celui à qui elles étaient adressées.

Nous nous contenterons de citer ce que sa Grandeur écrivait au curé de Fontainebleau pendant sa dernière maladie.

7 novembre 1842.

« M. l'archiprêtre,

« J'apprends, avec beaucoup de peine, par une lettre de M. le supérieur d'Avon, que votre indisposition n'a pas encore cédé aux remèdes; nous faisons ici, des vœux sincères pour votre entier et prompt rétablissement. Le bon M. Pruneau (1), qui vous est si dévoué,

(1) Ancien élève de M. Liautard qui a été longtemps supérieur du grand séminaire de Meaux.

Au milieu des luttes et des dissensions, M. Liautard était avant tout curé, et il en remplissait les devoirs avec la même sollicitude qu'il eût apportée dans les jours de calme et de paix, dont il lui a été rarement donné de jouir.

Dans cette même année de 1837, il présida la modeste solennité des prix d'une des écoles de charité. Voici quels furent, à peu près, les paroles qu'il improvisa avant de lever la séance.

« A la fin d'une année qui n'a pas été exempte de tribulations et de fatigues, quelles paroles adresserons-nous aux familles qui nous ont confié leurs enfants, et aux personnes honorables qui, par leur présence, encouragent nos travaux?

« Est-ce assez de ce que l'on a fait pour l'instruction? Ne reste-t-il rien à ajouter? Me permettez-vous, Messieurs, de déclarer hautement ce que je crois y manquer encore?

« Ce qui m'autorise, Messieurs, à vous adresser ces diverses questions, c'est la création toute récente

---

unit ses prières aux miennes, et nous demandons, l'un et l'autre, à Dieu de vous soutenir et de vous fortifier dans l'épreuve qu'il vous envoye. . . . .
. . . .

d'un établissement longtemps désiré, et dont les succès répondent si bien aux espérances du public : je veux parler des salles d'asile.

« Dans ces précieuses écoles, la première enfance apprend, à l'aide des méthodes les plus ingénieuses, les premiers éléments de la religion, de la morale et des sciences humaines ; elle se forme à l'ordre, à l'obéissance ; on la prémunit contre ces jalousies secrètes, contre ces funestes emportements si communs, hélas! dans un âge si tendre ; on l'habitue au bon emploi du temps, à une sage distribution des longues heures de la journée, fardeau insupportable à l'oisiveté dans toutes les saisons de la vie.

« Inappréciable bienfait, surtout pour les classes pauvres qui ne vivent que de leur travail, et dont chaque moment de liberté fournit l'occasion d'un gain aussi légitime que nécessaire. Combien de mères, désormais sans inquiétude sur ce qu'elles ont de plus cher, pourront seconder leurs époux, les suppléer même, et pourvoir ainsi, sans trop d'efforts, à la subsistance de tous !...

« Grâces soient rendues aux magistrats qui, pour assurer à la ville cet avantage signalé, n'ont reculé ni devant des sacrifices considérables, ni devant une opposition qui s'appuyait sur de spécieux argu-

ments! Grâces soient rendues aux dames qui, par leurs soins pleins de tendresse, par leur vigilance de tous les instants, par leurs dons généreux et multipliés, ont si bien secondé les nobles vues de l'administration!

« Toutefois cette faveur des salles d'asile semble devoir être restreinte aux seules familles peu fortunées, et dont les chefs, le plus souvent, ne se procurent l'existence que par des travaux extérieurs. Celles qui jouissent de quelque aisance, et dont les occupations sont sédentaires, n'éprouvant pas le même besoin, gardent leurs enfants dans leur intérieur, où il est donné de les surveiller et de les soigner.

« Si j'étais désavoué, ce ne serait pas par les mères qui m'écoutent, elles dont l'industrieuse et infatigable tendresse supplée à tout, fait face à tout.

« Convenons-en, Messieurs, quoi que l'on ait pu dire sur les avantages et les inconvénients de l'éducation publique ou particulière, il est hors de doute que dans le premier âge, il n'est pas de meilleure école que le toit paternel, pas de plus utiles enseignements que ceux d'une mère pour celles qui peuvent s'en occuper; mais cet avantage de l'éducation de la famille, il n'est pas donné à toutes les mères

de la procurer à leurs enfants, et c'est pour cela qu'on leur a substitué d'autres mères pour les suppléer; mais pour les enfants dont la première éducation peut être faite au foyer de la famille, à quelle époque cessera-t-il d'en être ainsi? Quand faudra-t-il que les parents songent à se séparer du plus doux objet de leur sollicitude et de leurs affections?

« La question est délicate; je vais en essayer de mon mieux la solution.

« Il vient un âge où la vigueur physique des jeunes garçons, longtemps inégale à celle de leurs mères, commence à s'en rapprocher, et dès lors l'espoir d'une supériorité prochaine les rendra indociles, et les portera même à des excès qui provoqueront toute la rigueur de la sévérité paternelle, sévérité qu'il est si difficile de renfermer dans de justes bornes.

« Que sera-ce donc à mesure que leur capacité morale acquerra plus de force? A peine ils s'imagineront être devenus hommes, et comme tant d'hommes faits, aveuglés par une vanité sans mesure, ils se livreront, en se comparant avec leurs mères, à toutes les illusions de l'égalité. Heureux encore, s'ils ne se donnent pas la préférence! ne vous étonnez donc pas si, pleins d'indifférence pour toute instruc-

tion, ils ne reçoivent qu'avec dédain les remontrances, et s'ils se soulèvent contre tout reproche.

Ajoutez les occupations impérieuses de la profession des parents, tant de dérangements inévitables, de devoirs à rendre, d'amis à recevoir, à visiter. Comment se partager entre tant de soins? Nécessairement le jeune homme sera négligé; il s'affermira dans ses mauvais penchants, et si parfois les parents, frappés du danger qui les menace, cherchent à s'y soustraire, les moyens leur manquent, et la patience, cette vertu si rare, la patience fait défaut. Après diverses tentatives pour réparer le mal, dès que l'on a constaté qu'elles sont infructueuses, on perd courage, on se dégoûte, on abandonne au hasard ces années si précieuses qui ne reviendront plus!

« La conséquence est facile à déduire : c'est de combler la lacune, c'est de tirer parti de ces années dont un père et une mère sont respectivement solidaires à l'égard de leurs enfants. Ainsi, Messieurs, dès que la salle d'asile cesserait de présenter les ressources suffisantes, ayez recours aux écoles de l'ordre supérieur. Ne laissez pas de vide, ne souffrez pas d'intervalles : que la transition soit instantanée et subite. N'écoutez pas une tendresse qui n'est pas toujours sage conseillère, et songez que ce temps si

rapide de l'enfance, qui va être perdu chez vous dans un séduisant repos et dans de douces caresses, il faudra, bon gré malgré, le retrouver un jour, et que ce ne sera qu'au détriment de la jeunesse, qu'au risque de lui faire différer le choix d'un état et d'entrer trop tard dans une carrière à la fois honorable et lucrative.

« Mais ce que des parents ne peuvent réussir à faire, malgré leur concert, l'instituteur isolé le pourra-t-il avec tout succès?

« Oui, Messieurs, il y réussira par l'orde qui fixe l'emploi du temps, par l'ordre qui répand dans les occupations une merveilleuse variété. L'écriture aura ses moments, la lecture les siens; et tandis que la mémoire sera exercée bien plus dans l'intérêt du cœur que dans celui de l'esprit, l'attention sera captivée par les leçons vocales. Dans chaque exercice une vive émulation soutiendra l'ardeur de la jeunesse. A l'espoir des récompenses se joindra la crainte de la censure et des reproches. Le blâme et la louange seront répartis d'ailleurs d'après des règles déterminées et non selon l'inspiration du moment, comme vous n'ignorez pas qu'il peut arriver dans la maison paternelle. Pour l'instituteur, comme pour le juge, il y aura un code des délits et des peines, avec cette

différence que si le juge est réduit à ne prononcer que des sentences sévères, l'instituteur joint à la faculté de punir celle de décerner des récompenses, de les varier, et même d'indemniser le repentir.

« Ces avantages si évidents d'une éducation non interrompue, combien de personnes, n'en soupçonnant pas même l'existence, les négligent entièrement pour leurs enfants ! Combien qui, faute d'expérience et de réflexion, ne nous les envoient que lorsque de mauvais penchants sont formés et ont prévalu ; ou encore, qu'après de longs jours passés dans une complète inoccupation, dont le moindre inconvénient est de faire perdre aux facultés de l'intelligence toute souplesse et toute énergie!...

« He quoi ! à mesure que l'on avance en âge, on reconnaît pour la conservation des forces du corps la nécessité d'un exercice de tous les jours ; et les besoins de l'enfance seraient méconnus et négligés à ce point que dans cet important intervalle de trois à six ans, ou de six à sept ans, jusqu'à neuf ou dix, on ne ferait rien pour exercer et développer ses facultés intellectuelles et morales, pour orner et fortifier l'esprit, comme aussi pour diriger le cœur et lui inspirer de nobles sentiments !

« Pour nous, encouragés par vos suffrages et

fiers de votre confiance, nous continuerons nos efforts pour répondre à votre tendresse si éclairée et à vos si généreux sacrifices. Notre zèle, quoi qu'il arrive, sera toujours le même; mais nos succès seraient plus faciles et notre tâche s'adoucirait, si vos enfants mettent à profit tous leurs instants, si vous ne laissez aucune lacune dans leur éducation, surtout pendant ces années précieuses où, dans ces cœurs innocents et ces âmes dociles, il n'y a qu'à jeter la semence pour être sûr de recueillir une abondante moisson; la semence que l'Église du Seigneur possède seule avec la science qui doit diriger le travail des laboureurs ou des artisans. » . . . .

. . . .

Ce discours renferme des idées dignes de figurer parmi les travaux qui suivent notre essai biographique. Mais nous ne l'avons pas trouvé dans les papiers de M. Liautard, et c'est d'après des notes prises par nous, à l'époque où il fut prononcé, que nous l'avons rédigé. Nous n'avons pas hésité à en faire part aux lecteurs, persuadés qu'ils s'auront apprécier le fond en s'occupant peu de la forme. Il y a un vif intérêt, à notre avis, à suivre M. Liautard sur un terrain si humble, et de voir comment son génie grandit ce terrain qu'il élève au niveau des plus belles hauteurs.

Il nous est arrivé, dans le cours de notre narration, de citer des lettres, des écrits de différentes natures, et la pensée qui nous préoccupait, en agissant ainsi, était celle que dans ses moindres écrits, aussi bien que dans toutes ses actions, M. Liautard (modèle à suivre selon nous) était au moins un exemple qui doit servir aux hommes d'administration religieuse, quelle que soit d'ailleurs leur opinion sur les pensées et les actes de cet homme illustre.

Résolument décidé à conserver sa cure, M. Liautard songea à la réparation de son église. Il intéressa toute la ville à cette entreprise, il fit par lui-même une quête dans toutes les maisons, et réunit une somme importante. Il frappa à toutes les portes, insista auprès du gouvernement et sollicita les faveurs de la liste civile ; enfin, il s'adressa à ses anciens élèves dont il connaissait la belle position.

Il put bientôt songer non-seulement à la réparation mais à l'agrandissement même de son église.

Bâtie par ordre d'Anne d'Autriche, l'église de Fontainebleau ne fut construite que pour la population d'un simple bourg. C'était une modeste chapelle dans la paroisse d'Avon. Cependant le bourg de Fontainebleau prenait du développement, il devint bientôt une paroisse importante confiée aux

prêtres de l'institution de Saint-Vincent de Paul, et néanmoins l'église demeura dans son état primitif.

On conçoit facilement la constante inquiétude de M. Liautard et la persévérance qu'il employa pour hâter l'agrandissement d'un temple si peu en harmonie avec le nombre des fidèles qui s'y réunissaient.

Au milieu des combats que l'injustice, la jalousie et l'ingratitude lui suscitaient de toutes parts, il trouvait une noble consolation à travailler pour le bonheur de ses paroissiens. Les conseils, les aumônes, toutes interventions secrètes de son âme, étaient la fontaine où il se désaltérait au sein des attaques qui devenaient chaque jour plus violentes. Parfois il jetait un regard au dehors, et il était heureux d'apprendre l'élévation de ses amis, de ceux qu'il estimait, heureux encore de la fortune qui visitait ses ennemis. S'il avait des ingrats, s'il lui fallait, comme nous en fûmes souvent témoins, verser des larmes sur leurs fautes, il avait aussi des amis, et parmi ceux qu'il appelait de ce nom, il distinguait ses élèves, ses enfants d'autrefois, qu'il affectionnait comme aux jours où il était leur maître et qui, dans sa vieillesse, le vénéraient et l'aimaient comme un père. Avec quels transports de joie il recevait leurs

lettres ! Il pleurait en parcourant les lignes comme un père éloigné de ses enfants, seul trésor de sa vieillesse, seule joie après une vie de mécomptes et de désenchantements.

« Vous viendrez *chez nous l'année prochaine*, lui « écrivait, en décembre 1838, l'évêque de Montpel- « lier; vous viendrez, et vous aurez lieu de vous con- « vaincre que dans le cœur de l'évêque se rencon- « trent, à un haut degré, tous les sentiments de « profonde reconnaissance et de vrai respect qu'à « une autre époque vous avez su lire dans le cœur de « l'élève de la maison n. 28, rue Notre-Dame-des- « Champs, lequel s'est présenté chez vous pour vous « en faire agréer l'hommage.

«... Je n'ai pas cessé d'être, par rapport à vous, « ce que j'étais dans le jardin des *Missions-Étrangères*, « il y a onze ans de cela. Alors je vous quittais pour « aller dire à des ingrats (1), *en honneur*, qu'ils

---

(1) Cette lettre accompagnait le titre de chanoine que M. Liautard avait demandé pour nous à Mgr Thibaut.

La lettre de Mgr de Montpellier, confirma l'opinion qu'avait M. Liautard de ce prélat distingué, dont il aimait la fierté de caractère et la tendresse d'âme. Nous sommes heureux de cette occasion qui nous permet de faire connaître le sentiment de M. Liautard sur Mgr Thibaut, auquel nous voudrions témoigner notre reconnaissance personnelle comme nous l'éprouvons.

« avaient reçu de vous des bas et des souliers, genre
« de service qu'ils avaient eu soin d'oublier aussitôt
« après leur élévation.

« ... Croyez, Monsieur et ancien maître, à tout le
« bonheur qu'il éprouve en vous disant ici sa recon-
» naissance, sans arrière-pensée aucune, mais avec
« cette loyale franchise que lui reconnaissent jusqu'à
» ses détracteurs, le plus respectueux et le plus dé-
« voué de vos vieux élèves.

« † CHARLES, évêque de Montpellier. »

Nous l'avons déjà dit, lorsqu'il apprenait que le mérite était apprécié et reconnu, lorsque, dans le nombre des hommes d'intelligence qu'il estimait, il en voyait qui recevaient enfin la couronne méri-

De même que le prélat de Montpellier, Mgr Bertaud, évêque de Tulle, quoiqu'il n'ait point été élève de M. Liautard, savait tout ce que cet illustre prêtre avait de valeur et de portée. Dans ces derniers temps, il parla aux ministres en faveur du curé de Fontainebleau, qui aurait fait un si grand évêque, avec cette chaleur d'éloquence qu'on lui connait et qu'augmentait encore l'accent d'un double sentiment de justice et de conviction. Sa parole avait déterminé le ministre à le mettre sur la liste des évêques à nommer prochainement, quoique le gouvernement ne se trompât point sur ses opinions. Mais il connaissait la franchise et la loyauté de son caractère. On dit même qu'on l'avait désigné pour Blois, lorsque la mort le surprit. M. Liautard fut profondément sensible à la noble sympathie du savant et brillant évêque de Tulle. (A. D.)

tée, il était heureux et s'empressait de manifester les sentiments qui remuaient son âme.

C'est ainsi qu'en 1840, le 6 août, il écrivit à Monseigneur l'Archevêque actuel de Paris :

« Monseigneur,

« Il me tarde de vous faire mon compliment au « sujet de votre nomination. Veuillez l'accueillir, il « est sincère.

« Vos amis doivent s'effrayer de l'immensité du « fardeau. Je ne partage pas tout à fait leurs ap- « préhensions.

« Depuis cinquante ans et plus, quelle a été la des- « tinée de l'Église de Paris ? Cinq prélats l'ont gou- « vernée : l'un de la terre d'exil, deux dans la décré- « pitude, un quatrième avec des droits fort équivo- « ques. Je ne parle pas des lacunes si longues rem- « plies par des vicaires généraux. Les dix-huit der- « nières années de ce demi-siècle auront été absor- « bées dans les combinaisons d'une politique fatale, « triste et inévitable fruit des plus incompréhensi- « bles événements.

« Si donc il y a des difficultés, il y a aussi une ca- « pacité pour les surmonter. La jeunesse, la science, « la droiture d'intention, la plénitude de l'autorité, « l'application à ne point franchir ses limites, de-

« vront, avec le temps, porter leurs fruits et remedier « aux maux sans nombre accumulés dans les précé- « dentes administrations.

« Voilà, Monseigneur, ce qui me donne de la con- « fiance. Cette lettre vous sera remise par M. l'abbé « Églée (1), homme de sens et de loyauté qui ne con- « nait point les ménagements de l'adulation, et place « la vérité au premier rang.

« Il pourra vous assurer des sentiments de respect « profond et de dévouement absolu avec lesquels je « suis,

« Monseigneur,

« De Votre Grandeur

« Le très-humble et très-obéissant serviteur,

« LIAUTARD. »

Monseigneur répondit en ces termes :

« Paris, 10 août 1840.

« Monsieur le Curé,

« De tous les encouragements que j'ai reçus, le « vôtre est un des plus précieux pour moi. Je sais « combien votre jugement sur les difficultés de ma « position est éclairé. J'espère donc, puisque vous « croyez que je puis en triompher.

---

(1) Ancien élève de M. Liautard, chanoine et vicaire général honoraire de Paris.

« Ce qui me rassure un peu, c'est que ne n'ai pas « d'autres but que celui que la Providence m'a indi- « qué et ordonné d'atteindre. Elle veut que je m'oc- « cupe de soutenir et de diriger le clergé de Paris, « selon mes faibles lumières, je ne penserai pas à « autre chose. Je prierai Dieu d'écarter toute autre « pensée et de me donner la force, le courage, la « grâce surtout de ne pas négliger une aussi grande « tâche. Priez-le de bénir ce bon désir, et croyez à « un dévouement dont je voudrais pouvoir vous « donner des preuves non équivoques. »

« DENIS, Archevêque de Paris. »

C'étaient encore des souvenirs du collége Stanislas qui lui faisaient oublier l'amertume des épreuves qu'il subissait à toutes heures. Stanislas était toujours sa famille, le foyer où il était le père ; tous les élèves, quels qu'ils fussent, d'où qu'ils vinssent étaient bien ses enfants chéris, sa famille de prédilection. Le directeur était pour lui comme un fils aîné auquel il confiait la direction de ses jeunes frères, et la sauvegarde des principes du vieillard, de ce père éloigné qui n'oubliait jamais un seul instant sa maison de Paris, laquelle était la première dans ses vives affections. Quelle était sa joie et comment l'exprimer lorsque, retiré dans son cabinet, en proie à des

pensées de découragement, une lettre datée de Stanislas lui disait les tendres choses qui suivent :

Collège Stanislas. — Paris, le 26 novembre 1842.

« Monsieur et vénéré père,

« Je ne saurais vous dire avec quelle joie j'ai vu « votre écriture. Je vous remercie bien vivement de « m'avoir procuré cette douce surprise. Je vous « croyais encore au lit et bien souffrant. Je remercie « Dieu de tout cœur de cette notable amélioration. « — C'est donc, j'aime à le dire encore, avec la joie « la plus vive que j'ai revu cette belle, si bonne écri- « ture, toujours aussi ferme, toujours aussi droite, « toujours aussi digne d'être le symbole littéral du « *justum ac tenacem propositi virum*. Je puis toujours « vous dire, cher et vénéré père, que votre œuvre « subsiste, se développe et pousse des branches nou- « velles. Dieu veuille ces moissons ! . . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

« ...... Que ne donnerais-je pour voir la noblesse « française se renouveler par le travail, la foi, le dé- « vouement et la vertu, et reprendre une autorité sa- « lutaire sur la France ! . . . .

. . . .

« Priez toujours pour nous, bénissez-nous : j'ai foi
« dans les forces invisibles. Je prie Dieu, de mon
« côté, de remplir de ces forces invisibles et votre
« âme et votre corps.

« Je suis, avec un profond respect,

« Monsieur et vénéré père,

« Votre très-humble et très-
« obéissant serviteur,

« A. GRATRY. »

Cependant M. Liautard, qui paraissait parfaitement organisé, portait dans son sein un germe de mort prématurée. Depuis trente ans et plus il avait une maladie de cœur, dont il ne s'était jamais douté. Chaque année, il faisait un voyage. En 1842, il partit après l'Assomption, selon son habitude. Pendant son absence de Fontainebleau, il se trouva plusieurs fois indisposé ; et les grandes chaleurs développèrent, au milieu des fatigues du voyage, les symptômes de sa cruelle maladie. Il retourna au presbytère, frappé au cœur pour ne plus guérir !....

Les médecins consultés déclarèrent que la mort était imminente, et que, sans l'intervention de la Providence, la guérison était radicalement impossible.

Dès-lors, les grandes pensées de l'éternité occupè-

rent seules la grande âme du malade. Mais cette sérénité d'esprit, qui le distingua toujours, ne l'abandonna pas même dans ces moments suprêmes. Tandis que son cœur était tout entier à Dieu, son esprit conservait le charme, la vivacité, la subtilité, qui faisaient de sa causerie une chose ravissante qui n'avait pas un nom. On admirait cette puissance de volonté, cette énergie de caractère. Sa chambre de malade n'était point un appartement de deuil anticipé, où les têtes sont abattues par la tristesse, où les yeux livrent passage à des larmes de profonds regrets: c'était un salon particulier où l'esprit régnait en maître en compagnie des doux sentiments d'une âme chrétienne. Cet homme dont la vie fut une abnégation constante, et qui, au sein de l'opulence, des ambitions et des honneurs, s'était retiré dans l'humilité et la modestie; qui avait stationné sur tous les degrés de l'échelle sociale, et, parvenu au sommet, était retourné à la base pour le bonheur de ses frères en Dieu; qui avait connu les grandes infortunes, aussi bien dans la demeure des rois que dans la cabane où le mendiant se couche sur la paille, en dévorant le pain arraché à l'aumône, et qui les avait aidées, ces infortunes, en haut par des conseils, en bas par sa bourse et ses vêtements, bien plus que

saint Martin lui-même; cet homme était admirable à voir, paisiblement étendu sur son lit de mourant, parlant à Dieu par son cœur, et donnant les trésors de son esprit aimable à ses paroissiens, ses chers enfants, pour lesquels il était à la veille d'aller préparer une place dans la grande patrie.

En vérité, la mort ne pouvait rien avoir de terrible et d'effrayant pour cette âme épuisée par des combats sans trève, tantôt contre les ennemis de la religion, tantôt contre les ennemis du trône, tantôt contre ceux de sa probité personnelle, de sa loyauté, de son caractère, de sa conscience même!

Dieu seul savait les souffrances que cette âme avait endurées, les sacrifices qu'elle s'était imposés, les plaies envenimées par des atteintes continuelles qu'elle cachait dans sa résignation, dans son amour de père, dans sa conscience de prêtre du Très-Haut! Quelle tristesse pouvait donc s'emparer de cette âme qui allait descendre dans la paix des tombeaux pour remonter vers celui qui a dit : *Bienheureux ceux qui souffrent parce qu'ils seront consolés*. Mais quelques personnes, dont l'intelligence ne pouvait saisir les rapport des faits qui peuplèrent la vie de cet homme si soigneux de sa modestie, comme est l'avare de son trésor, s'alarmèrent dans leur prétendue sainteté,

à la vue du calme qu'elles remarquaient dans l'esprit du malade. Bientôt, ces personnes alarmées crièrent au scandale, et sous le prétexte de s'intéresser à son salut, elles écrivirent à M. Liautard une lettre dans laquelle il était accusé de ne pas songer aux années éternelles... de vivre en philosophe indifférent... de se livrer à une gaîté, véritable scandale dans un pasteur qui allait rendre à Dieu le compte de sa vie et des œuvres qui la composaient. — En d'autres situations, de telles misères n'eussent pas effleuré son âme, trop au-dessus des calomnies et des absurdités ; mais dans l'état de souffrance où il se trouvait, ces avertissements incroyables l'affectèrent très-vivement, et sa maladie prit aussitôt un caractère plus menaçant. Lui qui avait reconnu le néant des choses humaines, se désola à la pensée d'être un objet de scandale... «Eh quoi ! faut-il donc,» nous disait-il à ce sujet, « faut-il raconter à chacun ce « qui préoccupe mon âme dans ces instants so« lennels?... publier pour ainsi dire les sentiments « intimes de ma conscience qui se dispose à pa« raître devant le juge suprême? »

Or, c'est surtout à cette époque, la dernière de sa vie, que sa foi et sa charité brillèrent du plus vif éclat. Pendant une nuit entière, et la plus grande

partie du jour qui suivit, nous eûmes avec le vénérable malade un entretien particulier des plus graves, dans lequel son âme, que nous connaissions déjà, se révéla dans la plénitude de sa beauté et de sa grandeur.

Il se trompait pourtant sur la gravité de sa maladie. Il croyait pouvoir reprendre ses fonctions assez prochainement, ou voir, au moins, l'achèvement des travaux commencés dans son église. La douleur n'écoutait point d'aussi légitimes désirs. Dans l'impossibilité où se trouvait le malade de dire la sainte messe, souhait de chaque jour, il fixa une époque, un jour, une heure où il recevrait solennellement la sainte communion. Les dispositions furent prises à cet effet avec le prêtre qui avait toute sa confiance.

Bientôt la maladie, dont les progrès extérieurs n'étaient point très-sensibles, fit de prompts ravages intérieurs. Toutefois ce n'était plus là cette noble et belle tête, que plusieurs centaines d'élèves fêtaient annuellement dans un banquet de famille. On remarquait déjà l'altération de ces traits qu'un crayon habile reproduisit sur la pierre, et dont chaque élève possède un exemplaire (1). La mort voilait déjà

(1) Ce portrait a été exécuté le 20 février 1834, puis en 1837.

ces yeux pétillants de flammes et cette lèvre qui exprimait si bien la bonté du cœur et la finesse de l'esprit. Ces épaules paraissaient céder sous le poids de la souffrance, et cette poitrine, sur laquelle brillait le signe de l'honneur (1), semblait céder à la puissance du mal et se perdre en fuyant vers le siége de la douleur. Cependant le courage du malade était grand, sa patience admirable, sa résignation parfaite. On eût dit que la nature allait reprendre ses droits. Le malade, indifférent aux douleurs physiques, s'épanchait au sein de la religion dont il sentait profondément les consolations bienfaisantes à l'âme. Mais il était condamné, et ses jours étaient comptés ! ! ! Dans une de ces ouvertures qui lui étaient si familières, celui de ses vicaires qui connaissait peut-être le mieux ses sentiments et les dispositions de M. Liautard, n'hésita pas à lui avouer que les médecins n'avaient plus d'espérance dans les ressources de l'art.

Cet avertissement, si terrible pour une âme vulgaire, surprit M. Liautard qui ne se croyait pas si près de sa fin, mais ne l'abattit pas. Il leva les yeux

---

(1) Nommé chevalier de la légion d'honneur le 11 novembre 1827.

au ciel avec ce sentiment de foi profonde qui se manifestait surtout dans les grandes occasions, (et quel plus solennel moment que celui où il se trouvait ?) comme pour interroger le Seigneur; puis les abaissant sur le jeune prêtre, il lui prit affectueusement la main, et, la pressant dans la sienne, il lui dit sans émotion : « Mon ami, vous venez de faire une bonne « action, je vous remercie de votre avertissement, « c'est la plus grande preuve d'attachement que vous « ayez pu me donner; je ne croyais pas encore que « Dieu m'appelât sitôt; que son saint nom soit béni. « Puis il reprit son calme et sa sérénité. »

Plusieurs jours se passèrent encore, pendant lesquels il s'était élevé à Dieu plus particulièrement qu'il ne l'avait encore fait jusqu'alors..... Tout à coup, c'était le samedi 17 décembre, à la suite d'une journée agitée, au moment où il faisait ses dispositions pour la communion qu'il avait fixée au mardi suivant, au cas où il ne pourrait absolument dire la sainte messe, les premiers symptômes d'une fin très-prochaine se firent remarquer. Il était au coin de son feu, et venait de faire un léger repas ; sur la cheminée se trouvaient quelques lettres toutes humides encore des mots dont il les avait remplies, quelques-unes n'étaient pas entièrement achevées....

On s'empressa autour du mourant ; on eut le temps à peine de lui administrer les derniers sacrements....

Seigneur ! vous l'aviez appelé à vous !.....

« Le 22 décembre 1842 (disait le *journal de Fontainebleau*) sera marqué dans l'histoire de Fontainebleau comme un jour de deuil. En signalant la douleur aussi générale que profonde répandue ce jour-là parmi toutes les classes de la ville, nous n'exagérons certes pas le sentiment public, nous rendons seulement hommage aux bons instincts de cette royale cité qui, presque tout entière, a accompagné jusqu'à sa dernière demeure, au pied de la grande croix du cimetière, le vénérable curé, qu'elle était fière de posséder depuis près de dix-sept ans.

« Dès le 20 décembre, ses dépouilles mortelles ont été exposées dans une chapelle de l'église, transformée en salle funéraire. Là, tout le monde, sans exception d'opinions comme de positions, est venu admirer cette figure calme et sereine, image véritable du juste dans cette grande transition de la vie à l'éternité. Chacun se retirait les larmes aux yeux, en pensant, en disant même hautement que des hommes comme M. Liautard ne devraient jamais mourir.....

«.... Lundi 24, au soir, M. Liautard, revêtu de

ses habits sacerdotaux, a été posé dans ces planches funéraires, dernier abri de cette pauvre espèce humaine qui se remue bien, se donne tant de mal pour arriver là.

« Mardi 25, à dix heures du matin, l'église, entièrement tendue de noir, était remplie de fidèles, la plupart ayant les larmes aux yeux, pleurant le digne pasteur qu'ils ont perdu et qui pour eux ne sera jamais remplacé... Les hommes comme M. Liautard sont fort rares, et peut-être que dans le clergé de France d'aujourd'hui, il serait difficile de trouver son pareil...

« La population de Fontainebleau l'a bien compris, elle savait apprécier son curé si bon, si tolérant, si charitable, qui allait porter et secours et consolations aussi bien dans le refuge du mendiant, que dans le salon du riche d'autrefois.

« Après une grand'messe, à laquelle assistaient la ville et les environs, et plus de soixante prêtres venus de Paris, de Melun, de Meaux et de tous les points du département; après l'absoute faite par un des anciens élèves de M. Liautard, M. Pruneau, vicaire général de notre évêché, que le souvenir du grand Bossuet met au premier rang des évêchés de France; le cercueil posé sur un catafalque richement orné, au milieu du chœur, et entouré d'une prodigieuse

quantité de bougies allumées, a été enlevé pour être porté au lieu du repos.

«Les quatre doyens des quatre cantons de l'arrondissement, ont pris les cordons du poële ; après eux marchaient l'abbé Froment, vicaire général de Nancy, et Toul, chanoine honoraire de Notre-Dame de Paris, ami et ancien associé du défunt ; le secrétaire de l'Archevêque de la première métropole de France ; l'abbé Denys, ancien vicaire de M. Liautard, son enfant d'adoption, aujourd'hui chanoine honoraire de Montpellier ; l'abbé Pullès, cet excellent curé de Guercheville, que l'archiprêtre de Fontainebleau aimait tant ; venaient ensuite les autorités en costume, le sous-préfet, le maire, les adjoints, le colonel du 9me régiment de hussards, les employés supérieurs du palais et ceux de l'administration de l'Etat, puis une foule considérable de peuple de la ville et de la campagne.

« Le cortége, en tête duquel marchaient les écoles, les confréries avec leurs bannières déployées et la musique de la garde nationale, faisant entendre alternativement avec les voix de lugubres harmonies, était protégé par deux files de soldats citoyens, réunis au peloton du 9me régiment de hussards, sous le commandement de l'adjudant-major Langlois.

« Partie de l'église à midi et demi, la nombreuse assistance, après avoir traversé la grande rue, celle de France, celle de Saint-Merry, arriva, à une heure et demie, à sa dernière halte. Là, les chants religieux ont été mêlés de sanglots, qui ont donné la preuve de la perte immense que venait de faire la population de Fontainebleau, perte d'autant plus sensible qu'elle est irréparable. »

C'est au lecteur qu'il appartient maintenant de juger, par les écrits de M. Liautard, si l'homme dont nous venons de raconter la vie est le même, *sans contredit*, qui se trouve dans les mémoires... *Le style, c'est l'homme* (1). Pour nous, pénétrés que nous

(1) ..... *Le style est-il l'homme?* Certes, ce n'est pas dans le sens des grammairiens, car autrement tous les bons écrivains étant clairs et corrects se ressembleraient. Ce n'est pas non plus dans le sens des rhéteurs, car tous les bons écrivains ayant de l'élégance, n'auraient qu'un même caractère..... Sera-ce, au moins, dans le sens que les académiciens, et en particulier Buffon, semblent attacher à cet oracle? Pas davantage; car son style, pas plus que le style de tant de ces morts prétendus immortels, n'a point de caractère particulier, distinctif. Le sens dans lequel nous entendons la pensée n'a rien de matériel, ne touche en rien aux formes du langage, et je crois que Buffon n'a guère vu dans le style que les formes extérieures, le matériel, comme en amour il ne voyait de bon que le physique. Et ce que j'avance n'est point hasardé; il y a longtemps, en effet, que j'ai entendu professer cette opinion, et par des juges compétents. Selon

sommes des travaux que nous publions, nous reconnaissons en eux les conseils, la puissance d'action, la persévérance infatigable, l'inflexibilité de mœurs,

---

eux, l'homme dont je parle n'avait vu que des mots dans le langage, et il en avait fait une étude prodigieuse. C'était pour lui une véritable mosaïque, et les littérateurs en question l'appelaient, entre eux, un arrangeur de mots, un peseur de phrases. Et que l'on se rappelle en effet comment il travaillait; vêtu en costume de cour, bien peigné, bien paré, bien poudré, parfaitement pomponé, ne prenant jamais la plume qu'il n'eût l'épée au côté et qu'il ne fût installé dans son fauteuil comme un juge sur son tribunal ou un monarque sur son trône. Et c'est là qu'enfermé, emprisonné, enfoncé dans sa toilette, ses manchettes, ses jabots, sa frisure, il mesurait, pesait, compassait les syllabes, toisait ses périodes, écoutait ses chûtes..... et travaillait, limait, polissait et repolissait ces pages où il ne manquait rien, mais rien au monde qu'un caractère, du feu de l'âme, de l'énergie, une étincelle de vie. — Calomnie!.. .. peut-être; calomnie!.... va-t-on s'écrier..... c'est aussi ce que je me suis dit longtemps..... ne pouvant croire que tant de renom et de magnificence, tant de célébrités et de gloire ne fussent que fumée et duperie..... Et j'ai cherché de l'élan, du nerf, de la force..... et j'ai trouvé des mots... J'y ai cherché de l'esprit, de la grâce, du naturel... et j'ai trouvé des mots... J'ai cherché l'homme et le caractère particulier... la profonde misanthropie de Rousseau, néant!.... la touche légère et la philosophie moqueuse de Voltaire, néant!.... l'inflexible raideur de Raynal..... néant! l'élévation de Corneille, le pathétique de Racine, l'élégance de Saint Lambert..... néant!.... néant!.... néant!.... ou au moins les grâces affectées de Montesquieu..... néant!... Qu'ai-je donc trouvé?... Des mots... des mots enfilés, arrangés, compassés, pesés...

Mais c'est aller trop loin, dira-t-on peut-être; quoi! lui refusez-vous toutes les qualités du style? Non; il est, je l'avoue, élégant, il a l'éclat, la pompe et les splendeurs du langage. Mais ses admirateurs, je ne dirai pas les plus enthousiastes, car l'enthousiasme naît de la

le courage, la sincérité inaltérable, le dévouement magnanime, les vertus chrétiennes et le génie dont nous avons donné des preuves dans l'essai biogra-

---

chaleur de l'âme..... et la sécheresse, chez Buffon, descend jusqu'au dernier degré, jusqu'à la glace; ses admirateurs, disais-je donc, les plus intrépides n'oseront jamais réclamer pour lui le don de la véritable éloquence. Être matériel, il a tout réduit à sa mesure, matérialisé tout comme on fait aujourd'hui. Voyez en effet un de nos plus grands écrivains, ou du moins celui que tout le monde proclame comme le modèle, le génie; il a dessiné la grande figure de Mirabeau; quel trait en est-il resté dans la mémoire? un trait matériel : « *Admirable quand il pétrissait de ses mains le marbre de la tribune!* » Voilà ce qu'il a dit de plus saillant. Eh bien!.... Mirabeau aussi a jeté son portrait et en voici un trait :

« J'ai été, je suis, je serai jusqu'au tombeau l'homme de la liberté publique, l'homme de la Constitution! »

L'un fait de la matière, vous plonge dans la matière, vous étouffe sous la matière; l'autre, d'un mot vous lance dans un monde nouveau, dans le monde moral, dans le monde de l'avenir, des progrès, océan où il n'y a plus ni fond ni rivage!

Je me résume : le mot de Buffon ne doit donc se prendre ni dans le sens de la grammaire, ni dans le sens de la rhétorique, ni même dans le sens de l'académie.

Mais dire ce qu'une chose n'est pas, ce n'est pas dire ce qu'elle est, objectez-vous. Expliquez-nous donc dans quel sens vous entendez l'oracle : *Le style est l'homme.* Dans quel sens? dans le sens le plus étendu, le plus élevé, le plus noble, le plus magnifique qui se puisse imaginer. Entendez-vous, maintenant?.... Pas encore..... Peut-être la difficulté vient-elle de ce que vous n'attachez pas au mot *homme* les idées qu'il faudrait. Ainsi au lieu d'homme disons *âme*. Voyez-vous maintenant? Le style est l'âme, le style est toute l'âme. . . . .

. . . .

phique, en suivant M. Liautard dans les circonstances graves de sa vie.

Nous avons déjà parlé des mémoires intitulés : *Considérations sur l'Université, le Trône et l'Autel*. Nous avons principalement insisté sur ce point, que pour apprécier M. Liautard, il suffisait de lire attentivement l'*Éloge funèbre de Louis XVIII*, dont les journaux de 1824 firent le plus pompeux éloge. Mais de tous les travaux de M. Liautard que nous publions, celui qui a pour titre l'*Enfant trouvé*, charmera le lecteur par la souplesse du style et la tendresse des sentiments. On remarquera dans ce morceau, qui est une œuvre complète, la manière de M. Liautard qui résumait l'exorde dans une ou deux phrases, dans une vérité à prouver, un principe dont il allait suivre les développements, un axiome qu'il voulait rendre saisissant, par tous ses points, à toutes les intelligences.

Il définit l'enfant trouvé, il indique le but qu'il

Et c'est aussi d'après ces considérations que nous-mêmes avons adopté l'oracle : *Le style est l'homme*, et nous y avons ajouté : Faites-vous donc un style pur, noble, élevé, image d'une âme forte et belle, où se reflète le rayon de la divine essence.

BONVALOT,
professeur du collége de Charlemagne.
(*Tribune de l'Enseignement.*)

veut atteindre en parlant de ce frère malheureux, et aussitôt il entre en matière. Ce n'est plus la question aride des intérêts politiques ; ici, pour la seule fois, l'auteur laisse voir les trésors d'amour que la politique devait renfermer dans le cœur du père, au profit des argumentations mathématiques. Ce n'est plus un parti soulevé contre le trône, un système qui veut renverser un système établi, c'est une jeune femme que la séduction a entraînée, c'est un enfant qu'il faut arracher à la réprobation, qu'il faut conduire à Dieu. Souvent, en parcourant cette perle des travaux de M. Liautard, nous nous sommes surpris ému jusqu'aux larmes, autant par l'accent de conviction et par la vérité des tableaux, que par le charme du style et la touchante sympathie qui unissait l'auteur à la mère qui tombe et à l'enfant deux fois criminel en naissant. Comme il suit pas à pas la passion qui s'enflamme ! comme il la suit dans l'ombre, sous le masque, dans les coins les plus retirés et les plus mystérieux ! Tantôt c'est le législateur qui n'est pas assez vigilant, et tantôt c'est la famille qui n'est pas chrétienne ; il fait entendre à chacun la voix sévère du devoir, et sa sollicitude est l'emblême de sa conscience, le trait caractéristique du sentiment prédominant de son âme.

Mais avec quels éclats de tendresse il parle à cette fille ! Et puis sa science aplanit toutes les difficultés pour faire de cet enfant maudit un homme digne, un citoyen respectable au même titre que ses frères, dans la grande famille de l'humanité, pour que le sceau de l'infamie n'existe plus, ni pour la créature faible, ni pour le séducteur, ni pour l'innocente victime.

C'est alors que le peintre du cœur, que l'artiste et le philosophe, que le prêtre du Seigneur font place au savant, à l'homme d'État qui va demander à l'administration de l'intérieur, au ministère de la guerre et aux tribunaux, des secours, un appui qu'il leur démontre faciles.

Pour que son œuvre soit complète, il n'a pas besoin que le ministre de l'intérieur mette à sa disposition les documents si nombreux qui, chaque année, viennent surcharger les cartons des bureaux, à la suite des séances des conseils généraux. Son génie supplée à tout, et sa mémoire défie les nomenclatures les plus officielles.

Ce travail est donc, à notre avis, celui où M. Liautard a pu mettre en relief les richesses de son style et la magnificence de son savoir. En le lisant, on se repose avec plaisir de la tension d'esprit que ses com-

bats politiques font naître, tant les vues de l'auteur sont élevées et ses connaissances incroyables. Peu occupé de la forme de sa pensée, ce qu'il écrit est un vaste résumé qu'il circonscrit toujours dans un petit nombre de pages.

Comme écrivain, M. Liautard était ce qu'on appelle un *classique*. Parlant admirablement plusieurs langues européennes, latiniste profond, grand helléniste, malgré son peu d'enthousiasme pour l'étude de cette langue dans l'enseignement, jamais sa plume ne fit une pause pour attendre le mot propre. Toutefois, ce que nous publions, l'*Enfant trouvé* excepté, ne saurait faire juger M. Liautard comme écrivain, si, en le lisant, on ne se disait d'avance que ce ne sont là que des notes écrites à l'heure de la nécessité, et, dans ces moments, nullement destinées à la publicité. Ces notes, que les ministres du roi, que le roi lui-même lisaient dans de graves préoccupations, demeurèrent, en original, dans les cartons de M. Liautard. L'*Éloge funèbre de Louis XVIII* peut-il encore faire connaître le talent de l'écrivain? Nous ne le pensons pas davantage. Un poète qui ferait une ode, quelque heureux qu'il pût être en appelant l'inspiration, ne saurait donner, par cet effort de son esprit, la nature de cet esprit même.

Pour mieux expliquer notre pensée, nous dirons que si l'on rapproche du style de ces Notes-Mémoires, le style du même auteur que plus d'un lecteur a pu juger dans sa correspondance, on trouvera certainement deux hommes. Dans ses lettres, M. Liautard était entièrement lui-même. On remarquait le penseur, l'artiste, le philosophe, l'homme d'esprit, le prêtre et l'homme d'État. Dans la plupart des travaux que nous publions, c'est l'homme d'État qui s'offre seul au lecteur, l'homme politique qui ne s'occupe ni d'esprit ni d'art. Ceux qui ont vécu dans l'amitié de M. Liautard ne me contrediront pas, quand je soutiendrai qu'il est peu d'écrivains en renom qui aient réussi dans le genre épistolaire avec autant de bonheur. Les lettres de M. Liautard étaient parfaites, ce mot est là parce que nous n'en trouvons pas un autre qui rende bien notre pensée et exprime notre sentiment. Partout ailleurs, M. Liautard a ses imperfections, comme c'est le lot du génie lui-même.

Les inclinations enthousiastes de M. Liautard comme homme politique le portèrent à exprimer ses pensées par des mots quelquefois trop pompeux, et toujours plus ou moins recherchés. En général, il avait des idées grandes, fort élevées, sublimes. Mais

la sagacité de son esprit observateur lui faisait tenir compte des plus humbles détails, et trop porté à circonscrire la période dans une phrase et par un mot, il tombait dans les considérations vulgaires dont il prenait le langage.

Voilà comment son style, si noble presque toujours, s'entachait d'expressions trop ordinaires qui, dans la précipitation de la rédaction de ses notes, rendaient entièrement sa pensée.

Aussi, nous avons dû suivre avec une minutieuse attention chaque phrase, et pour ainsi dire chaque mot. Ce qu'il eût fait par lui-même, nous avons tâché de le faire, respectant partout, et toujours, le fond, et autant que possible la forme elle-même. Ces notes-mémoires que nous publions ne sont désormais que les extraits principaux des premiers travaux de l'auteur, qu'il a laissés imparfaits, et quelquefois incorrets, mais dans lesquels les projets de rectification sont indiqués par de petites notes, écrites à l'aide d'un procédé abréviatif des mots qui lui étaient particuliers, et dont il nous avait donné le secret.

M. Liautard a laissé inachevés des travaux nombreux et d'une haute importance. Nous citerons d'abord des considérations sur l'histoire de France, qui avaient pour objet le développement de cette pro-

position : « *Ce n'est pas par la force des armes que* « *la France s'est agrandie..* » — « On parle sans « cesse, en France, disait M. Liautard dans l'expo- « sition de cet ouvrage, on parle de gloire militaire « et de conquêtes. Il semble qu'il n'y ait de mérite « que dans le gain des batailles, et que la gloire des « armes appartienne exclusivement aux Français. « Que diraient nos partisans de grands exploits, si « on leur prouvait que la France a perdu plus de ba- « tailles célèbres qu'elle n'en a gagné, si on leur « prouvait que les guerres et les conquêtes lui ont « presque toujours été funestes, et qu'elle s'est plus « agrandie par les négociations et les traités, par les « mariages et les successions, que par l'habileté de « ses généraux et la bravoure de ses soldats. »

Mais un travail bien plus important est celui qu'il avait intitulé : *Collection de mémoires et Notices pour servir à l'histoire politique, ecclésiastique, littéraire et commerciale de la France et des principaux états de l'Europe pendant* 300 *ans, depuis l'avénement de François* Ier *au trône, (en* 1515) *, jusqu'à la seconde restauration, précédée d'une introduction ou tableau du* XVe *siècle.* Il se mit à l'œuvre dès le lundi 20 juin 1825. Les matériaux recueillis sont immenses ; c'est une nomenclature universelle de faits et de

dates. Mais il est difficile, sinon impossible, de deviner quelle était, dans la pensée de M. Liautard, la forme que devait affecter cet édifice.

Dans sa jeunesse il fit, paragraphe par paragraphe, l'analyse critique de l'*Émile* de *Jean-Jacques*. Ce travail est mené à fin, et nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace, le soumettre à l'appréciation des lecteurs.

Il suivit le même plan à l'égard de la *Henriade de Voltaire*. Ces deux travaux très-remarquables, mais très-sévères, sont de nature à faire descendre le philosophe et le poète du sommet où l'œuvre de chacun, grâce à la critique louangeuse et peu savante, les a portés et les soutient encore.

Nous mentionnerons aussi *un Traité sur l'existence de Dieu ;* ce travail est complet, mais à l'état incorrect de premier jet. Nous le répétons, c'est à regret que nous les tenons en réserve.

M. Liautard s'adonna aussi aux mathématiques. Mais cette science est le culte d'hommes à bon droit réputés savants; et les essais de M. Liautard n'étant pas supérieurs à ce que des hommes illustres produisent chaque année, nous avons pensé qu'il était inutile de montrer les connaissances mathématiques de cet esprit universel.

De tous ces travaux, les uns achevés, les autres commencés ou restés à l'état de projet le plus vaste, le plus important, le plus utile et le plus neuf, comme développement de la pensée qui en était le fond, c'est sans contredit celui qui avait pour titre : la *Tribune sainte*. Il est demeuré incomplet par les mêmes motifs que nous avons exposés de *la Collection de mémoires et Notices;* nous possédons des notes innombrables, des plans de sermons, des recherches savantes ; mais la mise en œuvre est à peine commencée. Ces leçons que suivaient des modèles de sermons n'étaient que les pensées développées de chaque évangile. Appuyé sur la doctrine la plus sévère, l'auteur avait eu la puissance de fortifier ses leçons par tout ce qui est admiré, tout ce qui est admirable dans les Pères de l'Église, les docteurs et les saints. Ce livre eût pu revendiquer le droit de se nommer aussi bien l'*Orateur sacré*, que le *Sermonaire du pasteur*, que l'*Évangile du Seigneur expliqué par l'Église*.

Quelque temps avant la maladie qui l'appela à Dieu, il avait posé les bases d'un travail dont il nous expliqua les divisions. Il n'avait pas encore songé au titre; nous pouvons dire seulement que c'était comme un double code à l'usage d'un curé et de son

évêque ; les droits et les devoirs de chacun y devaient être exposés avec cet esprit supérieur qu'on reconnaissait à l'auteur, et cette impartialité dont sa soumission et l'étonnante humilité de sa vie donnaient la garantie.

Comme orateur, M. Liautard avait les qualités et les défauts que l'on pouvait remarquer en lui comme écrivain. Sa diction était juste et claire, facile et brillante, quelquefois cependant languissante, et perdant en grâce ce qu'elle avait de trop en solidité. Mais, pour s'élever à sa hauteur, il avait besoin d'être excité par la difficulté du sujet ; alors il s'électrisait, s'il est permis de le dire, et trouvait dans un obscur et simple texte de l'Écriture, des pensées d'une profondeur et d'une élévation qui frappaient les intelligences les plus vulgaires.

Il découvrait des interprétations qui étonnaient les chrétiens les plus instruits. Aussi ses collaborateurs, auxquels il donnait toute permission de lui parler avec franchise, lui disaient-ils souvent : Prenez donc des sujets difficiles.

Mais la difficulté, pour lui, consistait dans la manière d'envisager son sujet, car il avait un talent tout particulier pour agrandir toutes les choses de la religion et ennoblir tout ce qui avait rapport à Dieu. Il

excellait surtout dans les explications du premier chapitre de l'Évangile selon saint Jean. Quand il traitait ce qui a rapport au Verbe, c'était l'inspiration du prophète.

Bossuet n'a jamais rien dit de plus magnifique, disait un jour un avocat célèbre qui venait d'entendre son prône de Fontainebleau.

Ses prônes, en effet, étaient ordinairement du plus haut intérêt, il savait faire intervenir à propos l'Écriture, les Pères, les grands orateurs sacrés et profanes dont il était pénétré. Il ne possédait pas moins bien l'*Imitation* et la *Vie des Saints* que la *Bible*.

Sa doctrine parfois aurait pu paraître peut-être un peu sévère; mais quand il avait exposé la vérité avec chaleur, il avait soin d'ouvrir la porte à la miséricorde, et savait admirablement faire pénétrer l'espérance dans le cœur des plus grands pécheurs.

Improvisant toujours sur un canevas tracé à la hâte sur une feuille volante, il était impossible de ne pas admirer l'accent de sa conviction. La pensée heurtée par un organe souvent ingrat, conservait néanmoins constamment cet enchaînement que l'on retrouve dans ce qu'il a écrit, et l'ordre méthodique

avec lequel il procédait en toutes choses. L'orateur était quelquefois remplacé par le docteur, par le maître. Dès lors c'était souvent une pensée qui s'imposait et semblait refuser toute discussion. Il était rare que M. Liautard ne pénétrât l'auditoire de la conviction qui animait sa parole.

Ce que l'on aimait dans le prédicateur, c'était cette constante et heureuse habitude de prendre une question au berceau, et de ne la quitter qu'après l'avoir épuisée. Pour lui, il parlait toujours en supposant que l'auditoire ignorait le premier mot des choses ; preuve irrécusable de la connaissance approfondie qu'il avait du cœur humain. Curé, il avait une ingénieuse manière de raconter, une élégance de langage qui remuait le cœur des paroissiens. Orateur, lorsqu'il donnait une retraite, malgré la ductilité de son langage, il était trop logique pour toucher certaines fibres de l'âme.

Quelques-uns des lecteurs se souviendront des quatre conférences que fit M. Liautard dans la chapelle de Stanislas, lors de la retraite donnée par M. Guyon. Ces conférences avaient les commandements de Dieu pour sujet. Pris au dépourvu, M. Liautard fut très-intéressant; mais lorsque le sixième commandement se présenta à lui, il étonna

par son éloquence, par le langage nouveau, inventé ou plutôt improvisé par son savoir et sa prudence, et tous les professeurs, on s'en souvient, manifestèrent hautement leur admiration.

Ici finit notre tâche. Elle avait le double but de prouver que M. Liautard a été un modèle de vertu et un homme de génie. Nous l'avons suivi de l'école où il était élève à l'école où il était maître ; du palais des rois à l'humble réduit du pauvre ; de son cabinet de travail, à lui, où son âme rêvait la régénération de l'esprit public, au cabinet politique des plus grands personnages, d'où partaient des ordres qui devaient changer l'état politique, abattre une puissance au profit du droit et au profit des peuples. Élève, chef d'établissement, conseiller des rois, homme d'État, curé, écrivain, orateur, il fut supérieur partout, et son génie, pas plus que sa vertu, ne l'abandonnèrent en aucune circonstance. Partout, selon nous, il fut un modèle à imiter ; mais là où il sera inimitable, c'est dans l'esprit de modestie qui le suivit jusqu'à la tombe.

Nous eussions pu donner une certaine variété à notre biographie, en racontant mille détails de nos rapports, sous le même toit, pendant douze années. Mais nous avons dû en faire le sacrifice, en raison

de la question personnelle, et nous espérons qu'il nous en sera tenu compte.

Nous étions plus qu'un élève, plus qu'un ami dans le cœur de M. Liautard. Il nous nommait son *fils choisi*. Notre profonde douleur et les regrets qui accompagnent son permanent souvenir, nous défendent de nous arrêter à ces considérations....

Une main plus habile, un esprit plus complet eût fait de la biographie de M. Liautard un travail, digne mausolée d'un homme illustre devant Dieu et devant les hommes; mais nul n'eût apporté à l'édification de l'œuvre la tendresse et l'amour filial qui nous animaient, en traçant ces pages imparfaites!...

Puissiez-vous, ô vous qui êtes toujours mon père, bénir les efforts de votre enfant d'adoption, et du haut de la céleste demeure où vous vivez à jamais, bénir encore mes pas sur cette terre de douleurs, afin que, suivant votre exemple, et arrivant au terme de la carrière, mon âme puisse dire ce qu'elle disait de vous quand vous partîtes pour l'éternité : *Beati mortui qui in Domino moriuntur, amodò ut requiescant à laboribus suis, opera enim illorum sequuntur illos.*

L'abbé A. Denys.

ŒUVRES INÉDITES

DE

M. LIAUTARD.

LE
TRÔNE ET L'AUTEL.

AVERTISSEMENT.

-∞-❦-∞-

Le *Trône et l'Autel* n'est pas seulement l'œuvre d'une âme forte, d'un esprit ferme et net; c'est la prophétie des événements qui devaient s'accomplir en des jours plus prochains encore qu'ils n'étaient entrevus par le *conseiller-prophète*. Les prospérités de la Restauration, prospérités passagères, il faut le dire, ne pouvaient éblouir un homme qui consacrait ses veilles et la puissance de son jugement profond à préserver, autant que possible, le trône des secousses qui, de toutes parts, l'entraînaient vers une pente

fatale. C'est par la religion, c'est par *l'autel* que M. Liautard voulait soutenir et sauver le *trône*.

Les écarts de la presse, sa licence et ses dangers étaient l'objet constant de sa préoccupation. Il eut, à ce sujet, des entretiens particuliers avec M. de La Rochefoucauld, et ce que nous avons raconté dans notre *Essai biographique* des relations du vicomte avec l'auteur du *Trône et l'Autel*, nous dispense, pour le moment, de toute explication.

L'exagération des feuilles royalistes paraissait à tout esprit intelligent et observateur non moins dangereuse que celle de la presse libérale; et sans songer à supprimer ni l'une ni l'autre presse, mais en jugeant que la censure était une mesure dangereuse, arbitraire, irritante, et, de sa nature, transitoire, ces deux hommes, aussi désintéressés que dévoués, formèrent le plan que voici :

1. Faire l'acquisition de presque tous les journaux, à cette époque où personne n'avait le droit de créer un journal sans l'autorisation royale;

2. En diminuer le nombre;

3. Fonder un journal vraiment national, qui soutînt, par une sage polémique, tous les intérêts du pays, et discutât sur ces intérêts, en ne méconnaissant aucun droit;

4. Donner des journaux à l'opposition ; — l'opposition étant utile, d'abord au gouvernement qu'elle éclaire en l'arrêtant parfois ; ensuite au pays, lorsqu'elle est consciencieuse et qu'elle se maintient dans les limites d'une sage liberté ;

5. Préserver la liberté de la licence.

Le plan étant bien arrêté, M. de La Rochefoucauld se mit immédiatement en devoir de le faire exécuter, et ne se laissa effrayer ni par les sacrifices ni par les difficultés. Le succès était près de couronner l'entreprise, lorsque le ministère en prit de l'ombrage et osa traduire en ambition personnelle un zèle aussi désintéressé. Il alla jusqu'à proposer à M. le vicomte de lui remettre tous ces journaux. « Je sers mon pays, répondit M. de La Rochefou« cauld, mais je ne sers pas des hommes qui sont « aujourd'hui et qui demain peut-être ne seront plus. « Je remettrai tout au roi que dans mon amour je « confonds avec ma patrie ; mais je ne subirai le « joug de personne. »

Cette réponse altéra, par sa fierté, les relations du vicomte avec les ministres, qui, loin de le soutenir, se tournèrent contre lui ; et ceux-là mêmes qui avaient accepté le prix des transactions qu'ils avaient faites, l'attaquèrent hautement. Pour ne pas compromettre

ceux qu'il servait avec un dévouement inaltérable, M. de La Rochefoucauld se résigna dans un silence qui rendait sa position incompréhensible. M. Liautard comprit, en s'y associant, les souffrances imposées à cette loyauté d'un cœur éminemment français. Il gémit une fois encore sur l'aveuglement des hommes.

On en peut juger par une lettre qu'il écrivait, à huit ans de là, à un personnage qui, bien que caché derrière le rideau, avait un immense crédit en haut lieu. Voici quelques extraits de cette lettre :

.... « En vérité, vous êtes surprenant lorsque vous « m'adressez la question : *Où allons-nous?* Où nous « allons, mais ne le voyez-vous pas? *Des avis, des* « *conseils,* est-ce donc si facile, quand j'ignore ce qui « se passe là-haut? Ici-bas, je sais que des réunions « ont lieu rue Grange-Batelière. Voulez-vous un avis? « Il faut, par tous moyens, empêcher ces réunions. « La marche de M. de *** qui tend à l'union des « deux nuances royalistes, me paraît seule raisonna- « ble. Il faut tout dire, dire franchement et avec préci- « sion. A la Cour, les hommes qui n'ont plus voulu « de M. de Villèle n'ont tenu aucun compte des con- « seils qui leur ont été donnés (et j'en sais quelque « chose); c'est pitié de les entendre vous dire aujour-

« d'hui : *Mais nous n'avions pas prévu !*... D'autres
« avaient prévu, et on ne les écouta point.

... « Maintenant, Monsieur et cher ***, il faut
« qu'on agisse de concert, pour introduire, dans le
« ministère tel qu'il est, un renfort d'hommes bien
« pensants.

... « Ils ont manqué leur coup, lorsqu'après avoir
« dégoûté le roi de M. de Villèle, ils ne se sont pas
« assuré le concours de M. le Dauphin. Le mal est
« fait...

... « Mais comme les petites jalousies peuvent ve-
« nir à la traverse, les hommes à qui leur rang, leur
« naissance, le crédit dont ils jouissent auprès du
« roi donnent le plus d'influence, doivent prévenir
« ces jalousies très-naturelles, en neutraliser les ef-
« fets.....

... « C'est là pourquoi je vous répète qu'il est es-
« sentiel de rendre à M. le vicomte de La Rochefou-
« cauld le travail direct. Un mot du vicomte fera
« plus que de longs raisonnements de beaucoup d'au-
« tres. Voilà huit ans qu'il a traité d'importantes af-
« faires : cela remonte à 1819, 1820 et 1821. C'est
« en 1821 que les dernières opérations se sont faites.
« On avait alors un système : c'était de procurer au
« royalisme la majorité dans le conseil du roi, et de

« ramener Louis XVIII à des vues différentes, sur-
« tout de lui faire comprendre que ses vrais amis
« étaient dans le côté droit. On y a réussi. M. le vi-
« comte est pour beaucoup dans ce grand résultat,
« et Charles X ne l'a pas oublié. Replacez donc M. le
« vicomte dans une position qui lui facilite un succès
« semblable..... »

M. de La Rochefoucauld a donc sa part dans l'inspiration de cet important document : le *Trône et l'Autel*, ce cri d'alarme qui frappe les mauvais livres; et le second point essentiel de ce travail, nous parlons de la discussion sur la *Tenue des actes civils*, appelant l'attention sérieuse des hommes du gouvernement temporel et de la conduite des âmes.

Les demi-mesures employées par la Restauration ne faisaient qu'endormir les amis de l'autel et du trône, sans leur procurer des armes sérieuses pour le jour du danger ; et 1830 donna parfaitement raison à l'auteur du *Trône et l'Autel*.

Mais lorsqu'on considère que l'autel s'est promptement relevé, à la suite de l'explosion de juillet; en présence du fait, les craintes de l'auteur peuvent sembler exagérées. Un pareil jugement ne saurait, à notre avis, être porté que par des hommes qui se contentent de la superficie des choses. Ces hommes op-

poseront les temples chrétiens qui sont ouverts, la tribune sacrée qui demeure libre, les honoraires dont le budget gratifie le clergé, et toutes raisons fort paisibles d'une intelligence qui se meut dant l'optimisme comme dans le plus doux des horizons. L'auteur du *Trône et l'Autel* a prévu ces objections dans la partie de ce travail qui traite de l'*Influence du clergé*. Le bien qui résulterait de cette influence ne saurait être révoqué en doute. Mais cette influence existe-t-elle réellement ? Quoi donc s'oppose à ce que cette influence soit véritable ? *La presse !* répondront et M. Liautard et M. de La Rochefoucauld; la presse, c'est-à-dire les journaux et les mauvais livres.

Les esprits sérieux ne blâmeront point, sans doute, le plan d'attaque générale contre les mauvais livres.

Est-il un roman, même de nos jours, dont le héros ne soit représenté comme le misérable jouet d'un destin qui le torture dans ses penchants les plus nobles, dans ses croyances les plus saintes? Qui ne proclame que les vertus de la religion sont des mensonges; la société, l'équivalent d'un bagne; la famille, une prison préventive? Est-il un roman où la vertu ne soit dupe du vice ?

Mais le roman étale d'abord ses données subversives de tout ordre religieux et social, dans le journal

qui s'achalande par le feuilleton, le feuilleton étant ce roman. Cette partie du journal qui s'adresse à l'esprit ou au cœur, est empreinte d'idées nuageuses sur la religion et les besoins de l'âme, qui justifient tout en admettant tout.

Artiste ou philosophe, romancier ou poète, tout feuilletoniste se pose en docteur moraliste, et façonne le dogme d'une religion qui convient d'autant mieux que son culte est facile et très-simple : *négation et scepticisme complet*. Les principes les plus faux, pour ne pas leur donner un vrai nom, les déductions les plus insensées, si elles n'étaient absurdes et impies, sont fondues dans un creuset d'où elles sortent en périodes qu'une énervante phraséologie perfectionne, burine, polit et repolit.

En France, les études philosophiques sont le culte de quelques rares esprits. Le *porrò unum necessarium* n'est entendu que des satisfactions matérielles, du *bien-être*, comme on l'appelle. La religiosité n'est point, en ce pays, ce qu'elle est en Allemagne, par exemple, ce qu'elle est encore chez d'autres peuples. L'esprit français est peu apte au labeur des questions profondes et arides de la philosophie. Une critique vive, un pétillant verbiage, fût-il impie et sacrilége, en s'attachant aux choses saintes de l'âme humaine,

suffit aux beaux esprit lettrés, et les Voltaire des grandes villes d'Europe, et lesBolingbrooke deFrance sont, en matière de croyances, les législateurs chez qui nos poètes philosophes trouvent des principes qu'ils développent au gré d'une imagination vagabonde. Tout cela se nomme *le progrès.*

En vain les orateurs chrétiens réfutent la déplorable argumentation des sceptiques d'autrefois et des philosophes modernes; en vain des esprits éminents livrent à la publicité des ouvrages dont les pensées anéantissent tout cet échafaudage de systèmes les plus erronés et les plus scandaleux, sous le double rapport de la vérité et du dogme catholique. Ces discours et ces livres qui, par les hautes questions qu'ils embrassent, ne s'adressent, en fait, qu'à un public lettré et vraiment intelligent, demeurent incompris et ignorés; une lutte généreuse, franche, loyale n'est jamais acceptée, quoique sans cesse offerte, et la vérité, qui devrait dessiller les yeux, éclairer l'âme, n'est accueillie et recherchée que par les hommes qui ont la foi.

Rédigés par des esprits distingués, mais esprits prévenus ou ignorants des graves questions de notre sainte religion, la généralité des journaux est destructrice des croyances religieuses. Le public n'est

pas en telle situation d'intelligence ou de loisir qui lui permette de porter un jugement sain sur les idées dont s'imprégnent les articles littéraires et philosophiques, en les comparant aux principes que les livres chrétiens proclament. Habitué à penser d'après la pensée de l'auteur, le public se fait paresseux à souhait, accepte forcément un jugement qui n'a pas de peine à s'imposer, et ne voit que chimères ingénieuses, convenances sociales, ou moyens politiques de gouvernement dans toute religion, et principalement dans la religion catholique.

L'on pourrait appuyer ces considérations d'un fait bien évident que l'on remarque en ce moment. La question de la liberté d'enseignement a nécessité de solennelles réclamations de la part de l'épiscopat français. Comme citoyens parlant au nom et pour les pères de famille, comme gardiens de la vraie foi, comme philosophes, les évêques publient, chaque jour, des mémoires que la postérité nommera célèbres.

Nulle part, cependant, ces mémoires ne trouvent la justice d'un examen sérieux. On intervertit le sens des réclamations aussi bien que l'esprit qui les dicte, et par ces cris malveillants d'alarmes : *l'ambition du clergé! les Jésuites!* on répond, on réfute, on se donne raison.

Pendant longtemps encore, les journaux seront faits dans l'esprit qu'ils affectent de nos jours. Il faut attendre une nouvelle génération ; mais la liberté d'enseignement peut seule produire d'autres hommes. Jusque-là, qu'espérer d'une société d'hommes parmi lesquels ceux qui se proclament les défenseurs des libertés publiques, sont ceux-là mêmes qui, dans leurs feuilles, organes de leurs opinions libérales, s'opposent à l'obtention de la première des libertés, non-seulement au mépris du bon sens, mais encore en foulant aux pieds les droits du citoyen, gouverné en vertu d'une Charte que l'on dit être l'expression de sa volonté?

Telles seraient, traduites dans un style plus heureux, les pensées de M. Liautard ; telle doit être aussi la manière de voir de M. le vicomte de La Rochefoucauld. C'est dans ce sens, enfin, que l'on doit comprendre le travail le *Trône et l'Autel*, afin que là où l'écrivain semble exprimer du dédain pour certains hommes, du mépris pour certaines feuilles, l'on puisse reconnaître la pensée intime de ces deux personnages, c'est-à-dire l'affliction et le dévouement.

Quelle que soit l'opinion politique des lecteurs de ce document, ils respecteront, nous n'en pouvons

douter, la louable et généreuse intention qui l'a inspiré, l'esprit qui l'a dicté, le sentiment élevé qui l'a produit. Et dans le cas de divergence d'opinions, ils trouveront bien dignes d'excuses deux hommes qui avaient vu de si près l'orage de 89, les ruines qui suivirent l'orage, la vanité des puissants et le malheur des rois!...

A. DENYS.

Avril 1844.



LE TRONE ET L'AUTEL.

Les États modernes, fondés sur la religion, ne peuvent se soutenir que par la religion.

On ferait un bel ouvrage du développement de cette proposition, que tous les bons esprits regardent comme vraie, et qu'il suffira d'énoncer.

Or, c'est par les ouvrages opposés à la religion, c'est par l'inondation des livres impies que, dans le XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, toutes les monarchies européennes ont été mises en péril.

Vous qui gouvernez, voulez-vous sincèrement vous garantir d'un nouveau danger de mort? Anéantissez

les livres impies. Ils sont partout : dans les bibliothèques publiques et privées, entre les mains du riche et du pauvre, et dans les feuilles quotidiennes qui les commentent, dans les discours du parlement où ils sont préconisés. C'est comme un élément nouveau dans lequel il faut se mouvoir et vivre. Aussi voyons-nous tous les efforts des gens de bien demeurer sans effet. Les missions, les visites pastorales, tant d'œuvres de charité, l'excès même du mal que nous avons souffert, rien de tout cela ne produit des fruits durables. La flamme divine s'amortit après un éclat passager, tout retombe dans une léthargique indifférence; et la jeunesse, unique espoir de régénération, présente partout un aspect effrayant. Un fol amour d'indépendance franchit déjà le seuil des asiles où il ne s'était formé, jusqu'à ce jour, que des sujets dévoués et soumis.

D'où vient ce mal qui, depuis plusieurs années, n'est plus un mal secret? — Des mauvais livres. Et j'appelle ainsi tout ce qui, à la faveur de la liberté de la presse, circule imprimé dans toutes les classes de la société, depuis le ministre qui, tous les matins, prend sa leçon dans le *Constitutionnel*, jusqu'à la revendeuse qui, en attendant la pratique, lit *Faublas* et le *Courrier*.

Voulez-vous porter remède à ce mal? A ce mal qui doit tout perdre et vous perdre, voulez-vous opposer le bien? Pourriez-vous contempler de sang-froid la destruction du corps social?

Je parle en homme convaincu, je suis sincère, je veux le bien, ce que je crois le bien; laissez-moi pour un moment mes formes indépendantes.

Or, écoutez : Autrefois, un gouvernement aveugle ou trahi, a creusé de sa main un tombeau. Prendriez-vous ce gouvernement pour modèle?

Venons au fait: A quelles mesures s'arrêter? Comment les concilier avec nos lois.

Nos lois? La première de toutes, n'est-ce pas la conservation de la société?

Mais si vous voulez des lois positives, présentez-en aux Chambres; rédigez des ordonnances, faites revivre les règlements de police.

Et là où les règlements, les ordonnances, les lois seraient trop faibles ou trop obscures, n'avez-vous pas votre autorité pour les éclaircir et pour les fortifier?

On criera!... Mais aujourd'hui ne crie-t-on pas à qui mieux et à tue-tête? Faites bien, faites mal, n'êtes-vous pas tous les jours régulièrement attaqués? N'êtes-vous pas, des années entières, traités comme

le plus méchant des hommes ne le voudrait être un seul instant? Autrefois, les écrivains les plus hardis lançaient de loin en loin quelques libelles; aujourd'hui il n'est pas un moment de la journée où la poste et les messageries ne répandent, dans tout le royaume, un libelle non interrompu contre le trône et l'autel, contre les prêtres, contre les ministres, contre tout ce qui mérite honneur et considération, contre tout ce qui exerce quelque autorité.

Si donc on crie, laissez crier, poursuivez l'exécution des lois. Si vous devez périr dans cette généreuse entreprise, ne vaut-il pas mieux périr glorieusement que de s'ensevelir à l'improviste sous les ruines de la monarchie?—Le Trocadéro ou la Fièvre jaune; choisissez!

N'imitez pas cependant Bonaparte dans ses vexations, ni le Directoire et la Convention dans leurs décrets de mort, ou dans leurs arrêtés de confiscation et d'exil.

Faites-vous un plan, suivez ce plan avec fermeté, et sachez, pour en faciliter l'exécution, faire les sacrifices nécessaires.

Tout le mal est dans Paris; c'est dans Paris qu'il faut l'attaquer.—Attaque générale qui embrasse tous les détails : *Imprimeurs, libraires, étalagistes, col-*

porteurs, bibliothèques, cabinets de lecture, colléges, pensions, communautés de toute espèce, spectacles, hôpitaux, prisons, cafés, hôtels garnis, écrivains, livres anciens déjà imprimés ou à réimprimer, livres nouveaux, éditions avec commentaires, dépôts de livres utiles... Application à Paris de ce qui se pratique à Bordeaux, de ce que l'on a essayé en Belgique. Que de points différents! — Reprenons-les sans nous effrayer.

Les imprimeurs, les libraires, étalagistes, colporteurs sont dans vos mains.

Ainsi, vous qui gouvernez, vous retirez le brevet aux imprimeurs; vous faites irruption à volonté, c'est-à-dire quand est besoin, chez les libraires et étalagistes, et votre police surveille les colporteurs. Par eux elle remonte à la source..... elle découvre les secrets importants.

Vous éteignez le nombre des brevets : les survivants, gagnant davantage, auront moins d'empressement à imprimer le mauvais comme le bon.

Vous conciliez les mesures douces et lentes avec les moyens sévères et rapides; cela s'appelle gouverner. Vous vous montrez tout à la fois en maître et en père; vous agissez comme il convient aux dépositaires de l'autorité d'un roi de France.

Vos bibliothèques publiques doivent avoir une partie secrète où l'on renfermera ce que l'on ne pourrait, sans inconvénient, ne pas conserver des livres pervers du XVIII[e] siècle.

Rien ne sera prêté, dans le cas de besoins urgents, que sur des attestations convenables.

Les bibliothèques privées deviendront-elles, après cette manière de proscription, l'asile des ouvrages impies et licencieux ? C'est à craindre pour quelques-unes.—Mais de combien de choses la mort ne s'empare-t-elle pas?

Faites-donc un règlement afin qu'aucun livre ne soit vendu, après décès, sans un contrôle et un droit, comme l'on pratique à l'égard de l'argenterie et des glaces. — Application relative pour les ventes à l'amiable et dans toutes les criées.

Divisez les livres en trois catégories : bons, médiocres, mauvais. Le plus petit droit sur les livres médiocres fera courir après les bons, et une prime pour tous les mauvais livres qui seraient livrés à la police, rendrait les huissiers plus actifs qu'ils ne le sont.

Vous voudriez que les pasteurs fissent leur devoir. Dans leurs prédications, dans les visites amicales, par eux-mêmes, ou par des amis, ils mettraient tous leurs soins à retirer des bibliothèques privées tant

de productions dangereuses qui font de beaucoup de maisons particulières, comme des dépôts de poison et des arsenaux de ruine.

Les cabinets de lecture méritent une attention toute particulière. Diminuez-en le nombre, favorisez les bons, inquiétez les mauvais. Donnez leur des instructions, sur le choix des livres, des journaux, des publications de toute nature. Déterminez les heures pour ouvrir et pour fermer. Prenez des précautions pour les cafés, les auberges, tous lieux publics. Et que les commissaires de police et leurs agents fassent leurs devoirs et fournissent des renseignements. Pour les abonnements aux journaux, vous avez la poste.

Les colléges et les pensions par leurs chefs (qui sont comme des esclaves devant l'autorité) seront garantis, quand on voudra, de tout mauvais livre.

Ce sera moins facile dans les autres grandes maisons communes : hôpitaux, prisons, etc. Toutefois, ce qui s'est fait jusqu'à ce jour indique assez ce que l'on pouvait faire encore, avec espoir d'un prompt succès.

Donnez aux spectacles une attention sérieuse. Que toute pièce à allusion soit retirée du répertoire.

Il y a des hommes qui écrivent, comme il y a des

bûcherons qui font des fagots, des menuisiers qui font des meubles, des maçons à la toise; des hommes qui trafiquent de leurs écrits, comme les marchands de vin, les merciers trafiquent de leurs marchandises.

Des règlements régissent ou régissaient jadis tous les corps d'artisans et de marchands. Il faudrait en user de même pour quiconque se donne la *profession* d'homme de lettres, pour ces hommes qui n'ont d'autres ressource que leur plume avec laquelle ils trafiquent.

A la plupart donnez des places, vous ferez leur bonheur et fermerez une partie de la cicatrice sociale. Aux autres, de l'argent, ils en ont besoin ; mais qu'ils se taisent, ou bien qu'ils écrivent sous condition. S'ils s'émancipaient, s'ils trafiquaient encore, si leur plume retrempait son bec dans la fange pour la faire jaillir à travers les esprits et les cœurs, soyez sévères, faites-leur des procès, invoquez les lois, usez, c'est bonne justice, usez de tous les procédés administratifs à l'aide desquels on vexe un citoyen... un mauvais citoyen.

Quant aux hommes qui, jouissant par leur fortune ou par leur état de quelque considération, ont néanmoins la manie d'écrire contre ce qui est la sagesse, la religion, le droit, attaquez-les, et qu'ils

soient comme les royalistes sous M.' Decaze et comme les Vendéens aux bureaux de Gouvion-Saint-Cyr.

Que ceux qui continueront le métier d'écrire n'en fassent que le moins possible.

Réduisez, en même temps, le nombre des imprimeurs, des libraires, etc.; ne laissez pas se former de nouveaux garçons imprimeurs, ni s'établir de nouvelles manufactures de papier.

De tout ce qui dépend de ce commerce, presses, caractères, encre, papiers, livres brochés, reliés, vieux ou neufs, diminuez les frais d'exportation et triplez ceux d'importation, sauf les exceptions nominales, en faveur des bons écrits qui se composent chez l'étranger, et que l'on ne saurait trop répandre chez nous.

Les plus grandes difficultés seront vaincues dès que vos hommes de lettres, vrais ou prétendus, travailleront aux finances, à la marine; dirigeront la caisse d'une maison de banque ou la police d'un pensionnat.

Mais il existe une masse énorme de Voltaire, Rousseau et autres écrits, en dépôt chez tous les libraires. Que faire de tout cela? Selon certains calculs il y a de quoi fournir au débit le plus actif pendant cent ans.

Achetez, confisquez, *per fas et nefas ;* détruisez tout cela. Otez du centre des villes les poudrières, et du sein de l'État cette multitude de machines infernales qui, tôt ou tard, (prenez-y garde !) feraient sauter en éclats le trône et l'autel.

— Vous avez mille exemplaires des œuvres complètes de Voltaire? Combien, depuis dix ans, en avez-vous vendu ?

— Cent exemplaires.

—Je vous paie aujourd'hui le débit de cinq ans, et je prends le tout qui vous est à charge.

On en chauffera, s'il est possible, les bains Vigier.

Combien de libraires seraient enchantés d'un marché pareil, surtout lorsqu'il sera donné ordre aux voitures publiques, aux commissionnaires de roulage et autres grandes entreprises, de ne plus transporter semblable production, lorsqu'une semblable production ne pourra plus circuler, qu'elle sera proscrite des cabinets de lecture, etc !...

Faites revivre les anciens statuts qui obligeaient à imprimer Voltaire à Kell ou à Amsterdam, et n'ayez pas la coupable indulgence de Malesherbes qui, de Kell et d'Amsterdam, souffrait que toute l'édition vînt inonder notre malheureuse France.

Que les commissions de librairie revoient les pré-

faces, notes, commentaires, dont l'impiété et le républicanisme ont empoisonné nos meilleurs ouvrages, les pensées de Pascal, les lettres de Sévigné, Télémaque, etc., etc. Que les anciennes éditions soient cartonnées, et que l'on surveille les nouvelles, afin qu'elles se conservent pures.

Ce sont là quelques moyens d'arrêter les progrès du mal, d'empêcher l'abîme de se creuser de plus en plus sous nos pas, de préparer de loin le salut de la capitale et de la France.

Mais il faut, en même temps, à la place du poison, mettre dans les mains des personnes pour qui la lecture est un besoin, une nourriture saine, des aliments savoureux.

Ouvrez journellement toutes les bibliothèques publiques. Rendez publiques plusieurs bibliothèques d'établissements qui dépendent du gouvernement.

Ayez des dépôts du genre de ceux qu'a établis pour le peuple le vénérable Archevêque de Bordeaux.

Que des associations se forment à l'instar de celles que le libéralisme a, dit-on, fait supprimer en Belgique pour la réimpression des livres les plus utiles à la classe moyenne.

Combien, à Paris, de personnes honorables, retirées des affaires, qui seconderaient les efforts de l'au-

torité? Combien s'estimeraient heureuses de réparer les égarements de leur jeunesse, ou quelques erreurs de leur vie politique, en se dévouant à l'œuvre qui seule peut préserver les bonnes mœurs, sauver la religion et garantir le trône de la ruine qui le menace!

Paris sauvé, la France n'est plus en péril.

Toutefois, voyons ce que l'on pourrait faire dans les provinces, dans le même temps que l'on donnerait ses soins principaux à la capitale.

Dans les grandes villes comme Bordeaux, Marseille, Rouen, moyens analogues à ceux que l'on emploie à Paris. Ces villes exerceront sur tout ce qui les entoure une influence très-grande, quoique inférieure, proportion gardée, à celle de la capitale de la France.

Dans les petites villes, redoutez les beaux esprits; dans les villages, les colporteurs.

Que les autorités locales fassent leur devoir d'après des instructions données aux préfets, procureurs du roi, sous-préfets, etc.

Que les mauvais livres soient poursuivis comme marchandises de contrebande. Que les jeunes garçons qui vont avec des paniers de romans dans les campagnes, soient mis aux arrêts pendant huit ou

quinze jours, conduits chez leurs parents ou jugés comme vagabonds. Employez la crainte et l'espérance, et appliquez-vous à en diminuer le nombre : — à quoi vous réussirez dès qu'il y aura moins de livres, moins de mauvais livres.

Pourquoi un règlement, porté par les Chambres elles-mêmes, n'interdirait-il pas l'insertion dans les journaux de tout discours *réputé et reconnu dangereux*, et même son impression sous aucune forme? —Autrement, en quoi consisterait le pouvoir de faire des lois? L'obligation de conserver l'État peut-elle se prescrire ou devenir illusoire?

Parlons des journaux, fléau des temps modernes, incurable maladie du siècle, journaux qu'il semble que l'on prenne à tâche de multiplier. — Il faut en en réduire le nombre.

Rédigez un journal officiel, dans le style des *Nouvelles Politiques*, de l'*Ami de la Religion et du Roi*, sans fiel ni venin, sans esprit ni couleur. Là vous inscrirez, comme au *Journal de Paris*, les variations du thermomètre et l'élévation de la rivière ;

Le cours des effets ;

Le prix { des blés ; des sucres ; du café ; etc.

Les principales nominations et destitutions ;

Les lois qui intéressent l'universalité des citoyens ;

Les événements les plus remarquables de l'Europe, afin que l'on puisse se dire au courant, et savoir que Mammoud n'est pas étranglé.

Avec trois ou quatre mille exemplaires de ce journal bien distribué par préfectures, sous-préfectures, chefs-lieux de canton, etc., vous tiendrez au courant les principales localités, où, deux fois par semaine, un journal, dans le même style, sera publié *sous les yeux du préfet*, pour le grand agrément de la bourgeoisie modeste.

Les feuilles qui ne traitent que de littérature devront être surveillées. Les mauvaises, les dangereuses seront persécutées jusqu'à suspension ou suppression.

Opposez aux grands journaux, dont la polémique est dangereuse, les grands journaux dont les principes vous sont reconnus sages ; envoyez-les gratis, au besoin, et placez-les en bonnes mains.

Pour l'exécution de tout ce que dessus, créez un ministère ou, du moins, une direction générale de la librairie, dont les attributions soient suffisamment, amplement étendues.

Les mesures que nous venons d'indiquer s'appli-

quent directement au trône, soit par l'action à prendre par le gouvernement, soit par les résultats de cette action.

Reste l'action à prendre par le clergé.

Celle-ci, dans ses résultats, serait le complément de la première, et serait autant en faveur du clergé, de l'esprit religieux que du trône lui-même. Elle circonviendrait la vie dans les solennelles époques de chaque individu, et serait l'action de la religion répandant ses bienfaits sur le trône et l'autel.

Je veux parler des Actes civils, remis entre les mains du clergé, comme garantie de toute sécurité.

J'entre en matière avec des documents que je traçai en 1824.

ACTES CIVILS.

—

Dans les questions de discipline, l'Église, suivant les circonstances, a varié dans sa conduite : ayant en vue le plus grand bien, elle a usé de toute sorte de condescendance.

Mais les modifications ne peuvent être apportées que par une autorité compétente. Ce qu'un seul évêque n'osera décider, plusieurs évêques réunis le décideront sans craindre la matière de leurs Canons et décrets.

Il existe aujourd'hui plusieurs points sur lesquels

les opinions sont partagées. Tel évêque est accusé de s'être relâché jusqu'au scandale, tandis qu'on reproche à tel autre une excessive sévérité. Que l'on donne à celui-là ce que celui-ci paraît posséder outre mesure, et les querelles cesseront.

Les affaires étant ainsi réglées, le ministère qui, chaque fois qu'il s'agit de matières ecclésiastiques, se croit sur les charbons ardents, ne craindra pas de déplaire au clergé par ses refus, et d'exciter l'alarme de l'impiété en ne s'opposant pas aux envahissements de l'épiscopat. Chaque chose aura été prévue et déterminée, et de justes limites seront établies.

Pour amener ce résultat, il faudrait former un petit concile, ou bien que le roi nommât une commission d'évêques chargés de répondre à un certain nombre de questions proposées par le ministère.

Ce concile ou cette commission préparerait tout ce qui concerne les actes civils.

Elle aviserait aux moyens d'établir et de fixer clairement les limites de l'autorité civile et celles de l'autorité ecclésiastique, les préséances, et tout ce qui devient sans cesse matière à dispute. Rarement il arrive qu'un évêque et un préfet, qu'un curé et un maire vivent en parfaite intelligence. Les peuples

en souffrent, le service du roi n'y gagne pas. Il faudrait partout union et concert : c'est à cela que se reconnait un gouvernement fort.

On n'objectera pas, sans doute, que ces assemblées rendront le clergé redoutable, qu'elles donneront de fâcheux ombrages, etc., etc.....

N'exagérons rien ; de quoi s'agit-il? — de réunir, pendant deux ou trois mois, quinze ou vingt évêques; les pairs de France, dont les siéges avoisinent la capitale, et trois ou quatre pairs des provinces les plus éloignées. La durée de ces assemblées serait fixée ; les questions posées d'avance, il ne serait point permis de rien publier des délibérations, à moins que le roi n'en donnât la faculté expresse.

On choisirait pour ces réunions l'époque même de la session législative.

Si les évêques avaient des demandes à former, s'il leur était nécessaire d'examiner quelque difficulté nouvelle, ils en solliciteraient l'agrément du roi. De la sorte, ils ne s'occuperaient que de ce qui leur aurait été proposé par l'autorité séculière, ou de ce qu'ils auraient eux-mêmes proposé à cette autorité.

Désormais, nul sujet de plainte de la part des hommes châtouilleux sur les intérêts de la religion, nulle raison d'inquiétude de la part du ministère

dont les instructions serviront de guides aux prélats assemblés.

Point de dissidences à redouter, point de mollesse à craindre, non plus qu'aucune de ces entreprises qui parfois raniment le zèle tant soit peu hypocrite du conseil d'État.

Tout ceci posé, rendra-t-on au clergé la tenue des actes civils? Je réponds : oui, si la chose est possible.

Or, pourquoi un curé (ou ses vicaires) ne ferait-il pas ce que fait tous les jours un maire, ce que font ses adjoints? Le plus souvent, dans les grandes villes, ce travail n'est-il pas abandonné à de simples commis?

— Mais dans les campagnes, combien de paroisses vacantes!...

Il est vrai; mais aussi dans les campagnes combien de maires ignorants, paresseux, ou distraits par les travaux de l'agriculture, qui ne rédigent les actes civils que sur de simples notes, d'après des souvenirs confus!...

N'importe-t-il pas de remédier à ce désordre, en mettant partout des curés, préalablement pénétrés

dans les séminaires de l'esprit des anciennes ordonnances et de nos lois nouvelles?

En attendant que chaque paroisse eût un prêtre, que chaque village de 4 à 500 habitants fût de nouveau rétabli en paroisse, le prêtre le plus voisin, aujourd'hui chargé de la célébration des offices, de la visite des malades, dans trois et quatre communes, ne pourrait-il pas, en même temps qu'il y fait mariages, baptêmes, enterrements, tenir note du tout sur un registre authentique? Ne le fait-il pas dès à présent? N'apporterait-il pas à ce travail un plus grand intérêt, une exactitude plus minutieuse, lorsqu'il saurait qu'il n'existe point ailleurs de registres qui constatent comme les siens les naissances, les décès et les mariages?

— Que feront les calvinistes, les luthériens et les juifs? Exigerez-vous qu'ils s'adressent à un curé catholique?

— Ce ne sera pas plus pénible pour eux, ce me semble, qu'il ne doit l'être pour tant de millions de catholiques, de recourir à des maires qui ne croient pas en Dieu. Mais sans prétendre faire des récriminations, je soutiens que désormais le pasteur catholique remplira, pour le bien de tous, un double ministère; 1° celui d'officier public qui constate naissance, union

conjugale, mort; 2° celui de prêtre et de médiateur entre Dieu et l'homme, chargé d'ouvrir à l'enfance les portes de l'Église et de la grande société des fidèles; de bénir et resserrer par la bénédiction sacramentelle le lien du mariage; et enfin de secourir et de soulager, même au delà de la mort, les personnes qui nous sont chères, et de nous adoucir la perte d'un père, d'un époux, d'un fils.

Le pasteur catholique ne remplirait que la première de ces deux fonctions auprès de quiconque ne serait pas de sa communion; et comme il y a pleine liberté pour toutes les sectes, elles feraient (après la rédaction de l'acte civil) les cérémonies de leur culte.

Je sais que l'on sera arrêté, dans l'exécution de ces mesures par la crainte de donner au clergé une influence dont on l'accuse d'avoir abusé.

La question de l'influence du clergé mérite d'être traitée à part.

Bornons-nous à ce qui concerne la tenue des actes civils.

Je demande si Messieurs les maires des douze arrondissements de Paris doivent leur considération à la tenue des actes civils, et à leur privilége exclusif de tenir registre des naissances, mariages et décès.

Je demande si un évêque, ses vicaires-généraux, un curé de Saint-Sulpice ou de Saint-Thomas-d'Aquin, deviendraient de plus gros personnages parce que, désormais, ce sera des mains d'un prêtre de paroisse qu'il faudra obtenir un certificat authentique de naissance ou de mort?

L'influence du clergé ne peut guère augmenter par toutes ces écritures, si ce n'est dans les campagnes. En effet, dans les campagnes, selon le caprice ou la mauvaise humeur du moindre paysan, tous les actes de la vie les plus importants peuvent avoir lieu sans que le curé y prenne la moindre part. Ainsi, le desservant obtiendra quelque considération par la tenue des actes civils, par la délivrance des actes de baptême, etc. Les paysans perdront une partie de leur prétention à l'égalité; ils auront toujours sous les yeux un homme qui leur sera supérieur par la science et par l'autorité. Un maire ignorant, parfois impie, n'aura plus la ridicule fonction de légaliser, avec une écriture hiéroglyphique et une orthographe énigmatique, la signature d'hommes qui l'emportent sur lui sous tant de rapports.

Par cette mesure si simple de la remise des actes civils entre les mains du clergé, l'administration sera infiniment simplifiée. Il ne faudra plus tant de cour-

ses, de démarches et de dépenses. En une heure on fera ce qui demande des journées pour les enterrements et les naissances. Lorsque, pour les mariages, il faut consacrer deux jours pour les nombreuses démarches, un seul jour suffira pour tout terminer, et les scandales que ces interruptions produisent, cesseront à l'instant.

Il n'y aura plus, disons-le hantement, qu'un même peuple dans un même pays : un peuple de chrétiens, unis entre eux par les liens les plus doux et les plus solides, liens d'une religion qui n'est qu'amour, secours et consolation.

Quoi de plus triste et de plus alarmant, dans un pays catholique, que ces mariages imparfaits, que ces naissances à demi constatées, que ces décès dont il ne reste d'autre trace qu'un simple enregistrement ! Le paganisme isolé, avec ses horribles conséquences, valait mieux que cet affreux mélange d'une religion d'amour et d'union, avec cette froide indifférence, avec cette insensibilité stupide qui sépare l'homme de Dieu, le confond avec la brute. Car cet homme, en passant par la haine, devient l'ennemi secret de la société.

Ce scandale affligeant cessera dès qu'on ne pourra faire constater la naissance d'un enfant, sans qu'il

devienne enfant de l'Église et cohéritier de Jésus-Christ. — Lorsque deux époux ne pourront s'unir sans que la grâce ne vienne sanctifier et diviniser ce lien, de sa nature si grossier. — Lorsque enfin la mort elle-même se présentera environnée de consolation et d'espérance; cette hideuse mort qui n'est supportable, hors de la religion, qu'à l'âme dégradée par la débauche ou déjà accablée sous le poids du malheur!...

Nous avons dit qu'il est extrêmement dangereux et à la fois scandaleux que dans un pays chrétien, on puisse naître, s'unir par le mariage, mourir, sans que la religion intervienne. Que dis-je? avec l'exclusion de tout acte de christianisme, la paresse d'une sage-femme, la mauvaise humeur d'un exécuteur testamentaire, l'avarice de deux époux, un caprice, un rien, suffiront pour former insensiblement, au milieu des catholiques—et des diverses communions que tolère la Charte,—un peuple dont aucun obstacle n'arrêterait l'accroissement qui couvrirait, avec le temps, la surface du royaume très-chrétien, ac-

coutumé à vivre sans temple, sans culte, sans commerce avec la Divinité, sans bénédiction pour l'enfance, sans prières pour les mourants, sans cérémonies, sans aucun lien sacré. — Voilà ce que nos lois autorisent ! Et chaque jour mille embarras surviennent dans les paroisses, dans les familles ; les œuvres de la désunion se multiplient ; et nous tendons par une cause toute puissante, toute agissante, à une indifférence pire que les superstitions du paganisme, qui nous accoutumera à ne nous plus considérer que comme des animaux un peu moins grossiers que le chien, le cheval et le bœuf.

Tels sont les fruits amers d'une révolution ménagée par l'impiété, et dont l'impiété essaie encore, en secret, de prolonger les funestes effets.

Un fils de saint Louis peut-il réfléchir à cet affreux désordre sans gémir jusqu'au fond de son cœur, sans verser des larmes amères sur son peuple autrefois gouverné par des lois si sages ; ces lois où les intérêts du trône et de l'autel, du fidèle et du prêtre, étaient si habilement combinés !

Mais, hélas ! les années s'écoulent au milieu des agitations causées par les autorités usurpatrices, et, malgré ses soins, le pouvoir, distrait par tant d'objets divers, ne peut, qu'avec du temps et de prudentes

réflexions, sonder les plaies, essayer de les guérir.

Pour ce qui concerne les actes civils, on convient qu'avant de toucher à cette matière délicate, beaucoup de méditations sérieuses seront nécessaires, et que les autorités compétentes devront être consultées aussi bien que les coutumes des divers pays où le mélange des sectes et surtout l'asservissement de la religion catholique, avaient amené le plus d'adoucissements aux lois et de concessions.

Quoi qu'il en soit, on convient que l'obligation imposée par la loi de présenter à l'église l'enfant qui vient de naître, de solliciter du pasteur la bénédiction nuptiale, et d'imposer sur les morts les prières de l'Église, ferait cesser des scandales, conserverait parmi le peuple la pratique de la religion quant aux actes extérieurs les plus nécessaires, et l'amènerait insensiblement à tous les autres et à se régler même d'après les préceptes de la morale évangélique. Pour cela, il suffit d'indiquer le délai passé lequel, après la rédaction des actes civils, les enfants devront être baptisés, les époux unis par le lien sacré, et les morts présentés à la paroisse.

Et comme la grande difficulté se rencontre dans les mariages, nous nous bornerons à ce seul point, qui servira à résoudre les deux autres.

L'acte civil étant dressé, les familles s'étant engagées d'honneur, et les époux ayant prononcé le *oui* décisif, et signé, il faudrait qu'il ne s'écoulât pas entre cet acte de toutes les religions et l'acte qui serait particulier à chaque communion, plus de vingt-quatre heures. Autrement il y aurait telle peine que de droit, avec menace, si l'acte religieux devait être indéfiniment différé, de déclarer le mariage nul et abusif, les enfants illégitimes, etc.

Ici le législateur doit composer son règlement avec maturité. Je n'en trace pas les articles par détail, ce serait, de ma part, une témérité inexcusable.

Venons à l'objection du refus que pourrait faire le pasteur de bénir le mariage, et de cimenter, par les prières de l'Église et par la grâce d'un sacrement tout divin, les liens déjà contractés par l'acte civil.

Ce refus semble autorisé par la coutume, lorsque les conjoints ne se sont pas confessés, et il est, de plus, autorisé par le droit, lorsque, en général, ils se déclarent ennemis et contempteurs de la religion, ou lorsque, par quelques désordres notoires, ils sont inhabiles à contracter : ce qui est compris dans les empêchements dirimants.

Et ce dernier article des empêchements devra être traité de nouveau par des théologiens et des juriscon-

sultes, pour que le Code civil soit mis d'accord avec les lois de l'Église et les Canons, comme aussi pour les dispenses.

Le scandale d'irréligion devra lier les mains du pasteur, et l'on ne pourra pas blâmer son refus de bénir un blasphémateur.

Dès aujourd'hui ces cas sont rares; ils se présenteront moins souvent encore, à mesure que l'on s'éloignera des époques funestes de la révolution et de l'impiété.

S'il y avait, à la suite d'insultes graves, une plainte élevée contre le même pasteur que l'on aurait outragé, nul doute que le pasteur ne sortît victorieux d'un procès qui constaterait authentiquement le tort dont on se serait rendu coupable envers lui.

Mais si l'impiété des conjoints n'est manifestée que dans le refus fait, en particulier, au pasteur de lui remettre un billet de confession, le pasteur, se fondant sur l'usage, différera-t-il d'interposer son ministère jusqu'à ce que le billet de confession lui ait été remis? Ici les autorités se partagent et les sentiments se modifient.

En n'exigeant pas de billet, on craindrait de légaliser l'impiété et d'anéantir le respect dû au sacrement; d'accoutumer des hommes légers, peu ins-

truits, à ne regarder ce qu'il y a dans la religion de plus rigoureusement nécessaire que comme une formalité qui s'observe ou se retranche à volonté.

Réciproquement, si le pasteur use en rigueur de son droit, il se rencontrera des hommes fiers et entiers, qui, ne croyant pas à la religion, auront assez de noblesse et de fermeté dans le caractère pour repousser un acte d'aussi grande conséquence, — la confession. — Le nombre en sera petit; mais tandis que le vulgaire des âmes faibles remplira sans hésiter toutes les formalités voulues, la loyauté et l'honneur seront repoussés ; ou si vous aimez mieux, une opiniâtreté franche et déclarée formerait un obstacle insurmontable, et l'on se trouverait victime de sa haine pour la dissimulation et de son horreur pour le mensonge !....

Il me semble que ce serait ici le cas d'user de toute l'indulgence possible, surtout si la résistance vient seulement de l'une des parties !....

Et comme il est des circonstances délicates où, pour éviter un plus grand mal, des familles passent par-dessus bien des considérations, il est évident que l'autorité ecclésiastique doit faire de même.

Admettons le cas d'un refus que les futurs époux regarderaient comme injuste. J'obvie à tout in-

convénient pour les mœurs, en ne permettant la rédaction de l'acte civil qu'autant que l'on se sera mis en règle avec le pasteur, et que celui-ci aura déclaré au bureau des actes civils (quel qu'il soit) que les futurs époux sont en règle.

Si cependant, par une sommation, il prétendait passer outre, se plaignant de la partialité du pasteur, faisant valoir quelques-unes de ces raisons qui forcent à la condescendance, je les enverrais ou devant des archiprêtres ou devant l'official. *L'archiprêtre* prononcerait une sentence à peu près comme les juges de paix, engageant les parties à se concilier. Ce premier moyen épuisé, j'aurais recours à l'official. Celui-ci, s'il trouvait la matière délicate, aurait recours à l'évêque qui prononcerait en dernier ressort.

Les familles sont peu jalouses de ces procédures; le curé, les officiaux, les évêques ne les convoiteraient certainement pas. Et s'il était constant que le curé a tort, pour l'en punir, quels moyens ne sont pas au pouvoir de l'évêque? L'évêque lui-même ne se soucierait pas de recevoir une mercuriale d'un ministre ou d'un grand aumônier. Croyez-vous que de gaîté de cœur, et pour le plaisir d'inquiéter les familles, de concert avec l'un de ses curés, il s'ex-

posât à se mettre froidement avec la cour, à être mal accueilli par le roi? Il n'y aura donc généralement rien à craindre lorsque la discipline des billets de confession sera réglée.

Mais par qui le sera-t-elle?

Chaque diocèse se gouvernera-t-il. d'après les décisions particulières de son chef? Prendra-t-on une mesure générale?

Pour le repos des consciences, pour que les lois à intervenir eussent tout le degré possible de perfection, il faudrait quelque chose de plus que l'avis d'un simple prêtre, plus que l'opinion isolée d'un évêque. Ce qu'il faudrait, à mon avis, je l'ai indiqué au début de la question des actes civils.

Parlons maintenant de l'influence du clergé.

DU CLERGÉ ET DE SON INFLUENCE.

—

Comparé avec l'ancien clergé, qu'est-ce que le clergé actuel sous le rapport de la richesse, de la naissance, de la science et du monde? Il n'est plus, comme autrefois, le premier corps de l'État; il ne s'assemble plus pour faire des dons à la couronne, ne se soutenant sur tous les points que par des quêtes et des aumônes. La plupart des monuments religieux sont détruits ou menacent de tomber en ruine. Plus de couvents, plus de communautés savantes, plus d'écoles pour la théologie; nul moyen de se former à

la prédication, ni de se fortifier dans la science et la vertu.

A mesure qu'ils reçoivent le caractère sacré de l'ordination, les prêtres sont lancés dans un ministère qui consume leurs forces physiques, leur interdit l'étude, et leur a bientôt enlevé des trésors plus précieux, les trésors de piété, de modestie et de vertu.

Les évêques sont écrasés sous le poids d'entreprises inconnues à leurs prédécesseurs. Obligés à des créations de toute espèce, à des visites qui ruinent leur bourse et dévorent leur temps et leur santé, ils ont à lutter avec les autorités civiles, avec leurs prêtres peu accoutumés au joug; — marchant toujours entre deux écueils, la modération et la fermeté, l'indulgence et le zèle; — ils courent sans cesse le risque de faire trop ou trop peu; accusés de négligence, s'ils veulent borner leurs travaux; succombant bientôt sous le faix, s'ils exécutent tout ce qu'il y a à faire.

Jamais circonstances ne furent plus critiques pour les divers rangs de la hiérarchie sacrée.

Je ne parle pas de ces vieillards à qui le plus terrible ministère fournit à peine les plus modestes moyens d'existence, et qui, à mesure qu'ils avancent en âge, ont la perspective de la misère ou d'une

place dans un hospice, triste ressource de l'indigence, trésor de la détresse.

Et pourtant, il faut le dire, le clergé ne trouve dans le monde qu'une inflexible sévérité. Pensée amère! On le rend solidaire des fautes de chacun de ses membres, car on oublie que parmi les laïques, dans tous les rangs, dans toutes les professions, il y a des rivalités, des jalousies, des disputes, des vengeances poussées jusqu'à l'éclat du scandale. Et l'on veut que rien de tout cela n'existe dans un corps composé d'hommes, et d'hommes qui ont dû faire, à la suite de notre affreuse révolution, des pertes bien plus fâcheuses que celles de la fortune et des honneurs; en qui nécessairement les vertus de leur état se sont affaiblies; qui n'en s'entent plus les bienséances et les délicatesses, et qui, lorsqu'ils y manquent, sont bien plus à plaindre qu'à blâmer!...

J'induis donc, me rattachant à ma thèse, que, en comparaison des temps anciens, le clergé n'est plus que plaies et misères; objet bien plus digne de commisération, que de jalousie et d'inquiétudes.

Mais comme, dans cette situation même, le clergé exerce une influence utile, examinons si l'État a besoin de cette influence.

Lorsqu'un gouvernement a terminé avec succès

des opérations très-difficiles, il doit éprouver la tentation de croire à l'infaillibilité de sa sagesse, comme à l'invariabilité de sa fortune. Mais ne nous laissons pas éblouir par le présent; portons nos regards sur l'avenir, — ou pour mieux dire, sans nous perdre dans des conjectures incertaines sur ce que deviendraient les générations futures, — tâchons d'étudier et celles qui vont finir, et celles qui se forment.

Celles-ci n'ont assurément rien qui doive nous tranquilliser.

Voyez les écoles de droit et de médecine; parcourez les études des notaires et des avoués; allez dans les comptoirs des banquiers, et descendez par degrés jusque dans les ateliers où travaille la partie infime de la société..... Partout le libéralisme a établi son empire; les colléges en sont infectés. Pour les Bourbons, nul sentiment de reconnaissance et d'amour; pour la religion, pour les prêtres, haine profonde, exécration, soif de vengeance, d'entière destruction.

Que nous produira plus tard cette génération qui se forme?

N'y a-t-il pas folie à se flatter qu'elle pliera sous le joug d'un gouvernement tel que celui qui se prépare, et sur la trame duquel on ferme les yeux !!!

Que dirai-je de la génération qui s'éteint? Des

vieillards de soixante à quatre-vingts ans, la plupart opiniâtres dans leurs chimères de la révolution, tout remplis de la haine et du mépris que leur ont inspirés, dans leur jeunesse, Voltaire et Rousseau contre tous les principes conservateurs...

Entre la jeunesse follement libérale et cette vieillesse plus follement philosophique, se trouvent des hommes d'un âge moyen, dont plusieurs ont profité des erreurs de leurs devanciers, et ont puisé dans l'excès de nos extravagances une profonde et solide sagesse. Dans les provinces, surtout, il s'en est conservé un grand nombre qui ont lutté contre Bonaparte, contre les égarements du ministère de 1814. Il en existe à la cour, dans le faubourg Saint-Germain, et dans d'autres quartiers de la capitale. Mais vous semble-t-il qu'ils soient en majorité dans les lieux mêmes où ne devrait exister aucune scission, dans les lieux d'où partira la ruine ou le salut de la France?

Toutefois, c'est avec ces éléments si imparfaits qu'il faut recomposer la société française. C'est du sein de cette variété infinie d'opinions, de l'abîme creusé par toutes les passions (par l'esprit d'indépendance et par un intérêt sordide) que le gouvernement des Bourbons sera tenu de faire sortir l'union et la

paix, la soumission, la modération dans les désirs dont la clameur épouvante toutes les vertus douces et conservatrices.

Comment y réussira-t-il? Comment osera-t-il l'entreprendre? Cette seule pensée de ses obligations ne le jettera-t-elle pas dans le découragement?

Avec le clergé tout devient possible.

Voyez ce que les Missionnaires ont fait de prodiges! Prodiges opérés par des hommes, la plupart fort ordinaires, parlant au nom de la religion! Comme ils mettent la paix dans les familles! Comme ils rallient au roi les hommes de toute opinion! Comme ils forcent la cupidité à restituer un bien injustement acquis!

Et puis ces influences, moins vives, à la vérité, mais plus durables, les influences de l'éducation? Quels fruits abondants et inépuisables, quelles semences fécondes sorties des Sulpiciens, des Jésuites, des écoles de Château-Gontier, de Baupréau, etc., dirigées par des prêtres séculiers, etc.!...

Considérez encore ce que peuvent produire d'heureux changements de sages et vertueux évêques, des pasteurs zélés? Les exemples ne seraient-ils pas trop longs à citer?

Oui, partout où le clergé peut donner ses soins, la

société renaît à une vie nouvelle ; où il demeure étranger, il n'y a que désolation. Comparez le Maine et la Bretagne, qui surabondent de prêtres, avec nos cantons stériles de la Champagne, du Soissonnais et de l'Ile de France : d'un côté, tout est assuré, tout est dévoué ; tandis que de l'autre, malgré tous les soins de l'administration, on marche au milieu d'implacables ennemis que vous ne pouvez ni gagner ni fléchir.

Oui, avec le clergé tout est dans vos mains. Ayez de bons évêques, de bons séminaires grands et petits ; vous aurez des prêtres zélés et savants, — des Duval, des Frayssinous, des Rauzan. — Par eux, vous tenez toutes les classes de la société, les grands, les dames dévouées aux bonnes œuvres, depuis les classes les plus pauvres jusqu'aux plus riches, jusqu'aux plus élevées. Avec les frères des écoles chrétiennes, avec les admirables filles de Saint-Vincent-de-Paul, avec les sœurs de la Sagesse, de Saint-André, vous vous emparerez du peuple des villes, de la jeunesse des villages ; vous donnerez à tous une direction uniforme. Tous vous aident à répandre, jusque dans les rangs les plus obscurs de la société, le dévouement pour le roi, la soumission à l'autorité, la résignation au malheur, et cette philosophie sublime

qui apprend à vivre satisfait dans l'état obscur où il a plu à la Providence de nous ensevelir, — la plus grande des questions gouvernementales.

Mais ces instituteurs de l'enfance; mais ces maîtresses si habiles, mais toutes ces congrégations si prodigieusement utiles, comment les maintenir dans la ferveur de l'esprit de leur fondation? A tout cela il faut des prêtres, à ces prêtres des évêques, à ces évêques des séminaires et des colléges; et pour obtenir ce dernier résultat, il faut, de la part de l'autorité, secours, protections, constantes pensées et bienveillance.

Si l'on n'écarte pas toute idée de rivalité et de jalousie; si tous les ombrages ne se dissipent entièrement, vous n'accorderez qu'à demi, et de mauvaise grâce, des faveurs qui seront à charge. Somme toute, vous semerez sans recueillir.

Ne voyez plus dans le clergé que des auxiliaires dévoués, et tout vous deviendra facile.

Quelques millions prudemment répartis doubleront les ressources et aplaniront les obstacles qui partout s'opposent au développement des bonnes œuvres. Avec des instructions sagement combinées, vous doublerez, vous triplerez les forces de l'épiscopat et du clergé inférieur; vous arrêterez le torrent

des mauvaises doctrines; vous anéantirez les livres impies et corrupteurs, vous asseoirez sur des bases inébranlables le trône des Bourbons, le bonheur de la France et celui de la société européenne.

Vous préviendrez et rendrez vaines, pour une longue suite de siècles, les tentatives des Luther nouveaux, des nouveaux Voltaires, de ces hérésiarques, de ces philosophies horriblement nuageuses, qui ne paraissent dans le monde que pour la ruine et le malheur des intelligences et des âmes.

Si l'on ne s'applique à chercher la vie dans la religion et dans ses ministres, partout et toujours on trouvera la mort. C'en est fait du trône, si le trône n'affermit l'autel. C'en est fait du trône, vous dis-je, si le trône n'environne l'autel et d'éclat et de gloire.

Mettons bas, à l'avenir, foulons désormais sous nos pieds ces haines si peu fondées, ces jalousies si honteuses, puisque nous voulons rendre à César ce qui est à César, et que la royauté cesse d'être une chimère; rendons en même temps à Dieu ce qui est à Dieu, à ses ministres ce qui leur appartient, et à la religion tout ce que nous pourrons lui accorder de gloire et d'honneurs!

Mais qui sait si, malgré tous nos efforts, jamais les

plaies de la révolution pourront se refermer, si jamais le venin de la philosophie suspendra ses ravages.

Hélas! il ne nous sera donné peut-être, dans les dernières années d'une carrière qui s'avance, que de gémir sur des fléaux plus grands que ceux qui ont épouvanté notre jeunesse, qui ont flétri, pour ainsi dire, notre âme et l'ont rendue inhabile à toute jouissance, insensible à tout bonheur.

Cependant supposons que nos plans s'exécutent, que partout s'établit le saint et bienfaisant empire de la religion, que le clergé de nos jours, objet de malédiction et de haine, devienne l'objet de l'amour et des bénédictions des peuples; supposons que son empire se relève comme aux temps de barbarie, lorsque le grand saint Léon fléchissait le farouche Attilla, et que Remy faisait courber la tête du fier Sicambre..... combien se serait-il écoulé d'années? Un siècle, deux siècles, peut-être.

Enfin cette œuvre inouïe dans les fastes de l'univers est commencée : partout le clergé règne sans résistance, son pouvoir va jeter de profondes racines.....

Vous dites : — « Ce pouvoir se convertira en ty-
« rannie. Grégoire VII va de nouveau lancer des
« foudres ; le sceptre fléchira sous l'empire des clefs

« de saint Pierre, et le diadème devant la tiare per-
« dra son éclat antique... »

Je vous le demande, à vous qui connaissez si bien le monde ; je le demande à cette portion de la société qui gouverne le reste : — Est-ce possible? N'accusez-vous pas en secret le jugement mal dirigé et l'imagination mal réglée de quiconque grossit de pareilles chimères?

Pour diminuer les craintes de ceux qui aiment à se créer des fantômes, afin d'avoir *le plaisir* de les combattre, et qui affectent de redouter si fort l'influence du clergé, je leur dirai : Si le clergé abuse de son pouvoir et de son influence sacrée, comme Bonaparte vous avez Bicêtre, Fenestrelle et Vincennes ; comme les parlements vous avez l'exil et la saisie du temporel ; comme les laïques jaloux, comme le clergé mal soumis, comme les gallicans ombrageux, vous avez les appels comme d'abus, vous avez nos libertés si souvent instrument d'esclavage.

Ces vieux arsenaux ne sont pas épuisés. Et si cela ne suffisait pas, laissez l'impiété, comme au XVIII[e] siècle, vomir ses blasphèmes, et bientôt ce clergé que vous feignez de redouter sera ce qu'il est aujourd'hui, pour les uns un sujet de dérision, et pour les autres un objet de pitié.

Pour ce faire et obtenir, reposez-vous sur la malice des gens de cour, fussent-ils comme au temps de la Fronde ou de la Régence ; reposez-vous sur ce fonds d'éloignement insurmontable que nous avons pour toute sorte de joug, et plus encore sur cette inexplicable envie dont les rois ne sont pas exempts, lorsqu'il s'agit des dignités ecclésiastiques et de l'empire de la religion ; — sur ces sentiments dont on ne se rend point un compte suffisant, qui faisaient désirer à Bonaparte d'être patriarche des Gaules, et qui firent endosser la chappe à Pierre-le-Grand et entonner le *Te Deum* dans la cathédrale de Moscou.

Tant que ces passions existeront dans le cœur des hommes, le clergé n'exercera qu'une autorité faible et qu'un empire précaire. Son influence sera, dans les mains de l'autorité séculière, *une arme dont il sera plus facile de diminuer que d'augmenter la force.*

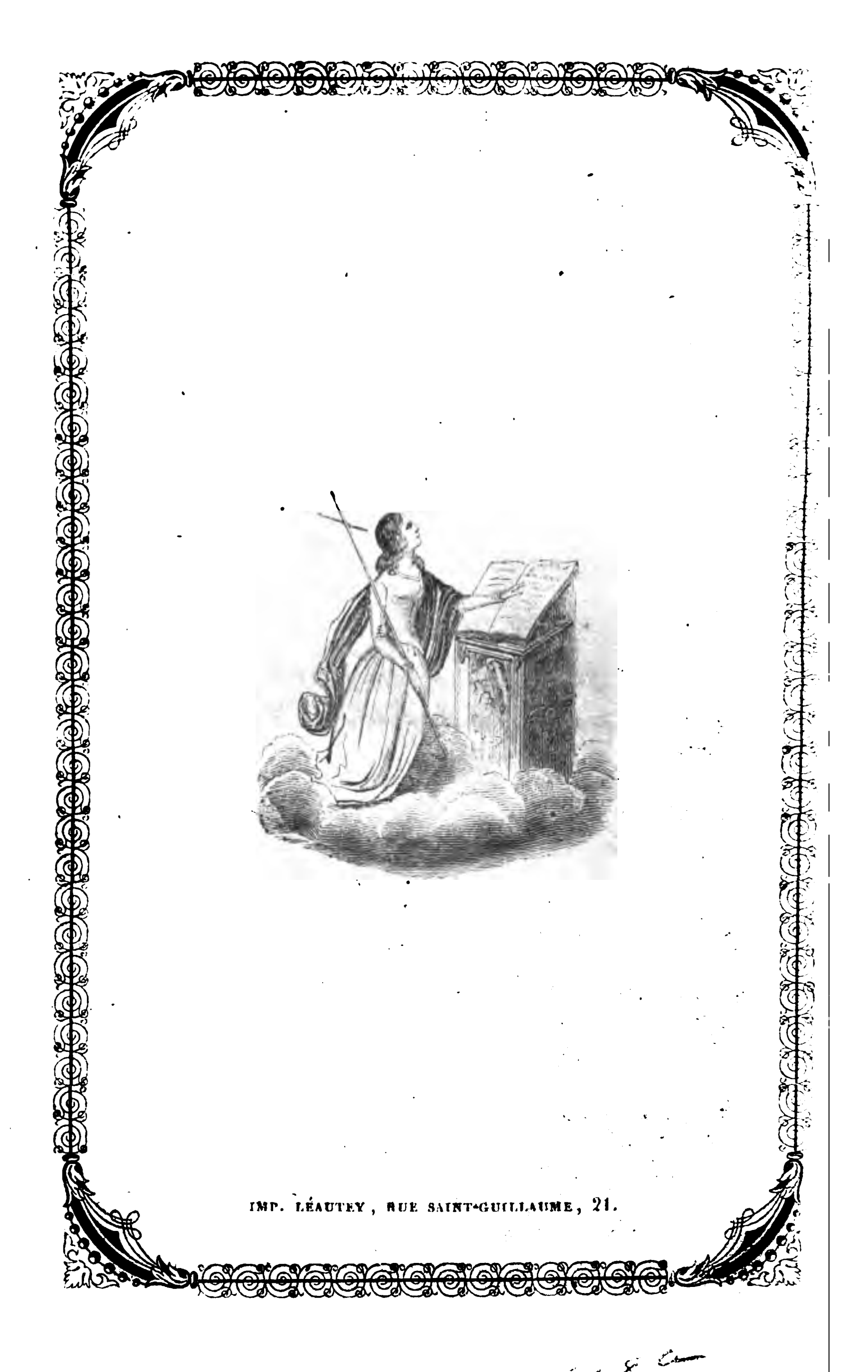
Ai-je écrit un rêve comme ceux de l'abbé de Saint-Pierre? que l'on me plaigne de ma folie. Mais que l'on plaigne bien plus la France qui se précipite vers sa ruine!

Si j'ai dit quelques vérités, que des hommes plus éclairés les dégagent des nuages qui les obscurcissent; qu'ils les placent dans tout leur jour, et qu'ils les fassent briller aux yeux du Roi, des Chambres et des ministres.

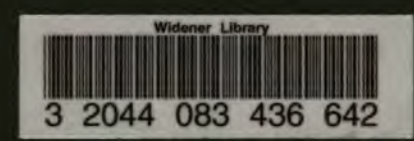
—*Être ou n'être pas*, voilà la question, disait l'épigraphe du *Moniteur royaliste*, lorsqu'un ministère mal intentionné nous préparait les cortès.

Être ou n'être pas, dirai-je à mon tour; en terminant : — Là est la question.

FIN DU PREMIER VOLUME.



IMP. LÉAUTEY, RUE SAINT-GUILLAUME, 21.


Widener Library
3 2044 083 436 642